CORBEIL. — IMPRIMERIE ÉD. CRÉTÉ.

[redacted]

Pour Dieu, pour la France

Granier

Paul de Cassagnac

L'HOMME DE PRINCIPES ET DE CARACTÈRE

UNE POLITIQUE VRAIMENT NATIONALE

Articles du Pays *et de* l'Autorité

—

TOME II

Après le Ralliement (1892-1900).

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

EN VENTE A *L'AUTORITÉ*

117, RUE RÉAUMUR, PARIS

441234
8.12.45

DC
340
G7
t.2

APRÈS LE RALLIEMENT

1892-1900

PAS DE CHANCE !

Le ralliement et les élections.

20 mai 1892.

Les gens bien intentionnés, mais peu pratiques qui, durant cette dernière période électorale, ont voulu tout à la fois se dire républicains et catholiques, n'ont vraiment pas eu de chance.

Ils ont été roulés sur toute la ligne et d'une façon indécente.

A Lille, où ils se croyaient très forts, ils ont fait une liste et ils ont écrit cette phrase, en tête de leur programme : « Nous acceptons la République, gouvernement légal du pays. »

C'était évidemment l'indice d'un bon naturel, et on pouvait espérer que la République leur saurait gré de cette louable soumission.

Il n'en a rien été.

S'ils ont « accepté » la République, celle-ci a refusé de les « accepter ».

Et les républicains catholiques de Lille ont reçu la plus complète des raclées.

De même à Roubaix, où la liste catholique républicaine se terminait par le cri de : « Vive la République ! »

Ce cri était une vraie lâcheté.

S'il est permis, en effet, aux conservateurs capitulards de se résigner à la République, il est honteux pour eux d'y mettre un tel enthousiasme, alors que cette République est aussi juive que franc-maçonne, et poursuit tout ce qu'ils aiment et tout ce qu'ils honorent, d'une haine vraiment inextinguible.

Même aventure à Saint-Etienne.

Mais l'histoire la plus drôle est arrivée à ces êtres hybrides, dans le département des Landes.

Cela s'est passé dans la commune de Sourtous, gros chef-lieu de l'arrondissement de Dax.

Le maire, sortant, avait cru devoir s'aplatir devant la Gueuse et lui faire amende honorable.

Lui et sa liste, composée du conseil municipal sortant, ont fait afficher, le jour de l'élection, un placard dans lequel, raconte un de leurs organes, un journal constitutionnel, ils déclaraient « *accepter et respecter la forme du gouvernement établi* ».

Immédiatement, les républicains riposten t par une autre affiche, pour engager les électeurs qui se trouvaient n'avoir « QUE DES RÉPUBLICAINS » en face d'eux, « *à voter plutôt pour les républicains de l'avant-veille* ».

Ce qui a été exécuté.

Le fait est, que les républicains vrais, sincères, seraient de rudes jobards, s'ils se laissaient prendre aux déclarations cummelées des républicains catholiques, qui sont leurs ennemis, au fond, autant que nous le sommes nous-même et avec la franchise en moins.

Car c'est un singulier ralliement, c'est une curieuse acceptation, c'est un étrange respect que le ralliement, que l'acceptation, que le respect qui consistent à s'incliner devant le mot et à renier la chose, à saluer l'éti-

quette du gouvernement et à en vouloir chasser et les lois et les législateurs.

Nous comprenons fort bien que les vrais républicains la trouvent mauvaise, comme on dit en langage vulgaire, et refusent d'accueillir comme des frères des gens qui ne seront jamais que de faux républicains.

Aussi, les catholiques français qui passent sous les fourches caudines de la République, n'en recueilleront-ils que des humiliations.

Ils n'y gagneront rien en influence, et ils y perdront leur dignité et leur honneur.

D'ailleurs, nous les reverrons après une courte mais décisive incursion sur le terrain constitutionnel.

Les vrais républicains nous les ramèneront à coups de triques, comme firent les enfants de Faléries au maître d'école qui les voulait livrer aux Romains.

Au fond, nous ne sommes pas fâché de voir se recommencer ce nouvel « ESSAI LOYAL ».

Il aura la fortune du premier « ESSAI LOYAL », succès de duperie et de ridicule.

Mais après, je pense, ce sera fini.

Et quand on aura vu, ce qu'il faut être singulièrement aveuglé pour ne pas voir déjà, que « LA RÉPUBLIQUE CATHOLIQUE », autant que « LA RÉPUBLIQUE CONSERVATRICE », est une bêtise, on nous laissera tranquilles en matière de ralliement.

Malheureusement, cet essai peut faire un mal considérable, irrémédiable à la France.

Et voilà pourquoi nous ne nous y associerons pas.

Monarchiste nous sommes, monarchiste nous resterons.

Et si jamais nous acceptons une République, — ce qui est une hypothèse parfaitement admissible après

la République de Louis-Napoléon et du maréchal de Mac-Mahon, — ce ne sera pas, en tout cas, la répugnante et dégoûtante République d'aujourd'hui.

Celle-là, jamais ! ni quant à la forme, ni quant au fond !

Nous ne professons, en effet, pour le mot et pour la chose, que la plus implacable des haines et le plus profond des mépris.

LA DOUCHE.

La Constitution et la Législation inséparables.

10 juin 1892.

Les catholiques, assurément sincères, mais pleins d'illusions, qui espèrent servir mieux les intérêts de la religion, en adhérant à la République, doivent être quelque peu rafraîchis par ce qui s'est passé et ce qui s'est dit, au cours du voyage présidentiel.

C'est une véritable douche d'eau froide qu'ils ont reçue sur la tête de Mgr de Verdun et de Mgr de Nancy.

Deux discours ont été adressés successivement au Président de la République.

L'un, très lyrique, où le bouillant évêque de Verdun, en imitation de Jeanne d'Arc, sans doute, a parlé tendrement et belliqueusement à M. Sadi, comme parla jadis la Pucelle au gentil roi de France.

L'autre, très mesuré et très digne, de Mgr l'évêque de Nancy.

A tous les deux, le Président Carnot répondit la même chose.

Il a parlé de « *l'union* SOUS LES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE L'ÉGALE SOUMISSION AUX LOIS. »

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire clairement, et pour les plus aveuglés, que la République n'admet pas, n'accepte pas de distinction, de division, entre la Constitution et la législation, comme on a subtilement essayé de l'admettre.

M. le Président Carnot, en la matière, est d'ailleurs parfaitement autorisé pour donner une définition exacte de la République actuelle, dont il est le représentant officiel.

Or, pour lui, il ne suffit pas de reconnaître la Constitution, il faut encore, et par-dessus le marché, courber la tête sous « *les lois* », sous la législation.

Constitution et législation, d'après lui, ne font qu'UN, sont chose UNE et INDIVISIBLE.

Ce sont les deux parties, les deux moitiés de TOUT ce qui s'appelle la République.

En parlant ainsi, le Président Carnot a raison, d'ailleurs ; et il est, en effet, pratiquement et moralement impossible d'adhérer à la République, de s'y rallier, sans adhérer et se rallier à sa législation.

Car sa législation s'incarne dans les pouvoirs constitués, dans le Président de la République, promulgateur des lois, et les pouvoirs publics, auteurs de ces mêmes lois.

Et il n'y a pas de casuistique, fût-elle aussi fine et aussi déliée que celle de Byzance, qui puisse jamais passer le couteau entre la Constitution et la législation, sous un gouvernement quelconque.

C'est ce que pense M. Carnot, et c'est ce qu'il a brutalement et insolemment signifié aux évêques de Verdun et de Nancy.

Au lieu d'accueillir leur hommage et leurs respects,

avec une banalité de circonstance, il a tenu à leur marquer l'impérieuse nécessité dans laquelle ils se trouvent, d'accepter, non pas seulement la Constitution mais aussi TOUTE la législation républicaine, comme faisant corps avec la République elle-même.

Cette législation, vous la connaissez.

C'est la législation antireligieuse, la législation scélérate.

On y trouve la loi qui laïcise les écoles ; la loi qui laïcise les hôpitaux ; la loi qui arrache les séminaristes au service de Dieu, pour les envoyer dans les casernes ; la loi qui supprime le traitement des évêques et des prêtres ; la loi qui chasse nos congrégations ; la loi du divorce, etc...

Dire à des évêques qu'il faut se soumettre à ces lois, c'est parler un langage odieux et grossier.

Les rois païens ne faisaient pas davantage, lorsqu'ils invitaient les serviteurs de Dieu à manger la viande consacrée aux idoles.

Mais ils avaient, eux, au moins, sur les évêques de Verdun et de Nancy, l'avantage de n'être pas allés au-devant de ces brutales injonctions.

Ils n'affectaient pas saluer les petits Antiochus qui voyageaient en Judée, ni leur adresser des discours de congratulations.

Aussi ne saurait-on plaindre ceux qui se croient obligés de présenter leurs hommages au chef d'un gouvernement de juifs et de francs-maçons, lorsqu'il leur arrive d'aussi cruelles mésaventures, que celles que viennent de subir ces deux évêques, rappelés impertinemment au respect des lois antireligieuses.

Voilà des affronts qui ne nous arriveront jamais, à nous qui n'acceptons ni la forme, ni le fond de la Répu-

blique, et qui méprisons sa Constitution, autant que nous haïssons ses lois.

LA RÉPUBLIQUE OBLIGATOIRE

11 juin 1892.

Nous recevons communication du document suivant :

La Droite Royaliste, réunie le 9 juin sous la présidence de M. le duc de Doudeauville, a adopté la déclaration suivante :

En présence des divergences de sentiment que des manifestations récentes ont révélées parmi les catholiques, les membres de la Droite Royaliste se croient tenus de dire comment ils comprennent leurs devoirs de catholiques et de citoyens.

Comme catholiques, ils s'inclinent, avec respect, devant l'autorité infaillible du Saint-Père, en matière de foi.

Comme citoyens, ils revendiquent le droit qu'ont tous les peuples de se prononcer en liberté sur toutes les questions qui intéressent l'avenir et la grandeur de leur pays.

La forme du gouvernement est, par excellence, une de ces questions. C'EST EN FRANCE ET ENTRE FRANÇAIS qu'elle doit être résolue.

Telle est la tradition nationale.

Le Saint-Siège a reconnu tous les gouvernements qui se sont succédé en France, depuis le commencement du siècle. C'était une nécessité politique qui s'imposait à lui ; mais, en traitant avec ces gouvernements, il n'a jamais demandé aux partisans des régimes antérieurs l'oubli de leur fidélité et la renonciation à leurs espérances.

La République est aujourd'hui le gouvernement de fait, reconnu par le Saint-Siège au même titre que les précédents, et ne saurait être l'objet d'un privilège qu'aucun d'eux n'a jamais obtenu : L'ACCEPTATION OBLIGATOIRE.

D'ailleurs, la Constitution est perpétuellement revisable. Ceux qui exercent un mandat politique, en vertu de cette constitution, ne peuvent être tenus de renoncer à un droit qu'elle leur confère expressément.

Cette détermination de maintenir l'intégrité de leurs droits politiques n'infirme rien, chez les auteurs de la présente déclaration, leur volonté constante de rechercher l'union avec tous ceux qui voudront défendre les intérêts religieux et nationaux sur le terrain de la liberté. Ils feront au maintien de cette union tous les sacrifices compatibles avec la fidélité aux convictions politiques de toute leur vie.

Si, par un motif de déférence, ils renonçaient aujourd'hui à ces convictions, ils fourniraient à leurs adversaires un prétexte pour dire que les catholiques ne sont point des citoyens comme les autres et qu'il ne leur est pas permis d'avoir, sur les affaires intérieures de leurs pays, UNE OPINION QU'ILS LEUR SOIT PROPRE.

Ils ne s'exposeront pas à cette calomnie, estimant, en outre, qu'ils apporteront à la défense religieuse un concours d'autant plus efficace qu'ils auront su conserver leur dignité plus intacte.

La Droite Royaliste n'entend pas faire une œuvre exclusive, en prenant l'initiative de cette déclaration, à laquelle peuvent s'associer les catholiques de tous les partis, soucieux de mettre, en ce qui les concerne, au-dessus de toute atteinte et de tout soupçon, CETTE INDÉPENDANCE DU CITOYEN QUE LA FRANCE EXIGE DE TOUS SES ENFANTS.

Il n'est pas nécessaire, n'est-ce pas, de faire ressortir l'importance capitale de ce document, qui va produire, en France, une impression profonde.

Mais, avant de l'apprécier comme il convient, nous tenons à dire, au nom d'un grand nombre de députés qui n'appartiennent pas au groupe royaliste, que la déclaration qu'on vient de lire, a notre complète adhésion, sans arrière-pensée.

C'est notre politique, c'est notre manière de voir, c'est, tout à la fois, l'éclatante et respectueuse revendi-

cation de notre indépendance de citoyens français, c'est la reconnaissance du droit populaire, uni aux plus constantes des traditions nationales.

Pour nous, monarchistes de diverses nuances, la République ne sera jamais OBLIGATOIRE : jamais !

Ce qui ne nous empêche pas d'avoir la prétention, bien justifiée, et que seuls les imbéciles et les gens de mauvaise foi, pourraient nier, d'être et de demeurer des catholiques irréprochables, en matière de foi.

La Droite royaliste, prenant la parole après les divers comités de départements, vient d'accomplir un grand acte national qui l'honore, autant que peut être honoré le plus pur et le plus courageux patriotisme.

Il lui était d'ailleurs impossible de garder le silence, au milieu des différentes contradictoires discussions soulevées depuis quelque temps dans l'opinion publique.

Ceux qui ont été élus comme monarchistes, peuvent assurément, et sans se déshonorer, adhérer à la République.

Mais à la condition formelle, expresse, de rendre leur mandat au peuple et d'en solliciter un nouveau sur le programme nouveau.

C'est là, un devoir de stricte loyauté.

La Droite royaliste ne pouvait donc déserter ses devoirs envers le suffrage universel, qu'en donnant collectivement sa démission.

Or, elle conservait son mandat, comme on garde un drapeau.

Et l'un et l'autre se défendent, jusqu'à l'expiration, soit du combat, soit de la vie.

Elus pour combattre la République et pour rétablir la Monarchie, les députés royalistes auraient capitulé, s'ils avaient observé plus longtemps le silence.

Ils devaient parler.

Ils ont parlé avec une admirable mesure et une merveilleuse fermeté.

Et ils ont eu le tact délicat de faire cette grande manifestation nationale, non point au nom d'un parti, non point au nom d'une dynastie, non point pour le profit de leur cause, mais pour la patrie tout entière, pour la France qui doit, à la fois, se glorifier d'être toujours la fille aînée de l'Eglise et rester libre maîtresse de ses destinées politiques.

Ils y ont associé « LES CATHOLIQUES DE TOUS LES PARTIS » largement, franchement, les catholiques « SOUCIEUX DE METTRE AU-DESSUS DE TOUTE ATTEINTE ET DE TOUT SOUPÇON LEUR INDÉPENDANCE DE CITOYEN. »

Nous les en remercions avec effusion, car nous en sommes, et au premier rang.

EXPLICATION PERSONNELLE

7 août 1892.

Nous relevons dans un journal les lignes suivantes :

LES ÉLECTIONS DANS LE GERS

Les républicains gagnent douze sièges dans le Gers. Le résultat des élections dans ce département, écrasant pour les conservateurs, est dû à l'attitude de M. Paul de Cassagnac et de ses amis qui auraient dû se placer résolument sur le terrain de l'Encyclique et ne pas combattre à outrance les candidats qui avaient arboré ce drapeau, comme par exemple à Mauriac, car M. Loudet, qui y est élu comme républicain est un parfait honnête homme et un catholique pratiquant.

Il a suffi, dans cette campagne, que M. de Cassagnac se présentât dans un canton pour soutenir la candidature d'un de ses amis, pour que celui-ci fût écrasé, comme à Samatan où le concurrent de M. Déceps conseiller conservateur sortant l'a emporté à près de 1000 voix de majorité.

Quel est donc le journal qui publie cet article venimeux où se trouvent autant de mensonges que de mots.

C'est sans doute quelque feuille libre-penseuse ou juive, ayant intérêt à se réjouir de ce qui peut bien survenir de fâcheux, de désagréable à un fervent catholique, comme moi, au vieux défenseur que j'ai toujours été, par la plume et par la parole, de la foi religieuse de nos pères ?

Eh bien ! non.

Le journal où s'entonne ce chant du scalp, que ne désavouerait pas un Indien Sioux, s'il me tenait attaché au poteau de torture, est un journal qui s'intitule la *La liberté catholique*, journal tout à fait inconnu d'ailleurs, mais qui a la bonne fortune d'être reproduit par un autre journal, la *Croix*...

Oui, ces journaux, qui se disent catholiques, sont ravis de ce qu'ils croient être ma défaite, sans même se demander si ma défaite ne serait pas, en même temps, celle de la France conservatrice et chrétienne, dans mon département !

Les braves gens ! Les bons chrétiens !

Parce qu'il ne me plaît pas de me rallier à ce gouvernement de francs-maçons, ces catholiques, résignés à la juiverie et à la libre-pensée, me poursuivent de leur fureur.

Je suis l'ennemi, plus que les athées ou les israélites.

Et quel est mon crime ?

Ai-je, par hasard, renié ma foi ?

Non. Je hais la République — tout bonnement — et je persiste à croire qu'avant bien longtemps le Saint-Père, se heurtant à la haine implacable et immuable que portent les républicains français au catholicisme, sera obligé de revenir en arrière, et sans pouvoir, hélas ! réparer toutes les ruines qu'il aura, sans l'avoir voulu, amoncelées sous ses pas, dans notre malheureux pays.

Car, si la désorganisation, si la désagrégation s'est mise dans le parti conservateur et a rompu notre faisceau : si, nous avons abordé la dernière lutte dans des conditions de redoutable infériorité, c'est parce que les paysans surpris, ahuris, hébétés, entendaient les candidats communards nous dire, avec une ironie légitime, dans les réunions publiques : « Le Pape est avec nous contre vous ! »

C'était cruel à entendre.

Et allez donc expliquer aux électeurs, qui sont simplistes, eux, qui ne comprennent pas les subtilités italiennes, eux, que la forme du gouvernement peut être distincte des lois et des institutions, et que, se rallier à la république, ce n'est pas se rallier aux républicains !

Pour eux, république et républicains, forme du gouvernement et lois, c'est la même chose.

Or, tout cela, propagé par des évêques, par des prêtres ou par des laïques renégats ou ambitieux, a jeté un immense désarroi dans la masse électorale, et il y avait de quoi !

Les républicains francs-maçons se réclamant du pape, c'est fait pour dérouter les électeurs dont la profession n'est pas de jongler avec les nuances et de coupguer le *distinguo*.

Aussi, le nouveau parti, dit *libéral*, dit *catholique constitutionnel*, n'aura servi qu'à une chose, dans cette

dernière lutte, — les preuves abondent, — qu'à mortellement affaiblir le parti conservateur et à le faire battre.

Et au profit de qui ?

Non pas au profit des républicains modérés : ceux-là ne profitent jamais de rien, l'histoire l'établit ; mais au profit des républicains haineux et persécuteurs de la religion, les jacobins !

Quant à mon département, il est exact que nous y avons perdu la majorité au conseil général.

Voilà vingt-deux ans que, mes vaillants amis et moi, nous défendions pied à pied ce coin de territoire contre la République.

Tous les départements tombaient l'un après l'autre.

Le Gers restait debout.

J'y ai semé ma santé et mon argent sans compter.

J'ai fait là, en quelques années, ce qu'aucun homme politique n'a fait à l'exception d'O'Connel comme dévouement et comme propagande.

J'y ai tenu MILLE réunions publiques et privées, partout, de tous côtés, pour l'un, pour l'autre, pour moi moins que pour les autres.

La fortune nous trahit, c'est notre tour, mais notre courage sera plus fort que la fortune. Et nous lutterons jusqu'au bout.

D'autant qu'il me reste une consolation bien douce et bien chère.

Au milieu du département ébranlé, mon arrondissement de Mirande demeure intact.

Dans trois cantons, un furieux assaut nous a été livré avec un acharnement, avec une âpreté dont on ne saurait avoir idée : le vol, la corruption, les menaces, les voies de fait, tout a été mis en jeu, enfin !

Or, dans le canton de Plaisance, le mien, mes amis ont mis les républicains en déroute avec le nom du docteur Queriaud, élu conseiller d'arrondissement à une écrasante majorité.

Dans le canton d'Aignan, mon frère a passé haut la main.

Dans le canton de Montesquiou, mon ami M. de Thezan l'emporte à une belle majorité, qu'on essaye de lui enlever par une filouterie de faux ballotage.

Enfin, dans le canton de Marciac, le candidat, M. Laudet, « ce catholique pratiquant, ce parfait honnête homme », dont nous raconterons demain l'histoire édifiante, ne l'emporte que d'une douzaine de voix, alors que je regagne plusieurs centaines de voix sur la précédente élection.

L'arrondissement de Mirande demeure donc une citadelle, encore intacte, et qui brave l'ennemi, et d'où nous ferons de vigoureuses sorties, qui peuvent nous rendre le terrain perdu.

On ne y viendra prendre, si l'on peut !

Mes amis y sont nombreux et résolus.

Un jour ou l'autre, il pourra nous arriver d'y être battus, c'est le sort de la guerre.

Mais nous n'y capitulerons jamais ! nous ne nous rendrons jamais !

Jamais, tant que les bandits qui nous gouvernent seront au pouvoir, nous n'adhérerons à la République.

Ni défaillances ni lâchetés !

Le mandat législatif, que tant d'autres veulent conserver ou bien acquérir à tout prix, ne vaut pour nous que s'il demeure pur et fier.

Sans cela, il devient une honte.

Et le jour où il tombera de nos mains, nous aurons la

satisfaction de n'avoir pas, comme les traîtres et les poltrons, commis de vilenies pour le retenir.

Jusqu'ici j'ai vécu pour l'honneur.

J'entends finir, pour l'honneur, encore, pour l'honneur, toujours !

Le reste n'importe pas !

LE CONSENTEMENT NATIONAL

9 août 1892.

Le journal le *Temps* nous pose une question à laquelle nous nous empressons de répondre, car nous n'en connaissons point qui soit plus perpétuellement actuelle.

Il s'agit du plébiscite.

Le *Temps* fait erreur sur un point qui nous est personnel.

Nous n'avons jamais « cessé d'appartenir à l'école » qui enseigne qu'il n'y a de gouvernement légal pour un pays que lorsque ce pays a été DIRECTEMENT consulté sur la forme du gouvernement.

Cette doctrine a été, est et sera la nôtre, tant que nous vivrons. Et jamais nous n'avons manqué de l'affirmer quand l'occasion s'en est présentée.

Il n'est donc pas exact de dire que j'ai cessé d'appartenir à cette école qui, pour moi, est l'école du droit moderne.

Être impérialiste marque une préférence, être bonapartiste marque encore une préférence, soit pour une forme de gouvernement, soit pour une famille.

Être plébiscitaire, c'est plus, c'est professer une opinion, croire à un principe, avoir une doctrine.

Plébiscitaire je fus ; plébiscitaire je serai — n'ayant jamais varié à cet égard.

Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, je m'inclinerai, avec tout l'ancien parti de l'Empire, devant le gouvernement, QUEL QU'IL SOIT, qui se sera fait plébisciter, c'est-à-dire LÉGITIMER, par la volonté nationale, LIBREMENT et DIRECTEMENT consultée.

En dehors de cette consultation, il n'y a pour nous qu'usurpation — usurpation du pouvoir et violation flagrante des droits de la nation.

C'est pour cela que nous ne reconnaissons pas la république pour un gouvernement légitime, et que nous refusons hautement et fièrement d'y adhérer.

Elle n'est qu'un gouvernement de FAIT.

Et elle campe en France comme Guillaume en Alsace-Lorraine.

Ses lois, ses institutions, sa Constitution, nous les subissons ; nous ne les reconnaissons pas, la force, pour nous, ne pouvant primer le droit.

— Or, pour nous, le droit est dans la CONSULTATION DIRECTE, et rien que là, soit pour créer, soit pour ratifier.

Et la consultation nationale directe n'a ni créé ni ratifié la république.

Elle a élu un certain nombre de candidats républicains, grâce à la candidature officielle effrénée, grâce au vol, grâce à la violence, grâce à la corruption, grâce surtout à la mollesse et à la lâcheté des conservateurs.

Mais jusqu'à présent, la république n'a pas osé poser à la nation la grande question claire et tranchée : « Voulez-vous de moi ? »

Tout le temps, elle a demandé au peuple autre chose, et lui a fait des interrogations saugrenues, à côté.

Elle lui a dit : « Voulez-vous de Chion-Ducollet? Voulez-vous de Trouillot? Voulez-vous de Jumel? Voulez-vous de Loubet? » Ce qui n'a qu'un rapport assez lointain avec la forme du gouvernement qu'un pays libre et intelligent entend se donner pour une longue durée.

Et je le reconnais, le pays, en effet, a émis plusieurs plébiscites depuis vingt ans, il a plébiscité Chion-Ducollet, il a plébiscité Jumel et Trouillot et même Pourquery de Boisserin. Il a acclamé Loubet, qui est un âne, et il en acclamera bien d'autres.

Mais je ne me souviens pas, qu'il ait encore voté DIRECTEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE.

Pour nous, il n'y a pas deux sortes de plébiscites, il n'y en a qu'UN, le PLÉBISCITE DIRECT, le seul qui soit vrai, qui soit loyal.

Eh bien! je me suis souvent demandé pourquoi les républicains, au lieu de se contenter d'une origine discutable, mesquine, sans autorité, comme l'est forcément toute origine PARLEMENTAIRE, je me suis demandé pourquoi ils se refusaient si énergiquement à rechercher, pour leur gouvernement, une origine autrement grande, autrement prestigieuse, l'origine POPULAIRE?

Comment se fait-il qu'ils laissent la république étioler ses racines, en serre, dans une cuvette, dans un pot, comme une plante rachitique et qui redoute le grand air, — le Parlement n'est pas autre chose, — plutôt que de les laisser s'étendre, puissantes et fécondes, dans les entrailles même de la nation?

Vous êtes les maîtres, vous avez derrière vous l'armée des fonctionnaires, vous avez pour vous bien des adversaires qui voteraient « OUI » plutôt que de

risquer un changement violent, vous avez le choix de l'heure et du jour.

Pourquoi donc hésitez-vous toujours, pourquoi reculez-vous sans cesse devant cette suprême consultation?

C'est une superfétation, dites-vous ?

Alors, que vous coûte-t-il de nous l'accorder, puisque vous êtes certains du résultat ? et alors, surtout, que nous n'attendons que cette formalité nécessaire, indispensable, pour délier nos consciences et désarmer, une fois pour toutes, devant la volonté de la France ?

Si vous croyez vraiment, franchement, que la France est républicaine, accordez-nous, une bonne fois, le plébiscite direct, qui nous permettra de faire l'unité nationale, votre rêve et le nôtre, le rêve de tous les bons Français.

Mais tant que vous nous le refuserez, vous nous donnerez le droit de proclamer que votre confiance dans l'assentiment populaire n'est qu'apparente, que vous avez peur de poser la grande question, la question décisive, et que votre gouvernement républicain ne vit qu'en concubinage avec la France, après l'avoir violentée, séquestrée, sans que le libre consentement, qui seul fait les unions légitimes, ait jamais été donné ; sans que le « oui » sacramentel et populaire ait été prononcé.

LA RÉPONSE DU BERGER

Le convent de la F. M. et le Ralliement.

21 septembre 1892.

Le Grand Orient de France vient de clôturer les travaux de son Convent

Le Convent est, comme on le sait, l'Assemblée générale des délégués de toutes les loges du rite.

En un mot, ce sont les grandes assises de la franc-maçonnerie française.

Or, cette année, le Convent a été particulièrement intéressant. Et nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les très graves résolutions qui ont été prises.

C'est la réponse du berger à la bergère, de la VRAIE République à la FAUSSE, des francs-maçons aux catholiques, des radicaux aux ralliés.

On trouvera plus loin tous les détails des discussions, votes et banquets, tels que les donne le plus sectaire des journaux républicains, le *XIX° Siècle*.

Ici-même, nous nous bornerons à résumer et à analyser les faits les plus saillants.

L'Assemblée générale des francs-maçons, cette année, offre un caractère particulier de haine contre le catholicisme. La passion, la violence, s'y montrent avec une singulière recrudescence d'intensité.

Parmi toutes les résolutions prises contre le catholicisme, il en est une qui vise particulièrement la situation présente.

Elle se résume en ces paroles acclamées de l'un des principaux orateurs :

QUAND LES DERNIERS PARTISANS DES RÉGIMES DÉCHUS FONT UN PAS VERS LA RÉPUBLIQUE, IL EST TOUT NATUREL QUE LES RÉPUBLICAINS FASSENT UN PAS VERS LA RÉPUBLIQUE RÉPUBLICAINE. QUAND TOUT LE MONDE EN FRANCE EN VIENT A SE DIRE RÉPUBLICAIN, IL EST TOUT NATUREL QU'IL SE FORME DANS NOTRE PAYS UN PARTI EN FAVEUR DE LA VRAIE RÉPUBLIQUE, DONT LE MOT D'ORDRE EST, POUR NOTRE CONVENT DE 1892, L'ANTICLÉRICALISME DÉCIDÉ ET LE SOCIALISME LAÏQUE ET LIBERTAIRE.

Voilà qui est clair, n'est-ce pas ?

Les néo-républicains, les ralliés FONT UN PAS VERS LA RÉPUBLIQUE.

Aussitôt les vrais républicains en font un VERS LA RÉPUBLIQUE RÉPUBLICAINE.

Or, quelle est cette république républicaine et quelle est son programme?

C'est la république « dans laquelle les budgets des « cultes seront supprimés; dans laquelle les emblèmes « cultuels disparaîtront de nos prétoires et de nos voies « publiques; dans laquelle l'État n'aura plus à se pro- « curer, à ses frais, ni locaux, ni aumôniers, ni minis- « tres d'aucun culte, aussi bien sur ses navires que dans « l'enceinte de ses lycées; dans laquelle l'État cessera « de mettre, autrement que par voie d'adjudication, ses « monuments au service de telle ou telle confession re- « ligieuse; c'est la république, enfin, où la laïcisation, « ébauchée sur le terrain de l'école, se continue de « proche en proche, atteignant successivement tous les « grands services publics ».

Voilà le programme de la VRAIE république, de la république RÉPUBLICAINE, tracé par l'Assemblée générale des francs-maçons; je me borne à citer textuellement.

C'est une « république de combat, et de combat à outrance.

Et plus la Droite ira à gauche, plus la Gauche ira à gauche, emportant la République avec elle.

De telle sorte que les ralliés ne la rencontreront et ne la joindront jamais.

Ils auront la honte d'en avoir accepté le mot, sans jamais avoir la possibilité d'en améliorer la chose.

D'ailleurs et pour bien marquer sa volonté d'en finir avec les tergiversations et les compromis, l'Assemblée du Grand-Orient a mis nettement en accusation les

membres du Parlement qui, tout en étant francs-maçons, émettent « DES VOTES ABSOLUMENT CLÉRICAUX », c'est-à-dire qui ont voté contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat et pour l'ambassade au Vatican.

Ces députés et sénateurs ont été brutalement invités à mettre leurs actes législatifs EN HARMONIE avec leurs affirmations maçonniques, ou bien A SE RETIRER.

Là-dessus, plusieurs membres de l'ordre et parmi eux des députés, notamment M. Lombard, de l'Isère, et M. Fernand Faure, résistent et prêchent la modération.

C'est en vain, et ils doivent donner leur démission devant la proposition suivante qui est votée :

« LE CONVENT BLAME ET DÉSAVOUE LES FRANCS-MAÇONS, REPRÉSENTANTS DANS LES ASSEMBLÉES ÉLECTIVES, QUI ONT VOTÉ DES SUBSIDES POUR L'EXERCICE DES CULTES. »

Ce n'est pas tout.

Le Convent fait voter l'obligation, pour les membres du conseil de l'ordre, DE SE FAIRE FAIRE DES OBSÈQUES CIVILES.

Et enfin, pour ne plus se laisser jouer par des renégats de la franc-maçonnerie, les membres du Convent ont exigé que les membres de l'ordre, candidats à des fonctions électives, SIGNENT L'ENGAGEMENT MAÇONNIQUE de voter les réformes nécessaires à l'évolution finale de la République, la séparation des Eglises et de l'Etat, la suppression du budget des cultes, la suppression de l'ambassade auprès du Pape.

Vous le voyez, c'est complet.

On peut appeler cela, sans exagération, la grande mobilisation de l'armée maçonnique.

Et comme la majorité parlementaire appartient à la franc-maçonnerie, on peut être assuré qu'elle marchera droit et à la baguette.

La République va donc devenir de plus en plus VRAIE et de plus en plus RÉPUBLICAINE.

On vient d'en voir l'odieux et infâme programme.

Ils ont vraiment bon estomac et ne sont pas difficiles, ceux qui trouvent que le moment est venu d'adhérer à une forme gouvernementale qui nous promet un tel fond !

Et on nous excusera si nous n'en sommes pas.

OU L'ON VA

22 septembre 1892.

« La guerre à l'église est toujours le mot d'ordre de la majorité républicaine. C'est toujours sur ce terrain que se fera facilement la concentration entre opportunistes et radicaux.

« Les encycliques de Léon XIII n'ont modifié en rien les dispositions de la majorité républicaine : si l'on se faisait des illusions à cet égard, on les perdrait en lisant ce rapport de la commission du budget qui propose de réduire peu à peu le budget des cultes au quart, en attendant qu'on le supprime tout à fait. Le Pape a rendu un grand service au parti républicain en usant de son autorité pour dissoudre l'Union chrétienne et en prenant parti ouvertement, publiquement, officiellement, pour la République contre les monarchistes. Il en reçoit le prix ! Notre profond respect pour le chef de l'Église nous empêche d'ajouter : « Saint-Père, vous l'avez bien « mérité ! »

Qui donc parle ainsi ?

C'est tout simplement le journal modéré entre tous

les modérés, le *Soleil*, qui, durant les polémiques ardentes soulevées par l'Encyclique, s'était tenu prudemment à l'écart et s'était bien gardé de se compromettre en prenant parti.

Ce jour-là, il nous a laissé tout seul, en face de la politique nouvelle, de cette politique fatale qui a désorganisé le parti conservateur et qui mènera l'Eglise à la ruine.

Et voilà qu'aujourd'hui, notre confrère s'exprime avec autant de vigueur que nous en avons jamais pu déployer, montrant au clergé français où l'on va, et quelle catastrophe l'attend, avant qu'il soit longtemps.

Pour en arriver là, le *Soleil*, n'a eu qu'à lire, comme nous, le rapport fait par M. Dupuy-Dutemps, au nom de la commission du budget des cultes, et qui vient d'être distribué.

Il y a vu que la majorité de la commission du budget, a cherché et trouvé, le moyen légal de mettre le clergé français « AU QUART DE LA RATION », en appliquant hypocritement et judaïquement le Concordat, non pas dans son esprit, mais dans sa lettre.

En effet, M. le rapporteur du budget des cultes constate, avec une joie qu'il ne prend même pas la peine de dissimuler, « que le Concordat de 1801, qui est la loi des parties, le seul acte constatant des engagements réciproques, EST MUET SUR LE TRAITEMENT DES VICAIRES GÉNÉRAUX, DES CHANOINES, DES DESSERVANTS ET DE LEURS VICAIRES ; de sorte que, SANS VIOLER la convention, il serait permis au Parlement de SUPPRIMER 32 MILLIONS DE DÉPENSES SUR 43 ».

Il est vrai que M. le rapporteur ne demande pas qu'on prenne une si grave décision, dès cette année.

Il admet que « ni la commission ni la Chambre ne peuvent prendre la responsabilité IMMÉDIATE de la mesure », et il propose d'y arriver par des étapes successives.

Ainsi, pour le moment, la commission du budget se borne à demander la suppression, par voie d'extinction, des archevêchés et évêchés non concordataires, et de supprimer le crédit affecté aux vicaires généraux.

C'est une simple diminution de **500,000** fr., mais c'est le commencement de la fin.

Les archevêchés et les évêchés non concordataires, sont les **30** sièges épiscopaux rétablis par la Restauration.

Or, pour la commission du budget et pour la grande majorité du parti républicain, ces 30 archevêchés et évêchés devront être supprimés, et ils le seront, vous pouvez en être certains.

Seront supprimés également, tous les traitements non concordataires, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas été institués, par Napoléon Ier, dans les trois mois qui ont suivi la signature du Concordat.

Et parmi ces traitements, nous l'avons vu, se trouvent ceux des vicaires généraux, des chanoines, des desservants et de leurs vicaires.

La commission du budget, qui connaît bien son personnel parlementaire, se borne, cette année, à faire accepter le principe de cette double suppression.

Et, une fois le principe admis, la prochaine Chambre, qui aura, très probablement, une majorité radicale, grâce à la division et à la désorganisation du parti conservateur, se chargera de généraliser le principe et de réduire le clergé à **11 millions** au lieu de **43**, c'est-

à-dire à la misère noire, à la mendicité, si toutefois on lui permet encore de mendier!

Car, ce jour-là, il y aura des lois pour empêcher les prêtres de trouver ailleurs ce que l'Etat leur aura enlevé.

Et tout cela, au nom de ce Concordat qu'on s'est obstiné à défendre, qui est loyal, il est vrai, dans son esprit, mais qui, nous ne saurions trop le répéter, servira, par l'interprétation qu'on en fait et qu'on en fera, à étrangler le catholicisme en France.

On a vu déjà la réponse de l'Assemblée générale des francs-maçons, aux avances des conservateurs *ralliés*.

On vient de voir vers quel but s'achemine la majorité républicaine.

Ce but, c'est tout simplement la fermeture des églises et l'abolition du culte catholique.

Et ce serait mal connaître les radicaux, que d'imaginer que les avances faites par les *ralliés*, produiront un autre effet que d'accélérer encore la persécution religieuse.

Ils ont tout intérêt à creuser un fossé infranchissable entre eux et les conservateurs catholiques, ralliés sous le déguisement républicain.

Ce fossé, ils le creusent.

Et si un certain nombre d'entre nous, c'est-à-dire de ceux qui ne croient pas et ne croiront jamais à une entente possible entre les catholiques et ce gouvernement de brigands francs-maçons — si un certain nombre d'entre nous, dis-je, restent sur le carreau, aux prochaines élections, comme c'est possible, et par la défection d'une partie des catholiques — les petits curés, qui se seront laisser engluer imprudemment dans le « RALLIEMENT » à la république, regretteront amèrement, ce jour-là, mais un peu trop tard, de ne

plus nous avoir, nous, pour défendre leur traitement, ce morceau de pain que la majorité républicaine leur arrachera de la bouche.

Brebis affolées du clergé français, chassez, chassez les chiens de bergers que nous sommes, — chiens qui, tout au moins savent mordre — et vous verrez si vous serez protégés contre les loups, par les tremblleurs, les capitulards, les politiques sans sexe du parti qui se dit « CONSTITUTIONNEL », qui veulent vous séparer de nous et qui vous planteront là, sans défense, au premier hurlement de la franc-maçonnerie triomphante !

Ceux d'entre nous qui seront victimes de cette défection, de cette ingratitude, seront cruellement et rapidement vengés... par le gouvernement de la République.

! ! !

Instructions de Mgr Servonnet.

3 octobre 1892.

La *Semaine religieuse* de Digne a publié un « Résumé des recommandations et prescriptions faites, au cours de la retraite pastorale de 1892, par Mgr l'évêque de Digne », résumé vu et certifié exact par Mgr Servonnet.

En tête des « Prescriptions », nous lisons la suivante, relative aux journaux :

I. *Les journaux.* — Mgr l'évêque a fait défense aux membres du clergé de recevoir et de lire les journaux, publiés soit dans le diocèse, soit ailleurs, qui se sont constitués « réfractaires » aux instructions du Souverain Pontife con-

tenues dans son Encyclique du 16 février et sa Lettre du 3 mai de la présente année.

Deux de ces journaux, l'*Autorité* et la *Libre Parole*, ont été prohibés nommément, à cause de l'attitude de résistance injurieuse qu'ils ont prise devant ces *Actes* du Saint-Père et du ton qu'ils osent se permettre envers l'épiscopat, le représentant du Saint-Siège en France et la politique pontificale, envers le Souverain-Pontife lui-même.

Ces journaux, par le talent incontestable de leurs rédacteurs, auraient pu être utiles à la cause de l'Église ; en repoussant sa direction, en attaquant sa hiérarchie, ses droits et ses doctrines, ils se rangent parmi ses ennemis les plus dangereux, et ils ne sauraient prétendre désormais, jusqu'à entière résipiscence et amende honorable, à la faveur de pénétrer soit dans nos presbytères, soit dans nos établissements ecclésiastiques.

Voilà déjà plusieurs jours que nous avons reçu communication, par des lecteurs, de ce numéro de la *Semaine religieuse*.

Certes, le procédé était bizarre, s'adressant à des catholiques éprouvés, comme nous le sommes.

Il était, de plus, d'une violence inutile et puérile.

Néanmoins, nous avions jugé préferable, de n'en point parler nous-même, quoique la plupart des journaux en eussent parlé, redoutant d'avoir l'air de soulever *une question personnelle* sur un terrain où nous voudrions pouvoir éviter toute discussion, toute lutte.

Mais voici qu'un article de Drumont nous arrive sur la matière, ce qui nous oblige, nous aussi, à dire notre mot en passant et sans insister plus qu'il n'y a lieu.

Et, d'abord, ce n'est pas sans raison que les journaux libre-penseurs et juifs nous plaisantent, à l'occasion de l'interdit dont nous sommes l'objet.

Pour eux, en effet, il y a de quoi rire, à voir ainsi traité le journal qui naguère, et par le sacrifice de ses

opinions préférées, a le plus contribué à la fondation de *l'alliance conservatrice*, alliance qui avait pour base le groupement de tous les partis sur le terrain religieux ; le journal qui le plus véhémentement a combattu pour la foi chrétienne, le journal qui a pris pour devise, pour cri de guerre : POUR DIEU !

Et quel est notre crime ?

Nous aurions résisté d'une façon « INJURIEUSE » aux actes du Saint-Père ?

Sur ce point, nous protestons avec la plus légitime indignation contre l'affirmation, absolument calomnieuse de Mgr Servonnet.

S'il nous est arrivé, en effet, COMME C'EST NOTRE DROIT, comme C'EST LE DROIT DE TOUT LE MONDE, de comprendre autrement qu'on ne les comprend à Rome nos devoirs de citoyen français, nous n'avons jamais cessé et nous ne cesserons jamais de professer, pour le Saint-Père, le plus filial respect, et nous regretterions amèrement toute parole qui aurait pu être interprétée contre ce respect, qui est dans notre pensée et dans notre cœur.

Nous professons une égale déférence pour l'épiscopat, en général, au point de vue hiérarchique, tout en regrettant, que le choix de certains évêques, fait par le gouvernement franc-maçon de la république, rende cette déférence de plus en plus difficile.

Et nous croyons, enfin, tout à fait superflu d'affirmer que notre crime se réduit à croire, fermement, qu'aucune OBLIGATION religieuse ne nous condamne à accepter le gouvernement de la république.

Tel est le péché que nous avons commis, nouveau péché mortel, paraît-il, inventé par Mgr Servonnet, et que M. d'Haussonville a si plaisamment qualifié « PÉCHÉ DE MOÏAGERIE ».

Pour cette cause, nous sommes banni du diocèse de Digne, de ce diocèse qui a Joseph Reinach pour député, Joseph Reinach le juif, qui trouve auprès de Mgr Servonnet la bienveillance épiscopale qui nous fait défaut, Joseph Reinach qui dîne à sa droite et lui envoie un abonnement gratuit de la *République française*, dont la devise est, comme on le sait : « LE CLÉRICALISME, C'EST L'ENNEMI. »

Et pendant que la *Libre Parole* et l'*Autorité* sont l'objet d'une douane diocésaine qui les arrête à la frontière, les journaux francs-maçons, juifs et pornographiques, passent en toute franchise épiscopale !

En vérité, ce serait tout à fait risible, s'il n'y avait tristesse profonde à constater la tendance accusée maintenant, chez certains évêques, de donner des gages au gouvernement franc-maçon, de mériter ses faveurs en frappant sur les plus convaincus et les plus vigoureux parmi les catholiques.

L'*Autorité*, interdite par les Allemands, en Alsace-Lorraine, l'est aujourd'hui sur un point de France.

Si nous sommes fiers de la première de ces interdictions... nous nous consolerons de la seconde, nous souvenant qu'à l'époque à laquelle le vaillant archevêque d'Aix, Mgr Gouthe-Soulard, poursuivi par le gouvernement républicain, recevait, pour avoir défendu énergiquement les catholiques persécutés et maltraités, des lettres de félicitations de tous ses suffragants, une seule manqua : celle de Mgr Servonnet, évêque de Digne.

BONNE CHANCE !

Lettre à M. de Mackau.

16 octobre 1892.

Château du Coudoume, par Plaisance (Gers).

A monsieur le baron de Mackau, député,
République restante, Paris.

Mon cher ami,

J'ai reçu un peu tardivement votre discours de Carrouges et le petit mot très affectueux qui l'accompagnait.

Je vous remercie des deux.

Mon éloignement de Paris, s'il m'a coûté l'ennui de ne vous lire qu'après tout le monde, a eu, du moins, cet avantage, que j'ai pu voir l'effet produit sur l'opinion publique par votre parole éloquente.

Je suis peiné de constater qu'il est déplorable.

Vos anciens amis vous blâment, ce qui est particulièrement pénible à votre âge. Et ils sont nombreux, vos anciens amis, car partout où vous avez déjà passé, dans l'Empire et dans la Royauté, vous n'avez recueilli que des sympathies. Il est vraiment fâcheux qu'elles renoncent à vous suivre dans votre troisième évolution.

Quant aux républicains, il vous accueillent de la façon la plus discourtoise ; mais cela, je le sais, vous est absolument indifférent, et vous vous y attendiez.

C'est pourquoi, mon cher ami, je juge à propos de vous venir en aide au milieu des ennuis qui vous assaillent, et de prémunir à vos anciens amis qu'ils vous traitent avec autant d'injustice que de cruauté.

N'est-ce pas un devoir de vous couvrir, de me porter caution de vous, pour moi qui fus, pendant de longues années, votre associé fidèle dans la lutte implacable que nous avons menée contre la république, et qu'avec votre habileté bien connue vous allez poursuivre sous une nouvelle forme ?

C'est ensemble que nous avons fait le fameux pacte Rouvier, essayant de confisquer la république, au profit de la Droite, et sans que nous ayons trouvé, ni du côté de M. Rouvier, ni de celui de M. Grévy lui-même, plus de difficultés qu'il ne convenait.

Ensemble encore, nous avons, avec les amis de Mun et Piou, mené rondement l'aventure boulangiste ; et, si Floquet n'avait pas été le dindon *coiffé* d'une plume de paon dans le derrière, dont parlait Gambetta, il nous envoyait tous coucher à Clairvaux, comme il en avait l'intention bien arrêtée tout d'abord.

Car ce n'est plus un secret pour personne que nous avons conspiré, autant qu'on pouvait conspirer, et incité le général Boulanger à provoquer un mouvement militaire.

C'est même dans ces circonstances délicates que, moi, l'homme d'action et de résolution, moi, qui n'ai jamais reculé devant aucune responsabilité, j'ai pu apprécier tout ce qu'il y avait d'illégalité virile sous vos apparences de parlementarisme paterne et correct.

Et nous en aurions pour de longues soirées, les pieds sur les chenets, la tête sous la lampe, à nous gausser et à nous tordre, rien qu'à la mémoire et au récit de tous les bons tours que nous avons joués à la Gueuse, tours parmi lesquels il ne faut pas oublier la chute d'une vingtaine de ministères.

Mais, franchement, le plus joli de tous ces tours, le

plus drôle, c'est le dernier, celui qui consiste à vous rallier à la république.

C'est impayable; je ne l'aurais pas trouvé, celui-là, et je vous en veux de l'avoir exécuté sans moi, en mon absence.

Comme il aurait été plus amusant, si j'avais été de la partie et si, moi aussi, vous donnant le bras, j'avais adhéré au gouvernement actuel, à ce gouvernement que nous avons conspué ensemble, toute notre existence, et dont nous n'avons jamais cessé de poursuivre la perte !

Oui, je vous en veux amicalement, d'avoir fait le coup sans me prévenir.

Cassagnac et Mackau, les vieux complices, se ralliant ensemble à la République, c'eût été adorable, d'un effet irrésistible.

Néanmoins, je ne veux point, par une mesquine jalousie, diminuer le mérite de la manœuvre spirituelle que vous venez de réussir.

Car je sens votre intention, je la saisis, je la vois, et je rougis de honte pour nos anciens amis, qui n'en perçoivent ni la finesse ni l'à-propos.

Vous vous disiez que les ralliements de M. de Mun, de Piou et de quelques autres, nous faisaient du tort, aux yeux du public : que certains pouvaient même les considérer comme sincères, malgré leur entière compromission dans l'aventure boulangiste, qui fut une aventure un peu extra-parlementaire, avouez-le !

Et alors, pour atténuer, pour tuer l'effet de ces ralliements assez inexplicables, pour en finir avec le ralliement lui-même, le rendre ridicule, impossible, vous un de ceux, avec moi, qui ne pouvaient se rallier, qui ne le devaient à aucun prix, vous à qui l'âge et le passé

l'interdisaient, vous vous êtes dévoué généreusement et, nouveau Decius, vous êtes descendu tout armé dans le gouffre, afin de nous sauver.

C'est beau, c'est grand, c'est habile.

Car maintenant, il n'est pas un républicain, à moins qu'il ne soit bête à manger du foin, qui puisse considérer comme sérieux, sincère, sans arrière-pensée, un ralliement dont vous êtes, vous, mon vieux compagnon des luttes inexorables contre la République.

Un ralliement, dont fait partie le baron de Mackau, n'en est plus un. Ce n'est plus qu'une stratégie, qu'une manœuvre, qu'un joyeux déguisement, afin de s'introduire dans la place, et s'en emparer.

De Mun, Piou et Mackau, c'est-à-dire la moitié du comité des SIX, à l'intérieur de la République, les trois autres au dehors, battant en brèche les murailles qu'ils assiègent, en attendant que les camarades ouvrent les portes ; mais c'est de l'art militaire et du plus bel art, ou je ne m'y connais pas!

Ce n'est pas, en effet, parce que vous avez, temporairement, pris l'étiquette républicaine, comme on prend une cocarde au cotillon, ou un masque au bal de l'Opéra, que nous différons sur l'essentiel, sur le fond.

Vous, de Mun, Piou et tous les autres, vous pensez comme moi, et je pense comme vous. Il n'y a entre nous tous que la mince épaisseur d'une étiquette.

Et votre savante manœuvre, qui n'est que le renouvellement du fameux CHEVAL DE TROIE, mérite des éloges que je ne vous ménagerai pas.

Voyant que vous ne pouvez pas vaincre la Gueuse, en face, et par la force, vous employez la ruse. C'est bien, et vous nous donnez une chance de plus pour nous débarrasser de cette coquine que vous détestez autant

que moi, mais que, plus malin et plus souple que moi, vous essayez d'étrangler dans son repaire, en y pénétrant, alors qu'elle nous a échappé en rase campagne.

Je ne comprends donc pas les conservateurs qui vous blâment, si je comprends les républicains qui se liguent pour vous repousser.

Votre passé répond de votre avenir.

Si vous entrez dans la république, c'est assurément pour y continuer l'excellente besogne que nous avons faite ensemble si longtemps.

Aussi, je vous souhaite bonne chance, à vous et aux autres camarades.

Seulement soyez prudents, et n'affectez pas trop de zèle en faveur de la Gueuse ; on serait capable de suspecter vos intentions.

Puis, quand vous aurez endormi les soupçons, rassuré les sentinelles, quand vous serez de la maison tout à fait : eh bien, faites-nous signe, et nous serons là, prêts à vous aider et à mettre les républicains hors de la République.

Ce jour-là, quand il n'y aura plus un seul républicain dans la République, je me ferai républicain à mon tour, avec Jobbès, avec La Rochefoucauld, avec Cazenove, avec tous les autres amis, qui attendent, au dehors, le succès de votre ruse.

Et réunis de nouveau, vous et nous, ce que nous rirons !

Mais, encore une fois, soyez prudents, pas trop de zèle ! Cela vous ferait du tort, — pas à nos yeux : nous savons à quoi nous en tenir, mais aux yeux de l'ennemi commun.

Bonne chance encore, et merci, merci pour votre heureuse diversion !

UNE LETTRE

L'alliance entre la cause cléricale et le parti conservateur.

22 octobre 1892.

Nous recevons d'un de nos lecteurs, une lettre fort curieuse, que nous insérons telle quelle, pour lui conserver son cachet d'originalité, et quoique nous n'en approuvions pas tous les termes.

La voici :

18 octobre 1892.

Monsieur,

Je suis un de vos anciens abonnés du *Pays* et de l'*Autorité* : c'est vous dire que j'ai, en grande partie, toujours partagé votre manière de voir. J'appartiens donc à ce parti conservateur, si malheureux aujourd'hui, qui, depuis 1870, a usé ses forces, son argent, son temps et peut-être son avenir, à défendre les libertés religieuses et le clergé. Le triomphe n'a pas été la récompense de ses luttes; et des défaites successives ont déterminé — comme toujours, en pareille circonstance — la débâcle : c'était fatal et il fallait s'y attendre.

Mais, et voici le piquant de la situation, la débâcle a commencé par nos alliés les plus chers, ceux qui nous devaient le plus : elle a été ordonnée, organisée par le pape; le haut clergé, tout en y mettant certaines formes, l'a augmentée; elle finira enfin par le bas clergé, qui ne saurait tarder à faire son évolution.

Beaucoup d'esprits naïfs s'en étonnent et cherchent quelle attitude doit prendre le parti conservateur.

Le peuple se chargera de répondre avant peu, et, dans sa brutale logique, choisira entre les deux voies toujours opposées.

Ou bien il ira à la République, non pas comme ces ralliés honteux, qui acceptent la forme pour en répudier le fond, mais carrément, loyalement, n'entrant pas dans les subtilités des ralliés, acceptant, en un mot, la République en bloc, avec ses lois scolaires et autres. Tant pis pour la religion.

Ou bien il restera uniquement conservateur, monarchiste ou autre, c'est-à-dire antirépublicain, et répudiant toute compromission avec ce qu'on est convenu d'appeler le cléricalisme. Dent pour dent ! Puisque la rupture est prononcée entre les deux partis religieux et monarchiste, il estimera avec juste raison qu'il n'a plus besoin, dorénavant, de charger son programme politique de revendications cléricales, et qu'il faut laisser ce soin au parti clérical. En un mot, on pourra être un bon catholique en son particulier, tout en n'étant qu'un conservateur au point de vue politique. Cette idée semble bizarre, tout d'abord, mais elle fera son chemin.

Pourquoi en serait-il autrement ?

La cause cléricale a compromis, il faut savoir l'avouer, le parti conservateur; pourquoi s'obstinerait-il à traîner à ses pieds le boulet qu'il s'y était mis depuis vingt ans, quand le Pape est assez gracieux pour l'en débarrasser ?

Puisque le traité d'amitié est dénoncé par une partie, pourquoi l'autre partie persisterait-elle à en vouloir l'exécution ?

Il faut, au contraire, remercier la Providence qui nous rend notre liberté et n'être pas plus royaliste que le Roi, plus papiste que le Pape.

Donc trois partis sont en présence : celui de la République, celui de la monarchie, enfin le parti exclusivement religieux.

Il faut espérer que tout le monde gagnera à cette délimitation : le parti conservateur, à ne plus se compromettre dans des alliances dont le clergé ne veut plus ; le parti clérical, à ne plus être défendu par les conservateurs ; le Vatican, qui pourra ménager avec la République ; enfin, et surtout, le grand promoteur de ce mouvement néo-catholique, l'instigateur secret, mais officiel, de cette intrigue diplomatique, de la *combinazione* : j'ai nommé Mgr. Mourey, auditeur de Rote à Rome. Soyez persuadé que c'est sous l'influence de ce dernier que Léon XIII s'est décidé à rompre avec le parti monarchiste. Cette influence, Mgr Mourey la doit à sa diplomatie sourde qui, depuis treize ans, enserre dans ses mailles tenaces le Saint Père, c'est une victoire personnelle pour l'agent français de la République à Rome,

et une victoire aussi pour notre gouvernement, qui a vu se débander ses adversaires. Mais Monseigneur n'est pas homme à se contenter de cette satisfaction diplomatique : la crosse d'évêque sera sa récompense, si elle n'est pas sa punition. Quand il sera aux prises avec les difficultés journalières, quand il devra lutter pour son clergé, pour ses œuvres diocésaines, quand il boira enfin le calice jusqu'à la lie, en bon Bourguignon qu'il est, il trouvera le breuvage amer et peut-être regrettera-il la mission qu'il s'est imposée.

Je souhaite ardemment qu'évêque en France il réussisse dans son ministère, comme auditeur de Rote, il semble triompher aujourd'hui : qu'il voie se fonder en France la république chrétienne de Lacordaire.

UN CONSERVATEUR.

Et d'abord, nous laissons de côté toute la fin de la lettre, concernant ce qui a pu se passer à Rome, par la bonne raison que nous n'avons pas le moyen de la contrôler; si nous la donnons, c'est à titre de curiosité et sans l'ombre d'un commentaire.

Le renseignement vaut ce qu'il vaut. Il peut être vrai; il peut être inexact : nous l'ignorons, tout en estimant que, si le Saint-Père est indubitablement mal renseigné sur la situation politique de la France et sur l'état des esprits, il est moins certain que le personnage visé par notre correspondant ait eu, dans la nouvelle politique de Rome, toute la part prépondérante qu'on lui attribue.

S'il est vrai que ce personnage se soit entremis officieusement en faveur de la République, nous pensons, avec notre honorable correspondant, que cette même République se chargera, avant longtemps, de le lui faire regretter, à lui comme à bien d'autres.

Car nous, monarchistes, royalistes ou impérialistes, qu'on abandonne aujourd'hui, nous comptons, pour

nous venger cruellement, sur le gouvernement de la République, auquel on tente de nous sacrifier.

Un jour, qui n'est pas éloigné, les *ralliés* seront ramenés vers nous à coups de trique et plus vite, plus rondement qu'ils ne se sont en allés.

Il faudrait ne pas connaître la République et les républicains pour en douter un seul instant.

Cela dit, nous craignons fort que les hypothèses de notre correspondant ne soient justifiées, hélas! et qu'une bonne partie du peuple, poussée imprudemment en avant par les ralliés, n'échappe à ses pusillanimes et impuissants bergers et ne passe *en bloc* à la VRAIE République, à celle qui joint le FOND A LA FORME et ne sépare point l'étiquette des lois scélérates.

Mais s'il est exact que nous nous sommes surtout fait du mal, depuis vingt ans, en combattant pour le clergé et en compromettant ainsi la cause monarchique par notre attitude cléricale, nous sommes, néanmoins, quelques-uns bien résolus, malgré la navrante ingratitude dont on nous abreuve, à ne pas déserter la défense de notre croyance religieuse.

Jamais une pensée d'intérêt politique n'a guidé nos actions, quoi qu'on ait eu le triste courage de nous reprocher le contraire.

Nous avons agi POUR DIEU ET POUR NOUS.

Et l'ingratitude du clergé tout entière nous fût-elle dévolue, ce qui d'ailleurs n'est pas encore démontré, que nous serions encore bien plus à notre aise pour continuer, imperturbablement, de faire notre devoir, comme par le passé, d'autant que, si la religion catholique, en France, n'a pour la protéger que les *ralliés*, elle est certaine d'être trahie par eux, tout comme la monarchie.

Car, pour presque tous, la religion n'a été qu'un

prétexte et l'Encyclique un pont, afin de passer à la rive gauche, où sont les honneurs, les places, les faveurs, tout enfin ce qu'on désirait si ardemment et qui tardait trop sur la rive droite.

Le râtelier était de l'autre côté.

On y est allé, en colorant de belles raisons une défection intéressée.

Mais nous savons ce qu'en vaut l'aune !

Donc ils reviendront, repoussés avec perte et penauds.

Dieu veuille qu'il soit encore possible, alors, de réparer l'effroyable dommage qu'ils auront causé à la vieille France conservatrice et chrétienne !

Nous le souhaitons, sans l'espérer.

« NON » ET « JAMAIS ! »

Lettre à M. Piou.

5 novembre 1892.

A Monsieur Jacques PIOU,
député de la Haute-Garonne.

Mon cher Piou,

J'ai publié, l'autre jour, un article qui peut se résumer ainsi : « Je ne me rallierai à la république que lorsqu'elle sera débarrassée de tous les vrais républicains, opportunistes ou radicaux. En un mot, lorsque ce sera une république sans républicains. »

Ce n'est pas la première fois que je m'expliquais en ces termes conditionnels qui, pratiquement, valent une fin de non-recevoir.

Car, en bon français, cela signifie : « JE NE ME RAL-

THIERS JAMAIS A LA REPUBLIQUE. — Et par la bonne raison qu'il est assez difficile, désormais, de concevoir une république sans les vrais républicains.

Vous qui me connaissez bien, vous que j'entoure d'une sincère amitié, malgré les « divergences » qui nous séparent, vous ne vous y êtes pas trompé.

La République actuelle m'inspire, vous le savez, une horreur invincible, avec son personnel de persécuteurs, de cafards haineux, de saltimbanques, de gens de sac et de corde.

Et jamais, vous me l'avez entendu dire bien souvent, dans nos très agréables conversations de couloirs, jamais je ne partagerai les douces illusions qui voilent votre esprit si distingué et l'empêchent de comprendre que vous ne faites, vous et vos amis, que recommencer la lutte lamentable de la Gironde contre la Montagne, des modérés contre les violents, lutte dans laquelle vous serez broyés, après avoir eu le malheur d'affaiblir le parti conservateur, en le divisant, et de le livrer, presque sans défense, à cet ennemi que vous ne saurez vaincre, n'ayant pour vous ni le nombre, ni le tempérament nécessaire.

Car vous êtes des doux, des timides, des faibles, d'agréables joueurs de flûte en face des bêtes fauves qu'on ne saurait dompter qu'avec le trident de fer, les pèques rougies au feu ou les cravaches.

Aussi suis je surpris de voir le journal qui passe pour être le vôtre, le *Messager de Toulouse*, affirmer, avec un délicieux aplomb, que je suis rallié, moi aussi, que j'adhère, que j'AVOUERAI LA REPUBLIQUE.

Dans la crainte que ce numéro de votre journal ne vous ait échappé, je reproduis les quelques lignes auxquelles je fais allusion :

M. Paul de Cassagnac vient de publier dans son journal un article à sensation, un manifeste, si vous voulez, ou, mieux encore, un acte d'abdication ; grand-maître souverain, reconnu et incontesté, de la politique intransigeante, il brise son sceptre pour se rallier à la politique constitutionnelle, et il accepte LA REPUBLIQUE, il l'accepte en principe, résolument, sans enthousiasme et sans plaisir, mais avec cet élan et cette fougue qu'il sait mettre en toutes choses, même en ses revirements soudains.

Nous pensions rêver, hier matin, quand nous est arrivée cette manière d'amende honorable, que rien ne faisait prévoir, qu'aucun incident n'a provoquée.

Voulez-vous bien dire à votre journal, mon cher ami, qu'il prend ses désirs pour des réalités et que je N'ACCEPTE PAS la république, mais PAS DU TOUT !

Et cela, pas plus aujourd'hui qu'hier, et pas plus demain qu'aujourd'hui.

Car, si le mot de « *république* » me paraît un mot acceptable, c'est uniquement lorsqu'il veut dire autre chose que ce qu'il signifie à cette heure.

Mon père a servi la République de Louis-Napoléon.

Mais ce n'était pas une république dans le sens exact du mot.

La meilleure preuve, c'est que Louis-Napoléon fit le 2 Décembre contre les républicains.

J'ai servi moi-même, comme vous d'ailleurs, et comme notre ami le duc de La Rochefoucauld, comme la plupart des impérialistes et presque tous les royalistes, la république du maréchal de Mac-Mahon, mais toujours pour cette raison que cette république était faite de façon si bizarre, que nous étions dedans et que les vrais républicains étaient dehors.

C'était nous le gouvernement, et c'étaient eux l'opposition.

Les républiques comme celle-là, qui ne sont pas plus des républiques que n'en étaient celle de Périclès ou celle de Venise, des républiques sans républicains et qui ne sont que des monarchies anonymes, j'en accepterai autant que vous voudrez.

Ainsi, par exemple, quand vous serez président de la république nouvelle, de la république des ralliés, avec Hely d'Oissel au Conseil d'État, Monfort à la guerre, Renard aux travaux publics, Jaluzot au commerce, Greffulhe à la marine, d'Arenberg aux colonies, de Mun aux cultes et Mackau comme président du conseil : ce jour-là, me souvenant de tous les bons tours que nous avons joués ensemble à la Gueuse, c'est-à-dire à l'ancienne, à la vraie, et sachant que vous n'êtes pas plus républicains que moi, et que votre ralliement n'est qu'une ruse de guerre, un stratagème électoral, le déguisement d'un trop long carnaval, je me rallierai et j'adhérerai à votre république ; car, en fait de république, ce ne sera qu'une vaste fumisterie, une étiquette sans la marchandise.

Mais nous n'y sommes pas encore et, jusque-là, votre journal voudra bien ne point me confondre avec ceux qui renient leur passé et prennent des chemins défendus.

C'est d'ailleurs l'éternelle histoire du renard à la queue coupée.

Le *Messager de Toulouse* semble voir des ralliés partout.

J'avoue que ce serait un fameux argument en votre faveur, si vous pouviez dire que MOI AUSSI, que MÊME MOI, J'ACCEPTE LA RÉPUBLIQUE.

Mais votre journal et ceux qui pensent comme lui peuvent en faire leur deuil.

NON, JE N'ACCEPTE PAS LA RÉPUBLIQUE.

NON, JE NE L'ACCEPTERAI JAMAIS.

Et ce n'est qu'en me comprenant mal, par sottise ou par perfidie, qu'on a pu lire autre chose que ce « NON » et ce « JAMAIS » sous ma signature.

J'ose espérer, que le démenti est assez catégorique, pour que je ne sois pas obligé d'y revenir.

Là-dessus, mon cher ami, je vous serre cordialement la main, heureux de l'occasion que votre journal m'a fournie de causer avec vous publiquement, de vous exprimer mon admiration pour votre talent et le regret de nous voir autant divisés par la république, en ce moment, que nous étions unis, naguère, contre elle.

A QUINZE PAS !

Entre républicains et ralliés.

7 janvier 1893.

Il y a quelque temps, notre collègue M. Millerand est allé tenir une réunion publique importante à Lyon, pour sceller l'alliance entre le parti radical et le parti socialiste.

C'était le premier pas d'une évolution du parti radical.

Le parti radical accepterait un programme socialiste minimum, qui permettrait l'union électorale du parti radical et du parti socialiste.

Cette combinaison ne nous surprend pas.

Nous nous y attendions.

Et ce qui s'est passé à Carmaux nous indiquait cette évolution.

N'a-t-on pas vu MM. Clémenceau, Pelletan et Millerand se faire les délégués des mineurs, leurs avocats, leurs vrais patrons ?

En quittant la gare de Carmaux, M. Clémenceau n'a-t-il pas salué la foule par le cri de : « Vive la république sociale ! » cri qui répondait à un autre cri poussé par cette même foule : Vive la révolution sociale ! »

Entre la *république sociale* et la *révolution sociale*, je veux bien admettre qu'il y ait encore une nuance, mais cette nuance sera vite effacée.

Car, il ne faut pas se le dissimuler, radicaux et socialistes marchent à une fusion.

Et ce n'est plus un secret pour personne, que le parti radical est en train d'aiguiller fortement à gauche.

Pourquoi ?

Oh ! c'est bien simple, bien facile à expliquer !

Une partie des conservateurs, des monarchistes, étant allée à la république, les vrais républicains, pour ne pas se souiller à ce contact, pour ne pas se compromettre, s'éloignent, à grands pas vers la gauche.

De telle façon que, pour rétablir l'équilibre, un instant dérangé par l'adjonction des *ralliés*, tous les groupes républicains vont reculer de la même distance.

Ainsi, les radicaux se font socialistes.

Les opportunistes vont, par la force des choses, se faire radicaux.

Et les *ralliés*, qui croiront avoir fait tout le chemin nécessaire, constateront avec douleur que, s'ils veulent rejoindre l'armée républicaine, qui recule au fur et à mesure qu'ils avancent, il faut encore aller plus loin.

C'est l'histoire célèbre du *Brésilien* qui offrit son bras à une dame, rue du Bac.

La dame ne répondant pas et fit le tour du monde,

ayant toujours le Brésilien à quinze pas, et qui continuait vainement à lui soupirer :

Voulez-vous, voulez-vous accepter mon bras ?

La dame, c'est la République.

Le Brésilien, c'est le parti des ralliés.

Avant d'avoir fait accepter son bras par la dame, le Brésilien, qu'il s'appelle Piou ou bien Mackau, aura fait le tour de la Révolution, sans pouvoir jamais regagner les quinze pas qui les séparent éternellement.

Le plus clair résultat, en effet, de la politique des *ralliés*, aura été de foncer et d'accentuer le rouge de la république actuelle.

Ne voulant pas être confondus avec ces républicains à l'eau de rose, les vrais républicains mettent du vitriol dans leur verre.

A chaque pas que les premiers feront en avant, les seconds, afin de fuir leur contact, feront un pas en arrière.

De façon que, au lieu d'améliorer la république actuelle les ralliés, qui s'y sont infusés, n'auront réussi qu'à la rendre plus violente, plus aiguë, plus détestable.

Franchement, il ne valait pas la peine de se salir et de tant baisser la tête, pour pénétrer dans cette caverne !

Il eût été plus utile et plus honorable de demeurer dehors.

La manœuvre n'aura été ni propre ni utile.

A M. LE BARON DE MACKAU

9 mai 1893.

Nous avions publié l'autre jour une petite note extraite des journaux républicains et qui visait M. le baron de Mackau.

Il y était question d'un propos qu'aurait tenu l'honorable député de l'Orne et surtout de l'acharnement que les républicains allaient mettre à combattre notre vieil ami.

Cette reproduction nous vaut la bonne fortune d'une lettre de M. de Mackau.

La voici :

Paris, le 6 mai 1893.

Mon cher ami,

Au retour d'un court voyage dans le département de l'Orne, on me communique l'article que vous reproduisez, d'après « plusieurs journaux républicains », où l'on assure que je disais dernièrement à Vimoutiers : « Le Panama est une très « bonne affaire, seulement il y faudrait beaucoup de députés « républicains compromis. »

J'oppose à ce récit le démenti le plus formel ; je n'ai jamais tenu un pareil propos. Il y avait d'ailleurs près de trois années que je n'étais allé à Vimoutiers, où je viens seulement d'être appelé cette semaine par le conseil de révision.

Quant au résultat de la prochaine élection, je tiens à rassurer votre vieille amitié : ni mes adversaires ni mes amis n'ont aucun doute sur la fidélité de mes électeurs.

Je n'ai pas besoin de vous demander d'insérer cette rectification à la place d'honneur qu'occupait la reproduction à laquelle je réponds.

Votre affectionné :

Baron de Mackau.

Vous le voyez, mon cher Mackau, je fais plus que vous donner la place d'honneur, et je vous reçois moi-même au seuil de ma maison, de cette maison qui fut si longtemps la votre, à l'époque, peu éloignée de nous, où nous travaillions ensemble la Gueuse, pour la mieux travailler.

C'était le bon temps !

Laissez-moi le regretter, non pas à cause d'un changement dans le but poursuivi.

Non, le but est le même pour vous, je le sais, et si vous vous êtes décidé, subitement, à épouser Marianne, c'est, je ne l'ignore pas, pour la mieux rosser et la rendre plus malheureuse.

Mais il m'en coûte de n'être plus d'accord avec vous dans la FORME, tout en demeurant d'accord sur le FOND.

Bousculer la république ACTUELLE et substituer aux gredins qui la gouvernent, de braves et honnêtes gens, voilà ce que vous voulez et ce que je veux.

Seulement, moi, je l'essaie et je le tente, sans masque, en pleine lumière, de vive force.

Vous, vous êtes normand, et vous aimez mieux employer les moyens habiles, savants.

Vous êtes un rusé; moi, un violent.

J'ai les allures du fauve, parfois; vous, celles de l'anguille.

Et où je me noierais, bien sûr, vous, vous nagez avec aisance.

Affaire de tempérament, et nous poursuivons la ruine du régime actuel, avec des procédés différents.

Aussi, c'est avec plaisir, que j'accueille votre rectification au sujet des paroles absurdes qu'on vous prêtait, et que je n'ai reproduites que pour vous donner l'occasion de les démentir.

Il était impossible que vous ayez jamais dit : « Le Panama est une très bonne affaire, seulement il y faudrait beaucoup de députés républicains compromis. »

Certes, vous le pensez et l'avez répété plus d'une fois tout bas.

Mais il ne faudrait pas vous connaître pour imaginer que, ces choses-là, vous les dites tout haut.

Vous êtes plus prudent que cela.

Quant aux bonnes, aux excellentes nouvelles que vous me donnez de votre élection, elles me comblent de joie, et je ne sais comment vous remercier de me les avoir envoyées si vite et alors que je craignais pour vous.

Oui, je craignais que vos électeurs, vous ayant déjà élu comme impérialiste et comme royaliste, n'hésitassent à vous élire comme républicain.

Votre troisième incarnation n'est pas évidemment de nature à surprendre le monde savant, qui se rappelle que Vichnou, le dieu Hindou, en eut neuf et débuta par quatre incarnations, une de plus que vous, ce qui vous donne de la marge, et prit successivement la forme d'un poisson, d'une tortue, d'un sanglier et d'un lion.

Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas, dit-on, et vous, vous avez beaucoup d'esprit.

C'est pourquoi je ne vous reprocherai jamais vos transformations politiques.

Mais le peuple est simpliste, lui, et j'avais peur, grand peur, qu'il ne vous reprochât avec amertume, d'être passé avec le même entrain, de l'Empereur au Roi et du Roi à la Gueuse.

Mais vous me rassurez et je constate que vos électeurs estiment, comme moi, que rien n'est changé dans votre cœur, si tout est changé dans votre drapeau, et que, si vous embrassez Marianne aujourd'hui, c'est pour l'étouffer, comme dit ce bon Néron dans la tragédie que vous savez.

Aussi, je comprends fort bien, que les républicains n'ajoutent aucune créance à votre prétendue conversion, à votre prétendu ralliement, et vous combattent avec la même vigueur, qu'à l'époque où, coude à coude

et botte à botte, nous les chargions furieusement, vous et moi, avec Piou et Albert de Mun, derrière le fameux CHEVAL NOIR, à qui vous fournissiez l'avoine, et dont vous entreteniez le râtelier toujours vide.

Cette hostilité de leur part est, pour ceux-là même qui ont jugé le plus sévèrement votre évolution inattendue, la preuve que vous n'avez jamais été considéré par les républicains comme un traître à cette cause de la monarchie, que vous avez défendue toute votre vie, avec tant de dévouement, et que vous ne pouviez honorablement déserter, sans ternir quelque peu l'éclat de votre verte vieillesse.

Je vous en fais encore tous mes compliments affectueux, et vous envoie l'expression de la toujours vieille amitié, que vous avez eu l'à-propos délicat d'évoquer.

Votre affectionné,

LA RÉPONSE DE M. DE MACKAU.

11 mai 1892.

Nous recevons de M. le baron de Mackau la lettre qui suit :

Paris, le 8 mai 1893.

Mon cher ami,

Quoique j'aie peu de goût pour les discussions dans la presse, je ne puis laisser passer sans y répondre l'article que vous consacrez à ma courte rectification.

Je ne puis, en effet, accepter, ni de près, ni de loin, le caractère et le rôle que vous me prêtez. Je ne suis rien de tout ce que vous dites avec votre esprit habituel ; je suis simplement ce que j'ai été toute ma vie, ce que j'étais alors

même que je servais l'Empire comme membre du Conseil d'État : un homme indépendant, libre de tout esprit de parti.

Ce que j'ai cherché toute ma vie a été d'assurer à mon pays la liberté dans la société, dans la famille, dans les consciences.

Je l'ai fait en entrant au Corps législatif, je le fais encore aujourd'hui.

J'ai eu la bonne fortune de me rencontrer avec vous sur ce terrain, alors que vous pratiquiez la politique que vous appeliez solutionniste, et j'entends encore ce que vous disiez à M. Rouvier, lors de la formation de son ministère : « En facilitant la formation du Cabinet, nous n'avons pas entendu faire une œuvre éphémère. »

Mais, si je suis resté invariablement sur ce terrain, le vôtre a changé. La politique vous a entraîné, et vous avez cru mieux servir les convictions que nous défendons tous deux en les associant indissolublement aux revendications monarchiques. Je ne songe ni à m'en étonner ni à m'en plaindre. Mais je réclame pour moi, place aujourd'hui, par rapport au gouvernement actuel, dans la position où étaient au Corps législatif, par rapport à l'Empire, Berryer et ses amis, la même liberté et, si en politique on pouvait se servir de ce mot, la même justice.

Pour moi, dans les temps difficiles où nous vivons, n'ayant pour guides que deux grandes choses étroitement unies, la Foi religieuse et la Patrie, je ne me crois le droit de blâmer aucun de ceux qui les servent à leur façon.

Permettez que je m'en tienne à la mienne et qu'il me suffise d'agir dans l'indépendance de ma conscience.

Mille amitiés.

Baron de Mackau.

A *Monsieur le baron de Mackau.*

Mon cher ami,

Je suis vraiment navré que vous ayez pu vous méprendre sur le sens de ma réponse.

Une discussion avec vous! Mais je n'y ai jamais pensé, puisque nous poursuivons le même but, et je croyais, dans ma candeur gasconne, qui vaut votre naïveté normande, ne vous avoir adressé que des louanges.

J'étais heureux, heureux au possible, d'apprendre que votre élection n'était nullement compromise par votre apparente évolution vers la république, et je m'expliquais la fidélité de vos électeurs en me disant qu'ils savaient que ce n'était qu'une frime, c'est-à dire une manœuvre habile pour mieux tromper vos adversaires, — car ce sont de braves gens, vos électeurs, et après vous avoir élu comme impérialiste, et peut-être comme royaliste, ils auraient refusé, et avec indignation, j'en suis convaincu, de vous élire comme républicain.

Donc, s'ils ne changent pas, c'est que, vous non plus, vous n'avez pas changé. Je le savais.

Et je m'étais permis de rire avec vous, de la crédulité du parti républicain, qui prend votre ralliement pour de l'argent comptant.

Et voilà tout!

Mais jamais, jamais, je n'ai mis votre indépendance en doute.

Seulement, méfiez-vous : s'il en faut, pas trop n'en faut.

Or, il ne faudrait pas exagérer l'indépendance, jusqu'à vous détacher de tout votre passé, et de vous-même.

Ce passé ne fut pas sans éclat, et vraiment, discours à part, vous ne manquez pas à la modestie, quand vous vous mettez sur le même pied que Berryer.

Seulement, Berryer était courtoisement accueilli par la majorité impérialiste du Corps législatif, et je crains pour vous, une réception plus fraîche, de la part de notre majorité républicaine.

C'est que, mon cher ami, on vous a cru plus impérialiste que vous ne l'étiez d'après vous, quand vous faisiez partie du conseil d'État et du Corps législatif de l'Empire.

Et on n'a pas oublié la fameuse lettre, dans laquelle l'Empereur faisait son évolution libérale et qui vous fut adressée en juin 1869.

L'Empereur vous appelait « son cher monsieur de Mackau » et vous assurait de « tous ses sentiments ».

Or, cela prouve qu'il y avait quelque intimité entre vous deux, car l'Empereur ne se fut pas adressé au premier venu, et n'eût pas fait cet honneur insigne à quelqu'un qui eût poussé l'indépendance jusqu'à la froideur et l'indifférence.

Ce souvenir, d'une distinction aussi flatteuse que méritée, vous a imprégné pour toute votre vie d'un léger parfum impérialiste, qui a contrarié l'effet de votre ingénieux déguisement en républicain, car il vous a décelé aux narines des républicains, qui vous combattent avec la même ardeur, et a rassuré vous électeurs, qui vous sont demeurés fidèles.

Mais pourquoi me reprochez-vous de m'être rencontré avec vous, pour soutenir le ministère Rouvier ?

Je n'ai aucun regret de l'avoir fait, car j'y ai puisé un enseignement qui m'a servi, s'il vous a été inutile.

Vous m'obligez à une petite indiscrétion que je ne voulais pas commettre, mais que je dois à mes amis, fut-elle tardive, pour leur donner les raisons qui m'ont fait soutenir le ministère Rouvier.

Rouvier, vous le savez aussi bien que moi, avait traité avec nous, pour obtenir notre appui.

Et entre autres conditions qui lui furent portées par une délégation de la Droite, dont nous faisions partie,

vous et moi, conditions qui se trouvent énumérées dans un procès-verbal qui n'est pas perdu, il y avait LA RESTITUTION AUX PRÊTRES, DES NOMBREUX TRAITEMENTS qui avaient été suspendus, après les élections, et... comment dirai-je ?... l'engagement formel de RETARDER OU DE FAIRE ÉCHOUER la loi militaire, qui vidait les séminaires et compromettait, sans intérêt pour la Patrie, le recrutement du clergé.

Devant les hurlements de la majorité, Rouvier s'en tint aux promesses tous les jours renouvelées, et finalement manqua déloyalement à ses engagements.

Or, c'est précisément parce que j'ai été odieusement fourré dedans, parce que la conciliation, l'apaisement, le désarmement enfin, fût-il aussi patriotique et aussi plein d'abnégation que le nôtre en cette circonstance, m'ont paru une affreuse duperie — et parce que j'ai vu, qu'il n'y a rien à faire, rien, avec la république actuelle, — que j'ai repris mes allures intransigeantes, qui, si elles ne rapportent point de profit, rapportent du moins l'honneur d'une attitude fière et digne.

D'ailleurs, je ne fus pas seul à me reprendre, après la banqueroute de Rouvier, et votre mémoire vous fait défaut, quand vous affirmez que vous êtes resté « INVARIABLEMENT SUR CE TERRAIN ».

Vous oubliez que nous avons, depuis, mené ensemble et avec une certaine désinvolture, la campagne boulangiste et que c'était, de votre part, une singulière préface à une évolution vers la république actuelle, vers cette république de sectaires qui ne rassure même pas votre « FOI RELIGIEUSE », comme Rouvier s'est efforcé de la rassurer !

De même que votre dernière profession de foi ne semblait guère faire prévoir une adhésion à cette « *Constitution bizarre qui nous régit, et qui ne fera*

qu'accroître le mal, tant qu'elle n'aura pas été revisée et renouvelée ».

Or, j'attends, moi, qu'elle soit REVISÉE et RENOUVELÉE, ainsi que vous le disiez vous-mêmes, pour l'adopter.

Et je suis, malgré mes préférences monarchiques, hautement marquées, demeuré SOLUTIONNISTE comme alors, décidé à m'incliner devant tout gouvernement honnête, libéral, respectueux des croyances religieuses, que la volonté nationale me donnera, ce gouvernement fût-il même une république !

Voilà pourquoi je suis encore de la rive droite.

Car ce qui se passe sur la rive gauche est tellement repugnant et sale, que je refuse d'y sauter, n'ayant pas la souplesse qui vous a merveilleusement servi depuis trente ans que vous êtes dans la politique.

J'ai toujours préféré le rôle d'Ajax à celui d'Ulysse.

Il est mieux dans ma nature, même après les calembredaines qui l'ont ridiculisé dans la *Belle Hélène*.

Mais les deux rôles peuvent et doivent se compléter, mon cher Mackau, et je conclus en vous répétant : « Restez dans votre cheval de bois, et tâchez d'entrer subrepticement dans la place ».

Les plus vieux stratagèmes et les plus bêtes sont encore les meilleurs. Moi, je reste dehors, faisant face à l'ennemi commun. Et puis, si vous constatez que ça ne vous a pas réussi, eh bien ! vous reviendrez avec nous, et nous poursuivrons ensemble notre énergique campagne pour la FOI RELIGIEUSE ET LA PATRIE.

La FOI de la même cette campagne, ne signifie rien, chacun la sienne, comme vous le dites fort bien ; l'important c'est que les conservateurs sachent que, vous et moi, nous sommes d'accord, comme auparavant, comme toujours.

Seulement... je le dis à demi-voix, pour que les républicains ne s'en doutent pas et que, seul vous l'entendiez!

Mille amitiés.

LE PACTE

avec le ministère Rouvier.

14 mai 1893.

C'est M. de Mackau qui m'a forcé de révéler quelques-unes des conditions qui servirent de base au pacte conclu, naguère, entre M. le président du conseil et le COMITÉ DES DOUZE, au nom de la Droite.

M. de Mackau m'ayant reproché d'avoir soutenu le ministère Rouvier, j'étais obligé de dire pour quelles raisons je l'avais soutenu.

Car je tiens beaucoup à n'être pas confondu avec ces RALLIÉS qui se rallient, sans qu'il leur soit accordé l'ombre d'un avantage quelconque.

Souvent j'ai dit, et je l'ai répété plusieurs fois à la tribune; souvent j'ai écrit que, si la république m'accordait la liberté religieuse, je me résignerais à la supporter.

Or, M. Rouvier nous avait accordé, à ce sujet, toutes les satisfactions désirables.

Aussi l'ai-je loyalement aidé.

Que le cabinet Dupuy prenne les mêmes engagements, et il trouvera la droite actuelle aussi favorable que le fut l'ancienne pour M. Rouvier.

Ce qui prouve que nous ne sommes pas aussi intransigeants que les ralliés veulent bien le dire.

Mais, si nous ne sommes pas des intransigeants, nous ne sommes pas des imbéciles.

Et la république ne nous aura pas sans donner des gages.

Nous avons été volés déjà par elle, et n'entendons pas être dupes de nouveau.

Dans la combinaison Rouvier, nous avons été affreusement mis dedans.

Y a-t-il eu un pacte ?

Parbleu ! à moins de nous prendre pour des jobards, on supposera que nous n'avons pas apporté notre concours au ministère républicain de M. Rouvier sans exiger quelques garanties.

Ces garanties, je les ai sommairement rappelées. Car nous aurions été des traîtres, vis-à-vis de la Droite, qui nous avait confié sa direction, si nous n'avions pas pris des précautions en offrant son appui.

Ces précautions consistèrent à aller chez M. Rouvier, en délégation officielle.

Que stipula cette délégation ?

La liberté religieuse, par la restitution des traitements ecclésiastiques, par l'échec ou le retard de la loi militaire, par l'arrêt dans la laïcisation des écoles.

En imposant ces conditions et quelques autres, nous obtenions la fin de la guerre civile, et nous méritions la reconnaissance de tous les bons citoyens.

Nous ne trahissions personne, et nous rendions à la patrie française le plus signalé des services.

C'était un grand pas vers la réconciliation nationale.

M. Rouvier, après un commencement d'exécution, effrayé par les hurlements de la presse radicale, s'est parjuré envers nous.

Aux républicains de voir s'il s'était parjuré déjà vis-à-vis d'eux, en acceptant nos conditions.

La presse a fait grand bruit de cette révélation du pacte.

M. Rouvier, interrogé, a nié.

Je m'y attendais.

Quand on a manqué à sa parole, comme il l'a fait, il n'y a plus qu'à nier.

D'ailleurs le personnage est connu, on sait quel est son prodigieux aplomb.

Seulement, il a beau faire : il n'en sortira pas.

A personne au monde, il ne fera croire que la Droite l'a soutenu, pendant cinq mois, GRATUITEMENT, À L'OEIL, et à cause de ses vertus publiques ou privées.

On voudra bien admettre que c'était donnant donnant.

M. Rouvier a donc contre lui les présomptions morales.

Mais il y a davantage.

Il y a les preuves matérielles.

Il y a l'affirmation des quatre délégués.

M. de Mackau, interrogé par le *Figaro*, déclare que ce que j'ai avancé est exact.

Je serais bien surpris si les deux autres, MM. Piou et de la Ferronnays, n'y ajoutaient pas leurs affirmations.

D'ailleurs, tous ceux qui firent partie du *comité des Douze*, et qui entendirent le rapport des délégués, pourraient apporter leur témoignage ; car cet acte politique était, de leur part, aussi habile qu'honorable.

Ce n'est pas tout.

Un procès-verbal fut rédigé et lu.

Le *Gaulois*, bien informé sur différents points, affirme que ce document a été détruit.

C'est une erreur.

Il y a six semaines ou deux mois, son détenteur

m'autorisait formellement à dire qu'il était en sa possession.

Et s'il l'avait gardé jusqu'alors, il a dû le conserver.

S'il devenait nécessaire d'être plus précis, on peut compter sur mon habitude de ne pas biaiser et d'aller droit au fait.

M. de Mackau avait donc tort, quand il assimilait mon attitude, à l'égard du cabinet Rouvier, au ralliement qu'il a consenti lui-même.

En soutenant le ministère Rouvier, j'avais la satisfaction d'arracher à un ministre républicain, la liberté qui m'est chère et sacrée entre toutes, la liberté religieuse.

Tandis que celui qui se ralie à la république, sans promesses, sans gages, compromet non seulement cette liberté, mais toutes les autres libertés.

Dans les batailles de la politique, la liberté — l'histoire le prouve — ne s'obtient jamais comme une aumône, par pitié, alors que vous êtes désarmés et suppliants.

La liberté n'est jamais conquise, au contraire, que par ceux qui restent fièrement debout, et s'en emparent à la pointe de l'épée.

Voilà pourquoi le RALLIEMENT PRÉALABLE, SANS CONDITIONS, est le pire moyen pour obtenir la liberté que vous refuse une faction hâineuse et despotique.

POUR ÊTRE CONSTITUTIONNEL

Le terrain constitutionnel.

30 mai 1876.

MM. les ralliés formulent leur principe de la façon suivante :

« Nous nous plaçons loyalement sur le terrain de la Constitution. »

Et ils ajoutent : « Nous ne ferons qu'une opposition constitutionnelle. »

En parlant ainsi, ils me font rire, car ils n'ont rien inventé de nouveau et s'attribuent un mérite qu'ils ne sont pas seuls à posséder.

Je voudrais bien savoir, en effet, qui ne se place pas SUR LE TERRAIN DE LA CONSTITUTION ? et qui fait une opposition qui ne soit pas CONSTITUTIONNELLE ?

Il faudrait pourtant s'expliquer sur cette double fumisterie, exploitée par les ralliés !

Etre placé SUR LE TERRAIN DE LA CONSTITUTION, qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire qu'on obéit à cette Constitution.

Eh bien, est-ce que je ne lui obéis pas à cette Constitution, tout aussi bien que n'importe quel rallié ?

Certes, ce n'est point par plaisir.

Ça, non !

Je la trouve absurde, cette Constitution.

J'ai une envie immodérée de la reviser. Et je n'en perdrai pas l'occasion, si je la trouve.

Je la reviserai même en totalité, si je le peux, de telle façon qu'on ne la reconnaisse plus.

En attendant, je m'y soumets, parce que je ne peux pas faire autrement.

Car elle a à sa disposition, contre ceux qui voudraient être inconstitutionnels :

Les sergents de ville,

Les gendarmes,

Les magistrats assis, debouts et couchés, les prisons, les bagnes, la Haute-Cour, toute l'armée française et toute la flotte, soit deux millions d'hommes

armes, des canons, des torpilleurs, toutes choses que je ne pourrais efficacement combattre avec mon fusil de chasse, quoiqu'il soit calibre 12 et chokebored des deux canons.

Cela vous explique pourquoi, de gré ou de force, mon opposition est CONSTITUTIONNELLE.

Si elle ne l'était pas, elle m'exposerait à toutes les rigueurs du Code pénal.

Et le moins qui pourrait m'arriver serait d'encourir, comme Rochefort, Boulanger, et Dillon, la condamnation à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Être INCONSTITUTIONNEL, c'est se mettre hors de la loi, puisque la Constitution, c'est la loi.

Or, je le demande à MM. les ralliés, en quelle circonstance, nous les non-ralliés, avons-nous jamais prêché cette rébellion armée et fait la moindre insurrection ?

Nous sommes toujours demeurés dans la légalité la plus stricte, la plus correcte, soit au Parlement, soit ailleurs.

En un mot, nous n'avons jamais cessé d'être CONSTITUTIONNELS.

Peut-être, nous reprochera-t-on, de l'être avec mauvaise humeur ?

Soit. Mais, pour être CONSTITUTIONNEL, est-il donc indispensable d'adorer la Constitution, et de la trouver idéale ?

Je ne le crois pas, et pas un rallié ne sera assez lâche pour l'affirmer.

La Loi, quelle qu'elle soit, n'exige ni l'amour, ni l'admiration, ni l'enthousiasme.

Elle se borne à interdire qu'on la viole.

A qui ne la viole pas, elle n'a point l'indiscrétion de demander ce qu'il pense d'elle au fond du cœur.

Eh bien ! au fond du cœur nous avons l'espoir d'une restauration monarchique, et le Saint-Père lui-même nous autorise à l'y garder précieusement.

Et nous défions n'importe qui d'affirmer et d'établir que nous sommes INCONSTITUTIONNELS, puisque nous n'entendons user contre la Constitution que des armes LÉGALES, les seules d'ailleurs qui soient à notre disposition.

Les ralliés n'ont donc pas le monopole du TERRAIN CONSTITUTIONNEL, et ils ne font rien de nouveau, en se bornant à l'OPPOSITION CONSTITUTIONNELLE.

Nous, les monarchistes, royalistes ou impérialistes, sommes exactement logés à la même enseigne, et nous avons sur les ralliés un avantage, c'est d'obéir à une Constitution qui nous dégoûte.

Cela double notre mérite.

LA VRAIE RAISON

des ralliés.

3 juin 1893.

Notre confrère, M. Édouard Hervé, directeur du *Soleil*, vient de soutenir une thèse qui est absolument juste.

Il a dit, parlant des ralliés, que le mouvement dont ils ont pris l'initiative, EST DIRECTEMENT ISSU DU BOULANGISME.

Et M. Rane, qui ne manque pas l'occasion de souligner cette observation, ajoute, avec autant d'esprit que d'irrévérence, que les ralliés sont les « FILS NATURELS DU BOULANGISME ET QU'ILS RAMASSENT LE CROTTIN DU CHEVAL NOIR ».

MM. Hervé et Rane sont tout à fait dans le vrai.

Mais il est une autre observation qui doit compléter la leur, et que nous soumettons à leur esprit investigateur.

La voici :

Quel mobile a déterminé les ralliés ?

Est-ce leur soumission à la grande voix de Rome ?

Ils le disent ; mais, à quelques honorables exceptions près, en disant cela, ils manquent outrageusement aux plus vulgaires principes de la vérité.

La plupart des ralliés n'ont obéi qu'à une raison mesquine : il s'agissait pour eux de garder leur mandat de député.

La parole du Pape a été un prétexte.

Car, on le sait maintenant, le Pape n'a jamais ordonné aux monarchistes, de renier leur passé et d'abandonner l'espérance en un avenir meilleur.

Il est très facile d'être monarchiste et de demeurer sur LE TERRAIN CONSTITUTIONNEL.

Il suffit pour cela de rester dans la légalité et de ne faire obstacle au gouvernement, qu'avec le bulletin de vote.

Car toute opposition qui se borne, comme manifestation, au bulletin de vote, est légale, est constitutionnelle.

Obéir à la Constitution suffit.

Il est parfaitement inutile d'aller jusqu'à la chétif.

L'Encyclique n'a donc été, pour la plupart des ralliés, qu'un pont qui leur a permis de passer sur la rive gauche, où, depuis longtemps, les attiraient leurs convoitises, parce que là seulement se trouvent des places, des honneurs, des faveurs, enfin tout ce que l'on ne trouve pas sur la rive droite.

Ils attendaient le moment avec impatience, mais l'occasion manquait.

Et la molle parole du pape leur a donné la satisfac-

tion inespérée d'envelopper leur apostasie dans des apparences de sacrifice et d'abnégation.

Quelle comédie !

La vérité est qu'ils avaient été élus, presque tous, avec le mouvement boulangiste, et grâce à un APPOINT RÉPUBLICAIN, mais que la chute du boulangisme faisait disparaître cet APPOINT sans lequel ils étaient en minorité.

Voilà pourquoi ils se sont ralliés. Leur combinaison, purement électorale, consiste à garder le fonds des électeurs conservateurs, qui est la base, le noyau de leur élection, et d'y ajouter les quelques républicains modérés, à l'eau de rose, dont ils ont besoin, pour compléter leur majorité.

Je le répète, à de rares, et très honorables exceptions près, tel est le triste calcul qui a dirigé la conduite du plus grand nombre des ralliés.

Assurer leur réélection ou obtenir des faveurs, voilà les mobiles auxquels ils ont obéi.

Et ils n'ont obéi avec tant de ferveur, à l'invitation qui venait de Rome, que parce qu'elle comblait leurs secrets désirs et masquait leur désertion.

C'est pourquoi ils ont tellement exagéré la portée de la parole pontificale, qu'à les entendre, qu'à écouter leurs commentaires, nous étions tenus de les imiter et de trahir les opinions qui furent celles de toute notre vie, de nous déshonorer, en un mot, sous peine de manquer de respect à notre Saint-Père le Pape et alors que le Pape s'était borné à demander de ne pas sortir du TERRAIN CONSTITUTIONNEL, ce qui est parfaitement acceptable et faisable — puisque aucun de nous ne veut, même pour la réalisation de ses plus chers espoirs, encourir la responsabilité d'une révolution.

PAR FILE A GAUCHE !

Désistement de M. Laudet
en faveur du concurrent radical de M. de Cassagnac

9 juin 1893.

Je demande bien pardon à mes lecteurs de les entretenir encore une fois de mes affaires électorales.

Je n'en abuserai pas.

Et si j'y reviens, c'est parce que dans mon affaire se trouve précisément une question d'ordre général et intéressant tout le monde, à la veille des élections.

Il s'agit de l'attitude des ralliés.

On sait ce qui s'est passé dans l'Aisne.

Un ballotage avait eu lieu entre trois candidats : un radical, un républicain revisionniste modéré et un ralliés.

Les journaux qui poussent le plus loin et qui exagèrent même, ou les interprétant à leur façon, les conseils donnés par le Pape, avaient invité le candidat ralliés à se désister en faveur du républicain revisionniste qui, lui, n'était pas un partisan des lois scélérates, ou qui, du moins, eût demandé une application libérale et large de cette législation honteuse.

Le ralliés n'en a rien fait.

Il s'est désisté, purement et simplement, en indiquant néanmoins, d'une façon suffisamment claire, que sa préférence était pour le radical.

Et c'est le radical qui a été nommé.

Grâce au ralliés, à ce catholique renégat, c'est le candidat des francs-maçons et des juifs, c'est l'approbateur des lois scélérates qui a été élu.

Les ralliés faisant passer les radicaux, c'est un comble, n'est-ce pas ?

Eh bien ! dans le Gers, dans mon arrondissement, ce qui se passe est encore plus fort.

J'ai deux concurrents, ce qui est très flatteur pour moi, car cela prouve que le parti républicain croit qu'il faut au moins quatre bras pour me déraciner.

Or, l'un de ces candidats est un radical, mâtiné d'opportuniste, contre lequel je n'ai rien à dire, car il a toujours été républicain et, en me combattant il ne fait que son devoir.

Je suis l'implacable ennemi des hommes qui sont au pouvoir, des bandits qui nous gouvernent, et lui, qui les a servis et qui leur a obéi, en qualité de conseiller de préfecture, est dans son droit quand, au nom du personnel pourri du radicalisme et de l'opportunisme, il fait ses efforts pour débarrasser l'arrondissement de Mirande de mon encombrante personne.

L'autre concurrent est un petit monsieur, fruit sec de sa carrière, qui a dû quitter la diplomatie, faute d'intelligence pour pouvoir y réussir, vaniteux jusqu'au ridicule, qui était un impérialiste fougueux, et qui s'est tourné contre moi subitement, parce que je n'ai pas voulu et n'ai pas pu patronner sa candidature au conseil général.

Du soir au lendemain, l'année dernière, il s'est fait républicain — sous prétexte d'obéir à la grande voix de Rome.

C'est ainsi qu'il déguisait sa gloutonnerie électorale.

Ce rallié communie régulièrement et ne manque jamais la messe, ce qui est fort bien.

Mais ce qui est moins bien, moins logique, c'est ce qu'il vient de faire.

Inquiet de l'issue de son aventure électorale, il vient d'adresser une lettre publique à son rival contre moi, au candidat radical, et lui annonce, quatre mois à l'avance, qu'il se DÉSISTERA EN SA FAVEUR.

Ainsi un rallié catholique, qui a prétendu ne se RALLIER, que parce que le Saint-Père l'ordonnait à sa conscience, un catholique pratiquant, allant à la messe tous les dimanches, recevant la sainte communion à chaque fête religieuse, PROMET son désistement au représentant de cette législation infâme, de ce personnel persécuteur et criminel, que le Saint-Père a commandé de combattre, d'une façon légale et constitutionnelle, il est vrai, mais à outrance!

C'est-à-dire qu'après avoir trahi la monarchie, le rallié, dans ce cas, comme dans la plupart des cas, sera obligé de trahir également son Dieu.

Une apostasie en entraîne une autre.

Et quand on prend PAR FILE À GAUCHE, on ne sait jamais jusqu'où l'on sera obligé d'aller.

Le rallié de l'Aisne laisse élire un radical, l'adversaire de ses convictions religieuses.

Le rallié du Gers va plus loin. Poussé par la haine, il piétine la liberté religieuse et embrasse les autels de la libre-pensée, dans la personne de leur candidat, pour mieux assouvir sa vengeance, à défaut de son ambition.

Et si la conduite du rallié de l'Aisne, passant ses voix à un radical, est déjà abominable, il y a quelque chose de particulièrement cynique dans celle du rallié du Gers, qui s'empresse, quatre mois avant les élections, de crier au candidat radical : « Je ferai voter pour toi, le candidat de la loi scolaire ; pour toi, le candidat de la laïcisation ; pour toi, le candidat de la loi militaire ; pour toi, l'approbateur des mesures qui suspendent le trai-

tement des petits curés et interdisent les processions ; pour toi, le candidat cher aux francs-maçons d'Auch et aux juifs de Paris ! »

Et contre qui ?

Contre moi, qui appartiens, comme le disait la *Croix* de Paris, à cette catégorie de députés qui ne sont peut-être pas PARFAITS, mais qui, toute leur vie, ont intrépidement défendu le clergé, la liberté de conscience et Dieu ; contre moi, qui, cent fois, ai déclaré, à la tribune et dans la presse, que je placerai toujours mes convictions religieuses, ma foi chrétienne, au-dessus de mes préférences politiques ; contre moi, qui ai toujours dit : « DIEU D'ABORD ! LES PRINCES APRÈS, s'il en reste ! »

En vérité, cela est bien répugnant.

Mais c'est la loi de la logique.

Qui trahit son Prince est exposé à trahir son Dieu.

UNE CALOMNIE

12 août 1893.

Pendant toute la période électorale, il faut s'attendre à une pluie de calomnies.

Je m'y attendais donc et je m'étais armé de philosophie.

Et pourtant en voici une à laquelle je n'étais pas préparé, et qui me vient du côté où je la craignais le moins.

Je veux parler de la *Croix* de Paris.

J'y lis, en effet, cette affirmation étrange :

« *Qu'il est difficile, parfois, de connaître son devoir !... Le Pape désire, bien entendu, que nous votions pour les catholiques ralliés à la république. Oui ! mais*

M. de Cassagnac, lui, ne le veut pas et nous anathématise si nous ne votons pas plutôt pour les radicaux! Que faire? »

Cela est signé : « PAMALIN. »

Qu'on soit PAMALIN, c'est fâcheux, mais c'est un droit.

Seulement, ce qui n'est pas un droit, surtout dans un journal qui s'appelle la *Croix*, c'est de calomnier les gens en leur imputant des pensées qu'ils n'ont jamais eues.

Car c'est un abominable mensonge, d'oser affirmer que j'ai dit, ou écrit, de *voter plutôt pour des radicaux que pour des ralliés*.

Si je l'avais dit, si je l'avais écrit, il y a plus d'un rallié qui en aurait subi les cruelles conséquences.

Nul n'ignore que la plupart des ralliés ont dû leur élection à un gros appoint de voix monarchistes.

Et si, en ce moment encore, je battais bruyamment le rappel de ces voix monarchistes déjà justement irritées par les ralliés, qu'est-ce qui resterait à ces transfuges du parti conservateur?

Que j'engage vivement les monarchistes qui ont voté pour M. Piou à le lâcher, comme il les a lâchés, et M. Piou, comme tous les autres ralliés, restera entre deux selles, entre les vrais républicains, qui ne voudront pas de lui, et les vrais conservateurs, qui n'en veulent plus.

L'ai-je fait?

Non.

Le ferai-je?

Non.

Car j'estime, et quelle que soit mon irritation légitime contre des hommes qui ont changé d'opinion, AVEC LES MÊMES, d'un mandat législatif, qu'ils avaient

sollicité pour un autre but — j'estime QU'ON AURAIT TORT de ne pas voter pour les ralliés, partout où leurs candidats sont seuls ou bien en présence des radicaux.

Est-ce clair ?

C'est même tout le contraire de ce que la *Croix* affirme.

Car il faudrait être, et MAUVAIS CATHOLIQUE, et MAUVAIS PATRIOTE, pour préférer un radical, un opportuniste, à un républicain sincèrement chrétien.

Et puisque la *Croix* m'oblige à me défendre contre une accusation aussi notoirement fausse, aussi perfide, aussi outrageante, je lui dirai ceci :

Il y a un mois, trois députés de la Droite ont été chargés d'une mission officielle, par un grand nombre de leurs collègues.

Cette mission consistait à faire une démarche auprès du groupe des ralliés.

La démarche a été faite.

Et dans une entrevue qui a eu lieu entre le général de Freycheville, député du Nord et président du groupe des ralliés, et les trois députés de la Droite monarchique — ceux-ci ont posé nettement les deux questions suivantes :

1° Nous voulons savoir, avant de prendre la résolution qui conviendra, ce que feront les ralliés dans les circonscriptions où les députés de la Droite monarchique occupent le mandat électoral ?

Quelle sera leur attitude ?

2° Nous voulons savoir, ce que feront les ralliés, vis-à-vis des candidats de la Droite monarchique, en cas de ballottage ?

Parmi les trois députés qui ont posé ces questions

claires et nettes, et qui n'étaient pas les premiers venus, j'en connais un particulièrement :

C'est moi.

Eh bien, j'ai le regret de dire, qu'à l'heure où j'écris, je ne connais pas encore la réponse des ralliés !

Que pouvais-je faire ?

Que devais-je faire ?

Que voulaient faire mes deux collègues d'ambassade ?

Nous pouvions, nous devions rédiger une note comminatoire et publique, et obliger les ralliés à s'expliquer devant tout le monde, ce qui les eût quelque peu gênés dans leurs agissements de taupes.

Et le résultat de notre intervention, eût été de les faire abandonner par les électeurs monarchiques.

Dans cette situation, PAS UN SEUL D'ENTRE EUX ne fut revenu.

Car l'appoint des voix monarchiques venant à leur manquer, à eux qui avaient été TOUS élus comme monarchistes, ils étaient outrageusement battus et roulés.

L'avons-nous fait ?

Avons-nous cédé à un juste mouvement de mauvaise humeur et de colère légitime ?

Non, non encore !

Et c'est moi que l'on ose accuser de faire voter pour les radicaux plutôt que pour les ralliés !

Et dans un journal qui s'appelle la *Croix !*

En vérité, ce serait à être dégoûté de faire son devoir, si on l'accomplissait pour autrui — et non pas uniquement pour la satisfaction de sa conscience.

Et je dis au rédacteur de la *Croix :*

Soyez PAMALIN, si vous ne pouvez pas être autre chose, mais soyez loyal — surtout à l'endroit d'un catholique comme moi, qui ai rendu quelques services

dans ma vie à la cause religieuse, et qui devrais m'attendre à des attaques venant de partout — excepté de la part d'une feuille qui se dit conservatrice et chrétienne.

LE PROGRAMME

des élections de 1893.

20 août 1893.

Aux républicains qui demandent quel est le programme des conservateurs, pour les élections de demain, et quel drapeau ils lèveront, nous répondrons, de la façon la plus nette et la plus catégorique, que le moment n'est pas venu de soulever les compétitions dynastiques, et de poser la question de l'Empire ou de la Royauté.

En effet, si chacun déployait son drapeau en guise de défi, il en résulterait la plus regrettable confusion, et pendant que les royalistes et les impérialistes se battraient pour se disputer la France, le parti républicain la saisirait, pour la garder à tout jamais.

Cela saute aux yeux.

La république n'existe encore, que parce que les conservateurs furent divisés entre eux.

C'est parce que nous sommes absolument pénétré de cette vérité, qui est bête à force d'être simple, que nous nous sommes préoccupé, pendant plusieurs années, de trouver un terrain sur lequel on pourrait lutter, en serrant les coudes, contre l'ennemi commun et sans ces arrière-pensées qui retiennent ou découragent.

Or, ce terrain, on ne pouvait le trouver que dans la LIMITATION aux besoins les plus immédiats, aux néces

sités les plus impérieuses des revendications conservatrices.

Il ne fallait parler, ni de la Royauté, ni de l'Empire.

Car, il n'y a qu'une brute intransigeante, qui puisse proposer de se diviser avant la bataille suprême, alors que tous les efforts réunis peuvent à peine suffire pour remporter la victoire.

Cette vérité, qui revient à chaque instant dans les *Fables* de La Fontaine, ce bréviaire du bon sens humain, sous la forme d'un ours dont on convoite la peau, d'une huître qu'on voudrait avaler, ou d'un baudet qu'on a envie d'enfourcher, ne pouvait pourtant pas échapper aux conservateurs, qui ont la prétention d'être aussi intelligents que d'autres.

Et, alors, il a été convenu, et depuis longtemps, que l'on remettrait à une époque ultérieure, après la délivrance de la patrie asservie, la question de la forme définitive du gouvernement.

D'autant que royalistes et impérialistes sont aujourd'hui d'accord pour en confier le règlement à la France elle-même, et dans une consultation spéciale, au lieu de l'essayer follement, et comme on l'avait toujours fait jusqu'à présent, dans une sorte de champ clos et en combat singulier.

Sagement, patriotiquement, on a décidé de songer d'abord au salut de la patrie, avant de s'occuper du régime définitif qu'on lui donnerait.

On a renvoyé, en un mot, à plus tard, au plus tard possible, tout ce qui peut nous diviser, pour grouper tout ce qui doit nous unir dans le présent.

Nous avons placé la France, son intérêt, sa fortune, son bonheur, avant la réalisation hâtive de nos espérances personnelles.

En agissant ainsi, nous n'avons rien abdiqué, rien, que l'esprit de discorde, que l'esprit de désunion, que l'esprit d'intransigeance et d'aveuglement.

C'est une abdication dont nous sommes fier, regrettant qu'il n'en ait pas été toujours ainsi, et que tout le monde n'ait pas préconisé, comme nous, le sacrifice de ces compétitions et de ces haines entre conservateurs, entre monarchistes, auxquelles nous devons la honteuse domination républicaine qui, depuis tantôt vingt ans, nous courbe sous son joug !

Et quoique le mot paraisse démodé à quelques-uns, nous estimons qu'il n'y a encore que l'alliance conservatrice pour éviter un désastre général et assurer le plus de victoires possibles.

Là où les plébiscitaires conservateurs te catholiques sont les plus nombreux, que les royalistes les aident à passer.

Et que les plébiscitaires donnent leur concours loyal et désintéressé aux candidats royalistes qui peuvent plus facilement enlever le succès.

Mais sincérité, probité, franchise réciproques, entre eux, toujours et partout !

Car cela, c'est l'union.

Et, sans l'union, ce serait la catastrophe pour tous !

LA LEÇON

des élections générales.

24 août 1893.

Si j'étais d'une nature rancunière et si j'en voulais aux ralliés, j'aurais une belle occasion de me réjouir :

ils m'ont mis en ballotage dans le Gers et sont cause de l'échec de mon ami Daynaud, à Condom.

J'ai, il est vrai, roulé mon rallié comme une crêpe dans son propre canton, et il n'a eu partout qu'un nombre ridicule de voix. Je l'ai battu de sept mille suffrages ; mais le peu qu'il a eu, du moment que nous étions trois candidats, a suffi pour me faire subir le désagrément du ballottage, malgré l'avance énorme que j'avais sur mes deux concurrents.

Les ralliés m'ont donc joué là un vilain tour.

Mais je ne leur en garde pas rancune et je ne ferai rien pour compromettre la situation de ceux d'entre eux qui subissent eux-mêmes le ballottage — et ils sont nombreux — ; car, il n'y a pas à dire, le premier tour de scrutin a été fatal à ces pauvres ralliés.

Eux qui croyaient s'emparer de la France et conquérir tant de sièges à ces élections présentes, viennent d'essuyer une épouvantable défaite.

Ils sont battus sur toute la ligne.

Le chef du groupe, le général de Freycheville, est ballotté par un prêtre qui a plus de voix que lui et qui va l'emporter.

Être rallié et être battu par un prêtre, c'est le comble de l'infortune ; aussi je plains sincèrement le malheureux Freycheville.

Un grand nombre de ralliés marquants sont restés sur le carreau.

Parmi eux, les deux grands chefs, Albert de Mun et Jacques Piou. Qui l'eut dit ? Qui l'eut cru ?

Certes, ces deux-là nous ont fait, malgré eux et dans toute leur sincérité, le plus grand mal.

Ce sont eux qui ont si mal renseigné Rome sur le véritable état politique de la France ; ils sont cause de

l'orientation qu'a prise le Vatican, et qui a eu des résultats si cruels pour le parti conservateur.

Mais ils l'ont fait de bonne foi, je m'en porte garant. Quel réveil pour eux ! Quelle pénible surprise ! Ils croyaient commander au courant et le courant les a entraînés, noyés.

Ils pensaient pouvoir compter, au moins, sur la neutralité du gouvernement, de ce gouvernement auquel ils se résignaient, et ils ont été combattus à outrance.

Bien plus, même, ils sont remplacés par des radicaux à tous crins, par des partisans de l'athéisme d'État.

Et c'est partout la même chose.

Comme mon camarade Daynaud lâché par les ralliés de Condom et remplacé par le franc-maçon Lannelongue, de même, moi, mis en ballotage par un ralliés, si j'étais finalement battu — ce que je ne crois guère — je serais remplacé par un radical qui se déguise en opportuniste, pour mieux tromper les électeurs.

Donc, et de tous côtés, la politique des ralliés a eu les suites les plus funestes : elle les a fait échouer d'abord sur toute la ligne, et elle a renforcé le radicalisme ; c'est l'effet inverse de celui qu'ils attendaient, effet que j'avais prévu et prédit.

N'empêche que la défaite de Jacques Piou et d'Albert de Mun, est un malheur pour tout le monde et une honte pour leurs électeurs qui, à ces deux hommes de talent et de cœur, ont préféré deux imbéciles sans valeur, sans talent, et qui sont de hideux jacobins.

Cette saignée faite au parti catholique dans la personne du parti des ralliés, si brutalement décimé, aura pour effet d'ouvrir les yeux à tous les catholiques, de faire cesser des divisions fratricides et de refaire l'union conservatrice, sans laquelle il ne saurait y avoir que des catastrophes.

C'est la leçon qu'il faut tirer du premier tour de scrutin.

LE VOL

dans les élections.

30 août 1893.

Le vol est ce qui caractérise les élections dans notre région du Sud-Ouest.

On attribue à Proudhon la fameuse phrase : « La propriété, c'est le vol. »

Chez nous, on peut faire une légère variante et dire : « L'élection, c'est le vol. »

Et quel vol !

Non pas le vol sournois, timide, discret.

Mais le vol impudent, audacieux, en pleine lumière, sous le couvert de la loi, avec l'aide de l'administration et l'impunité complète de la part de la justice.

J'évalue à plus d'un millier les suffrages qui m'ont été filoutés.

Et je dois être au-dessous de la vérité.

Car les renseignements arrivent de toutes parts et abondent en détails inouïs.

Il y a trois façons de frauder.

Les municipalités républicaines, maîtresses des urnes, et terrorisant les quelques conservateurs isolés qui voudraient exercer une surveillance quelconque sur le dépouillement, n'y vont pas par quatre chemins.

Vers le milieu de la journée, quand presque tout le monde a voté, on ouvre tranquillement l'urne, on la vide, puis on la remplit avec des bulletins tout préparés.

Ce n'est pas plus malin que cela.

Quelquefois, on se trompe, parce qu'on est pressé, et il se trouve que les bulletins fourrés à la hâte dans l'urne ne sont même pas en rapport, comme nombre, avec le chiffre des électeurs.

Ainsi, dans une de mes communes, à Sarcos, il y avait **54** votants.

Et on a trouvé dans l'urne, au dépouillement, **54** Bascou, **2** Laudet et **24** Cassagnac.

C'est-à-dire **26** voix de plus qu'il n'y avait de votants.

Le maire, en violation de la loi, avait désigné lui-même, en dehors de la salle du scrutin, les électeurs qui devaient former le bureau.

Cela avait donné l'éveil : on les a eus sous l'œil. Mais, la surveillance s'étant relâchée un instant, le coup a été fait, mal fait, il est vrai, puisqu'on a mis dans l'urne **54** billets Bascou, sans avoir eu le temps de retirer les **24** Cassagnac et les **2** Laudet qui s'y trouvaient.

Et, suivant la loi, on m'a enlevé la moitié de mes **24** voix, par-dessus le marché.

Voilà la première manière de voler.

Celle-là est commune ; c'est la plus répandue.

Et ni le sous-préfet, ni le procureur de la république, vous pouvez en être certains, ne troubleront M. le maire de Sarcos dans la jouissance de son exploit.

Une autre manière de modifier le scrutin, et qui n'est pas la moins intéressante, est celle-ci :

Jadis, les procès-verbaux de chaque commune arrivaient au chef-lieu de chaque canton. Et, de cette façon, il y avait un contrôle rapide et public.

Les chiffres proclamés ne pouvaient être modifiés.

Mais, aujourd'hui, c'est le sous-préfet, c'est le préfet qui centralisent tous les résultats des communes, ne les

communiquant à personne, et je n'ai pu avoir que quatre jours après le chiffre exact de mes voix.

Dans l'intervalle, on gratte et on gratte les listes d'émargement et les procès-verbaux, avec la complicité des maires républicains.

C'est ainsi qu'on peut expliquer qu'à deux heures du matin, la préfecture annonçait mon élection à **900** voix de majorité, et qu'à quatre heures du matin, elle avait eu le temps de me mettre en ballottage.

Le grattoir, inventé par Constans, dont mon préfet est l'élève, avait marché, durant deux heures, à **450** voix à l'heure.

Ce n'est pas tout.

Volé dans les municipalités républicaines, *gratté* par l'administration, je suis REVOLÉ, REFILOUTÉ, par la commission de recensement, composée de TROIS ennemis personnels, acharnés, et qui m'enlèvent DEUX CENTS voix, pour les donner à mon adversaire.

Si vous ajoutez à tout cela, une candidature officielle effrénée, vous verrez que ce n'est pas commode d'être élu, chez nous.

Il faut avoir **12** voix de majorité, pour qu'on vous en laisse **4**.

C'est ce qu'on appelle la consultation nationale !

Elle est propre !

Mais pourquoi voudriez-vous que le parti qui a volé l'argent des pauvres, dans l'affaire du Panama, eut plus de délicatesse et plus d'honnêteté quand il s'agit de voler le bulletin des électeurs ?

Le bulletin donne la place de député. La place de député ouvre l'accès à l'assiette au beurre.

Et voilà comment les élections sont devenues la proie des bandits et des scélérats, qui veulent arriver quand

même, et qui vous FONT votre élection comme ils FERAIENT un mouchoir ou bien une montre.

A MES AMIS

Après l'échec au scrutin de ballotage.

6 septembre 1893.

Je dois au dévouement de mes amis du Gers, et de mes amis de partout, dont le témoignage affectueux m'a fidèlement accompagné durant cette lutte électorale si longue et si pénible, de leur donner les raisons de ma défaite.

Elles sont simples et claires.

Je suis battu non par le parti républicain, que j'avais distancé de plus de seize cents voix au premier tour de scrutin, mais par la défection d'une fraction du parti conservateur.

C'est le petit parti des ralliés de l'arrondissement de Mirande, composé de catholiques, d'anciens monarchistes, et comprenant un certain nombre de prêtres, qui m'a mis en ballottage, comme on le sait.

S'il avait voté pour moi contre le candidat radical, j'étais élu facilement à deux mille six cents voix de majorité. En me mettant en ballottage, il m'a diminué moralement et enlevé le prestige du succès qui me faisait une véritable auréole aux yeux des électeurs; il a surexcité les espérances de mes adversaires, qui ne croyaient pas, le moins du monde, la victoire possible.

Le soir du ballottage, j'ai vu tout de suite ce qui allait se passer.

Si j'avais cédé à ma fierté blessée, je me fusse immédiatement retiré.

Mais c'eût été une faiblesse, presque une lâcheté : on m'eût reproché d'abandonner mes soldats, ces neuf mille braves gens qui avaient voté pour moi et qui voulaient se battre encore.

Et je suis allé jusqu'au bout, comme il convient à quelqu'un qui n'a jamais reculé devant le danger ni devant le devoir.

Puis, je n'étais pas fâché de voir ce que feraient, au deuxième tour de scrutin, les deux mille électeurs du rallié.

Eh bien, je l'ai vu, ils sont allés, comme un seul homme, tout droit au candidat radical, stimulés par une affiche haineuse placardée au dernier moment par M. Laudet.

Moi, j'ai maintenu largement mes positions ; et voilà comment on est battu à six cents voix de minorité, quand logiquement et mathématiquement, on possède deux mille six cents voix de plus que son adversaire républicain.

Je ne viens pas récriminer, non, car je suis de ceux que la défaite n'abat point ; j'ai l'âme d'un soldat, une âme qui n'a jamais fléchi, et qui ne connaît pas le découragement. Comme le guerrier de Salamine qui, ayant les deux poings coupés, combattait encore avec les dents, si je n'ai plus la tribune, j'ai encore la plume, et sa pointe est aiguë.

Mais, en quittant le Parlement, où je crois avoir toujours courageusement rempli mon mandat, j'emporte une tristesse, presque un écœurement : c'est d'avoir été atteint, frappé, renversé par des catholiques, par des prêtres, par des conservateurs, alors que, depuis

plus de vingt ans, j'ai combattu pour eux, rien que pour eux, ayant toujours placé mes croyances religieuses au-dessus de mes opinions politiques.

Etre vaincu par ses adversaires naturels, par ceux que l'on a bravés pendant tant d'années, c'est le jeu de la guerre.

Mais que les coreligionnaires vous visent dans le dos et vous attaquent par derrière, pour seconder l'ennemi commun, le radical et le franc-maçon, c'est un spectacle à la fois douloureux et imprévu qu'il était réservé à notre triste et honteuse époque de donner, pour la première fois.

Tout cela parce qu'il ne m'a pas plu de renier mon passé monarchique et d'abandonner ma foi dans un avenir réparateur.

Je tombe, enveloppé dans mon drapeau, ne regrettant rien.

Catholique soumis, profondément respectueux des enseignements religieux de la Papauté, je ne puis renoncer au droit de rester citoyen libre dans mon pays et de m'inspirer, en matière politique, dans les questions nationales, de ma conscience de Français, que j'affirme être une vraie conscience de catholique.

Et maintenant tout est fini, j'avouerai que le fardeau était lourd, bien lourd à porter.

Avoir à combattre un gouvernement scélérat, qui m'a fait une véritable chasse à l'homme; qui n'a reculé devant rien; qui faisait afficher ses placards de la dernière heure par la gendarmerie, ceux de mon concurrent par les cantonniers; qui procédait publiquement à des distributions de vivres et d'argent; qui a encouragé les violations d'urnes; qui a fait voter les morts et les absents, partout où il le pouvait; qui a tout fait,

le possible et l'impossible; lutter contre la juiverie, la franc-maçonnerie et la Révolution, armée de toutes pièces, c'est déjà beaucoup. Mais être réduit à se défendre contre les lettres de Rome, qu'exploitaient mes concurrents, être traité d'excommunié par eux, ce qui, de la part du radical particulièrement, était un vrai chef-d'œuvre, avoir à se défendre contre certains cardinaux, contre des archevêques, contre des prêtres, contre des catholiques pour lesquels on s'est dévoué, sacrifié, payant de sa liberté, de sa santé et de sa fortune, — c'est trop, comme on disait à Waterloo.

C'est ce qui me console, et largement, de rentrer dans le rang, ou, délivré désormais des compromissions électorales, je recouvre du moins mon entière indépendance d'action.

Je serais un ingrat si, avant de clore ce chapitre de ma vie politique, je n'adressais pas une pensée émue à ce pauvre et cher département du Gers, pour qui je me suis tant dépensé, et sans compter.

Je l'ai défendu pied à pied, aidé par quelques amis vaillants, renversés aujourd'hui à mes côtés.

L'assaut que m'a livré la République tout entière et sous toutes ses formes, assaut furieux, a duré vingt-trois ans.

Et l'ennemi, toujours repoussé, toujours écrasé, n'a pu pénétrer dans la place — c'est mon orgueil et mon honneur — que par la trahison, par l'apostasie de quelques-uns des nôtres, par les ralliés qui nous ont vendus et livrés en lui ouvrant la porte pendant que, nous, nous étions sur la brèche, lui faisant face intrépidement.

Et le voilà désormais, ce département, asservi, volé, saccagé par la bande révolutionnaire, sous la domination

de la libre-pensée, représentée par des politiciens de bas étage, des députés d'occasion que leurs propres amis n'osent même pas vous comparer, fût-ce de loin, auxquels on cherche déjà des successeurs et qui sont arrivés là sans savoir pourquoi, comme les têtards de crapauds un soir d'orage.

C'est lui, c'est le Gers que j'aime tant, que je regrette et que je plains. Bien lourde est la responsabilité de ceux qui sont cause de sa perte.

Aux amis, qui hier pleuraient de rage, à la seule idée que sans une poignée de traîtres ils étaient vainqueurs encore, vainqueurs toujours, à eux, j'envoie une reconnaissante, chaude et profonde étreinte.

Et ce dernier devoir accompli, sans plus nous attarder à des discussions stériles et vaines, indignes de la fermeté de notre cœur, ne regardons plus que devant nous et remettons-nous en marche implacablement, pour Dieu et pour la France, à la conquête de l'avenir.

CE QUE FERA LA DROITE

18 septembre 1893.

Naturellement, on se demande ce que sera, ce que fera la Droite de la Chambre.

Certes, je ne doute pas de sa bonne volonté.

Il y a là de braves gens, des hommes vaillants, dont je n'ai pu me séparer qu'avec un profond chagrin.

Faut-il citer Cazenove de Pradine, La Rochefoucauld, Lanjuinais et tant d'autres, au cœur ardent, à l'esprit droit, et qui jamais, dans les circonstances les plus difficiles, ne connurent ni le découragement, ni la défaillance?

C'étaient des frères d'armes.

De loin, nous nous suivrons, comme nous nous suivions de près.

Car ils eurent, eux aussi, leur mérite, quand il fallut résister, au nom de la fierté française, au nom de la vieille indépendance nationale, à cette étrange politique, venue de Rome, et si faussement et si tristement exploitée par des Français, oublieux des droits imprescriptibles de la patrie, droits qui n'ont rien de commun avec les devoirs spirituels des catholiques.

Seulement, ils ont eu la chance, ceux-là, de tomber sur des populations monarchistes, autant que catholiques, et qui ont su faire la part de ce qui appartient à César.

Par-dessus le marché, ils ont été assez heureux pour ne pas voir se lever contre eux un Judas du ralliement embauchant leurs troupes et les livrant à l'ennemi.

Ils vont demeurer, comme cela, une cinquantaine, une poignée d'hommes, à peine capables, numériquement, de devenir un appoint, dans les conflits parlementaires.

A côté d'eux, une trentaine de ralliés, renégats de l'Empire ou de la Royauté, à la politique louche, au vote fuyant, et qui n'auront qu'une pensée, consolider leur situation électorale par une domesticité ministérielle.

De temps à autre, quand ça ira trop loin, ils voteront contre ou s'abstiendront, lustoire de rendre plus précieux leur concours en toute autre circonstance.

Cette action délétère des ralliés s'exercera dans la nouvelle Chambre, comme dans l'ancienne, brisant l'unité d'opposition.

A la précédente législature, nous étions déjà tout à fait annihilés par eux.

Combien étaient-ils ?

On ne l'a jamais su, au juste.

Beaucoup en faisaient partie, qui ne l'avouaient pas.

Leurs réunions avaient lieu la nuit, dans les caves, et jamais aucun procès-verbal n'a publiquement accusé leur nombre exact et révélé leur programme.

Aussi ne pouvions-nous rien dire, rien faire, en face de cette trahison latente et muette qui nous enveloppait comme au temps des sbires de Venise.

Monter à la tribune carrément, y prononcer le réquisitoire ardent que commandait souvent la situation, on hésitait à le faire. Les plus braves parmi nous reculaient.

Car le vide se faisait autour de la tribune, et il y avait à lutter, non pas seulement contre la majorité républicaine, mais aussi contre tous les lâcheurs anonymes de la Droite.

Cela rendait les interventions difficiles, pénibles, presque impossibles.

La tribune, en effet, n'est abordable que si l'on y trouve quelque appui chez ses amis.

Mais quand les amis, vrais ou faux, vous abandonnent ; quand il faut lutter à la fois contre la république, contre la révolution, contre la franc-maçonnerie, et en même temps contre les archevêques et contre la papauté elle-même, le dégoût vous prend, et on se tait.

Or, ce qui est arrivé à la Droite, durant la précédente Chambre, va lui arriver encore sous la Chambre nouvelle.

Rien n'est changé.

Il n'y a que cent députés de moins.

La situation reste la même, aussi difficile, aussi aiguë, aussi répugnante qu'auparavant.

La Droite ne fera donc rien et ne peut rien faire.

C'est une consolation, et la plus sérieuse, pour ceux qui en furent bannis par le sort des armes électorales.

•

A NOS LECTEURS

Bonne année!

2 janvier 1894.

Bonne année, mes chers lecteurs!

Car, je conserve pieusement cette habitude de vous adresser mes voeux, au renouvellement de chaque année.

N'est-ce pas, en effet, une véritable grande famille, qu'un journal?

Et rédacteurs, lecteurs, ne sont-ils pas unis par de nombreux liens?

Trop souvent, hélas! ces liens sont plus forts et plus puissants que ceux qui vous attachent à la vraie famille, à celle du sang, devenue quelquefois étrangère par les opinions, par les croyances, par les intérêts.

Pendant toute une année, autour du même journal, comme autour d'un foyer commun, on a pensé de même, on a ressenti les mêmes haines, partagé les mêmes affections; on a brûlé de la même foi, on a ressenti les mêmes colères et on s'est pris à concevoir les mêmes espérances.

Que voulez-vous de plus?

Et combien de prétendues amitiés, offrent moins de gages d'étroite solidarité!

Oui, le journal est une famille, ou la tête, ou le cœur

vous assemblent par des pensées et par des sympathies fraternelles.

Aussi je pense à vous, à vous tous, les uns connus, le plus grand nombre que j'ignore, et au seuil de la nouvelle année, je vous dis la bonne vieille formule, une des rares choses qui subsistent encore de l'ancienne France : « Bonne année ! »

Qu'elle nous soit meilleure que celle qui s'en va, écho séculaire d'une année sinistre, **93** !

Car elle fut sinistre, cette année 1893.

Elle fut l'année de la grande trahison.

Elle a vu se produire en masse, ces désertions, ces reniements, ces apostasies, qui, naguère, ne se rencontraient que rares et éparses.

On a pu contempler des monarchistes, prenant prétexte d'une soumission que rien ne rend obligatoire en matière politique, abandonner nos rangs pour passer à l'ennemi, pour satisfaire des ambitions et des appétits.

Mais surtout, pour jeter sur le champ de bataille et y abandonner des armes, devenues trop lourdes à leurs bras affaiblis, et à leurs reins fatigués.

Nous qui les connaissons tous, nous savons que la plupart n'ont pas obéi à une conviction ; non, c'est un prétexte qu'ils ont pris.

N'osant pas se lancer à la nage, pour passer sur la rive gauche de la France, ils se sont rués sur le pont, dès qu'ils l'ont aperçu.

Et nous, les monarchistes fidèles, comme dans certaines batailles atroces parmi les plus atroces, nous avons dû combattre tout à la fois contre les anciens adversaires, les ennemis irréconciliables qui étaient devant nous, et les traîtres qui nous attaquaient par derrière.

Tel est encore l'aspect du champ de bataille.

Et ceux qui nous poursuivent avec plus de haine, ne sont pas les ennemis séculaires de la monarchie. Ce sont les renégats qui ne sauraient nous pardonner l'unité de notre vie, l'honneur de notre passé et surtout notre imperturbable confiance dans un avenir prochain et réparateur.

Car nous y croyons fermement, à cet avenir.

Et les tristesses, les écœurements, les dégoûts de l'heure présente, glissent sur nous sans nous entamer.

Il est vrai que jamais nous ne sommes descendus aussi bas.

Nos forces sont dispersées, isolées, lassées.

Il y a, dans l'armée conservatrice, comme un découragement, comme une fatigue.

Eh ! bien, c'est contre ce découragement, contre cette fatigue, que l'*Autorité* entend réagir.

Aux sceptiques et aux lâches, nous montrerons l'écriteau qui est sur notre maison.

On y lit : POUR DIEU, POUR LA FRANCE !

Cela veut dire : « Ici, ON CROIT. Ici, ON ESPÈRE. Ici, ON SE BAT. Ici, ON NE SE RENDS PAS ! »

Nous continuerons de grouper autour de nous, tous ceux qui ont du cœur au ventre ; tous ceux qui aiment assez leur patrie pour vouloir l'arracher à une odieuse république, sa ruine et sa honte ; tous ceux qui veulent lutter encore, toujours, qui ne font pas banqueroute au passé et qui ne se vendent pas pour un avenir répugnant.

Et ils sont nombreux encore, dans notre France, les prêtres qui refusent de payer une mitre au prix d'une honteuse tolérance, les soldats qui rêvent une armée vraiment nationale d'où la politique serait bannie, les pères de famille qui veulent rappeler Dieu dans l'école.

les honnêtes gens qui ne veulent pas de voleurs pour ministres, de coquins comme députés et d'imbéciles à la tête des affaires publiques.

Être la grande voix de ces hommes-là, être leur bras au besoin, secouer les endormis, stimuler les vaillants, sonner l'éternel assaut contre les ignominies républicaines, associer les intérêts lésés pour une défense pratique, et enfin marcher, sans défaillance, sans peur, à la conquête de l'avenir, encore une fois, voilà notre œuvre!

A cette œuvre, nous avons été fortement, affectueusement encouragés par vous, chers lecteurs.

Dans les moments difficiles, vous nous avez assistés, les uns par un mot, par une poignée de main, les autres par la constance de votre attachement.

Merci, merci à vous tous!

Catholiques et monarchistes nous resterons. Et ce sera tête haute, l'âme ferme, que nous traverserons les nouvelles épreuves qui peuvent nous attendre, d'où qu'elles viennent.

L'espérance est fille du courage.

Et le courage ne nous a jamais manqué.

Seule, une monarchie peut sauver notre malheureux pays, que pourrissent la juiverie et la franc-maçonnerie.

C'est notre inébranlable conviction.

Si vous le voulez, amis lecteurs, nous continuerons d'en préparer les voies, sans nous laisser un seul instant détourner de notre but patriotique, par les difficultés, les impossibilités apparentes, par les lâchetés et les désertions.

Nos ancêtres, après l'immonde année 1793, en avaient déjà vu bien d'autres, et ils ne désespérèrent pas, même sous le couteau.

Soyons dignes d'eux, et en avant !

Et toujours, ayons présente cette constatation consolante, qu'il est moins difficile, en 1894, de refaire la monarchie, que cela était difficile en 1794.

LA RÉPUBLIQUE ET LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE (1).

L'Esprit nouveau.

6 mars 1894.

Pour bien se rendre compte d'une importante séance du Parlement, il ne suffit pas d'y avoir assisté.

Il faut encore attendre au lendemain, pour lire le compte rendu du *Journal officiel*.

Durant la séance, surtout si la discussion est vive, il est impossible, à travers les interruptions et le tumulte, de percevoir exactement les paroles prononcées, qui — ajoutons-le — ne sont pas toujours celles que l'on retrouve au *Journal officiel*, beaucoup de membres du Parlement ayant la prudente habitude de leur faire subir quelques modifications essentielles.

Il ne saurait donc y avoir d'autre document probant, certain, que celui qui reste, c'est-à-dire le compte-rendu *in extenso* du lendemain, — le compte-rendu analytique, distribué le soir même, étant très écourté et pouvant, d'ailleurs, être fort inexact.

J'attendais donc ce compte-rendu de la dernière séance avec une certaine curiosité, afin de savoir comment avaient agi messieurs les droitiers, de quelle

(1) M. Denys Cochin ayant posé une question au ministre à propos d'un arrêté du maire de Saint-Denis, M. Spuller répondit par des déclarations de tolérance et parla d'un « *esprit nouveau* ».

façon ils avaient expliqué leurs votes et quels étaient ces votes.

La situation politique était d'une clarté lumineuse et ne pouvait comporter aucune hésitation.

A la vérité, le ministre Spuller avait dit de belles et de bonnes choses, se conduisant avec son courage ordinaire, et témoignant d'un esprit libéral qui ne s'est jamais démenti.

Le président du conseil, M. Casimir Périer, avait bien fait quelques restrictions, ajouté des correctifs, comme satisfaction accordée aux passions antireligieuses ; mais je reconnais que l'ensemble des déclarations gouvernementales était empreint d'une grande conciliation.

Oui, mais tout cela, c'étaient et ce n'étaient que de belles paroles, pour se concilier les catholiques.

Il fallait attendre la conclusion, c'est-à-dire la mise en pratique des susdites belles paroles.

Car, en politique, surtout, les MOTS n'ont qu'une importance fort relative et ce sont les FAITS, seuls, qui ont une valeur réelle.

Ceux qui ne se payent que de mots sont des dupes ou des complices : des dupes, quand ils ne comprennent pas qu'on veut les tromper, des complices, quand ils s'en rendent compte et n'en font rien paraître.

Or, les faits, les actes, la conclusion des paroles dorées du gouvernement, se condensaient dans l'ordre du jour Barthou.

Cet ordre du jour était, en effet, l'attitude que la majorité gouvernementale imposait au ministère ; c'était le programme ordonné, les instructions formellement signifiées et dont on n'avait pas à se départir. En un mot, et pour donner une dernière

définition, plus claire encore, c'était la FORMULE des rapports à intervenir entre le gouvernement et les catholiques.

Comment était rédigée cette formule ?

On la connaît : « La Chambre, CONFIANTE DANS LA VOLONTÉ du gouvernement de MAINTENIR les LOIS républicaines et de défendre les droits de l'ÉTAT LAÏQUE, passe à l'ordre du jour. »

Quelle chûte, quelle désillusion pour tous ceux qui avaient bu du lait pendant les discours de MM. Casimir Périer et Spuller !

Voilà des ministres qui, un quart d'heure auparavant, parlaient « de l'ESPRIT NOUVEAU », esprit de « TOLÉRANCE », et qui maintenant acceptent humblement l'injonction impérieuse de maintenir les LOIS RÉPUBLICAINES, c'est-à-dire les lois scélérates, et « de DÉFENDRE LES DROITS DE L'ÉTAT LAÏQUE », c'est-à-dire de poursuivre la laïcisation des hôpitaux, des écoles et des fabriques !

Les discours étaient donc en violente contradiction avec les actes.

Les discours annonçaient un « esprit nouveau ». Les actes s'inspiraient de l'esprit ancien de tyrannie sectaire et de persécution franc-maçonne.

C'était la cruelle vérité qui apparaissait à la fin : c'était le serpent venimeux dont parlent les Latins, et qui se cachait sous les fleurs de rhétorique.

Il fallait déchanter, et le rêve se dissipait soudain.

Dans ces conditions, comment voter ?

Trois opinions ont été successivement portées à la tribune, par MM. Baudry-d'Asson, de Mun et Binder.

On verra que la Droite, d'après ces trois manières de voir, s'est fractionnée en trois groupes.

Baudry-d'Asson, qui n'est pas toujours dans le vrai, a été heureusement inspiré. En quelques mots, il a dit ce qui était le devoir des catholiques, dont l'ambition ou l'avidité n'obscurcit pas la conscience. « Il votera contre le gouvernement tant qu'il n'aura pas rendu aux catholiques tous les droits qui leur appartiennent. »

Parfait ! En voilà un, au moins, qui ne permet pas qu'on lui jette de la poudre aux yeux, et qui ne se laisse pas prendre à de vaines et hypocrites paroles.

Les esprits justes que j'ai toujours rencontrés dans la voie droite, Cazenove de Pradine, Lanjuinais, le duc de Doudeauville, la Rochejaquelein, ont bien voté aussi, c'est-à-dire contre l'insolent et odieux ordre du jour Barthou.

De même, les deux prêtres qui siègent au palais Bourbon, Mgr d'Hulst et l'abbé Lemire lui-même.

M. de Mun, lui, a donné de son attitude incompréhensible une explication bizarre.

Il s'est abstenu.

« Je ne puis pas, a-t-il dit, je ne dois pas voter, même indirectement, le maintien des lois que j'ai combattues très énergiquement et dont je ne cesserai pas de demander la revision. »

Mais il s'abstient tout de même et, à cause des belles paroles du gouvernement, il ne vote pas contre « LA VOLONTÉ » qu'a le gouvernement de « MAINTENIR » ces lois infâmes, et contre sa volonté de défendre « LES DROITS DE L'ÉTAT LAÏQUE ».

Voilà où est tombé M. de Mun.

Et c'est le même homme qui signifiait autrefois à M. Jules Ferry, le chef de ces opportunistes que même aujourd'hui M. Casimir Périer, l'impossibilité de ja-

mais se rencontrer — car il y avait, entre eux, criait-il, des « CROIX RENVERSÉES ».

Et devant ces « croix renversées », M. de Mun s'abstient aujourd'hui, en attendant qu'il passe dessus.

Ce qui prouve que, lorsqu'on a renoncé à ses devoirs politiques, on n'est jamais loin d'oublier ses devoirs religieux.

Naturellement, tous les flanchards de la Droite, et, parmi eux, Achille Adam, Mackau, ont profité de l'occasion pour se croiser les bras.

Quant à M. Binder, il s'est fait l'organe de ceux dont j'ai parlé plus haut, des dupes et des complices.

Il vote l'ordre du jour Barthou — qui est anticatholique — parce que le discours de M. Casimir-Périer lui donne une *certaine satisfaction*.

On n'est pas plus niais.

Ce pitoyable représentant de l'arrondissement le plus spirituel de Paris n'a pas seulement compris que l'ordre du jour Barthou était la négation même des déclarations ministérielles !

A sa suite, ont marché les dupes ou complices : d'Arenberg, Montfort, Julien Dumas, Georges Berry et autres.

Et je conclus en disant, que les déclarations ministérielles témoignent, évidemment, en faveur des sentiments libéraux de MM. Spuller et Casimir-Périer; mais que, chaque fois qu'il faudra passer de la théorie à la pratique, un Barthou quelconque ramènera MM. les ministres, de gré ou de force, au maintien des lois scélérates et à la défense des droits de l'État laïque.

La République ne peut pas et ne veut pas donner la liberté religieuse. Elle est hors d'état de pratiquer la

tolérance et la conciliation, car c'est la franc-maçonnerie et la juiverie qui la gouvernent.

Et tout catholique, assez crédule pour espérer d'elle une amélioration quelconque de la situation intolérable dans laquelle nous nous débattons, prouve qu'il pousse la naïveté et l'ignorance jusqu'à méconnaître grossièrement l'histoire de la république en France.

La vraie République n'est pas et ne sera jamais compatible avec la liberté de conscience.

Et nous sommes plus qu'en république, nous sommes en franc-maçonnerie.

OU SONT LES GAGES ?

(de l'esprit nouveau.

7 mars 1894.

Si le parti républicain est, sans contredit, le parti politique où se rencontrent le plus de coquins, le parti conservateur est assurément celui qui renferme le plus de naïfs.

La joie enfantine et quelque peu bête, que le langage de MM. Spuller et Casimir Perier jette parmi certains catholiques, suffirait, à elle seule, pour en fournir une preuve indiscutable.

Parce que les ministres de la république, brouillés avec les radicaux et désireux de renforcer leur majorité par les gens de la Droite, ont laissé tomber du haut de la tribune quelques paroles emmiellées, voilà qu'on exulte et qu'on se congratule.

Il semble que le fameux « ESPRIT NOUVEAU » dont il a été parlé soit le Saint-Esprit lui-même et que, blanche

et consolante colombe, il soit venu se poser sur la tête de Carnot.

Et il y avait moins de joie dans les catacombes où se réfugiaient les premiers chrétiens, quand le bruit se répandit soudain, que l'imperator Constantin avait accepté la croix, comme symbole de la victoire — qu'il n'y a d'allégresse parmi les ralliés, depuis qu'on a, doucement, passé la main sur le poil des catholiques, durant cette interpellation mouvementée.

Certes, je comprends et je partage leur satisfaction, à plusieurs points de vue.

Il est agréable de s'entendre parler avec une certaine déférence, quand on est, depuis vingt ans, injurié à gueule-que-veux-tu, par tous les ministres républicains, et qu'on passe sa vie à recevoir des coups de trique.

Il y a là une différence dans le traitement et dans les manières que j'apprécie, mais qu'il ne faudrait pourtant pas pousser jusqu'à la jobarderie.

Il y a « UN ESPRIT NOUVEAU » qui pousse à la conciliation, à la tolérance, a dit Spuller.

Et Casimir-Perier n'a pas affirmé le contraire, tout en faisant quelques restrictions.

Soit ! et je salue « L'ESPRIT NOUVEAU » avec gratitude et admiration.

Seulement, je voudrais bien savoir en quoi il diffère de « L'ESPRIT ANCIEN », quels sont les gages qu'il nous apporte de sa sincérité, et même de sa NOUVEAUTÉ ?

Ces gages, je ne les vois pas, et personne n'en parle.

Serait-il question, par hasard, d'abolir les lois infâmes, de laisser le prêtre au séminaire et le bon Dieu à l'école ?

Pas le moins du monde.

L'ordre du jour accepté par les ministres, et qui est la

négation flagrante de leurs déclarations libérales, affirme le contraire.

Les lois scélérates seront maintenues.

Soit! me direz-vous; mais, au moins, les appliquera-t-on avec tempérament?

Pas du tout, et vous ne trouverez nulle part un mot, un geste, à l'appui de cette douce illusion.

Les lois scélérates seront pratiquées suivant « L'ESPRIT ANCIEN » et avec la dernière rigueur.

Peut-être alors vous rabattrez-vous sur une autre hypothèse et, vous souvenant qu'il y a sept ou huit ans, Spuller reconnaissait à la tribune que la France était catholique, — peut-être, dis-je, espérez-vous que cette même France recouvrera le droit d'être traitée en nation croyante et religieuse?

Chassez ce nouveau rêve.

Le même ordre du jour, approuvé par les susdits ministres, reconnaît hautement et insolemment les droits de « L'ÉTAT LAIQUE ».

Et il vous faudra, dans un pays reconnu CATHOLIQUE, où les catholiques sont l'immense majorité, supporter patiemment d'être gouvernés par un LAIQUE, c'est-à-dire un ATHÉE.

Toujours à la recherche de l'ESPRIT NOUVEAU, je regarde où diable peut bien se faire sentir son souffle bienfaisant?

Est-ce sur le décret des fabriques?

Et les ministres auraient-ils pris cette occasion de rassurer les intérêts religieux en péril?

Pas davantage.

Le décret sera appliqué inexorablement.

Le droit d'accroissement, ce droit qui dévore les communautés religieuses, est-il aboli?

Non ; tous les jours on vend à l'encan, pour le satisfaire, les meubles des religieuses.

A-t-on permis aux congrégations de se reformer ?

L'« ESPRIT NOUVEAU » a-t-il rendu leur traitement aux prêtres réduits à la mendicité, au noble et grand archevêque d'Aix ?

Non encore. Non toujours !

Et, dernière démonstration de l'inanité, ou plutôt de l'absence de tout ESPRIT NOUVEAU, M. Spuller lui-même conserve comme directeur des cultes le bas gredin qui, depuis des années, dirige la guerre religieuse, choisit les plus détestables sujets comme évêques, fait du Concordat une boîte à mitraille contre les catholiques, et, l'autre jour encore, soutenait devant le Conseil d'État, au nom du gouvernement, que le maire de Saint-Denis avait raison en interdisant à une mère de mettre un crucifix sur le cercueil de son enfant, et de le faire accompagner au cimetière par un prêtre.

C'est-à-dire que partout, en province, chez les préfets persécuteurs, à Paris, c'est le même esprit de haine et de fureur. C'est l'ESPRIT ANCIEN qui anime et qui inspire le gouvernement de la république.

Quant à la conciliation, à la tolérance, où donc sont-elles ? Qu'on me les montre !

Le désarmement, où est-il ?

Les gages de liberté, où les prend-on ?

Il faut être fou ou de bien mauvaise foi, pour oser dire qu'il y a un changement quelconque dans l'attitude du gouvernement.

S'il a parlé dans un sens, il a fait voter dans le sens contraire.

Les discours annonçaient la paix, et l'ordre du jour continuait la guerre.

Aussi n'est-ce pas la paix qui commence, comme se l'imaginent certains bénêts.

C'est tout bonnement la guerre qui poursuit son cours.

LA PAIX AU REBOURS

10 mars 1894.

Il serait puéril de nier la pacification religieuse.

Elle se fait partout, au Parlement, dans le haut clergé et dans le bas clergé, dans le pays.

La guerre, si âpre, dernièrement encore, a cessé.

On a déposé les armes et on n'est pas loin de s'embrasser.

C'est beau, c'est consolant. Mais il est vraiment regrettable que cette réconciliation des athées et des catholiques ait un vice de conformation qui la rende imparfaite et moins digne d'admiration.

En effet, elle a eu lieu au rebours, en sens inverse.

Je m'explique :

D'habitude quand une pacification se fait, quand une réconciliation se produit, c'est que le vainqueur, le plus fort, a fait aux vaincus, aux plus faibles, des conditions honorables, qui permettent d'oublier les anciens ressentiments, d'effacer toute trace révélatrice des vieilles colères et des vieilles revendications.

La gloire d'une telle paix est considérable, car elle honore les deux partis également.

Et plus celui qui est puissant s'est montré généreux, plus il mérite l'estime et l'admiration.

Est-ce ainsi, par hasard, que s'est accomplie la pacification religieuse dans notre pays?

Pas du tout.

Le vainqueur n'a rien accordé; il s'est montré tout à fait intraitable.

Il avait chassé les congrégations religieuses et fermé les couvents.

Les congrégations continuent d'errer par le monde, exilées dans leur propre pays, et les couvents, amère dérision, n'ont plus que le droit d'abriter un père gardien, qui GARDE le couvent... pour personne.

Il avait laïcisé les écoles, défendu au prêtre d'y pénétrer, arraché les crucifix des murailles, prohibé le catéchisme.

Entrez dans une école, la situation est la même.

Et, tous les jours, vous apprenez que l'administration républicaine condamne à mourir de faim les enfants pauvres qui fréquentent les écoles chrétiennes. Pour eux, pas de secours, pas de pain. L'âme ou la vie! c'est le cri des bandits républicains guettant l'enfance au coin du bois.

Vous avez vu un ministre de la guerre, ce sauteur de Loizillon, frapper sévèrement deux jeunes soldats qui s'étaient permis de servir la messe en uniforme, alors que tout le monde est soldat en France, que l'immense majorité est catholique et qu'il est permis d'entrer en uniforme dans n'importe quelle maison infâme. Mais la maison de Dieu, c'est autre chose, elle est interdite.

Vous savez que tous les ans, alors qu'on ne sait comment instruire les classes trop nombreuses, on continue d'enrégimenter les séminaristes pour que le séjour à la caserne les dégoûte du sacerdoce.

Vous n'ignorez pas que, par un décret despotique et odieux, la petite fortune des fabriques va désormais

être gérée par les fonctionnaires de l'État, de ce même État qui gère si bien sa propre fortune, qu'elle est tous les ans en déficit, et qu'elle s'achemine vers la banqueroute.

Voilà les faits ; j'en passe et des meilleurs.

Eh bien! la réconciliation s'est faite tout de même.

Certains évêques comme Mgr Lecot, Mgr Servonnet, Mgr Fuzet, trouvent matière dans ces abominations, pour louer le régime qui les a successivement accumulées.

Ils chantent la république de Carnot, comme d'autres ont chanté la royauté de saint Louis.

Il est vrai que, sous saint Louis et plus tard, ils n'eussent jamais rencontré un scélérat directeur des cultes, nommé Dumay, pour les faire évêques.

Une telle fortune, inespérée et imméritée, pour ceux qui seraient demeurés simples curés de village, vaut bien quelque reconnaissance.

Des députés élus comme conservateurs, anciens monarchistes fougueux, votent *les droits de l'État laïque*, contresignent la législation infâme — et servent au besoin dans l'armée ennemie.

Et le champion de l'Église, Albert de Mun, pousse le stoïcisme jusqu'à se croiser les bras et à s'abstenir devant la glorification de l'État laïque.

Ce sont donc les vaincus, les plus faibles, qui capitulent et renoncent à leurs plus chères revendications.

Il n'y a plus de guerre parce qu'ils ne se battent plus. Il n'y a plus d'opposition, parce qu'ils ont cédé, lâché sur tout. Il y a là conciliation, parce qu'ils ont livré tout, armes et bagages, drapeaux, croyances, opinions, et que l'ennemi, l'athéisme triomphant, ne saurait plus quoi leur demander encore.

Une pareille paix, basée sur les lâchetés, les aposta-

sies, les consciences vendues, est une honte, car elle étale une singulière décadence des âmes et un méprisable abaissement des caractères.

Heureusement que, parmi les monarchistes et les catholiques, il en est encore quelques-uns qui croient, qui espèrent, qui bravent fièrement la rigueur des temps présents et qui regardent l'avenir avec confiance. Ceux-là, et nous en sommes, se battront jusqu'à ce qu'on leur ait rendu les libertés volées.

Eux aussi, ils veulent la paix, la conciliation, l'unité de la patrie.

Mais, ces choses-là, ne sont sacrées et n'ont de valeur, que lorsque l'honneur les accompagne.

Et ce n'est pas le cas.

LE DÉSAVEU

12 mars 1896.

Un journal annonçait que, lorsque Baudry d'Asson ferait son interpellation sur les *fabriques*, sur cette odieuse législation des fabriques, la Droite ralliée porterait à la tribune une déclaration, par laquelle elle affirmerait que le susdit Baudry d'Asson ne parlerait qu'en son nom personnel, et qu'elle, la Droite, se désintéresserait complètement de l'interpellation.

Ce journal était admirablement renseigné.

On peut dire qu'il était dans le complot, car, tout ce qu'il avait prévu s'est réalisé, presque de point en point dans la séance d'hier.

Baudry d'Asson a été carrément désavoué par la Droite.

Cependant, tout ce qui restait de considération et de probité politique dans les rangs de la Droite n'aura pas entièrement sombré dans cette séance.

Il est resté quelque chose pour les gens de cœur et pour les honnêtes gens, à la vue du vaillant député de la Vendée tenant tête, pendant deux heures aux lazzis et aux interruptions bruyantes de ses anciens amis, faisant face avec une bravoure au-dessus de tout éloge, à l'orage déchaîné contre lui, animé, soutenu, encouragé, fortifié par le sentiment du devoir.

La Droite ralliée ne s'est pas seulement dégagée de Baudry d'Asson, elle l'a désavoué tout entière, en le traitant en pelé, en galeux, et surtout en compromettant.

Et notez qu'elle n'a même plus l'excuse de l'ivresse causée par les précédentes déclarations ministérielles ; qu'elle n'a même plus la ressource, aujourd'hui, de masquer l'abandon de tous ses anciens principes et de ses anciens engagements antérieurs par l'illusion, qu'elle se donnait à elle-même, d'une ère possible de tolérance et de pacification !

S'il y a deux jours encore, L'ESPRIT NOUVEAU, lui apparaissant sous la forme d'une blanche colombe, pouvait aider son rêve par un doux frémissement de ses ailes ; si, comme dans la chanson, elle pouvait s'écrier :

C'est un beau rêve, ah! laissez-moi dormir!

hier, elle n'avait même plus ce prétexte.

L'esprit nouveau était subitement redevenu l'esprit ancien, la blanche colombe s'était transformée en vautour.

M. Spuller a eu beau lui faire voir qu'il n'y avait aucun fonds à faire sur les promesses républicaines, il a eu beau se démentir sous la pression des journaux

républicains, la Droite est restée conquise au gouvernement.

Et voilà précisément pourquoi la Droite ne pouvait pardonner à Baudry d'Asson son intervention dans une question aussi brûlante que celle des fabriques.

Il gênait les défections, il coupait les ponts derrière les fuyards, il les obligeait à se replier en désordre.

Et si je comprends l'affolement de la Droite ralliée qui, lasse de l'opposition, prétend vivre et mourir dans son illusion factice, je comprends encore mieux la pensée très ferme, très franche et très crâne, de Baudry d'Asson, dont la droiture répugne à ces compromissions équivoques et déshonnêtes.

Baudry d'Asson est comme moi, comme beaucoup d'autres, à qui la séance d'hier donne d'ailleurs raison. Il n'a pas cru à la tolérance gouvernementale ni à la pacification républicaine.

Comme lui, j'étais convaincu que c'est de la blague, rien que de la blague, et que ceux qui tenaient cette nouvelle politique pour vraie et sincère, n'étaient que des jobards ou des traîtres.

Baudry d'Asson a voulu toucher du doigt le fantôme de l'*esprit nouveau*, certain qu'il s'évanouirait en fumée.

Et il a bien fait.

Si le gouvernement avait été sincère, l'autre jour, l'occasion était bonne pour lui, à propos de la législation des fabriques, de venir dire quelle est l'atténuation qu'il compte apporter dans cette odieuse législation.

Car la tolérance est comme la foi — et celle qui n'agit point n'est pas une foi sincère.

Or, les nouvelles déclarations de M. Spuller, ses désaveux à lui même montrent, grâce à l'intervention de Baudry d'Asson, que cette prétendue pacification

n'était qu'un trompe-l'œil, qu'un piège, qu'une duperie, peut-être même concertée avec ceux qui ne demandaient qu'à se laisser duper.

Aujourd'hui nous sommes fixés, et nous n'avons plus qu'à nous applaudir d'avoir refusé de nous payer de mots, et d'avoir voulu voir ce qu'il y avait au fond de cette tolérance, de cette pacification.

Ce que nous avons vu est gênant pour les ralliés, mais cela nous permet, à Baudry d'Asson et à moi, de proclamer hautement que nous n'avons jamais voulu nous donner l'illusion d'être dupes, et encore moins encourir la honte d'être complices.

LE RESPECT ET L'OBÉISSANCE ENVERS LES LOIS ACTUELLES

19 mars 1894

Le débat sur la révision de la Constitution s'est poursuivi, comme on l'a vu, sans grand éclat, et s'est terminé sans résultat.

Le vent ne souffle pas de ce côté-là. Le courant n'y est plus ou n'y est pas encore.

La préoccupation est ailleurs : du côté de la défense sociale et du côté d'une protection plus efficace pour la propriété rurale, qui se meurt.

Au nom de ce qui subsite encore de la Droite, M. de Ramel est intervenu dans la discussion.

Il s'est exprimé dans cette forme claire et précise qui caractérise son talent et le fait, aujourd'hui, le seul porte-parole d'un parti décimé par les trahisons, plus encore que par les défaites électorales.

Il a dit d'excellentes choses que je louerai sans réserve ; mais il en a dit d'autres qui me semblent moins bonnes, et que je me permets de relever immédiatement.

Tout en affirmant, loyalement et courageusement, qu'il n'est pas un rallié, mais bien un monarchiste convaincu, croyant dans un avenir réparateur et prochain, M. de Ramel est allé jusqu'à dire qu'il RESPECTERA la Constitution « *tant qu'on ne l'aura pas changée, et qu'il* RESPECTERA LES LOIS ACTUELLES *tant qu'il n'aura pas obtenu l'abrogation de celles qu'il considère comme portant atteinte au programme politique, à la doctrine qu'il professe et à la liberté qu'il réclame.* »

Et, à plusieurs reprises il a parlé du « RESPECT DE LA LOI. »

Il faut tout de même que les miasmes répandus par le marais où siègent les ralliés, aient joliment vicié l'atmosphère que respire la Droite, pour qu'elle se laisse aller à d'aussi étranges concessions.

Naguère — il n'y a pas si longtemps — existait une opposition de droite, dans laquelle n'était RESPECTÉ que ce qui était RESPECTABLE.

La Constitution, votée par fraude à une voix de majorité, et dont M. de Ramel lui-même constate « L'IMPUISSANCE » à faire le bien, n'était pas du nombre.

Et il faut pousser bien loin l'amour de cette « OBÉISSANCE » à la loi, de ce « RESPECT A LA LOI » qu'invoque M. de Ramel, pour tolérer un seul instant cette législation infame et scélérate qui a livré la France à la franc-maçonnerie et à la juiverie.

Nous n'attendons pas que cette législation soit abrogée pour la haïr et la mépriser en la maudissant.

Quand la Constitution d'un pays ne répond pas aux

droits des citoyens, quand elle est, comme celle-ci, la négation de la souveraineté nationale, à qui elle défend insolemment de sortir de la forme républicaine, et qu'elle enferme criminellement dans le bagne républicain, — à perpétuité, — cette Constitution ne saurait être RESPECTÉE par des hommes libres, qui entendent réserver à la France la faculté de se gouverner comme elle l'entend, et de rétablir demain la Monarchie, si cela lui fait plaisir ou lui paraît profitable.

Il n'est pas besoin de posséder une chemise blanche et propre, de rechange, pour reconnaître, avec tristesse et répugnance, que celle qu'on porte encore est sale et dégoûtante.

De même pour les lois.

J'avoue ne pas comprendre du tout — mais du tout — la pensée qui a mené M. de Ramel — si net en toute circonstance — à prodiguer un « RESPECT » qu'on ne lui demandait pas, aux lois qui blessent et atteignent son programme politique, sa doctrine et sa liberté.

Ces lois-là sont honteuses, sont odieuses.

Et une loi mauvaise a beau porter le nom de LOI, c'est une horreur tout de même, quand elle est abominable dans ses prescriptions.

Je vais même plus loin : telle idée qui n'est que détestable, en tant qu'idée, du moment qu'elle revêt le caractère LÉGAL, devient tout de suite intolérable et exaspérante, parce qu'elle s'impose à vous, par la force et par la brutalité.

C'est obéir à un sophisme de résignation exagéré et puérile, que de respecter une Constitution, tant qu'elle existe, et des lois, tant qu'elles n'ont pas été abrogées.

Abrogées ou non, ces lois et cette Constitution sont ce qu'elles sont.

Et, parce qu'on est obligé de les SUBIR, ce n'est pas un motif pour les RESPECTER et leur OBÉIR.

Le respect ne saurait se séparer de l'estime et de l'approbation.

L'obéissance, chez un homme vraiment fier et libre, marche de pair avec le libre arbitre.

Il n'y a pas une puissance humaine, pas une, fût-elle aidée par le glaive, qui puisse m'obliger à respecter une Constitution grotesque, attentatoire aux droits souverains de la nation, des lois qui favorisent le développement de l'athéisme et de l'immoralité, et qui puisse obtenir de moi que je leur obéisse.

Cette Constitution, ces lois, — en tant que démocrate, chrétien et monarchiste, — je les flétris, je les combats, et c'est justement pendant qu'elles sont encore debout et puissantes, qu'il y a mérite et courage à le faire.

Quand elles seront abrogées, il sera un peu tard pour leur témoigner du dédain.

Aussi, cette fugue bizarre de M. de Ramel et de la Droite, dans le RESPECT et l'OBÉISSANCE, à l'endroit d'une législation qui ne mérite que le mépris et qui n'inspire que la révolte, m'est une preuve nouvelle et douloureuse que, si la Droite existe encore, elle ne se bat plus !

Ce n'est plus une opposition.

UN PROPHÈTE.

Le P. Lacordaire

26 mars 1894

Tout ce qui touche au P. Lacordaire a le don d'émouvoir nos lecteurs, et je le comprends, car autant que

personne j'incline mon admiration devant cette fière et belle figure, qui est respectable même dans ses erreurs, car, ses erreurs, il les confessa lui-même avec une absolue grandeur d'âme.

Voici une lettre que nous recevons à son sujet :

Doulles, 23 mars 1894.

Monsieur le directeur,

J'ai lu dans l'*Autorité* d'hier un article sur une conférence de l'abbé Frémont où il est dit que « l'immortel Lacordaire aussi bien qu'Ozanam, fondateur des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, étaient avant 1848 et sont toujours restés républicains ».

Il est fort possible que ces deux grands chrétiens aient été républicains *de sentiment* — comme Chateaubriand — et comme bien d'autres, du reste ; j'entends qu'ils aient eu pour *idéal* la république dont parle Montesquieu, qui a fait « de la vertu politique la base du gouvernement républicain », et il a dit que « cette vertu est un renoncement à soi-même, qui est une chose toujours trop pénible ».

« On peut définir la vertu politique l'amour des lois et de la patrie. Cet amour, demandant une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre, donne toutes les vertus particulières ; elles ne sont que cette préférence. »

N'est-ce pas exactement le contraire de ce qui se passe aujourd'hui et que le P. Lacordaire a vu en 1848 ? Alors on l'avait élu représentant du peuple, mais il donna bientôt sa démission, se trouvant déplacé dans la tumultueuse Assemblée républicaine.

J'ai vu et entendu souvent le P. Lacordaire dans ma jeunesse ; certes, il était libéral, mais je suis absolument sûr que, s'il avait vécu sous la république actuelle, personne ne se serait élevé avec plus de force et d'éloquence contre ses infamies.

Voici, du reste, ce que Lacordaire a écrit dès 1838 : « Si la république triomphe, elle ne pourra éviter de faire mourir de rire qu'en faisant mourir de peur. »

Et encore : « Si les républicains triomphent, c'est-à-dire

cette lie ambitieuse de chaque ville et de chaque bourg, ils seront bientôt l'horreur de la liberté. »

J'ai dit que Lacordaire devait comprendre la république comme Montesquieu l'a définie dans son *Esprit des lois* ; en voici la preuve :

« La république, quand elle est dans les mœurs, n'a rien en soi de contraire aux lois de la nature et de la religion ; elle suppose même plus de vertus dans le peuple, parce qu'elle ne saurait subsister que par un grand dévouement à la chose publique et par un grand désintéressement dans ceux qui remplissent les plus hautes charges. »

Hélas ! en disant à quelles conditions la république pourrait subsister, nous voyons combien il se trompait ; mais alors le peuple n'était pas *avachi !* Et jamais Lacordaire n'aurait pu admettre qu'il subirait patiemment et servilement tant d'abus et d'ignominies. Il avait l'âme trop haute pour croire à une telle dégradation.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Je me trouve en parfaite communion d'idées avec mon distingué correspondant.

Souvent, à cette même place, j'ai soutenu la thèse que la république, en tant que théorie, n'avait rien qui pût me déplaire ou me choquer.

Et, quoique profondément monarchiste, j'accepterais volontiers une république comme celles que dirigèrent Louis-Napoléon et Mac-Mahon.

La république idéale est même le gouvernement qui séduit le plus, par cela qu'elle est surhumaine et ne compte pas suffisamment avec les passions et les vices d'ici-bas.

Et combien de braves gens — les seuls braves gens parmi les républicains — qui ne considèrent la république qu'au point de vue idéal !

Ils en sont les dupes, les victimes, tous les premiers ;

mais ils sont cause, inconsciemment, que nous subissons des républiques odieuses.

Certes, le nom ne signifie rien, et tous les gouvernements peuvent être acceptables.

Toute la question est de savoir comment on les comprend et comment on les pratique.

Nous avons tous, comme les Grecs du temps de Paul, dressé dans notre cœur, en un moment donné, une statue à « LA RÉPUBLIQUE INCONNUE ».

Celle-là est belle, grande, bonne.

Pourquoi faut-il que toutes celles qui sont connues soient exécrables?

La république actuelle est du nombre.

Car, pour adopter la vraie formule de l'opposition intraitable que nous faisons à ce gouvernement, nous répéterons avec le vénérable archevêque d'Aix : « Nous ne sommes pas en république, nous sommes en franc-maçonnerie.

La république, on peut la servir honorablement. La franc-maçonnerie, jamais!

Et si Lacordaire vivait de nos jours, comme je l'ai déjà dit et comme le répète justement mon honorable correspondant, il se fût élevé contre a république actuelle, avec une véhémence indignée que ne ressentent pas les évêques de Digne, de Beauvais, de Cambrai, d'Arras et de Bordeaux.

A ce point de vue, certains souvenirs nous reviennent du P. Lacordaire, et qui sont utiles à rappeler, car c'est de la poignante actualité.

Lacordaire voulait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la seule fin de restituer à l'Etat toute son indépendance primitive.

Il disait, s'adressant aux prêtres : Priez pour le Roi :

priez pour sa famille, pour le repos de son règne et la tranquillité du monde, *non pas à cause de votre préfet*, mais à cause de Dieu qui le commande, à cause de vos premiers aïeux qui priaient ainsi. Du reste, sentez profondément l'indignité du langage que l'on vous tient et voyez ce que vous coûtent les millions de l'Etat. »

Et, faisant allusion aux prières publiques, ordonnées par l'Etat et les ministres, il ajoutait : « Ils n'ont pas besoin d'être justes, VOUS ÊTES PAYÉS. Ils n'ont pas de comptes à vous rendre, vous êtes payés !... A-t-on jamais traité les hommes avec plus de mépris! Ils se moquent de vos prières et vous ordonnent de les chanter. Si vous n'obéissez pas, vous êtes des séditieux, à qui le Trésor sera fermé ; si vous leur obéissez, vous leur devenez si vils qu'il n'y a pas de termes dans les langues pour exprimer ce qu'ils pensent de vous. »

Est-ce assez saisissant ?

Et ce magnifique langage ne peint-il pas merveilleusement l'état humilié des vrais prêtres, des vrais évêques, obligés sur commande et sous peine d'amende de chanter le *Domine salvam fac rempublicam*, cette république qui les hait, les persécute et les outrage ?

Les sacrifices aux faux dieux, que les Syriens commandaient aux Juifs du temps des Macchabées, n'étaient pas plus cruels et plus avilissants.

Car aujourd'hui, il faut lever l'encensoir devant la GUEUSE, déesse des francs-maçons.

Et la pensée que de tels ministres — Lacordaire ne connaissant pas les Antonin Dubost ni les Dumay — pouvaient choisir les évêques et les proposer impérieusement au Pape, le révoltait avec raison.

Il y voyait le moyen infaillible de frapper l'Eglise à tête et de la déconsidérer

Et avec quelle noble colère il s'écriait : « Quelle sera pour nous *la garantie de leur choix?* Depuis que la religion catholique n'est plus la religion de la patrie, les ministres de l'Etat sont et doivent être dans une indifférence légale à notre égard. Est-ce leur indifférence qui sera notre garantie? Ils sont laïcs; ILS PEUVENT ÊTRE PROTESTANTS, JUIFS, ATHÉES. Est-ce leur conscience qui sera notre garantie ? Ils sont choisis dans les rangs d'une société imbue d'un préjugé opiniâtre contre nous. Est-ce leur préjugé qui sera notre garantie? ILS N'ONT OUVERT LA BOUCHE QUE POUR NOUS MENACER ; ILS N'ONT ÉTENDU LA MAIN QUE POUR ABATTRE NOS CROIX. ILS N'ONT SIGNÉ D'ORDONNANCES QUE POUR SANCTIONNER DES ACTES ARBITRAIRES DONT NOUS ÉTIONS LES VICTIMES. ILS ONT LAISSÉ DEBOUT LES AGENTS QUI VIOLAIENT NOS SANCTUAIRES. Ils ne nous ont point protégés une seule fois sur aucun point de la France. Ils nous ont offert en holocauste à toutes les passions. Voilà les motifs de SÉCURITÉ qu'ils nous présentent. »

Et avec un coup d'œil d'aigle dardé sur l'avenir, qui est notre présent, hélas! il parlait aux évêques de France pour les supplier de ne pas accepter leurs futurs collègues de ces ministres qui imposeraient à l'Eglise de France « UN ÉPISCOPAT RECRUTÉ AU RABAIS ».

Et de plus en plus clairvoyant, avec les éclairs d'Ezéchiel, il ajoutait, parlant toujours aux évêques : « A mesure que vous vous éteindrez, ils placeront sur vos sièges des hommes honorés de leur confiance, dont la présence décimera vos rangs, sans en détruire encore l'unité. Un reste de pudeur S'EFFACERA PLUS TARD DE LEURS ACTES, ET L'AMBITION CONCLURA SOUS TERRE DES MARCHÉS HORRIBLES... Un épiscopat qui sortira d'eux EST UN ÉPISCOPAT JUGÉ : qu'il le veuille ou non, IL SERA

TRAITRE A LA RELIGION. Jouet nécessaire des mille changements qui transportent le pouvoir de main en main, il marquera dans vos rangs toutes les nuances ministérielles et anticatholiques que les majorités vont adorer tour à tour comme leur ouvrage. D'accord en un seul point, LES ÉVÊQUES NOUVEAUX PLIERONT LEUR CLERGÉ A UNE SOUMISSION TREMBLANTE DEVANT LES CAPRICES LES PLUS INSENSES D'UN MINISTRE OU D'UN PRÉFET, ET, DANS CETTE BABEL, LA LANGUE DE LA SERVILITÉ EST LA SEULE QUI NE VARIERA JAMAIS. »

N'est-ce pas un prophète que ce grand Lacordaire, et n'a-t-il pas d'avance, et de loin, la vision des Lecot, des Servonnet, des Fuzet?

Qui donc aujourd'hui pourrait parler avec une plus superbe éloquence et un plus admirable courage?

Aussi est-ce avec la conscience tranquille du devoir accompli dans des jours difficiles, que je m'abrite, modeste, humble, mais intraitable, sous les grands battements d'ailes de l'aigle des Frères prêcheurs, l'honneur, à tout jamais, du clergé de France.

ATTITUDE ET CONDUITE

3 avril 1894

Notre excellent confrère, la *Libre Parole*, publie un document que nous lui demandons la permission de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Evidemment, la bonne foi de notre confrère a été surprise, et il est victime de quelque faussaire.

Il s'agit, en effet, d'une circulaire CONFIDENTIELLE

que le directeur des cultes, le fameux Dumay, aurait adressée à tous les préfets de France, et savez-vous à quel moment ?

Immédiatement après le discours dans lequel son supérieur hiérarchique, M. Spuller, proclamait et prêchait « L'ESPRIT NOUVEAU ».

Cette circulaire était donc la mise en pratique de l'esprit qui souflait la conciliation, l'apaisement et la tolérance.

Or voici le susdit papier :

(*Confidentielle*).

Paris, le 9 mars 1894.

Monsieur le préfet,

Je crois devoir vous rappeler que, suivant les prescriptions des circulaires ministérielles des 31 juillet 1882, 15 mai 1885 et 8 février 1886, relatives à l'application du décret du 11 prairial an XII, vous devez non seulement me fournir un état récapitulatif des mutations opérées dans le personnel du clergé de votre département pendant chaque trimestre, mais vous devez aussi m'adresser, *au fur et à mesure qu'ils vous sont transmis par l'autorité diocésaine*, tous les avis individuels des mutations opérées dans le cours du trimestre.

Ces états individuels doivent être accompagnés d'une *notice sommaire sur l'***attitude** *et la* **conduite** *de chaque ecclésiastique* nouvellement promu.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le ministre :
Le conseiller d'État,
Directeur des Cultes,

CH. DUMAY.

On croit rêver vraiment, en lisant ces instructions qui auraient pu être signées par le préfet de police et adressées à des agents de la Sûreté.

Et pour surveiller qui?

Non pas les voleurs, non pas les anarchistes...

Mais les prêtres!...

Ce Dumay, l'homme-lige des francs-maçons et des juifs, le plus abominable sectaire qui existe, un affreux coquin s'il en fut, a besoin de centraliser au ministère des cultes les notes que le préfet lui enverra sur le clergé de France.

De ce clergé il entend connaître « l'ATTITUDE » d'abord.

On sait ce que cela veut dire.

« L'*attitude* » peut être diverse.

Il y a l'*attitude* fière, debout, indépendante :

Celle-là ne mène pas à l'épiscopat ni au cardinalat, par le temps qui court.

On ne prend plus les évêques parmi les prêtres qui ont gardé cette « *attitude* » du vieux temps, où les pasteurs défendaient leurs troupeaux et se fussent exposés à la mort, plutôt que de les abandonner aux loups rouges.

Ce temps n'est plus.

Et « l'*attitude* » qui convient aux prêtres et aux évêques pressés de faire leur chemin, c'est l'attitude humble, résignée et soumise.

Ceux-là, les préfets les recommanderont à Dumay, et Dumay en fera des évêques, comme il en a déjà fait et, comme, hélas! il y en a beaucoup trop.

Mais Dumay le bandit est plus exigeant.

Il ne lui suffit pas de connaître « l'*attitude* » du clergé, il a l'insolence de vouloir être renseigné sur la « LA CONDUITE *de chaque ecclésiastique* ».

En vérité, cela dépasse les bornes.

Nous ne savions pas que le directeur des cultes eût la charge des mœurs du clergé français.

De ce côté-là, nous devons également concevoir quelques inquiétudes, car ce ne sont pas les prêtres d'une conduite irréprochable qui pourront se flatter de plaire à Dumay.

Celui qui est un bon prêtre pour nous est un mauvais prêtre pour lui, Dumay, et réciproquement.

Car nous nous plaçons au point de vue du bon Dieu, nous autres, et lui se met au point de vue du diable.

Vous pouvez donc vous rendre compte aisément quels sont les prêtres qui jouiront de la bienveillance de Dumay, par suite de leur « *attitude* » et de leur « *conduite* ».

Ce sera du propre et, en tout autre temps, ils mériteraient l'interdiction et l'excommunication.

Mais si rien ne nous étonne de la part de Dumay, rien, pas même de cette façon de placer le clergé français, comme des récidivistes, sous la surveillance de la haute police, nous avons le droit, néanmoins, de nous montrer surpris du rôle complaisant et approbatif que M. le ministre Spuller joue dans l'affaire.

Car Dumay a signé « *pour le ministre* » — c'est-à-dire qu'il s'est tout simplement borné à *contresigner*.

Et de deux choses l'une : ou le ministre connaît cette honteuse circulaire de son mouchard en chef, de son affreux policier de directeur, ou il ne la connaît pas ?

S'il la connaît, il est complice d'un procédé dégradant et qui est la négation de toutes ses assurances libérales.

S'il ne la connaît pas, c'est Dumay qui est le véritable ministre des cultes, et M. Spuller joue un rôle ridicule.

Nous espérons obtenir quelques renseignements sur ces points obscurs.

Mais nous ferons remarquer, en attendant, que « *l'esprit nouveau* » est une agréable fumisterie, et que les ralliés ne sont pas gens difficiles, s'ils se contentent de mots ronflants que les faits démentent aussitôt.

Il est vrai que tous les goûts sont dans la nature.

Et, si la femme de Sganarelle aimait être battue, les ralliés aiment être trompés.

Car, en se laissant tromper, ils se donnent un prétexte pour persévérer dans leur reniement et dans leur apostasie.

ENTRE LA COUPE ET LES LÈVRES

La République fermée aux ralliés.

4 avril 1894.

Les ralliés, ces aimables farceurs, qui, sous le faux prétexte d'une soumission aux idées politiques du Saint-Père, n'ont eu d'autre préoccupation que de s'asseoir à la table d'hôte de la république, pour y prendre leur part de nourriture et de boisson, que pour lécher enfin cette *assiette au beurre* qu'ils voyaient en rêve depuis longtemps, et que leur fidélité à la monarchie éloignait de leur langue avide — ces bons ralliés feront bien de méditer une petite circulaire qui nous arrive du Lot et qui prouve, une fois de plus, qu'entre la coupe et les lèvres, il y a place pour d'amères et cruelles déceptions.

Vainement, ils auront frappé à la porte de la république, s'y présentant humbles et repentants, le sourire sur leurs faces de traîtres et la main tendue avec des paroles obséquieuses.

On leur refuse brutalement l'entrée, on les repousse avec mépris.

Et s'ils ont pu un instant se réjouir des paroles conciliantes qu'inspira *l'esprit nouveau*, ils s'apercevront rapidement que ces paroles ne sont qu'une vaine fumée, et qu'il n'est pas au pouvoir d'un Spuller ou d'un Casimir-Perier, de modifier les sentiments dédaigneux et hostiles que les vrais républicains n'ont cessé de témoigner aux renégats de la monarchie.

La circulaire à laquelle je fais allusion est rédigée par le comité d'organisation d'un banquet républicain qui doit avoir lieu, le 22 avril, à Souillac, sous la présidence de M. de Verninac, sénateur, et adressée à tous les frères et amis du Lot.

On y lit :

« Nos ennemis s'appelaient autrefois bonapartistes, orléanistes, royalistes, et, plus récemment, boulangistes; tous ont été vaincus, parce qu'il était facile de les reconnaître.

« Aujourd'hui, *plus hypocrites* et, par suite, *plus dangereux, ils se cachent sous le nom de ralliés*; c'est dans ce nouveau parti que se sont réfugiés presque tous les ennemis de la République. Nous devons considérer comme un devoir de ramener à nous les quelques républicains *qui s'y sont égarés;* nous devons surtout combattre résolument *ceux qui persisteraient dans une erreur qui aujourd'hui n'aurait plus d'excuse.*

« C'est cette politique que nous voulons célébrer dans un banquet qui sera une fête républicaine. »

Je comprends fort bien la mauvaise humeur et la colère des vrais républicains.

Quand ils combattaient les impérialistes et les royalistes, ils avaient affaire à des adversaires intrépides et loyaux qui se battaient, la poitrine en avant et la visière levée, arborant fièrement leur cocarde, poussant le

vieux cri de guerre et livrant au vent les plis flottants du drapeau.

La, jamais de surprise, jamais d'embuscade, ni de guet-apes.

Quand la sentinelle du camp républicain entendait du bruit et criait : « Qui vive ! », on lui répondait : « Vive le Roi ! » ou bien : « Vive l'Empereur ! »

Et on savait tout de suite à quoi s'en tenir.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même.

Des gens qui, au fond, n'aiment pas plus la république et les républicains que nous ne les aimons nous-mêmes, les ayant en horreur autant que nous les avons en horreur, se sont glissés dans le camp gouvernemental, déguisés en républicains et cherchant sournoisement à s'en emparer.

Ils n'embrassent la république qu'avec le baiser de Judas, et se disposent à la trahir, comme ils nous ont trahis.

Je comprends qu'une telle attitude mette les républicains en méchante humeur.

Partout, ils voient, sentent les ralliés se glisser, comme des anguilles, dans leurs jambes, dans leurs poches, sous leurs pieds.

Ils les trouvent partout, mais surtout à la cuisine et à la salle à manger.

C'est une invasion de punaises aussi plates que dévorantes, que l'*esprit nouveau* vivifie et rend d'autant plus insupportables.

Il faut s'en débarrasser, car le rallié gratte, démange et mange.

Les républicains du Lot prennent l'initiative de cette battue aux animaux nuisibles, et voici l'extermination des ralliés qui commence, car l'exemple sera suivi.

Et cela se comprend.

A Paris, on peut concevoir, élaborer des alliances, des rapprochements, des pacifications, qui restent forcément dans le domaine des théories ; ça n'engage à rien.

Entendez le langage de Spuller.

Il est plein d'onction et de tolérance.

Mais, s'il veut passer à l'action, il ne le peut pas, et il lui est impossible de donner un seul gage de sa sincérité.

Ce gage consisterait, par exemple, à flanquer dehors cette canaille de Dumay, le directeur des cultes.

Mais, tant que l'*esprit nouveau* ne soufflera pas au derrière de Dumay, on n'y croira pas — et on aura raison de n'y pas croire.

En province, la réconciliation sincère est encore plus difficile, car les haines y sont vivaces autant que les souvenirs.

Là, l'*esprit nouveau*, moins encore qu'à Paris, où pourtant il est jusqu'à présent impuissant, ne pourra fondre en un seul parti, l'ancien parti républicain et le nouveau parti des ralliés.

Dans les départements, on pèse à leur juste valeur les déclarations des ralliés — on sait ce qu'elles valent.

On se rend compte que ce que cherchent et recherchent ces convertis du ventre et de l'estomac, c'est leur place au râtelier.

Or, les anciens républicains trouvent, avec raison, qu'il n'y en a pas déjà de trop pour eux : ils serrent les rangs et refusent de laisser passer ces affamés, dont un long jeûne dans l'opposition a encore aiguisé les dents.

Et partout il en sera de même. Les ralliés seront

exclus du banquet de la vie républicaine, comme gens louches et encombrants.

Ils devront se contenter, maigre pitance, de quelques bonnes paroles jetées du haut de la tribune, comme une aumône.

Mais, quant à la réalisation de leur ambition et à la satisfaction de leurs appétits, c'est une autre affaire.

Le parti républicain leur barre la route en disant : « On ne passe pas ! »

C'est, d'ailleurs, justice.

Le jour où la trahison serait encouragée et récompensée, il faudrait faire son deuil de la conscience publique.

LE MASQUE EST TOMBÉ

L'« esprit nouveau ».

21 avril 1894.

L'ESPRIT NOUVEAU vient de souffler une fois encore, mais à gauche !

C'est-à-dire qu'il a repris, comme les vents alizés, sa direction ordinaire — et régulière.

En effet, le conseil des ministres s'est occupé, hier, de l'attitude prise par une partie du clergé, en face de la nouvelle application de la loi sur les fabriques.

M. Spuller a dénoncé sévèrement à ses collègues la récente circulaire, publiée par divers journaux et signée par l'archevêque de Lyon, sur l'application de la loi.

Il a déclaré, qu'informations prises, cette circulaire était aussi sédicieuse qu'authentique.

Elle engageait les desservants et les fabriciens à éta-

blir la comptabilité des fabriques conformément aux règles anciennes, et non d'après les prescriptions nouvelles.

Une telle audace méritait un châtiment exemplaire.

Ce châtiment n'a pas tardé.

Le conseil des ministres a pris immédiatement la double résolution :

1° De déférer la circulaire de l'archevêque de Lyon au conseil d'État, afin d'obtenir la déclaration d'abus et par suite l'annulation des instructions données par le prélat ;

2° De suspendre le traitement de l'archevêque de Lyon pour une période à déterminer.

Ce n'est pas tout, M. Spuller a adressé aux archevêques et évêques de France une circulaire, qu'on lira plus loin, pour leur ordonner de lui communiquer, dans le plus bref délai, toutes les instructions qu'ils ont pu donner aux desservants et fabriciens, afin de pouvoir apprécier ces instructions et sévir au besoin.

MM. les préfets sont invités en même temps à faire une enquête dans ce sens et à communiquer également les résultats de leur moucharderie.

Et voilà !

Cet évènement, parfaitement prévu, nous jette dans une douce gaieté.

Que vont dire les ralliés et tous les jobards naïfs ou rusés, volontaires ou inconscients, qui ont cru sincèrement au souffle de l'apaisement et de la liberté?

Jusqu'à présent, on s'était habitué, dans le camp des résignés, à considérer les saints évêques de Séez, de Montpellier et d'Aix, comme une trinité quelque peu tapageuse et coutumière d'intransigeance.

Eh bien! que va-t-on dire, en voyant l'un des prélats les plus considérables de France, par sa situation, le premier après l'archevêque de Paris, traité comme un simple petit curé de campagne?

Cela va gêner MM. les résignés.

Et nous sommes vraiment curieux de savoir comment leurs organes habituels prendront cette nouvelle insolence du gouvernement de la république.

Et puis, le Parlement va rentrer.

Nous attendons, avec impatience, le retour de Mgr d'Hulst, de M. de Mun et de l'abbé Lemire, qui avaient refusé d'engager le débat, lors de la courageuse initiative de Baudry-d'Asson.

Vont-ils se décider à marcher, cette fois-ci?

Le courage leur est-il revenu?

Obéiront-ils à la grande voix du devoir?

Et vont-ils essayer de nous développer encore ce prodigieux sophisme, qui consiste à prétendre, malgré les faits qui crèvent les yeux et fouettent le visage, que les catholiques peuvent s'accommoder de ce régime dirigé par les juifs et les francs-maçons?

L'outrage fait au noble archevêque de Lyon, qui, lui, pourtant, n'est pas un intraitable, a jeté bas les masques et a permis de voir enfin la république dans tout ce qu'elle a d'hypocrite et de haineux à l'égard de l'Église.

A ce point de vue, nous nous repoussons, car rien n'est misérable comme l'équivoque et la duplicité.

LE RETOUR A GAUCHE

24 avril 1894.

La politique est pleine de contradictions, et le lendemain est souvent bien différent de ce qu'était la veille.

Tenez, voyez ce qui se passe au point de vue religieux et à l'occasion de la mesure, aussi brutale qu'injustifiée, qui vient de frapper le vénérable archevêque de Lyon.

De toutes parts, la presse résignée et soumise pousse des cris d'indignation.

Le *Monde*, l'*Univers*, la *Croix*, n'ont pas de paroles assez dures pour les ministres Casimir-Perier et Spuller.

On les traite d'hypocrites, presque de lâches, dans ces colonnes où, naguère encore, l'ESPRIT NOUVEAU descendait, comme le Saint-Esprit, sous l'aspect d'une gracieuse colombe, et se manifestait dans ce qu'il semblait avoir de révélateur et de miraculeux.

On y criait à tue-tête : « Vive Casimir-Perier ! vive Spuller ! » et on bénissait l'ère nouvelle de libéralisme et de pacification religieuse, qui se levait sur la France chrétienne, aux derniers confins du siècle.

Nous, nous observions une prudente réserve.

Comme tout chat échaudé qui craint l'eau froide, nous nous souvenions des cruelles leçons du passé et nous disions : « Attendez, ne vous emballez donc pas ! Vous allez voir que, tout cela, c'est de la blague ; que rien, absolument rien, n'est changé ; que c'est l'esprit ancien qui a mis un faux nez pour vous mieux tromper, et que la république est incompatible avec l'idée de la paix

religieuse et de la liberté. Vous êtes des dupes et votre illusion sera de courte durée ! »

Voilà ce que nous disions, ne croyant pas, nous l'avouons bien sincèrement, que les événements nous donneraient aussi vite raison.

Voici maintenant, en effet, que les résignés, ralliés et soumis, sont en train de déchanter et de faire une mine d'autant plus piteuse, que leur amour-propre se sent froissé du succès de nos prédictions.

Et c'est, je le reconnais, une situation tout à fait ridicule, que de se rallier à un gouvernement qui ne veut pas de vous et qui répond à tous vos embrassements, à toutes vos caresses, par des coups de bâtons et des coups de pied au derrière.

L'amour payé de retour est un beau spectacle.

Mais l'amour auquel répondent le mépris et les mauvais traitements a quelque chose d'humilié et de honteux.

Telle est la situation du parti rallié, en ce moment, dans l'affaire de l'archevêque de Lyon.

Et c'est nous qui, par un bizarre retour des choses d'ici bas, mais qui n'est pas exempt d'une rigoureuse logique, c'est nous qui allons défendre MM. Casimir-Perier et Spuller contre le *Monde*, l'*Univers* et la *Croix*.

Cela peut tout d'abord sembler un paradoxe ; et pourtant c'est la pure vérité, à notre avis, MM. Spuller et Casimir-Perier sont plus à plaindre qu'à blâmer, en cette circonstance, où ils s'attirent les âpres reproches des ralliés.

Et pourquoi ?

Parce que, je l'affirme, en toute connaissance de cause, ils étaient sincères, ils étaient de parfaite bonne

foi, quand ils ont parlé de pacification et de conciliation, et lorsqu'ils ont voulu que l'esprit nouveau inspirât désormais les actes de la république.

J'ai vécu plus de seize années à côté de Casimir-Perier et de Spuller, et je les ai assez connus, pour qu'ils ne soient pas surpris quand je rends publiquement hommage à leur loyauté.

Ce sont de fort honnêtes gens.

Et je conviens que, dans le parti républicain, il en est quelques-uns, comme eux, qui rêvaient le désarmement, la paix, la réconciliation nationale, sur le terrain de la liberté religieuse.

C'est avec un grand courage qu'ils ont récemment défini ce large programme qui, s'il était fidèlement rempli, nous arracherait les armes des mains.

Car, si nos préférences sont hautement monarchistes, comme on le sait, nous subirions sans trop nous plaindre une république nous accordant le traitement qu'a le droit de réclamer et même d'exiger l'immense majorité de chrétiens que nous sommes en France.

Nous l'avons dit cent fois.

Et ce n'est pas à LA république que nous en avons, ayant connu des républiques fort habitables, comme celles de Louis-Napoléon et de Mac-Mahon.

Mais à CETTE république actuelle, dirigée et menée par les francs-maçons, les juifs et les socialistes, nous n'avons cessé d'affirmer que, vainement, elle essaierait de se faire libérale, pacifique, fraternelle; qu'elle ne le pourrait jamais, car son essence s'y oppose. Elle est juive, elle est franc-maçonne, elle est révolutionnaire.

Comment voulez-vous qu'elle soit libérale, dans de pareilles conditions!

Elle le voudrait, qu'elle ne le pourrait pas.

Et c'est ce qui vient d'arriver à Casimir-Perier et à Spuller.

De tous les côtés, le parti républicain les a hués.

De tous les côtés, ils ont reçu sur les doigts.

La réunion des conseils généraux, à la session d'avril, a été une occasion de tâter l'opinion publique républicaine et, cette opinion, ils ont eu le chagrin de le constater, est hostile à la cessation de la guerre religieuse.

Et Spuller et Casimir-Perier ont dû se résoudre, de peur d'être abandonnés par leurs amis, à reculer, à se contredire, à se donner le plus lamentable des démentis.

Ramenés brutalement à gauche par les oreilles, comme des écoliers qui font l'école buissonnière, il leur a fallu donner des gages de leur repentir.

Et alors, ils s'en sont pris, — non pas aux évêques batailleurs que nous connaissons et que nous aimons depuis si longtemps, non pas aux évêques de Montpellier, d'Aix et de Séez, car le gage n'eût pas été suffisant aux yeux des persécuteurs, — mais à l'archevêque correct par excellence, dans ses rapports avec l'État, à l'archevêque désireux, entre tous, de ne faire aucun éclat et de vivre en accord parfait avec la république.

C'est celui-là qu'ils ont frappé grossièrement, brutalement, sans même lui demander les explications fort plausibles et fort concluantes qu'il n'a pu donner qu'après.

L'important, l'essentiel, était de montrer qu'on revenait à l'esprit ancien, et d'une façon qui ne fût pas discutable.

Eh bien! on y est arrivé, et du premier coup.

Et c'est pour cela que je plains les ministres, plus

que je ne les blâme, d'avoir capitulé si rapidement dans un essai de pacification qui pouvait être si bienfaisant pour l'unité nationale.

Ce qui prouve, une fois pour toutes, que les républicains se divisent en deux catégories : ceux qui ne veulent pas de la liberté religieuse, et ceux qui la veulent, mais ne peuvent pas la donner.

Au point de vue pratique et tout en faisant la part des bonnes intentions, si stériles qu'elles soient, il faut les mettre tous dans le même sac — et en vouloir peut-être même davantage à ceux qui, ayant de bonnes intentions, manquent du courage nécessaire pour les réaliser.

LA MORT DE Mgr LE COMTE DE PARIS

10 septembre 1894.

Un irréparable malheur vient de frapper le parti royaliste, ce noble et grand parti, que j'ai combattu jadis avec toute la fougue de la jeunesse, mais que j'ai appris à connaître, à respecter, tout en demeurant séparé de lui par les doctrines plébiscitaires, qui furent et resteront les immuables doctrines de ma vie politique.

Mgr le comte de Paris est mort.

Peut-être me sera-t-il permis de lui rendre cette justice suprême que tant de royalistes, et lui-même rendirent, avec une si chevaleresque compassion, au Prince impérial, le Prince que j'adorais, et qui fut fauché dans l'éclatante floraison de sa jeunesse.

Les circonstances, à diverses reprises, me firent me rencontrer avec Mgr le comte de Paris.

Homme politique, j'avais le devoir d'approcher, dans

toute mon indépendance, les hommes qui pouvaient être appelés à exercer une destinée de mon pays, et de rechercher, avec un patriotique intérêt, ce qu'ils pouvaient représenter comme valeur morale et intellectuelle.

J'ai fréquenté souvent ainsi les chefs du parti républicain.

Ces rapports purement courtois n'engagent pas les gens comme moi, qui estiment qu'une seule opinion politique suffit pour remplir une existence humaine, et que deux opinions successives seraient de trop.

Eh bien ! j'ai conservé un ineffaçable souvenir de mes longues et libres causeries avec Mgr le comte de Paris lesquelles roulaient toutes sur l'avenir de notre infortuné pays.

Si un homme, ici-bas, eût été capable de me faire oublier d'où je venais, pour m'inciter à le suivre, c'était lui.

Il n'y parvint pas, et j'ai quelque fierté d'avoir résisté à l'enveloppante séduction qui rayonnait autour de sa personne.

Maintenant qu'il n'est plus, je peux dire tout haut, sans crainte d'encourir la stupide et mensongère accusation d'un ralliement, auquel je n'ai jamais songé et qui flétrirait mon passé, — je peux dire, à l'étonnement de beaucoup de ses partisans qui ne le connaissaient pas, que, depuis la mort du Prince impérial, je n'ai jamais vu quelqu'un, ici-bas, qui fut aussi grand de cœur et d'esprit, et qui incarnât plus complètement le vieil honneur français.

D'une intelligence supérieure, d'un esprit profond, sérieux, qui s'assimilait toutes choses, il surprenait et charmait, tout à la fois, par la hauteur de ses vues et l'attrait de sa parole.

Sa volonté était de fer.

Jamais son entourage n'eut d'autre action sur lui que celle, toujours victorieuse, de la raison et du bon sens.

Il était d'une bonté admirable.

Et, comme M. le comte de Chambord, il portait au front cette auréole de vertu souveraine, d'austérité surhumaine, qui rayonnera éternellement autour de saint Louis.

Il avait toutes les qualités pour faire un Roi de puissante envergure.

Et il ne lui a manqué que les défauts nécessaires à cette époque de confusion, pour faire valoir son droit et conquérir le trône.

Car il avait le respect de la légalité, ce qui est un tort pour un prétendant.

Et, s'il n'eût pas hésité à jouer sa vie un jour de révolution, il n'était pas homme à susciter cette révolution, cela par le seul scrupule de faire un mal, même passager, à sa patrie, ce mal dût-il la sauver.

Ceux qui l'ont connu, fussent-ils, comme moi, d'un autre parti politique, honoreront sa mémoire comme celle d'un grand Prince.

Il fut, en effet, de ceux qui commandent l'estime et forcent l'admiration.

La France, en dehors de toute question politique perd en lui son plus saint et son plus glorieux enfant.

La mort de Mgr le comte de Paris après celle, tout aussi imprévue, de M. le comte de Chambord, décapite en peu d'années la Monarchie royale, comme la mort du Prince impérial décapita l'Empire.

C'est pour le parti royaliste un inconsolable deuil, que comprennent seuls les fidèles qui ne sont pas encore consolés de la catastrophe du Zoulouland.

Je suis de ceux-là.

Et moi qui n'ai cessé de pleurer mon jeune et bien-aimé Prince, j'adresse ici au noble parti royaliste l'hommage douloureux, ému, sinon de fraternité politique, tout au moins de ma solidarité chrétienne et patriotique.

LA FOI ET LA POLITIQUE

22 septembre 1894.

Nous recevons la lettre suivante, que nous adresse un de nos lecteurs, habitant Nantes :

Nantes.

Mon cher monsieur de Cassagnac,

L'autre jour on faisait dans la *Libre Parole* cette question : « Est-il vrai que, dans la retraite ecclésiastique de Vannes, on a interdit la lecture de la *Libre Parole* et de l'*Autorité* ? »

Si vous posiez la même question pour Nantes, vous pourriez répondre affirmativement . . . . . .
. . . . . .

Mon Dieu, nous n'éprouvons aucune espèce de rancune contre les évêques de Nantes et de Vannes, au sujet de l'hostilité qu'ils peuvent bien témoigner à l'*Autorité*.

De la part de prélats soumis au gouvernement des francs-maçons, cette hostilité est très naturelle.

Mais nous croyons avoir le droit de faire quelques réflexions, toutes de circonstance.

Le conseil ou l'ordre qu'auraient donné quelques évêques, de ne pas lire l'*Autorité* et la *Libre Parole*,

nous laisse froid et nous ne saurions le blâmer, reconnaissant à chaque prélat le droit de faire ce qui lui plaît dans son diocèse.

Néanmoins, nous pourrions nous étonner de les voir si terriblement inexorables pour deux feuilles notoirement catholiques, et qui ont rendu quelques services à la cause religieuse.

Une telle sévérité serait assurément beaucoup plus appréciée, si elle s'appliquait également aux feuilles juives et franc-maçonnes.

Mais nous ne voyons nulle part que ces mêmes évêques interdisent la lecture de la *Lanterne*, de l'*Intransigeant* et des journaux pornographes.

Ces journaux-là et plusieurs autres du même ton, le clergé, les fidèles peuvent les lire sans s'exposer à des remontrances.

Et nous ne voyons dans aucun mandement, dans aucune allocution, fût-elle accompagnée de calembours, comme à Nantes, qu'il en soit question.

Nous en concluons qu'il y a liberté absolue en ce qui les concerne.

Pourtant, elles nient Dieu, insultent la religion et incitent à la persécution.

Il paraît que notre crime est plus grand.

Quel est-il donc, en résumé?

On nous traite de « réfractaires », — mot qui ne nous déplaît pas, — parce que nous pensons, suivant la vieille tradition séculaire de la France, et à l'exemple de saint Louis, que la Papauté n'a d'autre droit sur nous, au point de vue politique et national, que le droit de paternel conseil, conseil qu'on peut toujours décliner respectueusement.

Soumis sans arrière-pensée, aveuglément, aux ensei-

gnements de Rome, pour tout ce qui concerne la foi et la morale, nous estimons que nous avons le devoir de demeurer absolument libres dans nos opinions politiques.

D'autant que le passé nous a démontré, — ce que l'avenir nous démontrera de nouveau, — que la manière de voir de Rome, pour ce qui concerne la politique intérieure de la France, est sujette à quelques variations, qu'il nous serait assez difficile de suivre exactement, sans nous exposer à de nombreuses contradictions.

Nous croyons que nous pouvons être bons catholiques, très bons catholiques, aussi bons que les meilleurs, tout en ne nous faisant pas républicains, et en préparant, suivant nos moyens, une restauration éventuelle de la Monarchie.

C'est notre privilège, cette indépendance politique.

Elle résulte d'une connaissance de nos mœurs, de nos besoins, qu'on ne possède sûrement pas à Rome d'une façon aussi complète, et provient en même temps de ce que nous considérons comme notre honneur civique.

Et il ne vaudrait pas la peine de jouir du suffrage universel, malgré ses inconvénients, si nous ne pouvions l'orienter dans le sens que nous supposons le plus salutaire aux destinées de la patrie.

Libre donc à certains évêques de payer leur mitre, en faisant du zèle au mépris de l'indépendance nationale.

Cela ne nous fera dévier en rien de notre manière de voir.

Et nous entendons conserver, intact, le dépôt de notre liberté de conscience politique, tout en abandonnant, avec la foi du charbonnier, à l'autorité spirituelle, la

direction de nos croyances religieuses et de nos règles morales.

La foi religieuse et la politique sont deux choses absolument distinctes et que nous nous refusons à confondre.

C'est notre droit de Français et notre devoir de monarchiste.

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS.

24 février 1895.

Il ne faudrait pourtant pas laisser dans l'ombre le fait considérable qui vient de se passer en Allemagne.

Nous voulons parler du vote par lequel le Reichstag a adopté la proposition du Centre, abrogeant la loi de proscription des Jésuites, et cela en troisième lecture, c'est-à-dire d'une manière définitive.

Aucune discussion n'a eu lieu.

Ce qui semble indiquer que les deux formalités nécessaires pour que la Compagnie de Jésus puisse rentrer en Allemagne, c'est-à-dire l'assentiment du Bundesrath et la promulgation de l'Empereur, ne souffriront que peu de difficultés.

Il en fut ainsi pour la loi sur le repos dominical.

La victoire morale est donc complète, définitive.

Le Conseil fédéral et l'Empereur, eussent-ils envie de résister encore, ne le pourront pas.

Ils devront suivre.

Ce succès étonnant, qui abroge les lois d'exil rendues contre une Congrégation qui a tant d'adversaires partout, mais qui en a surtout dans la protestante Allemagne, est dû naturellement à la merveilleuse habi-

leté, à l'admirable fermeté des catholiques allemands.

L'histoire de leur longue lutte, qui se termine aujourd'hui d'une façon triomphale, est un exemple que les catholiques belges ont suivi, et que les catholiques français devront suivre tôt ou tard, s'ils veulent se relever jamais de la honteuse servilité où ils se vautrent, et de l'ignominieuse abdication à laquelle ils ont consenti.

Les catholiques belges y ont conquis le pouvoir et les catholiques allemands la liberté.

Et on ne pourra pas dire que ceux-ci ont rencontré, sur leur voie, moins de difficultés et de périls que les catholiques français.

Ils ont dû surmonter des obstacles autrement amoncelés et nombreux.

D'abord, c'était le Chancelier de Fer qui faisait pleuvoir, sur eux, les menaces et les coups.

Cet adversaire gigantesque était aussi redoutable, croyons-nous, que les Ferry, les Paul Bert et autres tyranneaux français.

Les catholiques allemands ne cédèrent pas.

On usa de la confiscation des traitements, plus qu'on n'en a jamais use en France, et la prison fut largement distribuée aux prêtres et aux archevêques.

Rien n'y fit.

Les catholiques allemands ne courbèrent point la tête.

Ils avaient, au plus haut degré, le sentiment de leurs droits et de leurs devoirs.

C'est alors que la persécution protestante imagina de faire intervenir contre les catholiques les Directions de Rome, comme elles sont intervenues en France, au bénéfice d'un gouvernement de francs-maçons et de juifs.

Les catholiques allemands, eux, ne montrèrent aucune faiblesse et ne consentirent à aucune capitulation.

Il est vrai qu'ils avaient, sur les catholiques français, l'inappréciable avantage de ne pas chercher un prétexte pour faire litière de leurs croyances politiques.

Ils n'avaient pas intérêt à abandonner une monarchie qui se fait attendre, pour jouir immédiatement des avantages attachés au gouvernement républicain.

En un mot, l'apostasie n'était pas, chez eux, la conséquence de la trahison politique.

C'est pourquoi, bravement, intrépidement, ils résistèrent à Rome, comme ils avaient résisté au Chancelier de Fer, montrant — à l'exemple des catholiques belges et des catholiques canadiens — qu'on peut être avec Rome de toute l'étendue de sa foi, et avec son pays de toute l'étendue de son patriotisme ; que la foi et le patriotisme sont deux choses distinctes, qui peuvent parfois — l'histoire est là qui l'établit — suivre une marche différente.

Aussi récoltent-ils, à cette heure, la large moisson des lauriers qu'ils avaient plantés.

Tant d'énergie, tant de fierté, tant d'opiniâtreté devaient aboutir.

Le Chancelier de Fer dut céder ; le gouvernement dut céder ; le protestantisme hargneux dut céder.

Et voici l'heure glorieuse de la délivrance, de l'indépendance qui sonne pour les catholiques vainqueurs !

C'est qu'ils ont eu la bonne fortune de posséder un Chef, ce grand Windthorst, qui ne se contentait pas, comme Albert de Mun, d'avoir du talent et de jouer mélodieusement de la flûte parlementaire.

Il eût rougi de n'être qu'un simple artiste, qu'un simple musicien oratoire.

Au talent, qui peut beaucoup, assurément, mais qui ne peut pas *tout*, il sut joindre cette force d'âme, cette rigidité du caractère, contre lesquelles s'émousse la mauvaise fortune et se brisent les évènements contraires.

Avec quel calme il disait aux catholiques allemands, qu'ils ne devaient compter que sur eux-mêmes.

Avec quelle sérénité il repoussait, respectueusement, mais fermement, les injonctions de Rome d'avoir à se soumettre aux exigences du chancelier!

Et c'est ainsi qu'il a sauvé les catholiques allemands, malgré Rome et contre Rome.

Mais aussi, les catholiques allemands ne laissèrent passer aucune occasion d'arriver à leur but.

Dans toute discussion, au Parlement, ils se servaient de leur vote comme d'une arme, n'accordant rien pour rien et marchant droit, la tête haute, à la liberté!

Ils y sont parvenus.

Nous, nous en sommes loin, bien loin encore.

Nous avons tout accepté, tout subi.

Quand les lois scolaires vinrent arracher les petits enfants à l'éducation religieuse, il y eut par-ci, par-là, quelques timides protestations, puis on s'est tu.

Lorsque les Congrégations religieuses furent expulsées, on fit bravement la veillée des armes dans les couvents menacés. Puis on se dispersa paisiblement, devant le commissaire de police.

De même pour la loi du divorce, de même pour la loi militaire, de même pour les fabriques, de même pour cet infâme droit d'accroissement qui frappe la vertu d'un impôt, alors que le vice s'étale indemne dans tous les

tripots ; de même pour les choix indignes de l'épiscopat.

Quelques murmures, bégayés dans la presse et à la tribune, et c'est tout !

Voilà, malheureusement, à quelle misérable et lâche attitude sont réduits les catholiques français.

Bien plus : ils poussent le sacrifice et le pardon des injures, jusqu'à lécher la main qui les frappe.

C'est un peu trop, car la république n'en demandait pas autant.

Et pendant que, dans la protestante Allemagne, va rentrer cette grande et noble Compagnie de Jésus, si odieusement calomniée par les imbéciles, et depuis des siècles, — cette Compagnie de Jésus, qui a fait plus que toutes les autres Congrégations, plus que tout le monde, pour évangéliser les pays barbares et y porter, en même temps que la vérité religieuse, l'amour et l'influence du nom français, — pendant ce temps-là, dans la catholique France, Jésuites, Dominicains, Capucins, Barnabites, sont obligés de se cacher dans les ténèbres, afin de pouvoir prier en paix, et alors que les amnisties sont pour les incendiaires de la Commune, pour les révoltés, les factieux de toutes nos discordes civiles.

Quel est le député catholique osant demander, au palais Bourbon, comme en Allemagne, la rentrée officielle des Congrégations religieuses et leur participation à la liberté commune ?

Dans cette France où les juifs peuvent trahir et vendre l'armée française à l'ennemi, un moine ne peut plus s'agenouiller librement.

Dans ce pays, où chacun peut ouvrir un café, un mauvais lieu, un cercle de tricheurs et de voleurs, on ferme les portes des chapelles et des couvents.

Le jeu, l'ivrognerie, la débauche sont autorisés et

réglementés par les mêmes lois qui proscrivent le bon Dieu et ses ministres.

Honneur aux catholiques étrangers! Honneur aux catholiques allemands et belges, qui ont fait triompher les Droits de l'Eglise et les Libertés catholiques, et qui nous consolent de n'être que des catholiques de France, c'est-à-dire des catholiques sans courage, sans dignité, et qui, tristement oublieux de leurs frères d'autrefois ou d'ailleurs, se mettent à plat ventre devant la persécution, trop heureux si les sacrificateurs juifs ou franc-maçons, leur jettent un débris des viandes consacrées aux faux dieux!

LE VRAI RALLIEMENT

A propos d'une lettre de Mgr Trégaro.

22 mars 1875.

Dans la lettre remarquable et si ferme qu'adressait l'autre jour Mgr l'évêque de Séez au président de la république, comme protestation contre la loi scélérate qui va frapper les congrégations religieuses, il nous convient de relever une phrase et d'entourer cette phrase de quelques commentaires.

Mgr Trégaro s'exprimait ainsi :

« Je n'éprouve ici nullement le besoin, monsieur le président, d'affirmer mes préférences POUR TELLE OU TELLE FORME DE GOUVERNEMENT. SI LA RÉPUBLIQUE PEUT DIRIGER A MON PAYS L'HONNEUR, LA PAIX ET LA PROSPÉRITÉ, J'APPLAUDIRAI DE TOUT MON COEUR; DE MÊME AUSSI QUE JE COMBATTRAI, DANS LA MESURE DE MES FORCES, LES ACTES D'UN GOUVERNEMENT, QUELQUE NOM QU'IL PORTE, quand ils seront contraires au droit, à la

justice et à la liberté, contraires à l'égalité de tous les citoyens devant la loi, quand elle ne blesse ni les droits de Dieu, ni les droits de l'humanité. En agissant ainsi, monsieur le président, je donne satisfaction à ma conscience de chrétien, d'évêque et d'honnête homme. »

N'en déplaise à ceux qui nous considèrent comme des intransigeants en politique, nous proclamons, et ce n'est point pour la première fois, que nous partageons absolument la manière de voir du vaillant évêque de Séez.

Certes, nous ne sommes pas des partisans enthousiastes de la forme républicaine. Loin de là, nous considérons même que ce régime est, de tout point, contraire au génie de la race latine.

Partout, en effet, où l'on a tenté de l'installer, il a produit des résultats néfastes.

On peut le contempler dans son adaptation aux nations du Sud américain, où l'insurrection et le désordre sont à l'état permanent.

On a vu ce que l'Espagne a pu naguère en tirer.

C'était lamentable.

Quand à la France, elle doit à ce régime républicain la Terreur, la Commune et l'état de choses présent, qui n'est que l'épanouissement de la franc-maçonnerie et de la juiverie, avec tous les scandales, toutes les ignominies qui en découlent.

Ce n'est donc pas contre le principe lui-même de la république, en tant que conception gouvernementale, que nous nous sommes révoltés.

Assurément, nous préférons, et de beaucoup, la monarchie, seule forme de gouvernement qui soit appropriée réellement aux mœurs et aux besoins de notre pays.

Mais nous admettons la possibilité d'une république honnête.

Celle de Louis-Napoléon, celle de M. Thiers, celle du maréchal de Mac-Mahon, n'avaient rien d'absolument répugnant.

Et ces républiques-là se fussent acclimatées en France, que, ma foi, beaucoup d'entre nous eussent peut-être fait leur deuil de la monarchie et se fussent résignés d'assez bonne grâce.

Il est donc faux, il est donc mensonger, d'affirmer que nous sommes, *de parti pris* et *quand même*, opposés à la forme républicaine et réfractaires à toute république.

Une république libérale nous accorderait la liberté religieuse, dans toute l'étendue que comporte cette première de toutes les libertés humaines, que non seulement nous ne la combattrions pas, mais que nous la défendrions, au besoin.

Car, au point de vue théorique, idéal, toute forme de gouvernement peut être bonne.

Il y a des républiques tolérables, habitables, et il y a des monarchies qui ne le seraient pas pour nous.

Nous avons été logiques avec nous-mêmes, lorsque, confirmant cet exposé de doctrines, nous avons soutenu énergiquement le septennat du maréchal et combattu à outrance l'Empire éventuel du prince Jérôme-Napoléon.

Tout dépend, en effet, de la façon dont un régime est pratiqué.

Or, la pratique de la république actuelle, malheureusement, n'est pas de nature à exciter notre zèle et à produire notre satisfaction.

Depuis que la république actuelle est devenue la

proie exclusive des sectaires, elle a tout fait, tout, pour nous froisser et nous révolter.

Ce n'est pas notre faute si nous lui tournons le dos, c'est la sienne.

Et il faut vraiment être de mauvaise foi, pour nous accuser d'être les adversaires d'un ralliement légitime et justifié par des faits.

Mais où sont donc ces faits qui pourraient et devraient nous attirer à la république?

Nous ne les voyons pas.

Nous constatons qu'on tombe à bras raccourcis, à coups de trique, sur tout ce que nous aimons, sur tout ce que nous respectons, et on voudrait que nous répondissions à ces sévices, à ces outrages, par des sourires et des remerciments?

Ce n'est vraiment ni juste, ni logique.

Et nous persistons à trouver abominable que des chrétiens, des conservateurs, des monarchistes, aillent à cette république d'intolérance et de persécution, sans même lui demander des regrets pour le passé et des gages pour l'avenir.

Ça c'est trop bête, en admettant qu'on soit de bonne foi. Et c'est trop canaille, si la bonne foi est remplacée par l'arrière-pensée d'un avantage ou d'un intérêt satisfait.

Mais, nous disent ces braves gens de ralliés, nous entrons dans la république pour l'améliorer.

C'est l'histoire des moutons qui tenteraient de civiliser les loups, en allant les trouver dans leurs repaires.

La république fut toujours la proie finale des vrais républicains, et les républicains d'occasion n'y ont jamais joué qu'un rôle de dupes et de victimes.

Les vrais républicains sont des sectaires qui n'admettent pas qu'on vienne partager avec eux le pouvoir et qui ne sont satisfaits que lorsqu'ils peuvent en exclure les gens de bonne volonté, qui seraient disposés aux concessions et à la pacification.

Aux avances, ils répondent invariablement par des injures et par des coups.

Aussi, voyez quelle est la situation des *ralliés* dans la république actuelle! Cette situation est ridicule vis-à-vis des républicains et odieuse vis-à-vis des conservateurs.

Elle n'est pas tenable, car elle manque à la fois de logique et de dignité.

Que si la république a tellement le désir de rallier les anciens partis monarchiques, elle a le devoir de faire, pour cela, le nécessaire, l'indispensable.

Nous sommes des mouches qu'on ne doit pas avoir la prétention de prendre avec du vinaigre.

Et il ne nous plaît pas de recevoir des coups de pieds, quand nous tendons amicalement la main.

Notre vieil ami Alphonse Karr eut un jour une phrase demeurée proverbiale.

Combattant la sensibilité de ceux qui voulaient abolir la peine de mort, il s'écria : « Soit! mais que messieurs les assassins commencent! »

Il en est de même pour le ralliement.

Que messieurs les républicains, eux aussi, commencent!

Qu'ils viennent à nous, le sourire aux lèvres, le cœur sur la main, nous demander en toute sincérité, au nom de l'unité de la patrie, au nom de la fraternelle réconciliation de tous les enfants de la France, de renoncer à nos revendications monarchiques; et, — puisqu'ils

sont les plus forts pour le moment et doivent, par conséquent, faire les premières démarches, — qu'ils nous apportent, comme preuve de leur sincérité, cette liberté religieuse, qui est PRINCIPALE CAUSE de notre irritable opposition — et ils verront que nous ne serons pas les derniers à refuser cette paix civile, qui rendrait la France invincible.

Mais, encore une fois, ce n'est pas aux vaincus, quand ils ont l'âme noble et fière, à demander grâce — et à renier lâchement la cause pour laquelle ils se sont bravement battus.

C'est aux vainqueurs à se montrer généreux et à faire des conditions honorables.

Comme les garnisons qui ont imposé l'estime à l'ennemi, nous ne pourrions sortir de l'opposition qu'avec les honneurs de la guerre, tambours battants, drapeaux en tête, et l'arme au bras.

Tandis que le ralliement qu'on nous propose, et auquel tant de pleutres ont misérablement consenti, consiste dans la capitulation sans conditions et à la merci de l'ennemi.

Voilà pourquoi nous n'en voudrons jamais; car, un tel ralliement, c'est le déshonneur.

APRÈS L'ATTENTAT

Vote de la loi d'accroissement.

23 mars 1895.

L'attentat est consommé.

La loi fiscale qui vient de frapper les congrégations religieuses, sous le nom de « droit d'accroissement »,

équivaut à une nouvelle et définitive expulsion, pour un grand nombre d'entre elles, car c'est la confiscation pure et simple.

N'est-ce pas, en effet, la confiscation et l'expropriation que l'impôt qu'on ne peut pas payer ?

C'est la dispersion, la mort, pour tous ces religieux et religieuses, qui ne demandent qu'une chose, au gouvernement de la république : les laisser prier en paix, dans le silence, dans l'ombre, loin des agitations du monde, et leur permettre, quand ils avaient un peu d'argent, pris sur leur nourriture, sur leurs vêtements, sur le bien-être, de le distribuer aux pauvres.

Aussi, le protestant Ribot ne les a pas manqués.

Il s'est joint aux juifs et aux francs-maçons, pour porter le dernier coup aux congrégations, ces troupes d'élite de la grande armée catholique.

Aussi les israélites exultent-ils.

« Les cléricaux ont été matés ! » s'écrie la *Lanterne*, joyeusement.

C'est vrai, matés et assommés, nous le reconnaissons volontiers, et dépouillés par-dessus le marché.

Etranglement, vol, tout y est.

Et l'arsenal des lois scélérates s'est augmenté d'une nouvelle loi, plus scélérate encore que toutes les autres, parce qu'elle s'adresse lâchement à qui ne peut se défendre, à des moines, à des religieuses, et qu'elle traite les cloîtres bénis, comme on n'oserait pas traiter les plus infectes cavernes.

Mais, si ces bons religieux et ces pauvres religieuses ne peuvent que courber la tête et l'échine sous la trique républicaine, d'autres auraient pu se lever, en revanche, pour leur apporter quelque concours et protection.

Nous voulons parler de ceux qui sont entrés dans la

république, affirment-ils, pour l'améliorer, et qui, bravement, s'en sont constitués les otages, répondant de sa modération, de son libéralisme, et nous faisant honte de notre intransigeance monarchique.

Il nous semble que c'était, pour les ralliés, une occasion de premier ordre, de se jeter dans la mêlée et, comme les Sabines échevelées, de séparer les combattants.

C'était à eux à se tourner vers les républicains et vers le gouvernement, à tenir un langage comminatoire et ferme, à leur dire :

« Si nous avons abandonné la monarchie, qui fut longtemps notre foi politique, si nous avons apostasié notre passé, si nous sommes entrés dans vos rangs, si nous nous sommes faits républicains, au grand mépris de toutes nos traditions, c'est avec l'espérance, avec la certitude que vous rompriez, vous aussi, avec les persécutions et les mauvais traitements dirigés contre la religion de nos pères ; c'est avec la persuasion que la pacification succéderait à la guerre, et que vous prouveriez à ces entêtés, à ces aveuglés qui persistent à demeurer dans la monarchie, que la république est honorable et habitable pour les honnêtes gens, pour les catholiques.

« Que si vous continuez d'attaquer Dieu et ses ministres, de prouver au Pape qu'il a nourri de fâcheuses illusions en se fiant à votre prétendu désarmement et qu'il est impossible, — sans renier ses croyances et sans se déshonorer, — de se rallier à vous : eh bien, nous allons vous tourner le dos, avouer bien haut que nous nous sommes trompés, et nous en retourner du côté d'où nous sommes venus, la tête basse, le cœur contrit, mais éclairés

définitivement par une suprême expérience, qui nous démontre qu'avec vous, avec votre république, il n'y a rien, rien à faire ! »

Nous nous attendions à voir les ralliés tenir un tel langage, qui eût été loyal et honnête.

Mais la bataille a eu lieu, sans que ces malheureux aient seulement osé lever les yeux et faire entendre la voix.

Piteusement, ils se sont terrés dans leurs pupitres comme de vulgaires lapins.

Pas un n'a pris la parole.

Pas un ne s'est élancé courageusement à la tribune et n'a reproché à la république de les avoir trompés indignement, de leur avoir fait croire à un esprit nouveau, de paix et de réconciliation.

Pas un n'a eu la conscience de défendre les congrégations.

Le vaillant Mackau n'a pas bougé.

Ce patron de toutes les grandes ventes de charité, cet ancien administrateur de tous les couvents, est resté coi.

Albert de Mun, l'intrépide, le chevalier sans peur et sans reproche, a disparu.

Où diable ont donc passé ces braves?

On ne les a pas vus, on n'en a pas entendu parler, durant cette lamentable discussion, qui est l'extermination de toutes nos congrégations de France.

Mais à quoi donc sont-ils bons, ces doux ralliés, s'ils ne servent de tampon entre les catholiques persécutés et les républicains persécuteurs ?

Et serait-il vrai que les trahisons s'enchaînent et se suivent, et que ce soit une loi naturelle de trahir même son Dieu quand on a déjà trahi son Prince ?

Naguère, quand les catholiques étaient unis, la république les craignait.

Elle n'eût pas osé toucher aux congrégations avant la défection des ralliés.

Elle avait peur que toute attaque à la Religion ne profitât à la Monarchie dans la vieille France chrétienne.

Mais, aujourd'hui, elle ne se gêne plus.

Les plus fiers parmi les catholiques d'autrefois, ayant baisé les pieds de la Gueuse, n'ont plus l'énergie de lui résister. Et alors la république pousse les sévices jusqu'à l'excès, comme on vient de le voir.

Et ce sont des monarchistes comme Ramel, comme Cochin, à la tribune, comme nous dans la presse, qui sont obligés de prendre en main la cause de la religion, la cause de Dieu, abandonnée par les renégats de la monarchie, devenus aussi les renégats du catholicisme.

En vérité, nous serions curieux de savoir ce que le cardinal Rampolla, qui a la plume si facile, pense de la canaillerie de cette république tant recommandée par lui, et de la conduite misérable de ses amis les ralliés, quand il s'agit de protéger la Foi chrétienne poursuivie férocement jusque dans ses sanctuaires ?

UN PEU TARD

Protestation du cardinal Lecot.

12 avril 1895.

Une des plus fortes, des plus éloquentes protestations épiscopales, contre la loi scélérate qui va ruiner les couvents et mettre sur la paille les bons reli-

gieux et les bonnes religieuses, c'est assurément celle adressée aux sénateurs par S. Em. le cardinal Lecot.

Comme dans la protestation de l'archevêque d'Aix, on y trouve un commentaire détaillé de la loi, et l'énumération douloureuse et fidèle des conséquences qu'elle doit avoir.

Il suffit de la parcourir pour comprendre que peu de lois furent aussi haineuses, aussi complètement injustes.

Un grand nombre de communautés seront dans l'impossibilité de payer à la fois l'arriéré de dix ans qu'on leur réclame et l'impôt de l'année courante, à moins d'aliéner une partie de leurs immeubles.

Et le cardinal fait remarquer, à cette occasion, que les amateurs de propriétés à bon marché peuvent s'aligner, car ils verront, avant peu, se renouveler ces scènes de spoliation légales qui portent, dans les foules, des idées si préjudiciables à la stabilité des droits, et du droit de propriété en particulier.

Il montre que les congrégations sont obligées de faire elles-mêmes leur déclaration et que, si, par hasard, elles commettent un oubli ou une erreur sur un meuble ou un immeuble, elles seront taxées, comme châtiment, d'un droit supplémentaire, laissé à l'appréciation des agents fiscaux.

Et le cardinal estime que cet arbitraire est « INTOLÉRABLE ».

Il souligne que l'agent fiscal, par mauvais vouloir, peut pénétrer dans les communautés cloîtrées et non cloîtrées, et forcer les portes, fermées à tous, des Clarisses, des Trappistines et des Carmélites.

Et il ajoute, pour flétrir cette violation des cloîtres, ces paroles justement indignées :

« POUR QUELQUES SOUS à recueillir peut-être, la loi française fera franchir, à des agents de toute valeur morale ou religieuse, des barrières sacrées que les traditions de NOTRE COURTOISIE NATIONALE et chrétienne ont respectées dans tous les temps.

« Il n'est pas une âme d'évêque ou de prêtre qui ne doive protester hautement contre UN PAREIL OUBLI DE NOS MOEURS. La disposition légale n'est pas nouvelle ; espérons qu'elle n'entrera jamais dans l'application par le fait du pouvoir. »

L'archevêque de Bordeaux résume ensuite tous les reproches adressés à la loi nouvelle, qui obligera les établissements hospitaliers à renvoyer les malades, les incurables, les vieillards indigents, les enfants abandonnés, les infirmes, tous les pauvres enfin, tous les malheureux qu'ils soignaient et secouraient.

Et il s'écrie :

« Et, pendant ce temps, il y aura, de ci, de là, dans les loges directrices des grandes inspirations politiques et sociales, DES RICANEMENTS DE TRIOMPHE, DES CRIS DE JOIE ET DES FROTTEMENTS DE MAINS SIGNIFICATIFS qui voudront dire : encore un entraînement heureux de ceux qui nous gouvernent ! Encore une bonne victoire sur les calotins !

« Les pauvres claqueront de faim ou de froid, mais les loges seront contentes : gloire à Satan ! »

Les conclusions de la protestation du cardinal-archevêque de Bordeaux sont sévères, véhémentes.

Il flétrit cette loi nouvelle, « qui suffira à caractériser une époque et à révéler les tendances d'un pouvoir TROP PEU CHRÉTIEN ».

Et, se faisant l'interprète autorisé d'une solidarité fraternelle entre le clergé régulier, qu'on frappe, et le

clergé séculier, il dit qu'on aurait tort de croire à une résignation de la part des catholiques :

« Eh bien ! on se trompe. Ce n'est pas seulement le clergé régulier et les religieuses qu'on frappe : C'EST LE CLERGÉ TOUT ENTIER.

« JAMAIS, pour ma part, je n'ai vu le clergé séculier PRIS D'UN TEL ENTRAIN, que lorsqu'il s'agit de protéger et de défendre les droits des religieux.

« C'est qu'avant tout il y a des principes sacrés à revendiquer; et, chaque fois que les principes fondamentaux de la justice et de l'équité seront lésés, on VERRA TOUT LE CLERGÉ DE FRANCE SE LEVER COMME UN SEUL HOMME POUR PROTESTER, POUR CONDAMNER, POUR SUPPLIER, POUR COMBATTRE. »

La fin est à citer tout entière :

« Le clergé séculier voit les pauvres tous les jours, il les entend, il sait avec quelle facilité on peut soulever une population, en menant au bon moment sur la place publique un enfant épuisé d'anémie ou un vieillard mourant de faim, parce que le budget des bonnes religieuses qui les nourrissaient est passé à l'impôt.

« Et il tremble que des influences moins calmes et moins chrétiennes que les nôtres ne trouvent, dans ces situations nouvelles, l'occasion D'UN APPEL TRIOMPHANT AUX AUDACES DU SOCIALISME.

« A-t-il tort de le craindre ?

« Mais un autre souci, non moins grave et non moins terrible dans ses conséquences, envahit l'âme des prêtres qui étudient la marche des événements contemporains.

« TOUT L'AVENIR DE LA FRANCE EST DANS L'ENSEIGNEMENT.

« Déjà, depuis que LE LAÏCISME ANTIRELIGIEUX DO-

MINE DANS LES ÉCOLES, LE PROGRÈS SE FAIT RAPIDE VERS LES IDÉES D'INDÉPENDANCE ET DE LIBERTÉ MORALE ABSOLUE; LE SENS MORAL TEND A DISPARAÎTRE DANS LES JEUNES GÉNÉRATIONS; LE MÉPRIS DE LA VIE S'Y RENCONTRE COMME LE COURONNEMENT DE TOUS LES MÉPRIS: MÉPRIS DE L'AUTORITÉ, MÉPRIS DU DEVOIR, MÉPRIS DE LA CONSCIENCE, etc.

« Et où va cette génération ainsi formée? L'avenir nous le dira de plus en plus, à mesure que nous avancerons vers la fin de ce siècle, et, sans nul doute, BIEN DES « MEA CULPA » RETENTIRONT SUR DES POITRINES ANGOISSÉES QUI POUSSERONT TROP TARD PEUT-ÊTRE LE CRI DU REPENTIR.

« Mais au moins, jusqu'ici, l'âme de la femme a été A PEU PRÈS RESPECTÉE en France et la jeune fille a conservé, par quelques écoles communales et un grand nombre d'écoles libres, les traditions morales qui gardent sa foi et protègent sa vertu.

« AVEC LA LOI PRÉSENTE, un certain nombre de ces écoles va se fermer. De nombreuses jeunes filles échapperont à l'influence religieuse, et DEVIENDRONT UNE PROIE FACILE POUR TOUS LES AMATEURS D'INDÉPENDANCE ET DE PLAISIR.

« C'est LA HONTE, LA RUINE DES MOEURS ET LE RÈGNE DE LA BESTIALITÉ préparés peu à peu par des lois incomprises, au moins dans leurs conséquences. »

Ce langage est parfait, admirable.

Il console de bien des défaillances et de bien des lâchetés. Mais il n'empêche pas que la loi soit votée.

Dès lors, il éveille quelques idées que nous demandons la permission d'indiquer rapidement, car elles sont trop claires pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Pourquoi faut-il que des évêques comme S. Em. le

cardinal Lecot aient patronné un système de gouvernement, un régime qui donne le spectacle de toutes les abominations qu'il vient de décrire ?

Comment ! la république va faire mourir de faim les pauvres, les miséreux, en faisant disparaître les établissements hospitaliers ; elle donne, en les spoliant, une prime et un exemple AUX AUDACES DU SOCIALISME ; elle fait DOMINER le laïcisme antireligieux dans les écoles, où le progrès se fait rapide vers les idées d'indépendance et de LIBERTÉ MORALE ABSOLUE ; elle fait disparaître le SENS MORAL du milieu des jeunes générations ; elle y introduit LE MÉPRIS DE LA VIE, COMME COURONNEMENT DE TOUS LES MÉPRIS : MÉPRIS DE L'AUTORITÉ, MÉPRIS DU DEVOIR, MÉPRIS DE LA CONSCIENCE, etc.

Elle va souiller et pervertir jusqu'à L'AME DE LA FEMME.

Enfin C'EST LA HONTE, LA RUINE DES MOEURS ET LE RÉGIME DE LA BESTIALITÉ, qu'elle prépare par ses lois...

Et c'est à ce régime-là que vous nous demandiez, récemment encore, de nous rallier, d'apporter notre concours, notre bulletin de vote, notre respect ?

C'est pour ce dégoûtant, cet atroce gouvernement, que vous nous invitiez à trahir nos vieilles fidélités monarchiques et à renier notre foi politique ?

Franchement nous ne comprenons pas.

Dans quel jardin a-t-on jamais vu donner des soins à un arbre qui porterait d'aussi détestables fruits ?

Mais c'est la hache, c'est le feu qu'il faut, pour cet arbre dont le feuillage est un danger, et dont les fruits sont un poison !

Et si l'on cherche une sanction à tous les griefs énumérés par le cardinal-archevêque de Bordeaux, on ne

trouve qu'une seule formule logique, c'est celle-ci : « A BAS LA RÉPUBLIQUE ! »

Car ce serait un crime de lèse-patrie, que de laisser durer, consolider un régime qui prépare « LE RÈGNE DE LA BESTIALITÉ ».

Et nous avons le droit de nous montrer fiers, de ne pas appartenir à la bande de ceux dont les poitrines RETENTIRONT DE « MEA CULPA » et qui, tout ANGOISSÉES, « POUSSERONT PEUT-ÊTRE LE CRI DU REPENTIR », pour avoir perdu la France, pour l'avoir pourrie, en la livrant à la république.

Dès le début, nous avons nettement refusé d'entrer dans cette voie, d'où S. Em. le cardinal Lecot paraît vouloir sortir, mais un peu tard, mais trop tard, car le mal est fait.

Et il eût été moins grand, le mal, moins irréparable, si des hommes éminents comme l'archevêque de Bordeaux, si le clergé de France, en un mot, *s'était levé comme un seul homme, pour protester, pour condamner, pour supplier, pour combattre.* »

Tandis qu'on s'est résigné misérablement, on s'est soumis lâchement.

Et alors, parbleu, on vous a renversés et on vous a piétinés !

Pourquoi se gêner avec des gens qui deviennent d'autant plus plats, qu'on les persécute davantage ?

Si, au moins, cette nouvelle loi scélérate pouvait ramener un peu de fierté, de courage et de bon sens à tous les inconscients du ralliement, à tous ces malheureux qui n'auront réussi, en brisant l'union conservatrice et la résistance monarchique, qu'à déchaîner la persécution, et à faire triompher les horribles doctrines dont la France est en train de mourir !

S. Em. le cardinal Lecot leur donne l'exemple, en revenant sur ses pas.

... Il est vrai que tous les ralliés de la première heure n'ont pas l'avantage d'être parvenus encore au faîte de leur ambition, d'être cardinaux, de n'avoir plus rien à souhaiter, et de pouvoir, par conséquent, s'offrir le luxe enviable d'une noble indépendance et d'une tardive indignation.

L'EXPIATION

Mgr Fuzet et le droit d'accroissement

30 avril 1895.

Il n'aura rien manqué, rien, à la confusion de Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, le seul, parmi tous les évêques de France, qui ait osé prendre publiquement le parti des persécuteurs contre les persécutés, des voleurs contre les volés, le seul qui ait refusé de défendre les biens de l'Eglise, le seul qui ait eu le triste courage de conseiller une acceptation bénévole de la plus inique des spoliations, puisqu'elle dépouille, non pas les religieux et les religieuses, qui sont placés par leur vœux de pauvreté au-dessus de toute rapine, mais les petits enfants, les infirmes, les malades, les vieillards, les pauvres et les miséreux !

Le silence de ses frères en épiscopat s'est fait autour de lui.

Pas un évêque ne lui a tendu la main et ne lui a fait un écho.

Et Dieu sait s'il y en a pourtant de faibles, de peureux, de résignés, depuis que le gouvernement de la

franc-maçonnerie les a choisis après une surenchère d'engagements solennels, et de protestations intéressées!

Un grand nombre de prêtres n'ont pas été maîtres de leur indignation, humbles et vaillants soldats, qui frémissent en voyant passer un chef à l'ennemi, sur le champ de bataille, qui contemplent avec effarement le prélat qui lève la crosse en l'air, qui se sentent livrés par celui-là même qui devrait les protéger.

La grande masse des catholiques, si habituée qu'elle soit aujourd'hui, s'est voilé la face et s'est détournée pour ne pas montrer son écœurement.

Enfin, pour que l'expiation soit complète, effrayante, l'organe officiel des juifs, l'odieuse *Lanterne*, après le *Radical* et *Gil Blas*, le félicite, le congratule, et, en même temps, cette feuille insulte LES AUTRES.

Ça, c'est le comble.

Elle l'appelle « UN BRAVE HOMME d'évêque », un « BRAVE PRÉLAT ».

Quand AUX AUTRES, évêques ou religieux dépouillés, ce sont des « HYPOCRITES MITRÉS », ce sont « DES FACTIEUX », et la lettre de l'évêque de Beauvais est extrêmement « GÊNANTE pour tous les TARTUFES dont se compose la MAJORITÉ des catholiques ».

Les clameurs des catholiques, les applaudissements de la juiverie et de la franc-maçonnerie, tout y est.

L'évêque de Beauvais peut être content.

S'il n'obtient pas un jour ou l'autre cet archevêché de Paris, qu'il couve, qu'il convoite et qu'il a payé comptant, d'avance et honte sur l'ongle, il sera vraiment volé.

L'évêque Gobel n'en fit pas davantage pour mériter le siège épiscopal de la Seine.

Feutrier, qui, lui aussi, fut évêque de Beauvais, en fit autant.

Impérialiste fougueux, lorsqu'il était attaché à la grande-aumônerie et secrétaire du cardinal Fesch, il devint royaliste non moins fougueux après la Restauration.

Il avança rapidement, lui aussi.

Evêque de Beauvais, il devint ministre des Affaires ecclésiastiques dans le cabinet Martignac, et trahissant lui aussi, ceux qu'il aurait dû défendre, il soumit les petits-séminaires à l'autorisation universitaire et fit fermer les établissements d'éducation dirigés par les Jésuites.

Cette vilaine besogne fut généreusement payée.

Il reçut le titre de comte et un siège à la Chambre des pairs.

Du temps d'Iscariote, c'était meilleur marché, même quand on livrait son Dieu.

Aujourd'hui, les prix ont augmenté et on ne se contente plus de 30 sicles, c'est-à-dire de 48 livres douze sous.

Il est vrai que le remords le prit et que la mélancolie s'empara de lui.

Isolé dans l'épiscopat, comme un lépreux, il mourut de tristesse.

Décidément, Beauvais est un endroit malsain, et il y pousse de singuliers prélats !

Mais où la *Lanterne* dépasse toutes les limites de la prudence, en flagornant Mgr Fuzet, c'est lorsqu'elle le félicite d'appeler Bossuet à la rescousse.

L'allusion est maladroite, car tout le monde a fait remarquer avec quelle singulière désinvolture Mgr de Beauvais a tronqué le texte de Bossuet.

En citant le passage de Bossuet qui semble lui donner raison et recommander la soumission, il élimine soigneusement, toute la suite qui complète le sens et lui donne une portée contraire.

Mgr Fuzet s'était borné à reproduire ce paragraphe :

On ne voit rien de semblable dans les remontrances que les chrétiens persécutés faisaient aux empereurs. Tout y est soumis, tout y est modeste ; la vérité de Dieu y est dite avec liberté : mais ces discours sont si éloignés des termes séditieux, qu'encore aujourd'hui on ne peut les lire sans se sentir porté à l'OBÉISSANCE.

Et il omettait la suite que voici :

L'impératrice Justine, mère et tutrice de Valentinien II, voulut obliger saint Ambroise à donner une église aux ariens, qu'elle protégeait, dans la ville de Milan, résidence de l'Empereur. Tout le peuple se réunit avec son évêque ; et, assemblé à l'église, il attendait l'événement de cette affaire. Saint Ambroise ne sortit jamais de la modestie d'un sujet et d'un évêque. Il fit ses remontrances à l'Empereur : « *Ne croyez pas*, lui disait-il, *que vous ayez pouvoir d'ôter à Dieu ce qui est à lui. Je ne puis vous donner l'église que vous demandez* : mais si vous la prenez, je ne dois pas résister. » Et encore : « Si l'Empereur veut avoir les biens de l'Église, il peut les prendre : personne ne s'y oppose ; qu'il nous les ôte s'il veut ; *je ne les donne pas*, mais je ne les refuse pas. »

Ce qui veut dire : « Vous êtes les plus forts : prenez, pillez, volez, je suis obligé de vous laisser faire ! »

On ne voit pas bien, en effet, un bon religieux et une bonne Sœur des pauvres, défendant leurs modestes meubles à coups hallebarde, contre les agents du fisc.

Mgr Fuzet avait donc tout simplement falsifié moralement le texte et fait croire, aux bonnes religieu-

ses, que Bossuet leur ordonnait UNE OBÉISSANCE à laquelle le grand évêque n'avait jamais songé.

La lettre de Mgr Fuzet aura, d'ailleurs, cet effet funeste, de jeter le désarroi parmi des gens qui parlaient de RÉSISTANCE, sans y être plus résolus qu'il ne convient.

Elle enlève l'unité, l'unanimité, à cette résistance éphémère, comme toutes les résistances qui se sont essayées déjà, débiles et découragées d'avance.

Elle représente le cri du « Sauve qui peut! » qu'on entend soudain dans la foule et qui précipite la fuite générale.

Car on ne résistera pas.

Pourquoi, d'ailleurs, résister aujourd'hui, quand on a cédé jusqu'à présent?

Certes, les biens des pauvres gens, les biens de l'Eglise, c'est chose sacrée. Mais c'était chose sacrée aussi, l'âme des petits enfants souillée par l'éducation laïque; c'était chose sacrée, l'installation paisible des congrégations religieuses en France; c'était chose sacrée, le traitement des petits curés; c'était chose sacrée, l'exemption du service militaire pour les prêtres; c'était chose sacrée, le budget des fabriques; c'était chose sacrée, l'indissolubilité du mariage!

Et successivement, sur tous ces points-là, on a reculé, on a battu en retraite, on a misérablement capitulé.

Par quelle étrange fortune, serait-on plus brave aujourd'hui et aurait-on plus de cœur au ventre?

Ce n'est pas une nouveauté, après tout, que cette spoliation du bien des pauvres, car ce n'est qu'une loi scélérate de plus!

Et qu'importe une couleuvre nouvelle, à ceux qui ont avalé tant de crapauds, sans sourciller!

Mais, si le manque de caractère, si l'abaissement des courages, si la hideuse veulerie, s'exhibent partout, à notre époque, en politique et en religion, il n'en est pas moins vrai que certaines responsabilités seront plus lourdes à porter, les unes que les autres.

Celle qui incombe à l'évêque de Beauvais est écrasante.

Il aurait dû comprendre que les évêques de Beauvais devrait s'efforcer d'effacer la tache indélébile imprimée à ce siège épiscopal, par Pierre Cauchon, de sinistre souvenir, et Feutrier, de servile mémoire.

La cause des congrégations religieuses, des Petites Sœurs des pauvres, n'est ni moins juste, ni moins pure, que celle de Jeanne d'Arc.

Et les francs-maçons de la troisième République ne sont pas moins répugnants que les Anglais de Bedford.

Les deux RALLIEMENTS se valent.

En se conduisant avec indépendance et fierté sacerdotales, Mgr Fuzet pouvait réparer, quant à lui, l'infâme procès de Rouen, en prévenant les infâmes procès qui vont jeter dans la rue les congrégations religieuses.

Il fallait, pour cela, faire ce que Pierre Cauchon n'a pas fait — et refuser hautement, crânement, de livrer au bras séculier de la Gueuse les innocentes persécutées de son diocèse.

Jeanne condamnée par un évêque de Beauvais, put s'écrier : « Evêque, je suis trahie par vous! évêque, je meurs par vous! »

Et les Petites Sœurs des pauvres, se tournant vers un autre évêque de Beauvais, pourront, elles aussi, dire, expulsées de leurs couvents expropriés : « Evêque, nous mourons par vous! »

LA RÉSISTANCE

9 mai 1895.

Les journaux religieux, la *Vérité*, le *Monde*, l'*Univers*, et les diverses *Croix*, prennent en ce moment, en face du gouvernement et à l'occasion de la récente loi scélérate qui spolie et dépouille les congrégations, une attitude de belliqueuse résistance.

Quelques évêques, vaillants et déterminés, comme Mgr Tregaro et Mgr Langénieux, s'associent nettement à cette protestation du bon droit contre la piraterie franc-maçonne.

Et Mgr Isoard, évêque d'Annecy, qui fut pourtant un des premiers à se rallier au gouvernement de la république, s'écrie : « L'HONNEUR commande DE SE REFUSER à payer un impôt qui est manifestement injuste. L'HONNEUR COMMANDE à tous les citoyens d'empêcher, par TOUS LES MOYENS qui sont en leur pouvoir, l'exécution de mesures injustes et illégales. »

Et, enfin, un rédacteur du *Figaro*, qui signe « De Grandlieu », va jusqu'à réclamer une assemblée générale des évêques, comme un concile, comme un syndicat, pour donner à la résistance toute sa puissance et toute sa portée.

C'est parfait.

Et ce n'est pas nous autres, qu'on a traités de « réfractaires », parce qu'il ne nous a pas convenu de nous rallier à cette infâme république, et parce que nous avons toujours cru qu'il n'appartenait pas à Rome de nous donner autre chose que des conseils — conseils qu'on est absolument libre de ne pas suivre, *en matière politique* — ce n'est pas nous autres qui blâmerons une

résistance que nous avons la fierté de n'avoir jamais laissé mollir, et qui n'a jamais été interrompue un seul instant.

Mais, hélas! nous persistons à croire que ce n'est qu'un beau feu de paille, et que cette superbe résistance s'en ira tôt en fumée.

Jules Ferry, qui se connaissait en lâcheté, a dit, un jour, un mot profondément vrai : il a dit que les catholiques n'avaient « QUE LA RÉSISTANCE ORATOIRE ».

C'est exact.

On proteste plus ou moins ; on fait des mandements; deux ou trois prélats écrivent des lettres remarquables, auxquelles les autres, moins forts en style, se hâtent d'adhérer, pour éviter une rédaction insuffisante ; les catholiques hurlent dans la presse ; quelques braves curés portent imprudemment leur indignation jusque dans la chaire de leur paroisse, et subissent une suppression de traitement... puis le silence se fait, les prélats continuent d'aller congratuler les présidents de la république et les ministres en voyage, font de timides allusions à un apaisement éventuel, reçoivent quelque réponse ironique ou grossière, et en route pour la prochaine loi scélérate!

La dernière est oubliée, et il en sera pour la nouvelle comme pour l'autre.

Des mots, des phrases, des gestes, des refus.

Et comme les petits enfants, après un simulacre de protestation, on avale la médecine, pour si nauséabonde et amère qu'elle soit!

L'indigne évêque de Beauvais aura raison : on payera; car cette histoire de la résistance dans le passé sera l'histoire de la résistance présente et future!

N'a-t-on pas, depuis la première heure, soigneuse-

ment et volontairement affaibli, désarmé cette résistance?

Ne nous a-t-on pas blâmés, combattus, flétris, presque excommuniés, nous qui ne voulions abaisser, devant la Gueuse, ni le drapeau de nos Princes, ni le drapeau de notre Dieu?

On a brisé les courages, rompu les glaives, et on est surpris de se trouver aujourd'hui sans défense!

Mais regardons autour de nous et comptons les vaillants; voyons s'il y aurait par hasard, pour une résistance sérieuse, pratique, cette unanimité nécessaire des chefs, de ceux dont la présence à notre tête s'impose.

Combien sont-ils, les chefs de la nouvelle et dernière croisade, et où sont-ils?

Quarante-six évêques ont écrit, avant le vote de la loi scélérate, au président de la république, presque tous, en termes plus que modérés et d'une façon paterne.

Ce sont moins des protestations que des lamentations.

On se plaint, mais avec des airs craintifs et soumis d'avance.

Onze vont encore plus loin, dans l'effacement et la pusillanimité.

Ils se bornent à faire insérer dans leurs *Semaines religieuses* qu'ils ont fait DES DÉMARCHES.

Lesquelles? et auprès de qui?

On ne l'a jamais bien su et on ne le saura jamais.

Pour un peu, ils se fussent contentés d'écrire une lettre anonyme.

Ce qui permet à l'organe du protestantisme, au *Temps*, de les railler tous avec impertinence, et de faire

observer que cela ne dénote pas « *un esprit bien belliqueux* ».

Trente enfin, vous entendez bien, **trente** évêques de France, n'ont rien fait, rien dit, ce qui ne permet pas, comme le fait remarquer encore le journal protestant, de soupçonner chez eux « *une violente émotion* ».

Oui, **trente** évêques ont courbé la tête, se sont enfoncé leur crosse dans leur bouche, pour mieux garder un silence approbateur, quand on est à la veille de jeter dans la rue, nues et dépouillées, les congrégations religieuses, qui sont la gloire et l'honneur de notre pays chrétien!

Il est donc certain que les **trente** — qu'on ne saurait comparer, même de loin, aux braves que Beaumanoir menait contre l'ennemi dans la lande de Ploërmel — ne bougeront pas plus après la loi qu'ils n'ont bougé avant, et que plusieurs, parmi les **quarante** et les **onze** semainiers, se borneront à « la résistance oratoire ».

Deux, trois adverbes bien envoyés en plein corps de la loi scélérate, cela suffit à leur tempérament.

Quant à Rome, on sait déjà que rien n'y bougera.

Le Sinaï ne se couvrira pas d'éclairs, il restera dans les ténèbres et la grande voix se taira.

Nous n'aurons même pas une lettre de ce fécond cardinal Rampolla, qui n'en refuse pourtant à personne, et qui traite de « *très illustrissime seigneur* », le premier faquin de plume qui s'adresse à lui.

Il a épuisé toute sa verve pour blâmer ceux qui ne trouvaient pas que la république fût adorable, et pour condamner, comme un crime, jusqu'à la tiédeur envers elle.

C'est pourquoi rien ne lui reste plus pour flétrir les

brigands qui dévalisent les congrégations religieuses au coin de la république.

La parole manque, l'encrier est à sec.

Ce sont les amis qui ont tout reçu sur le dos.

Devant l'ennemi, l'arsenal reste vide.

Ah ! c'est qu'il est difficile, qu'il est pénible, qu'il est cruel d'être réduit à reconnaître qu'on s'est trompé, qu'on a fait fausse route en allant à gauche, et que c'est nous, les « réfractaires », qui avions raison, en n'accordant aucune confiance à ce gouvernement de bandits francs-maçons et juifs !

Et voilà comment la résistance n'aura pas lieu, s'effondrant à l'avance.

Des soldats, on en trouverait, et par milliers, parmi les petits curés.

Mais où sont les chefs ?

Je ne les vois pas. Il n'y en a pas.

Et Pierre l'Ermite est mort !

Il n'y aura donc pas de croisade.

Les congrégations qui résisteront seront expropriées, vendues, dispersées.

On les abandonnera lâchement, misérablement, comme on a tout abandonné, tout lâché, les petits enfants, les séminaristes, le mariage religieux, les traitements ecclésiastiques, les biens des fabriques, et les congrégations elles-mêmes, une première fois.

Il n'y aura encore que nous, « les réfractaires », à tendre la main et à mendier, pour elles, l'aumône d'un morceau de pain.

Et tout cela retombera, lourde et effroyable responsabilité, sur ceux qui ont asservi le parti catholique à ses ennemis implacables et qui lui ont meublé cette veulerie dont il ne peut plus se relever.

Comme Samson, jadis, il eût mis en fuite tous ces Philistins opportunistes et radicaux, rien qu'avec une mâchoire d'âne!

Mais on l'a tondu et, lié qu'il est à une colonne du temple maçonnique, il subit le sarcasme et l'outrage.

Avec cette seule différence, qu'il n'aura pas sa revanche, car les cheveux ne lui repousseront pas.

A force de supporter, sur sa tête, le talon républicain, il est devenu chauve.

DIEU LE VEUT

Discours du P. Monsabré à Clermont.

23 mai 1895.

Toute la France a entendu et redit les admirables paroles tombées de la chaire de Clermont, pour l'anniversaire de la première croisade, et qui font du Père Monsabré l'éloquent continuateur de Pierre l'Ermite.

Chacun de nous a tressailli à ces accents guerriers et fiers, qui prêchent la dernière croisade, et des témoins nous ont rapporté que, dans la cathédrale de Clermont, les quarante archevêques ont dû se lever et étendre les bras, afin d'apaiser l'enthousiasme de la foule chrétienne qui, surexcitée, transportée, poussait sous les vieilles voûtes de l'église, le cri d'autrefois, rappelé, rajeuni, par Monsabré : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

Nous aussi, comme les pèlerins de Clermont, nous avons, tout d'abord, ressenti cette joie que donne le réveil furtif d'un grand peuple endormi dans une longue

torpeur, et qui semblait un instant revenir à la vie, à la vaillance, au devoir.

Mais cette joie a été de courte durée.

Car nous avons été vite chassé de l'illusion par la froide et cruelle réalité.

Hélas ! cet élan, qui soulevait la foule, dans la cathédrale de Clermont, n'est qu'un spasme rapide et court !

Et la vieille France, croyante et courageuse, est bien morte à tout ce qui l'exaltait, il y a huit siècles écoulés !

La voix de Monsabré n'aura produit qu'un frisson passager, dernier vestige d'une ardeur éteinte chez nous, et après ce tressaillement éphémère, la France, déja fatiguée d'un aussi faible effort, va se recoucher, indifférente, dans la lâcheté, dans la veulerie, dans la république.

« Debout ! *Dieu le veut !* » a dit le moine du dix-neuvième siècle, en écho fidèle du moine du onzième.

« Il faut que la France marche à la guerre sainte ! Levez-vous ! Il faut que le Christ règne : levez-vous pour la dernière et suprême croisade ! » a répété le moine blanc, en ce nouveau concile de Clermont.

Dieu le veut !

En êtes-vous certain, mon révérend Père et ami ?

Moi, je doute, et voilà longtemps que la tristesse et le découragement, au moins sur cette question, ont envahi mon âme.

En politique, ma foi n'a jamais vacillé ; jamais, même dans les heures les plus sombres, les plus troublées, je n'ai désespéré.

Car là, sur ce terrain purement humain, le résultat dépend de nous.

Il suffit de vouloir résolument, pour pouvoir.

Et succomberait-on à la peine, il y a encore quelque

plaisir amer à se dire qu'on a fait tout ce qu'on devait.

Mais, en matière religieuse, pour résister à la persécution qui nous étreint et qui s'efforce de chasser Dieu du territoire tout entier, de l'expulser comme on expulsa les Princes qui ont régné, de le bannir du cœur de cette France, où lui aussi, jadis, régnait, et régnait en maître adoré — là, que faire si Dieu ne le veut pas ?

Et le *veut-il*, ce relèvement, la *veut-il*, cette dernière croisade contre les Sarrasins du dedans, qui n'ont seulement ont profané le tombeau du Christ, mais qui, tous les jours, insultent à sa gloire et malmènent ses serviteurs ?

S'il le voulait bien, aurions-nous reçu l'ordre de nous incliner devant le gouvernement de l'Infidèle ?

Et, si l'on devait aller à la guerre sainte, ce ne sont pas les chefs désignés par l'Infidèle lui-même, qui pourraient nous conduire à la victoire.

Ces chefs, quels sont-ils ?

Où donc est Godefroy ?

Où donc Bohémond et Tancrède ?

Où donc Raymond de Toulouse et Robert de Normandie ?

Qui marchera devant nous ?

Je vois des évêques, parmi lesquels il en est qui seraient tout aussi bien des muftis, choisis par l'ennemi, nommés par lui !

Et, à la place de Godefroy et de ses compagnons, j'aperçois les preux d'aujourd'hui, de Mun, Mackau, Vogüé, coiffant, en guise de casque, le bonnet rouge de la carmagnole, comme ils eussent autrefois coiffé le turban et arboré les couleurs même de l'ennemi au pennon de leur lance émoussée.

Ils ont sonné le ralliement à l'armée ennemie.

Et, combattants débonnaires, croisés seulement honoraires, ils festoient constitutionnellement avec nos nouveaux Sarrasins ; ils donnent l'accolade à nos Turcs modernes.

Et, prodigieuse dérision, le plus illustre d'entre eux par la noblesse antique, le prince d'Arenberg, s'occupe activement et publiquement de faire élever, dans Paris, une mosquée musulmane !

Mais, vers l'an 1095, cela ne se passait pas ainsi, quand Dieu le *voulait* !

On abandonnait tout, femme, enfant, patrie, et on se ruait à travers l'Europe, sur la Terre-Sainte, souillée par la présence de l'infidèle.

On ne fraternisait pas avec ceux-là mêmes qu'on allait combattre, et Baudouin ne tendait pas la main au sultan d'Iconium, pas plus qu'Eustache ne coquetait avec le sultan de Bagdad.

Si l'on s'approchait, c'était pour se fendre la tête et se trouer la poitrine.

Il y avait des hommes alors, il y avait des évêques, il y avait des chefs, et *Dieu le voulait !*

Aujourd'hui, rien de tout cela.

Et l'évocation du gigantesque passé que l'on vient de faire à Clermont, met en lumière les décadences du temps présent.

A côté de la vaillance de 1095, la platitude de 1895 apparaît encore plus basse.

Pourquoi donc les avoir redressés sur leurs palefrois caparaçonnés de fer, les chevaliers du Dieu vivant, les combattants de la Terre-Sainte, les croisés d'autrefois ?

Est-ce pour nous faire honte et pour nous montrer, en nous mesurant avec eux, combien nous sommes

faibles, malingres, combien nous sommes petits ?

On eût pu nous épargner cette douloureuse comparaison.

Car, de l'héroïque épopée dont on vient, pour un instant, d'arracher le voile, rien, rien ne rejaillira sur nous, de l'honneur antique, de la foi rayonnante.

Qu'on ne nous parle plus de la guerre, fût-elle la guerre sainte !

On n'a plus envie de se battre.

De même que nos fiers patriotes vont renoncer, dans les eaux de Kiel, à l'Alsace-Lorraine, de même nos catholiques, résignés par l'acceptation de la Constitution républicaine, ont renoncé au règne du Christ.

Des soldats, des varlets, des hommes d'armes, de simples clercs, de petits curés desservants, qui voudraient lutter et lutter à outrance, il y en a encore, il y en aurait assez pour triompher.

Mais, des chefs, il n'y en a plus.

Ils sont devant la tente des Sarrasins et des Turcs, et mendient une place à la table de Nourreddin ou de Saladin.

La seule croisade que pourrait recommencer notre pays dégénéré est celle de 1212, celle qui s'appelle *la croisade des enfants*, expédition composée d'enfants, sans armes, et que les peuples avaient eu l'aberration d'organiser, sous prétexte que les fautes des princes et des guerriers étaient la cause de l'insuccès des autres expéditions.

Et les corsaires sarrasins s'en emparèrent, comme les francs-maçons se sont emparés de nos enfants.

Mais attendre de nos conservateurs amollis, de nos catholiques à moitié renégats, de nos chefs tremblants ou vendus, qu'ils prennent le casque et la cuirasse, et

qu'ils nous mènent à la bataille, quelle illusion, quel rêve !

Et, Dieu le voudrait-il, que le peuple ne le veut plus, hélas !

LA RECULADE (1).

15 juillet 1895.

Les radicaux ne se montrent pas satisfaits des résultats de l'interpellation Goblet, sur l'*insubordination cléricale*.

Ils expriment même leur mauvaise humeur, avec une certaine colère, sans ménagements.

Ils ne sont pas contents, mais pas du tout, de l'attitude du gouvernement.

Et les voici qui traitent le petit Poincaré, ministre des cultes, de « MINISTRE A L'ÉLAT DE ROSE » et de TARTUFE.

Pour eux, cette discussion est le « TRIOMPHE DES CURÉS ».

C'est du moins l'appréciation de la *Petite République*.

Et c'est Pelletan, dans le *Rappel*, qui lance à Poincaré l'épithète de TARTUFE.

Pour une fois, je serai de leur avis et j'estime qu'ils n'ont pas tout à tort.

Il est parfaitement exact que l'interpellation Goblet est pour nous un succès, un GROS succès, un vrai triomphe et qui ne peut que nous encourager dans la même voie, c'est-à-dire dans la voie de la résistance.

(1) Le 14 juillet, M. René Goblet développa une interpellation sur les résistances du clergé à la loi d'accroissement. Dans son discours, il constata que, sûrs, l'évêque de Beauvais avait prêché la soumission.

Et il est manifeste que le gouvernement a considérablement faibli, désarmé, presque capitulé.

De sa part, la reculade n'est même pas discutable.

On dirait une fuite.

Il a traduit, il est vrai, quelques douzaines de petits curés devant le conseil d'État, et je croirais volontiers à quelques suspensions de traitement.

Mais c'est pour la forme, c'est pour sauver les apparences, c'est pour avoir l'air de faire quelque chose, et il ne faut pas lui en vouloir.

Quand on a à ses trousses et vous soufflant au derrière, toute la meute juive et franc-maçonne, il est vraiment difficile de ne pas affecter des airs sévères.

Mais, somme toute, et c'est là le point capital, ON N'A PAS OSÉ toucher aux grands, aux chefs, aux évêques.

Pas un n'est atteint, pas un n'est frappé.

Et nous assistons à ce spectacle comique, risible, méprisable dans sa lâcheté, du renvoi devant le conseil d'État d'une quantité de prêtres, pour avoir adhéré à la lettre du cardinal Langénieux, alors que ce prélat n'est même pas poursuivi!

De même pour les autres évêques, dont quelques-uns sont allés aussi loin qu'il convenait, dans la sévère appréciation que doit inspirer la dernière loi scélérate, la loi de spoliation, qu'on appelle le droit d'accroissement.

Aucun d'eux n'est l'objet d'une mesure disciplinaire.

Et pourtant, il faut reconnaître — une fois n'est pas coutume — et à l'honneur des évêques de France, que dans cette dernière circonstance, ils se sont un peu relevés de l'aplatissement dans lequel ils semblaient se complaire et qu'ils ont parlé, à quelques exceptions près, comme ils auraient dû toujours parler.

Cet épiscopat qui avait baissé la tête successivement devant une série de législations infâmes, qui avait supporté patiemment l'expulsion des congrégations, la fermeture des chapelles, la laïcisation de l'école, le divorce, l'enrôlement des séminaristes, et qui, malgré toutes ces ignominies, avait encore le triste courage d'aller saluer dans leurs pérégrinations les présidents de la république, responsables d'une aussi persistante persécution, — cet épiscopat, pour la première fois, a serré les rangs, a haussé la voix, et il a suffi de ce simulacre d'une résistance à laquelle on n'était plus habitué, pour que le gouvernement de la république juive et franc-maconne fît plusieurs pas en arrière.

Jadis, il était plus crâne, quand il s'en prenait aux intrépides prélats d'Aix, de Montpellier et de Séez.

C'est parce que ceux-ci étaient isolés.

Et leur courage détonnait dans la pusillanimité universelle.

Mais, aujourd'hui que l'épiscopat semble faire corps, il est malaisé de s'en prendre à lui.

Il n'était ni matériellement ni moralement possible de saisir les quarante-cinq évêques qui firent cortège au Père Monsabré et consacrèrent la *dernière croisade*, la croisade contre les juifs et les francs-maçons, ces Sarrasins de l'intérieur, ces Turcs de France!

Voyez-vous le gouvernement les traduisant tous, à la fois, devant les tribunaux ?

Ce n'eut pas été un procès, mais une procession.

Il n'y avait donc rien à faire, contre cette levée de crosses épiscopales.

Et on n'a rien fait.

De même pour les lettres des évêques, flétrissant la loi de spoliation.

S'il n'y en avait eu que deux ou trois, il est croyable que le petit Poincaré se fût montré plus crâne et plus insolent.

Seulement, il étaient TROP, et là encore il a fallu se résigner à ne pas sévir.

Aussi comprenons-nous parfaitement la rage des radicaux.

Ils sentent qu'il y a très certainement une détente, de la part du gouvernement, vis-à-vis des catholiques, et que cette détente est d'autant plus significative, qu'elle ne provient pas d'un esprit libéral, d'une pensée de pacification, mais bien de la crainte d'un soulèvement des catholiques.

Les moutons eux-mêmes, dit le proverbe, peuvent devenir enragés.

Et il serait imprudent, pense le gouvernement, de pousser nos évêques à une action commune qui laisserait la république désarmée et livrée aux radicaux.

Car il suffirait aux catholiques du Parlement, de voter contre le ministère, pour que celui-ci, dans la plupart des questions, n'eût plus la majorité.

Oh ! je ne voudrais nullement exagérer ce qu'a fait l'épiscopat français dans ces derniers temps, et il serait ridicule de lui attribuer des mérites dignes d'admiration !

L'archevêque de Cambrai, lui-même, qui a été l'occasion de si belles et de si vaillantes démonstrations, a été un héros sans le savoir et sans le vouloir, puisqu'il s'est excusé auprès du gouvernement, de tout ce dont on l'avait tant loué.

Et, quand on compare la modeste manifestation à

laquelle viennent de se livrer si tardivement nos évêques, avec l'attitude résolue et vaillante des évêques de Belgique ou d'Allemagne, on se sent quelque peu humilié, et il n'y a certainement pas, pour les catholiques de France, de quoi être bien fiers.

Mais enfin, il ne faut pas se montrer trop difficile pour des évêques dont la plupart ont été choisis par cette canaille de Dumay, et il convient de faire ressortir l'heureux résultat de leurs premières velléités de lutte.

Ce résultat est indéniable, excellent, et mérite d'être encouragé.

Grâce à l'accord qui s'est fait entre le plus grand nombre des évêques, il y a phalange, et le gouvernement n'ose pas choisir pour châtier, parce qu'il ne peut entamer la phalange.

Alors, il se croise les bras, avoue son impuissance et se voit réduit, pour paraître fort et puissant, à cueillir quelques petits curés, uniquement coupables d'avoir suivi leurs évêques, dont l'impunité ressort avec d'autant plus d'éclat.

Il n'y a donc qu'à persévérer dans cette voie.

Si l'épiscopat français avait entamé plus tôt cette résistance d'ensemble, la seule pratique — la déchristianisation de la patrie française ne serait pas si tristement avancée — et on n'eût pas chassé Dieu de partout où l'on a pu l'atteindre, de l'école, de la caserne, de l'hôpital, de la famille.

Or, il voit à cette heure, ce qu'il peut obtenir, en ne faisant presque rien, sur un simple geste et en parlant encore bien bas.

Si cela pouvait au moins lui donner l'idée de redresser la taille et la tête, d'élever le verbe et de tenir, à tous ces scélérats de l'athéisme officiel, le langage qui con-

vient à ceux qui parlent au nom du Seigneur Dieu!

Il verrait, qu'en marchant droit au spectre satanique, celui-ci s'évanouit, et que la puissance, l'audace des persécuteurs sont surtout faites de la lâcheté des persécutés.

RENÉGATS OU FARCEURS

M. Charles Dupuy et les ralliés.

26 juillet 1895.

Dans un discours qu'il vient de prononcer devant ses électeurs au Puy, l'ancien président du conseil, M. Charles Dupuy, a établi, entre les ralliés, une distinction que nous trouvons excellente et vraie, mais qui lui attire des remontrances sévères de la part du *Journal des Débats*, l'organe ordinaire de cette espèce interlope.

Il y a ralliés et ralliés, a dit M. Charles Dupuy, comme il y a fagots et fagots, et il importe de distinguer, de ne pas commettre d'erreur — car les uns sont de bons républicains, quoique tardivement convertis, et les autres n'ont qu'un faux nez. Ce sont des cléricaux déguisés et masqués qui veulent s'introduire dans la maison en trompant le concierge.

« Il y a des ralliés DE DEUX SORTES : ceux qui, après avoir combattu la république, disent : « Il faut s'incliner, « il faut accepter L'ÉTIQUETTE républicaine, mais nous « n'acceptons pas SES LOIS. » Ceux-là sont LES VIEUX CLÉRICAUX QUI ONT SIMPLEMENT CHANGÉ D'ÉTIQUETTE. Les seconds, qui disent : « Nous avons combattu la « république, mais nous reconnaissons que la majorité « du pays demande ce mode de gouvernement ; nous

« nous inclinons, NOUS ACCEPTONS LE NOM, LES LOIS DE « LA RÉPUBLIQUE, NOUS SOMMES ET NOUS VOTONS AVEC « LES ANCIENS RÉPUBLICAINS. » Ceux-là sont des républicains qui ont adopté la doctrine républicaine : ce sont des citoyens républicains, il faut les considérer comme tels. »

Nous le répétons, la classification faite par M. Charles Dupuy est tout à fait exacte.

Mais il l'établit en des termes trop parlementaires et qui manquent de force — et de vérité.

En un mot, il a ménagé les ralliés, se souvenant, sans doute, qu'ils furent le principal appoint de sa majorité, car il les traînait à sa suite, comme de vrais laquais.

Et s'il revient jamais au pouvoir, il est certain de les retrouver au marchepied du char de l'Etat, lui ouvrant la portière, obséquieusement.

C'est pour cela qu'il n'en parle pas de façon à les froisser dans leur petit amour-propre.

S'il avait dit ce qu'il en pensait, au fond, ce que nous en pensons, ce que tout le monde en pense, il se fût exprimé d'une manière plus rude.

Il eut dit qu'il y a, en effet, deux espèces de ralliés : les farceurs et les renégats.

Les renégats, et il y en a un nombre assez considérable, ont bu toute honte, ont renié leur passé monarchique avec cynisme — et ont passé à l'ennemi, beaux d'impudence, emportant armes et bagages.

Ceux-là, M. Charles Dupuy les admet, les accueille, leur tend les bras.

Et il a raison.

Car ils ont tout accepté, le mot, la chose, les lois, la solidarité.

L'apostasie a été complète, sans restriction.

Ils ont brûlé ce qu'ils adoraient et ils adorent ce qu'ils avaient brûlé.

Et ils montreront d'autant plus de zèle, dans le parti républicain, qu'ils ont davantage à faire oublier et à se faire pardonner, par leurs amis nouveaux.

Souvenez-vous des renégats chrétiens qui peuplaient les armées turques.

Personne n'était plus féroce pour les chrétiens que ces gens-là, qui avaient lâchement abandonné leur pays, leur Prince et leur Dieu, et en voulaient mortellement à tous ceux qui étaient restés fidèles.

C'est l'histoire des ralliés d'aujourd'hui.

Ils nous ont en horreur, parce que nous sommes leur honte vivante, parce qu'ils ne peuvent nous rencontrer sans rougir et baisser le front, comme doivent faire les coquins devant les honnêtes gens, les vendus devant les hommes demeurés libres !

Que la république réclame ces renégats et ces apostats, et que M. Charles Dupuy les veuille mettre au premier rang, dans le parti républicain, nous le comprenons.

Ils méritent bien ce déshonorant honneur, l'ayant payé au prix des plus criminels reniements.

Mais nous reconnaissons que M. Charles Dupuy n'a pas tort, non plus, de se méfier de l'autre catégorie des ralliés, de ceux qui n'admettent que l'ÉTIQUETTE et rejettent la législation.

C'est la catégorie des farceurs, et des farceurs sans drôlerie, tristes, ennuyeux, car sous le bonnet phrygien on aperçoit leur tonsure et, sous la carmagnole qui recouvre leurs épaules, on démêle un bout de soutane.

Ce qui fait que leur beau déguisement ne trompe

personne et qu'ils en sont pour les frais d'une méprisable supercherie.

Ceux-là, M. Charles Dupuy n'en veut pas, et il les renvoie à la sacristie.

Ce sera dur pour eux et ils avaient besoin d'être quelque peu consolés d'une aussi brutale rebuffade.

Le *Journal des Débats* s'est chargé de la besogne. Et il morigène M. Charles Dupuy de son intransigeance à l'endroit des ralliés farceurs qui s'appellent Mackau, de Mun et autres.

Voici ce qu'il dit :

« Cette distinction, quant à nous, nous paraît absolument arbitraire. En réalité, il N'Y A DE LOIS RÉPUBLICAINES QUE LES LOIS CONSTITUTIONNELLES, il n'y a pas de doctrines républicaines en dehors de celles qui sont consacrées par la Constitution. »

Voilà une belle théorie et qui sent son casuiste d'une lieue !

Comment ! il n'y a de *républicaines* que les lois constitutionnelles ?

Et les autres, donc, que sont-elles ?

Seraient-elles monarchistes, par hasard, toutes les lois scélérates, toutes les lois infâmes qui laïcisent les écoles, chassent Dieu de partout, envoient les prêtres à la caserne, brisent les liens du mariage et se préparent à spolier et à ruiner toutes les congrégations religieuses ?

Ces lois-là sont, tout au contraire, les vraies lois RÉPUBLICAINES, car elles sont l'œuvre des seuls républicains, des purs républicains, œuvre de haine et de passion sectaires.

Et s'il en est parmi les lois qui, précisément, soient

moins RÉPUBLICAINES que les autres, ce sont les lois constitutionnelles votées par une coalition de monarchistes et de républicains, à l'Assemblée nationale.

Mais de quel droit, après tout, venir établir une nuance entre les diverses lois et les affirmer plus ou moins RÉPUBLICAINES ?

Elles sont toutes RÉPUBLICAINES et au même degré.

La législation, sous la république, est un tout, un ensemble, qu'on ne saurait diviser par une sélection habile et captieuse.

C'est le BLOC.

Et il faut l'avaler tel quel ou le rejeter en entier.

Voilà ce qu'on n'avait pas compris à Rome, et voilà ce qu'on doit commencer à y comprendre, mais un peu tard.

La république et les républicains se moquent pas mal de l'acceptation de L'ÉTIQUETTE, car ils n'y voient qu'une manœuvre niaise et déloyale.

Et ils n'ouvrent les portes de la république, qu'à ceux qui acceptent la législation.

Cette législation est, en effet, la vraie pierre de touche.

Un catholique, un monarchiste, fussent-ils plus déguisés encore que le plus déguisé des ralliés, ne sauraient l'accueillir sans horreur et sans dégoût.

Aussi est-ce là que les républicains attendent les ralliés, pour distinguer les *vrais* ralliés des *faux* ralliés, les bons RENÉGATS DES FARCEURS ingénus.

Car cette législation constitue la formule du reniement et de l'apostasie.

Qui l'accepte, passe à gauche ; qui la refuse, reste à droite, repoussé par les républicains, hué par nous — et demeurant DROITIER malgré lui.

Telle est la situation misérable des ralliés qu'un reste de pudeur ou de croyance a empêchés encore d'aller jusqu'au bout.

Il nous ont assez abandonnés pour que nous sachions que ce sont des traîtres, et les républicains leur tournent le dos avec un rire moqueur.

Leur place est désormais entre le mépris des monarchistes et le dédain des républicains.

A QUI LA FAUTE ?

Lettre de Mgr d'Hulst à la Presse catholique.

18 août 1897.

Dans le Midi, où nous sommes allé voir s'il restait encore un peu de ce soleil qui avait totalement disparu de la région parisienne, et pour guérir une violente bronchite prise par les froids rigoureux d'un état hivernal, nous avons reçu communication de la lettre que Mgr d'Hulst adresse, en général, à ce qu'il appelle la « PRESSE CATHOLIQUE », et, en particulier, au journal l'*Univers*.

La querelle ne nous regarde que d'une façon très indirecte.

Car, tout en étant aussi *catholique*, dans les croyances, que les autres, nous ne sommes pas un journal de discussion purement et exclusivement religieuse, comme l'*Univers*, la *Vérité*, le *Monde* et la *Croix*.

Nous appartenons à la presse dite *politique*.

Par conséquent, la lettre de Mgr d'Hulst passe par-dessus notre tête, pour atteindre nos confrères de la presse dite CATHOLIQUE.

Mgr d'Hulst leur fait de graves reproches contre lesquels ils auront le droit et le loisir de se rebiffer.

Il les accuse tout simplement d'avoir compromis la résistance des congrégations religieuses, que menace la loi scélérate d'accroissement, *par un zèle bruyant et peu sage*, et en prétendant rendre cette résistance *uniforme* et *l'imposer*.

Nous ne savons ce qu'il y a d'exact dans ces reproches, et cela ne nous regarde pas.

Mais ce que nous savons bien et ce que nous avons toujours dit, dès le début, c'est que la RÉSISTANCE n'était qu'à la surface et qu'elle ne durerait pas.

Nous n'y avons jamais cru.

Et quand la presse, dite *religieuse*, partait en guerre avec le plus de vaillance, excitant les congrégations à faire comme le *Vengeur* et à sauter plutôt que de se rendre à l'ennemi ; quand nous entendions les applaudissements que nous renvoyaient les échos de Clermont, répétant les paroles enflammées de mon vieil ami le Père Monsabré : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » nous ne nous laissions pas prendre à ce qui n'était qu'une attitude et nous répétions, ici-même et mélancoliquement, les paroles aussi justes qu'outrageantes de Jules Ferry : « *Les catholiques n'ont que la résistance oratoire !* »

Nous étions certain que, lorsqu'il s'agirait de passer de la parole au geste et des déclamations aux faits, il n'y aurait plus personne.

Aussi bien, ce qui se produit à cette heure, notamment le désarroi qui va conduire nos pauvres congrégations au guichet du percepteur, ne saurait nous étonner.

Nous nous y attendions.

« Ils crient, donc ils vont payer. » aurait pu dire Mazarin, en modifiant légèrement la phrase historique.

Oui, les congrégations se soumettront.

Oui, elles payeront.

Oui, elles s'exposeront, à quelques rares et très honorables exceptions près, aux représailles des catholiques indignés, qui refuseront désormais de les aider et de les soutenir, écœurés qu'ils seront de tant de faiblesse.

Mais A QUI LA FAUTE, après tout ? comme dit Mgr d'Hulst.

Hélas ! Mgr d'Hulst n'est-il pas plus qu'imprudent, plus que téméraire, en posant une pareille interrogation et en faisant retomber sur la presse religieuse la responsabilité de cette lamentable capitulation ?

La FAUTE est à ceux qui avaient qualité pour protester et qui ne l'ont pas fait.

C'est Rome refusant de s'expliquer franchement, alors qu'on n'y est pas avare de déclarations quand il s'agit de la politique.

C'est le cardinal Rampolla écrivant une lettre sur laquelle on discute, comme on discutait sur le texte ambigu et obscur des oracles du paganisme.

Chacun y voit ce qu'il veut : ceux qui désirent la résistance y trouvent l'affirmation de cette résistance, alors que les autres y rencontrent la preuve du contraire.

Était-ce digne, était-ce acceptable, cette attitude indéchiffrable de Rome, quand il s'agissait des congrégations religieuses de France, le dernier boulevard de la résistance religieuse ?

Et tout cela parce qu'on ne voulait pas avoir l'air de

se donner un démenti et de reconnaître qu'on a eu tort en se fiant à la modération et au libéralisme de cette république d'intolérance et d'athéisme !

Alors, plutôt que de faire un pas en arrière, on a gardé le silence, ou du moins on n'a parlé que pour la forme et sans rien dire, quand cette suprême iniquité de la ruine des congrégations religieuses a été consommée législativement.

Cette constatation brutale des faiblesses de la curie romaine peut déplaire.

Mais elle est douloureusement vraie — et nous ne faisons que répéter tout haut ce que chacun, en France, dit tout bas.

Et il est poignant de constater que le cardinal Rampolla a trouvé, pour blâmer ceux d'entre nous qui restent fidèles à la foi monarchique, des sévérités qu'il n'a pas rencontrées sous sa plume, lorsqu'il aurait fallu flétrir ces républicains flibustiers et détrousseurs de moines et des religieuses.

A qui la faute ? dit Mgr d'Hulst.

Mais à des hommes comme lui, qui oscillent à droite et à gauche, et qui n'ont pas le courage, même comme députés, de sortir d'une moyenne d'opposition mitigée et craintive !

A qui la faute ?

A tous ces catholiques, cardinaux, évêques, prêtres, laïques, qui ne savent plus combattre, qui s'agenouillent devant un gouvernement de francs-maçons et de voleurs, et qui depuis quinze ans nous ont laissé dépouiller de toutes nos libertés religieuses et ont laissé misérablement, lâchement, chasser Dieu de l'école de la famille, de l'armée, de partout !

A qui la faute ?

A l'avachissement et à la veulerie des caractères ;

A cette platitude qui envoie les évêques faire cortège aux présidents de la République et aux ministres en voyage, et s'attirer des camouflets chaque fois qu'ils s'avisent de faire quelque restriction contre une législation abominable et intolérable.

Et j'admire vraiment Mgr d'Hulst, — un des plus indécis, un des plus flottants, un des moins crânes, quand il s'agit de résister à quoi que ce soit, — lorsqu'il termine sa lettre en écrivant :

« La presse, en France, *croit avoir charge d'âmes*. Qui nous donnera une presse américaine où chacun cherche des informations et *non pas des conseils* ? »

Ça, c'est fort. Ça, c'est roide.

Mais, Monseigneur, l'épiscopat aussi, et plus que la presse, *croit avoir charge d'âmes*.

Cela n'a pas empêché certains évêques, trop d'évêques, de livrer ces âmes à la juiverie, à la franc-maçonnerie, à la Gueuse !

Et certainement, la presse ne se permettrait pas de *donner des conseils*, en matière de résistance aux lois iniques et scélérates, si ceux-là mêmes qui sont les princes de l'Eglise, et à qui revient la mission de la défendre, n'étaient pas les premiers à défaillir.

Alors, on assiste à ce spectacle étrange, en effet, anormal, douloureux, de voir des laïques réduits à remplir les devoirs devant lesquels des évêques se sont dérobés.

Que l'épiscopat fasse un peu plus, et la presse sera heureuse de faire un peu moins.

L'AVACHISSEMENT.

Exécution de la loi d'abonnement.

25 novembre 1895.

De tous côtés, la scélérate loi d'abonnement est en cours d'exécution.

Il y a une véritable mobilisation des huissiers et, sur l'ensemble du territoire, les poursuites sont engagées par le fisc.

Les renseignements qui parviennent sont navrants, et montrent à quelles extrémités vont être réduits les bons religieux et les bonnes Sœurs.

Dans le diocèse de Saint-Brieuc, les congrégations qui ne sont pas en règle avec le droit d'accroissement ont reçu sommation de payer, *dans le délai de huit jours*, sous peine de saisie et de vente, des sommes de 20,000 francs, de 50,000 francs, et même de 80,000 francs.

Or, ces congrégations ne doivent rien.

Ce qu'on leur demande est inique.

De plus, il leur est impossible de payer. Les caisses sont vides, car tout ce qui s'y trouvait est allé aux pauvres.

Dans le Finistère, il y a une première série de poursuites, qui comprend :

Les Ursulines de Morlaix ;

Les religieuses Augustines de Saint-François ;

Les Ursulines de Saint-Pol-de-Léon ;

Les Ursulines de Quimperlé ;

Les Ursulines de Carhaix ;

Les Augustines de Pont-l'Abbé.

On est à la veille de la saisie, dans toutes ces maisons

religieuses, que la population vénère et qui n'ont qu'un souci, le soulagement des malheureux.

Et partout la même chose !

Les voleurs du Panama et des Chemins de fer du Sud, les pots-de-viniers, jouissent paisiblement des fruits de leurs crimes.

Et les religieux, les religieuses, qui se sont consacrés aux misérables, aux infirmes, aux malades, aux orphelins, aux vieillards, auront leurs modestes meubles vendus et seront mis dehors, par les effets d'une loi aussi arbitraire que sacrilège.

Par une atroce iniquité, ce sont donc les biens des pauvres que l'on va saisir et mettre à l'encan, alors que l'on respecte les richesses acquises par le trafic des mandats législatifs.

Et pendant que, dans les couvents, ces abominables spoliations vont arracher des larmes et provoquer les gémissements, pendant que les communautés sont à la veille d'être dispersées, la tribune du Parlement demeure solitaire et muette.

Pas une protestation ne s'y élève.

Pas un cri d'indignation n'y retentit.

Il y a là pourtant des députés qui ont eu la prétention — ils l'ont proclamée — d'être catholiques avant tout.

C'est même pour n'être plus que catholiques, souvenez-vous-en, qu'ils ont renié leurs Princes et apostasié leur foi politique.

Les Princes les gênaient, paraît-il, dans l'exclusive défense qu'ils voulaient consacrer à la religion et à Dieu.

Et, quand ils se sont si misérablement ralliés à cette même Constitution républicaine qu'ils avaient, pendant

si longtemps, essayé de détruire, ils nous ont raconté que le bien de la religion était l'unique mobile de leur étrange capitulation.

Eh bien ! voyons, Mackau, voyons, Albert de Mun, — pour ne prendre que vous deux, — le moment est-il enfin venu de monter à la tribune, et d'en laisser tomber quelques paroles consolantes, fortifiantes, allant tout droit au cœur des religieux et des religieuses qui vont souffrir ?

Vous, Mackau, vous avez lâché l'Empereur et le Roi ; allez-vous aussi lâcher le bon Dieu?

Vous, de Mun, vous avez abandonné la Monarchie, dont vous étiez le plus intrépide soutien, pour l'Eglise, à laquelle vous vous êtes consacré désormais.

Or, l'Eglise est dépouillée, volée : ne parlerez-vous pas ? Ne ferez-vous pas entendre ces accents indignés qui nous émerveillaient jadis, quand, vous adressant à Jules Ferry, vous lui disiez — c'était vrai alors — qu'il y avait, entre vous et lui, un obstacle infranchissable, qu'il y avait des croix renversées?

L'heure est venue, pour vous deux et pour les autres d'Arenberg, de montrer qu'en passant à la république vous n'avez pas commis une vulgaire trahison.

Car il y aurait lâcheté à vous taire davantage.

Déjà vous avez gardé un prudent silence tout le temps qu'on discutait la législation vexatoire sur les fabriques.

Vous aviez annoncé, pour plus tard, votre vengeresse intervention.

Et puis... rien ! rien !

Au jour du combat, vous vous êtes dérobés piteusement.

Ce sont pourtant vos départements les plus atteints, Albert de Mun, et vous aussi, Monseigneur d'Hulst !

Allez-vous commettre la platitude de laisser saisir et vendre vos religieuses, sans un mot de légitime colère, sans un élan de protestation?

Vous en êtes bien capables, et qui a planté là ses Princes, peut bien juger que Dieu également est encombrant.

Les reniements se suivent et se complètent.

D'ailleurs, tant de prélats vous donnent raison et se courbent sous la persécution, que vous êtes excusables d'avoir perdu toute virilité et tout sentiment de vos devoirs!

L'avachissement, la veulerie qui vous accablent et vous coupent jusqu'à la salive n'envahissent pas que vous : c'est général.

Quand, il y a quinze ans, on exécuta les décrets sur les congrégations, il y eut un mouvement magnifique dans le monde catholique.

On se disputa l'honneur d'aller faire la veillée de l'expulsion.

Et des centaines de magistrats descendirent noblement, héroïquement, de leurs sièges, pour ne pas avoir la honte d'appliquer des lois infâmes.

Aujourd'hui, la résignation est venue.

En acceptant la Constitution républicaine, on a forcément accepté toutes les ignominies qui en découlent.

Les têtes, qui se sont baissées honteusement pour obéir, n'ont pas su se relever. Et les échines ont pris le pli de demeurer courbées.

L'abaissement des caractères est effrayant.

Et nous allons assister au pillage des couvents, à l'extermination des communautés, au délité plaintif des religieux et des religieuses, sans que les députés qui se disent catholiques bondissent à la tribune, sans que

les évêques agissent, sans que le Nonce apostolique intervienne, sans que Rome même fasse entendre son auguste voix.

Si, dans les premiers temps de l'Eglise et quand la hache des licteurs était fourbie au clair, quand les lions rugissaient au fond des cirques, en attendant leur proie vivante ; si, dans les premiers temps de l'Eglise, les chrétiens avaient accepté de la même façon les faits accomplis et consenti aux mêmes obéissances, jamais la religion du Christ n'eût dépassé les quelques bourgades de la Judée et jamais elle n'eût conquis le monde.

LA RÉPUBLIQUE ET ROME.

Rappel de M. Lefebvre de Béhaine.

22 janvier 1896.

La grande question du jour, c'est la question Lefebvre de Béhaine.

Tous les journaux en parlent.

Et il sera bien difficile au Parlement de ne pas s'en occuper.

Résumons-la :

On sait qu'il existe à Rome deux ambassades françaises :

L'une auprès du Pape appelée l'ambassade près le Saint-Siège ;

L'autre auprès du roi d'Italie.

Ces deux ambassades, toutes deux françaises, ont pris l'habitude de ne pas se fréquenter, de ne pas se connaître, et, au besoin, de se détester.

Et le Quirinal n'est pas plus hostile au Vatican que l'ambassade royale à l'ambassade papale.

C'est idiot, mais il paraît que c'est l'usage.

Or les journaux officieux et la non moins officieuse *Agence Havas* annoncent que l'ambassadeur près le Saint-Siège, M. Lefebvre de Béhaine, abandonne son poste et fait place à un successeur quelconque.

Dans tout autre endroit et surtout en toute autre circonstance, un changement d'ambassadeur n'aurait qu'une importance relative.

Mais, pas plus à Rome qu'à Berlin, il n'est possible de modifier le personnel diplomatique, sans que cette mutation dans les personnes signifie une grave modification dans la politique.

Ainsi, à Berlin, M. Herbette est le plat valet qui convient à l'empereur Guillaume — en ce sens qu'alors même que la France s'est relevée, Herbette continue de la représenter agenouillée.

Cela fait plaisir à Guillaume et cela se comprend, car il y trouve l'illusion d'une France craintive et vassale.

Mettre un homme ayant le souci de sa dignité et de la dignité nationale, à la place de ce polisson d'Herbette, serait un acte blessant pour l'empereur Guillaume, presque une provocation.

Aussi, jamais on ne changera Herbette.

A Rome, M. Lefebvre de Béhaine avait également sa signification personnelle, et son nom était tout un programme.

C'était lui, lui surtout, la cheville ouvrière, l'intermédiaire officieux, entre le Saint-Siège et la république française.

Il était l'homme du cardinal Rampolla, de ce Sicilien

qui a fait tant de mal à la France, en enlevant à la franc-maçonnerie révolutionnaire l'utile et indispensable contre-poids de l'opposition monarchique.

D'accord avec lui, il a livré la France à la république.

Et le ralliement, la funeste et décevante politique du ralliement, fut leur œuvre commune.

En un mot, M. Lefebvre de Béhaine représente la politique républicaine, prêchée, recommandée et suivie en France par la papauté mal renseignée, faussement documentée sur les intérêts et les besoins de notre pays.

Comment se fait-il donc qu'un ambassadeur qui fut si utile à la république, à la franc-maçonnerie et à la juiverie, par la dispersion du parti monarchique en France, soit tombé en disgrâce?

Oh! c'est bien simple et l'histoire est édifiante entre toutes!

Le gouvernement radical que nous possédons, n'admet pas le moins du monde, que Rome, de près ou de loin, par ses nonces, ses évêques ou ses ralliés, exerce l'ombre d'une influence dans la république.

Il accepte dédaigneusement leur soumission, mais il repousse leur coopération.

Bien plus, il croit devoir marcher petit à petit, mais sûrement vers la séparation des Églises et de l'État. Et, pour en préparer les voies, il élabore une loi sur les associations.

Cette loi, on la connaît.

Elle permet l'association à tous les citoyens, excepté aux prêtres et aux religieux.

De telle sorte que, le jour où l'Église catholique sera séparée de l'État, l'État garderait pour lui le budget des Cultes, — qui ne représente pourtant que

l'intérêt de l'argent volé jadis au clergé français — et n'accorderait à ce même clergé que le droit de crever de faim, lui refusant de se créer des ressources nouvelles, ces ressources fussent-elles dues à la générosité des fidèles.

On comprend qu'une pareille loi était bien faite pour alarmer le Saint-Père.

C'est la ruine de l'Église catholique.

C'était également une cruelle réponse à toutes les avances faites au parti républicain par la Papauté.

Plus Rome accordait, concédait, patientait, se résignait, capitulait, plus la république se montrait âpre et intransigeante.

Le Saint-Père crut devoir s'ouvrir discrètement, mais douloureusement, à M. Lefebvre de Béhaine, qui est à Rome depuis 1870, soit comme chargé d'affaires, soit comme ambassadeur; qui est un ami, un confident, presque un associé — dans l'œuvre d'une France républicanisée.

Et M. Lefebvre de Béhaine a tout simplement rapporté au gouvernement français les plaintes du Saint-Père.

Cela a suffi pour compromettre l'ambassadeur et pour le perdre.

Le gouvernement de la république lui a fait durement observer, qu'il ne supporterait point — fût-ce même sous la forme de regrets — des observations sur les lois qu'il lui convient de préparer, que c'était une atteinte aux droits de l'État, une ingérence dans la politique intérieure de la France, et que c'était par le Nonce, et non par l'ambassadeur de France, que le Saint-Père devait formuler ses observations, s'il en avait à faire.

Et M. Lefebvre de Béhaine a été disgracié, entraînant dans sa disgrâce la politique républicaine de Rome et le ralliement.

Cette façon grossière et brutale d'enlever de Rome un ambassadeur qui, depuis longtemps, y jouissait d'une situation prépondérante, et qui pouvait, au jour d'un prochain Conclave, — étant donné l'âge avancé du Saint-Père, — rendre d'inappréciables services à la France, n'a rien de surprenant pour ceux qui connaissent les républicains.

Le cardinal Rampolla sera à peu près seul à s'en étonner.

Et quelle cruelle ironie dans ce rappel de M. Lefebvre de Béhaine pour complicité d'INGÉRENCE, avec le Pape, dans la politique intérieure de la France !

Tant que cette INGÉRENCE poussait les catholiques à la république, elle était jugée admirable, naturelle, et le gouvernement de la république ne cessait de la louer.

Mais, du jour où elle se manifeste par l'ombre d'une résistance, elle devient intolérable et criminelle.

Nous l'avions bien prévu.

Et nous n'aurons pas le mauvais goût de triompher du désastre qu'essuie la politique républicaine du cardinal Rampolla.

Il fallait être aveugle ou aveuglé pour ne pas comprendre, dès le premier moment, qu'il n'y avait pas d'alliance possible entre le catholicisme et la république en France, qui n'est autre chose que la franc-maçonnerie, et que le catholicisme finirait, tôt ou tard, par succomber quand il cesserait de combattre la république.

La disgrâce de M. Lefebvre de Béhaine, qui va être particulièrement pénible au Vatican, parce qu'elle est

injuste et immérité, aura du moins l'avantage de rendre la situation plus claire, plus franche et plus nette.

C'est autant de gagné et il en était temps, quoique ce soit bien tard!

D'autre part, c'est un outrage gratuit au Saint-Père.

Et le parti radical, qui est au gouvernement, agirait avec plus de dignité en supprimant purement et simplement cette ambassade près du Saint-Siège — contre laquelle, il a toujours voté; — cela vaudrait mieux que de la transformer en une agence hostile et malveillante, chargée de reconnaître par la plus noire ingratitude, les services rendus par la Papauté à la république.

A CHACUN SA PART !

Brochure électorale de Mgr Isoard.

3 février 1896.

Les journaux républicains attaquent avec vivacité l'évêque d'Annecy, Mgr Isoard, qui vient de publier, paraît-il, une petite brochure « qui pullule dans son diocèse et dans les dioceses voisins ».

Elle serait intitulée : « POUR QUI VOTERONS-NOUS ?

Ce « pamphlet », disent les feuilles radicales et opportunistes, est écrit à l'adresse des électeurs et a pour but de leur démontrer qu'ils sont la première et unique cause, les vrais coupables des maux dont souffre l'Église.

Et il aboutit à cette conclusion que les électeurs qui votent pour les républicains persécuteurs de la religion, sont en état de péché mortel.

Nous ne connaissons la brochure de Mgr Isoard que par un petit fragment reproduit dans les journaux francs-maçons.

Supposant un dialogue, ou plutôt un questionnaire soumis par l'électeur à son évêque, voici ce que ce dernier répond :

— Ce péché abominable que commettent les sectaires quand ils empêchent les enfants d'apprendre la religion, c'est moi, leur électeur, qui leur ai donné le moyen de le commettre ? — Oui, c'est vous.

— Ce péché abominable qu'ils commettent lorsqu'ils empêchent les fonctionnaires, les employés, de pratiquer leur religion, c'est moi, leur électeur, qui leur ai donné le moyen de le commettre ? — Oui, c'est vous.

— Alors, je suis, pour ma part, LA PREMIÈRE CAUSE DE CE MAL EFFRAYANT QUI SE FAIT EN FRANCE, PRÉSENTEMENT, CONTRE LA RELIGION ? — OUI, VOUS ÊTES CETTE CAUSE.

Cette citation suffit d'ailleurs pour nous faire apprécier, exactement et en connaissance de cause, la brochure de l'évêque d'Annecy, brochure que nous estimons excellente, à tous les points de vue.

Car elle est l'expression pure de la vérité.

Il est, en effet, monstrueux et inexplicable qu'un pays de trente-cinq millions de catholiques soit tyrannisé, violenté par les représentants officiels de quelques milliers d'athées, libre-penseurs ou juifs.

D'où provient cette anomalie étrange, de conseils municipaux, de conseils généraux, d'un Parlement antireligieux, dans un pays où presque tout le monde se fait baptiser, se marie et meurt, sous la main bénissante du prêtre ?

Cela provient de l'indifférence coupable des électeurs catholiques, de leur stupidité, de leur ignorance.

La plupart du temps, ils ne demandent pas compte, aux candidats, de leurs croyances et de leurs projets.

Ou, tout au moins, ils se laissent tromper et duper par eux.

Car il n'est pas rare de voir un candidat républicain, faire le bon apôtre pendant la tournée électorale, protester de son libéralisme et voter ensuite les lois les plus abominables sans l'ombre d'un remords.

C'est donc l'électeur qui, consciemment ou inconsciemment, met entre les mains des persécuteurs de l'Eglise, l'arme qui doit la frapper et devrait la tuer, si l'Eglise n'était immortelle.

Et Mgr Isoard a mille fois raison en montrant à l'électeur français qu'il est « la première cause de ce mal effrayant qui se fait en France, présentement, contre la religion ».

Voilà qui est bien dit... mais qui n'est pas complet.

Car l'électeur, tout en confessant ses torts, en avouant sa culpabilité indéniable envers la France et envers Dieu, pourrait ajouter à la brochure de l'évêque d'Annecy quelques pages tout aussi véridiques et tout autant justifiées.

L'électeur catholique y pourrait plaider les circonstances atténuantes et faire respectueusement observer que, s'il n'a pas fait son devoir, d'autres ne l'ont pas fait davantage et doivent également avoir leur lourde portion dans la responsabilité générale.

Quand le président de la république franc-maçonne et juive parcourt la France — lui qui a promulgué toutes les lois sectaires, alors que la Constitution lui permettait de s'y opposer — ne reçoit-il pas les congratulations empressées de tous les évêques ?

Et les ministres, eux-mêmes, ces fantoriques de

ministres insolents, qui vont de ci, de là, pour quelque inauguration en province, n'ont-ils pas la joie maligne de voir les évêques — que rien n'y oblige — leur souhaiter la bienvenue, avec une adorable sérénité?

Et pourtant, ce sont ces ministres qui ont élaboré et fait voter toutes ces lois infâmes qui attristent et révoltent l'âme des catholiques!

Aux jours solennels, ne peut-on lire dans les papiers publics, que le représentant du Saint-Siège, le Nonce apostolique, s'asseoit couramment à la table des gouvernants qui font « ce mal effrayant contre la religion » ?

Et pourtant ces gouvernants, présidents de la république et ministres, sont ceux qui ont proclamé l'athéisme officiel, par l'oubli du nom de Dieu et la suppression des prières publiques;

Par l'interdiction aux soldats de pénétrer en uniforme dans les églises;

Par les encouragements donnés aux enterrements civils;

Par les facilités accordées aux unions sacrilèges des prêtres;

Par la suspension sans droit des traitements ecclésiastiques;

Par la mainmise sur les menses épiscopales;

Par l'expulsion des religieux de leurs monastères;

Par la ruine des associations religieuses au moyen d'extorsions fiscales et d'impôts sur un revenu qui n'existe pas;

Par la suppression de la prière et des crucifix dans les écoles publiques;

Par la suppression de tout enseignement religieux dans ces écoles;

Par la laïcisation complète de l'enseignement secon-

daire et de l'enseignement supérieur, dirigés dans un sens hostile à la religion ;

Par la suppression des aumôniers militaires et l'enrôlement des séminaristes dans les rangs de l'armée active ;

Par l'atteinte portée au mariage, grâce au divorce ;

Par la désorganisation des conseils de fabrique...

Et j'en passe !

L'électeur, assurément, est dans son tort quand il vote pour des gens qui s'associent à toutes ces abominations ; mais, encore une fois, il n'ignore pas que tout cela c'est LA RÉPUBLIQUE, que c'est le gouvernement actuel. Et que doit-il penser quand il s'aperçoit que Rome protège cette même république contre la restauration éventuelle d'une monarchie réparatrice ; quand il entend qu'on nous traite sottement de « rétractaires », parce que nous nous indignons et nous nous élevons contre un régime qui permet de pareilles horreurs ; quand il remarque avec étonnement que les évêques, à de rares exceptions près, n'ont même pas le courage d'élever la voix et de protester, de s'enfermer dans leurs palais épiscopaux quand passent les gouvernants persécuteurs ; quand lui, pauvre mouton, il voit les pasteurs faire des politesses au loup et lui ouvrir les portes de la bergerie ; ou, que doit-il penser quand il assiste à de tels aveuglements, à de telles compromissions et à tant de lâchetés ?

Il doit penser et il pense que lui, l'électeur, serait bien bon et bien naïf, après tout, de risquer son pain quotidien, en période électorale, par une indépendance dont l'exemple ne vient pas d'en haut, d'où il devrait venir.

Et il vote, la conscience tranquille, pour les candidats républicains, rassuré qu'il est par son curé, qui en-

tonne, le dimanche, le « *Domine, salvam fac rempublicam !* »

Du moment que l'Eglise, elle-même, s'oppose au renversement de ce gouvernement persécuteur et croit devoir prier pour le maintien d'une pareille république, il peut bien voter, lui chétif et simpliste, pour les candidats que celle-ci lui désigne !

Voilà ce que l'électeur pourrait ajouter à la brochure de Mgr l'évêque d'Annecy.

Et alors, seulement, la brochure serait sans lacune.

Car chacun y aurait la part qui lui revient, dans « LE MAL EFFRAYANT qui se fait en France, présentement, CONTRE LA RELIGION ».

ROME ET LA RÉPUBLIQUE

16 mars 1896.

La grosse et grave question de l'ambassade du Vatican revient sur l'eau, plus aiguë que jamais.

Elle avait sommeillé pendant quelque temps.

Et on avait même pu la croire définitivement réglée dans le sens du maintien de l'ambassadeur actuel, M. Lefèbvre de Behaine.

Une accalmie semblait s'être produite. On supposait une détente.

Déjà les ralliés et les modérés félicitaient le Cabinet Bourgeois de n'être pas allé jusqu'au bout, d'avoir fait sagement demi-tour à droite et de ne pas montrer au Saint-Père visage hostile et mauvaise volonté.

Toute inquiétude avait donc cessé, lorsqu'on apprend soudain que, si en réalité le Cabinet a un instant

hésité dans sa détermination désobligeante et haineuse à l'endroit du Vatican, ce n'est que pour y mieux revenir, avec l'aggravation de la pensée longtemps mûrie et réfléchie.

Donc, il est à peu près certain que M. Lefebvre de Behaine ne retournera pas à Rome.

Et, déjà, l'on parle de son successeur, qui serait M. le Préfet de la Seine.

C'est un vrai comble que d'envoyer auprès du Pape, pour représenter la France, un homme dont l'unique célébrité repose sur l'invention des boîtes à ordures qui portent son nom.

Mais il paraît qu'il devenait gênant à la Préfecture, où les communards du Conseil municipal demandaient son changement.

Alors on l'envoie à Rome : ce qui prouve, une fois de plus, que le proverbe dit vrai et que tous les chemins y conduisent.

Les ralliés et les modérés républicains sont navrés.

Il y a de quoi.

Et, plus que personne, nous compatissons à leur peine, car c'est l'évanouissement pour longtemps de « l'esprit nouveau », dont il a été tant parlé et si peu fait usage.

Il est terminé, le beau rêve qui montrait à quelques doux illusionnés la République agenouillée devant la croix du Christ et la Guyuse s'inclinant, repentante et convertie, devant les nouveaux saints Remy.

C'est cet excellent M. de Behaine, aidé par des Nonces qui connaissent la France autant que je connais l'Abyssinie, qui avait favorisé, couvé, fait éclore la jolie politique du ralliement, dont l'habileté consistait à éviter de nouvelles persécutions en se résignant à

tous les sévices, à toutes les injures, à tous les outrages.

On avait fait croire au Saint-Père que nos républicains ne demandaient pas mieux que de marcher avec les catholiques, la main dans la main, sous la bénédiction pontificale, et que les infamies déjà commises, comme la laïsication des écoles, l'enlèvement des crucifix, le détroussement des traitements ecclésiastiques, l'envoi des prêtres à la caserne, n'étaient que des malentendus temporaires que les républicains étaient les premiers à regretter.

Et alors fut conçue cette combinaison étrange, inouïe, — qui jurait avec toute l'histoire de notre pays, avec les mœurs connues du parti républicain, avec ses haines affichées, — d'une entente, d'une union sur le terrain de la république.

Et ceux qui eurent le bon sens et la fermeté de résister aux promoteurs de cette politique contre nature, opposée à la vérité des faits, contraire aux enseignements de l'expérience, furent traitées insolemment de rebelles, de RÉFRACTAIRES et presque d'excommuniés.

Ce fut un rêve suave pour Rome, et un affreux cauchemar pour nous.

Quoi de plus anormal, de plus cruel, pour les catholiques sincères que nous sommes, que de combattre même sur le terrain politique et social — qui est pourtant un terrain libre, où la Papauté n'est pas infaillible, hélas! — de combattre le Chef vénéré de la catholicité, et cela non point pour une opinion politique, mais pour le salut de la patrie française ?

Ce triste courage, ce courage affreux, nous l'avons eu.

Il le fallait.

Il importait de ne pas laisser croire que la républi-

que était l'avenir du pays et qu'il était possible de vivre honorablement sous ce régime maudit.

C'était un devoir de montrer à Rome qu'on se trompait lorsqu'on imaginait que la république pouvait se séparer de la franc-maçonnerie.

Car les deux drôlesses, les deux scélérates n'en font qu'une, étant attachées par le ventre, comme ces jumelles qu'on montrait naguère dans les baraques de foire.

Et c'était se commettre et se compromettre, que d'essayer de faire commerce avec un régime qui fut et sera toujours la violente négation de toute croyance religieuse.

On a mis du temps pour s'en apercevoir.

Mais nous espérons qu'on y voit clair à présent, ou bien alors il faudrait désespérer de la lumière !

Les fabriques livrées au pillage ;

Les biens des pauvres, des malades, des vieillards et des enfants, arrachés aux saintes mains des congrégations ;

Et Félix Faure, président de la république, s'avouant hautement et officiellement FRANC-MAÇON, c'est-à-dire ennemi du Christ :

Est-ce suffisant ? est-ce assez complet ?

Le rappel de M. de Behaine, l'inspirateur de la politique du ralliement, est un dernier avertissement, un dernier outrage à l'adresse de Rome.

Et quand on pense qu'il n'y guère plus d'un an le cardinal Rampolla, l'homme nétaste qui a fait le plus de mal à la France en induisant le Saint-Père en erreur sur ce qui se passe dans notre pays, avait la témérité de blâmer le journal *la Vérité* de ses attaques contre la république et disait avec une sévérité majestueuse :

Or, en me bornant à la question politique, par la lecture de la *Vérité* et par L'ESPRIT QUI L'INSPIRE, on a pu constater que, nonobstant la persuasion où elle est de seconder les vues du Saint-Siège, elle se trouve AVEC LUI EN DESACCORD. En effet, ses articles sont faits plutôt pour exciter les esprits contre la république, bien qu'elle accepte le fait constitutionnel ; dans l'esprit des lecteurs, ILS NOURRISSENT LA CONVICTION QUE, VAINEMENT, ON ATTENDRAIT LA PAIX RELIGIEUSE D'UNE TELLE FORME DE GOUVERNEMENT, ET SOUVENT ILS PRÉSENTENT LES CHOSES DE FAÇON QU'ILS DONNENT A PENSER QUE LA SITUATION S'AGGRAVE AU LIEU DE S'AMÉLIORER. Bref, du langage que tient la *Vérité* ET DE L'ESPRIT QUI LA DOMINE, SES LECTEURS POURRAIENT FACILEMENT INFÉRER QUE LA LIGNE TRACÉE PAR LE SAINT-PERE AUX CATHOLIQUES FRANÇAIS, LOIN DE RENDRE LA SITUATION MEILLEURE, N'APPORTE QU'UN ACCROISSEMENT DE MAUX.

Quelques mois ont suffi pour établir ce que vaut la clairvoyance du cardinal Rampolla, et pour montrer si la ligne tracée par le Saint-Père a rendu LA SITUATION MEILLEURE OU N'APPORTE QU'UN ACCROISSEMENT DE MAUX.

Rome doit être fixée là-dessus.

Et la lettre du cardinal Rampolla résonne à nos oreilles comme un écho d'une ironie sinistre.

Le remplacement de M. Lefebvre de Behaine aura, du moins, pour résultat excellent, de remettre chaque chose à sa place, de dissiper les ténèbres de Rome et les hypocrisies de Paris, et d'achever de démontrer que vainement un catholique français essaierait de se dire ou de se faire républicain.

Le républicain catholique, s'il est sincère et intelligent, est amené fatalement à se dédoubler et à renier, soit le catholicisme, soit la république.

LA VRAIE RÉPUBLIQUE

3 avril 1896.

On dit généralement que les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent.

Ce serait dur pour les Français.

Mais ce serait juste.

Ayant perdu toute foi, toute croyance, ayant laissé s'atrophier toute noble et fière combativité, s'étant abandonnés à l'indifférence, au scepticisme, à ce qu'on pourrait appeler brutalement le « *je-m'en-foutisme* », ils récoltent aujourd'hui, dans un gouvernement révolutionnaire, athée et destructeur, ce qu'ils ont semé, fécondé, à force de fumier moral.

Et, malgré les cruelles et terribles leçons du passé dont ils ont fêté dernièrement le centenaire, ils éprouvent le besoin de recommencer la sinistre étape à travers la démagogie.

Soit !

Quand ils en auront assez, ils le diront — s'ils ont la force de le dire !

Mais j'estime que la leçon ne sera pas inutile, dût-elle semer les ruines encore et faire sombrer les libertés.

Il y a des nations à qui l'expérience ne suffit pas, qui sont incorrigibles, et à qui la verge de fer est indispensable.

Tel fut, autrefois, le peuple hébreu.

Tel est, de notre temps, le peuple français.

Il s'est laissé béatement et bêtement imposer la forme républicaine — sans en vouloir, mais sans avoir le courage de la repousser.

Pendant vingt années, on a joué à la république.

On a vu la bourgeoisie s'y engager d'un pas allègre, comme si la Terreur n'avait jamais servi d'épilogue à

la *Gironde*, comme si les journées de Juin n'avaient pas suivi les enthousiasmes irréfléchis de Février, comme si la sinistre Commune n'avait pas été la conclusion naturelle du 4 Septembre.

On s'est bercé de l'idylle républicaine, oubliant que derrière l'églogue, aux rubans roses, est le bonnet rouge du drame.

Il n'y a pas que la bourgeoisie qui y ait donné une imprudente adhésion.

On a vu des chefs du parti monarchiste, capituler misérablement et aller grossir les rangs républicains, sans égard pour leur récent passé.

On a vu la Curie romaine prêcher elle-même un ralliement à cette république artificielle qui, pour être travestie, n'en puait pas moins la juiverie et la libre-pensée.

Des cardinaux l'ont bénie.

Des archevêques, des évêques en grand nombre, l'ont saluée.

De trop nombreux prêtres ont crié tumultueusement : DOMINE SALVAM FAC !

Rendez-vous était donné, imposé à nous tous dans ce marécage, comme sur un terrain semé de gazon et de fleurs, où l'on pourrait s'asseoir et s'entendre fraternellement.

En un mot, on acceptait la république.

Le mot en était déclaré sacré.

Et il était interdit d'y toucher d'une main téméraire, sous peine de voir cette main se sécher, comme il arriva jadis à celle qui se leva sur l'Arche.

Pendant ce temps-là, un parti pourri, infâme, le parti opportuniste, a pu — sans que le cœur de la nation se soulevât de dégoût, sans que la honte montât aux fronts — nous esquisser une fausse et menteuse république,

parodie exécrable des gouvernements de Louis-Philippe et de Napoléon III.

C'était le parapluie prolongé, c'était la continuation des bottes de César.

C'était la royauté et l'empire, moins les vertus, en un macabre déguisement et par un carnaval ininterrompu que, seuls, ont parfois troublé quelques cris de : « Au voleur! »

Puis, voilà que cette bande rapace et repue est chassée soudain.

A la république des opportunistes, des ralliés, des abbés libéraux, à la république du rendez-vous auquel on n'avait pas le droit d'être RÉFRACTAIRE, — qui exigeait le sacrifice des croyances de jeunesse, des dévouements de l'âge mûr, des espérances de vieillesse, — succède LA VRAIE république, celle des radicaux, celle des socialistes, celle qui confond dans la même haine féroce les Princes et Dieu, celle qui veut tout niveler, mais mettre la canaille en haut, comme s'y trouve l'écume aux jours des grands bouillonnements, et s'emparer de la bourse de chacun, en un mot, la république *au coin du bois*.

C'était à prévoir.

Car l'une marche toujours et invariablement derrière l'autre.

Nous avons été quelques-uns, seuls, à le dire et à le prédire, à nous jeter en travers du courant fatal, à montrer l'horizon menaçant et sombre aux illuminés de l'heure dernière.

Et voici que l'on entend des cris, des sanglots, des grincements de dents.

On s'effare et on a peur.

On a regret des concessions accordées.

On craint pour l'avenir.

On commence à demander un sauveur.

Mais tas de Dandins que vous êtes, c'est vous qui l'avez voulu !

Et ça ne fait que commencer.

Nous n'en sommes, avec l'impôt sur le revenu, qu'aux premiers sons de l'archet et à la première contredanse des écus.

Attendez un peu, et vous en verrez bien d'autres !

Car il faut, il faut absolument que l'épreuve soit complète, terrifiante, et que, comme l'AUTRE, la grande épreuve de la fin du siècle dernier, elle suffise à dégoûter la France de toute nouvelle république au moins pour cent années encore !

Prenez-donc patience, résignez-vous.

Vous avez le temps de parcourir tout le cycle républicain, depuis L'IMBÉCILLITÉ que vous avez déjà vue, jusqu'au SANG, comme l'a pronostiqué le sinistre vieillard qui s'y connaissait.

Puis, s'il survit quelque chose de cette France, devenue si lâche et si veule, Dieu, peut-être, s'il en a pitié, daignera en ordonner le sauvetage !

LES DEVOIRS DE LA DROITE (1)

3 mai 1896.

La Chambre, en s'ajournant au 28 mai, va donner au cabinet Méline le temps de souffler un peu, d'éta-

(1) Le ministère Méline succédant au ministère Bourgeois, ne fut sauvé que grâce à la droite, dans la première séance, où furent développées les interpellations sur la composition du ministère et la nécessité de la Révision.

blir son comptoir et d'ouvrir la foire aux députés.

Car il serait peut-être prudent à lui d'ajouter quelques républicains à la majorité ministérielle — qui, vraiment, n'en contient pas assez pour que le gouvernement ait le droit de se dire un gouvernement RÉPUBLICAIN.

N'avoir que 28 voix de majorité au premier scrutin décisif, au vrai, et y compter 28 ralliés et 49 membres de la Droite, comme nous le relevons dans les colonnes du *Journal officiel*, c'est roide tout de même, c'est même ridicule, plus encore qu'humiliant.

Et c'est la première fois que cela se voit.

La Droite, certes, et bien trop souvent — du moins pour ce que cela lui a rapporté — a soutenu des Cabinets républicains et les a repêchés généreusement, au moment où les radicaux s'efforçaient de les noyer; mais jamais, jamais on n'avait eu la bonne fortune de contempler un gouvernement qui se dit RÉPUBLICAIN et qui l'est effectivement, gardant le pouvoir avec 49 voix de minorité républicaine, tous ses membres ayant scrupuleusement voté pour lui.

Car, sans les voix de Droite, il est en minorité de 49 voix.

C'est donc bien la Droite qui est la maîtresse de la situation.

Nous voulons espérer, sans en être assuré, qu'elle n'attendra pas une consolidation républicaine du Cabinet Méline, pour obtenir les quelques garanties qu'exige la liberté de conscience, et qu'elle profitera de la circonstance pour abolir, par une solution définitive, l'infâme droit d'accroissement et conserver leurs biens, leur fortune, leurs ressources, aux pauvres, aux vieillards, aux infirmes et aux orphelins.

Je dis : UNE SOLUTION DÉFINITIVE, car M. Méline s'en tirerait vraiment à trop bon marché, s'il se bornait à promettre des délais ou des atermoiements, qui laisseraient la question intacte et permettraient à ses successeurs de la reprendre avec un nouvel acharnement.

De même pour les droits des Fabriques.

Ces questions doivent être RÉGLÉES.

A ce seul prix, qui est un prix noble et honorable, les députés de la Droite et les ralliés peuvent continuer de soutenir un Cabinet opportuniste, qui, somme toute et au fond, est aussi mauvais, aussi délétère, aussi puant que les autres.

Les députés républicains vendent leurs voix contre des places, des bureaux de tabac, de l'argent même.

De tels marchés sont ignobles.

Tandis que rien ne serait plus beau que de voir des monarchistes accorder leur concours éventuel à un Cabinet républicain, moyennant une équitable extension de la liberté religieuse.

De pareils contrats, aussi élevés, aussi désintéressés, honoreraient les deux parties contractantes.

Malheureusement, vous le verrez, la Droite ne demandera rien ou se laissera encore berner, sans que les cruelles leçons du passé lui servent en rien.

Et, vis-à-vis du pays, elle jouera le rôle de l'éternelle dupée.

Or, les électeurs ont le devoir de se demander à quoi donc sert une Droite, si son rôle politique doit se borner à soutenir des gouvernements républicains, qui, pour être moins détestables les uns que les autres, sont tous également répugnants.

A quoi sert l'opposition de Droite?

Voilà ce que l'on se demande dans le pays depuis deux ans.

Car, sauf quelques rares et énergiques protestations, bien isolées, la Droite paraît se complaire dans une impassible indifférence.

Elle semble assister, les bras croisés et la bouche fermée, à la destruction progressive de la vieille France, de celle où l'on savait vivre et mourir pour son Prince et pour son Dieu.

Quand on pense que ni Mackau, ni Albert de Mun, ne sont montés une seule fois à la tribune, durant les six mois que les cléricaux et les socialistes nous ont asservis, — soit pour protester contre l'envoi à Rome, en qualité d'ambassadeur, de Poubelle, l'excommunié, soit pour s'indigner de la saisie des biens de nos congrégations, soit pour défendre nos Fabriques livrées au pillage officiel, soit pour demander compte à cette canaille de Dumay, des nominations scandaleuses qu'il médite pour avilir l'épiscopat, soit même pour défendre la fortune privée, menacée par l'impôt sur le revenu?

La consigne, paraît-il, était de se taire et de ronfler.

Et on pouvait dire, avec tristesse et découragement, qu'il n'y avait plus de Droite, et que le rôle naguère glorieux de l'opposition monarchique était fini.

Car de mon temps — qu'on me pardonne cet orgueil rétrospectif — cela ne se passait pas ainsi et on savait se battre!

Aujourd'hui, plus rien.

Et on ne s'aperçoit qu'il y a encore une Droite que parce qu'elle complète la majorité d'un Cabinet républicain!

Elle sert, dans l'armée gouvernementale, à titre de *bataillon étranger*.

Et elle va combattre, sous prétexte d'éviter un retour du Cabinet Bourgeois, pour le maintien de la république opportuniste !

Quelle amère dérision et par quelles singulières destinées ceux qui veulent la restauration d'un Empereur, d'un Roi, d'un sauveur quelconque, font-ils partie, à cette heure, malgré eux, par leur vote, d'une majorité gouvernementale, sous la troisième et la non moins odieuse des républiques !

Je sais bien que Méline va s'efforcer, durant ce mois de répit, de modifier sa garnison ministérielle, en remplaçant, petit à petit, le *bataillon étranger* que commandent Mackau, le chanoine d'Hulst et le musulman d'Arenberg, architecte de la mosquée parisienne, par un bataillon républicain recruté à travers les repentis de l'ordre du jour Ricard.

Il y emploiera ce que le Cabinet Bourgeois a bien pu lui laisser de fonds secrets, de places libres, de bureaux de tabac, et, pour trouver quelque chose, il faudra gratter les tiroirs et retourner les poches.

Bien sûr, il en achètera quelques-uns — pas beaucoup — mais une douzaine ou deux.

Car, à la Chambre, il y a des députés au rabais, et que tout ministre peut avoir, pour une menue monnaie.

Mais les malins se réserveront, voyant que le Cabinet Méline sent mauvais et n'ira pas loin.

Et il demeure certain qu'au 28 mai, c'est toujours de la Droite que dépendra le Cabinet Méline.

Attendra-t-elle jusque-là pour faire ses conditions, pour les imposer virilement ?

Ce serait stupide et elle irait au-devant du mépris public. Il faut que, d'ici la rentrée du Parlement, des gages soient donnés.

Ces gages, on peut les avouer publiquement, parce que leur revendication est légitime et n'a rien de politique, rien de dynastique, rien de blessant pour un Cabinet libéral.

Ce serait le règlement et pour n'y plus revenir :

Du droit d'accroissement ;

De l'indépendance des Fabriques ;

La nomination, suivant les désirs de Rome, aux sièges épiscopaux vacants depuis si longtemps ;

Et enfin, et surtout, tout de suite, immédiatement, le flanquement à la porte de cette crapule de Dumay, directeur des cultes, ou plutôt persécuteur des cultes.

Dans ces conditions-là, les droitiers et les catholiques de la Chambre peuvent honorablement soutenir le Cabinet opportuniste de Méline, parce qu'ils n'auront rien demandé pour eux et n'auront réclamé qu'en faveur de la paix religieuse, la plus heureuse des paix, la plus bénie.

Et comment Méline, qui parle tant d'*apaisement* et de *conciliation*, se refuserait-il à ce seul apaisement et à cette seule conciliation ?

Que s'il répond d'une façon évasive, lanterne et cherche sournoisement, comme c'est probable, à gagner du temps et à berner *ses alliés* et ses sauveteurs de la Droite, ceux-ci n'ont qu'une chose à faire : retirer la main qui tient Méline par les cheveux, hors de l'eau, et le laisser s'enfoncer et noyer.

Car, s'il était patriotique pour la Droite de ne pas, et dès le premier jour, laisser succomber le Cabinet Méline devant l'assaut des radicaux socialistes, il serait honteux et déshonorant pour elle, d'avoir accordé son concours à un Cabinet républicain, sans même avoir exigé, en retour de cette adhésion plus que discutable,

une compensation en faveur et en l'honneur de la liberté de conscience.

LES GAGES.

La Droite ralliée n'en demande pas.

5 mai 1896.

Un rédacteur du *Gaulois* est allé trouvé Mackau et lui a demandé ce qu'il pensait de l'article, désormais célèbre, dans lequel M. Barthou, avant d'être ministre de l'intérieur, proclamait vertueusement et fièrement, que les républicains ne devaient gouverner ni avec les socialistes, ni avec les ralliés ou droitiers, amis du baron de Mackau.

Et Mackau, après avoir tout d'abord déclaré, avec sa vieille franchise normande, qu'il n'aimait pas les interviews, s'est hâté d'en accepter une.

Sa réponse est d'une inconscience adorable et ingénue, qui retourne à l'enfance.

Dès le début, il parle de sa *fermeté*, qui rappelle celle du fromage de Brie quand il coule, et de sa *résolution*, que nous ne discuterons pas, ayant la galanterie de ne jamais attaquer les absents ; puis il s'exprime en ces termes :

« Nous N'AVONS AUCUN PACTE AVEC M. MÉLINE, dont nous estimons le caractère ; NOUS NE LUI AVONS DEMANDÉ AUCUN GAGE, nous ne lui demandons ni place ni faveur ; nous sommes simplement de BONS FRANÇAIS, des patriotes désintéressés, d'irréductibles défenseurs de l'ordre. »

Et il termine cet aveu intéressant par une déclaration

idéale, résultat d'un regard d'aigle plongé dans l'avenir :

« M. Méline PEUT être le COMMENCEMENT DU SALUT ; ce serait un crime de décourager son effort. »

Voyons, Mackau, je vous ai connu moins aplati et moins déprimé que cela !

Et vous n'affectiez pas cette désolante résignation ni ce désintéressement coupable, quand nous allâmes ensemble, avec l'ami Piou, proposer à Rouvier le fameux pacte que vous savez.

Ce jour-là, non plus, nous ne demandions rien pour nous, NI PLACE, NI FAVEUR.

Une telle pensée nous eût révoltés.

Mais sachant, voyant, que Rouvier avait un besoin absolu de notre concours, qu'il croyait ne pas pouvoir se passer de nous, il nous vint à l'esprit, tout naturellement, qu'il importait peut-être d'en profiter, pour lui demander quelque chose en faveur de la liberté et du bon Dieu.

De pareils marchés ne déshonorent personne, surtout pas ceux qui les proposent.

Car ils sont honnêtes, nobles et légitimes.

Et alors, nous eûmes le soin de formuler ce que nous exigions comme GAGES de la sincérité du nouveau Cabinet, comme RANÇON de l'appui que nous lui prêtions.

C'était la liberté électorale dans nos départements ;

La restitution, au clergé, des traitements suspendus ;

Le renvoi aux calendes grecques de la loi militaire, qui arrachait les prêtres au séminaire et à l'église, pour les jeter à la caserne.

En un mot, la liberté politique et la liberté de conscience, voilà ce que nous demandions contre notre bulletin de vote.

Rouvier promit, jura et se parjura.

C'est là, dans cette circonstance douloureuse, que j'ai fait l'expérience de ce que valaient les promesses opportunistes et les engagements des républicains modérés.

Rouvier, une fois pour toutes, m'a dégoûté de ces compromis avec des coquins, avec des menteurs, qui prennent ce que vous leur donnez loyalement avec une patriotique abnégation, et qui refusent avec une impudente canaillerie la livraison de ce qu'ils ont promis en échange.

En un mot, il m'a dégoûté du ralliement avant même que le ralliement fût inventé.

Il paraît que la leçon ne vous a pas servi, mon cher Mackau, et que non seulement vous retournez à ce que les saints livres appellent la *romissure* opportuniste, mais que vous poussez le sacrifice, jusqu'à ne pas même solliciter de Méline, ce que vous sollicitiez autrefois de Rouvier?

Et pourtant, dans les divers votes, excepté dans le dernier, où nous lui avons tordu le cou, Rouvier a pu se passer de nous. Il n'a jamais cessé d'avoir une majorité républicaine.

Tandis que Méline est dans vos mains, exclusivement dans vos mains.

Il ne peut pas faire un pas, sans s'appuyer sur un droitier et sur un rallié.

Et alors votre conscience, ami Mackau, ne vous permettrait pas de faire que cette situation particulière serve encore, et une fois de plus, à la liberté et au bon Dieu?

Vous trouveriez que vous pouvez être « UN BON FRANÇAIS », un « PATRIOTE DÉSINTÉRESSÉ », un « IRRÉDUCTIBLE DÉFENSEUR DE L'ORDRE », sans rien faire, rien, pas

même une démarche, pour la France, pour la patrie, pour l'ordre ?

Vous aimez mieux ne rien solliciter, quand vous pouvez tout obtenir ?

Et, lorsque la libre nomination des évêques par Rome, que le salut des couvents et des congrégations, que la révocation de l'infâme Dumay, dépendent de vous et des vôtres, vous préférez, pour rien, POUR L'HONNEUR, par goût nouveau, par vocation, pour l'amour de l'art, protéger ce ministère qui est le ministère des chéquards, des voleurs, des exploiteurs, et qui traîne derrière lui la canaille opportuniste, avec Reinach, Rouvier, Thévenet, et les autres !

Mackau, mon ami, vous avez une singulière conception de vos devoirs de patriote, de citoyen et de catholique, depuis que vous vous êtes réfugié sous les jupons de la Gueuse, et, si vous avez renié votre foi politique, vous devriez au moins demeurer fidèle à la probité la plus vulgaire, qui pourrait surnager au milieu de votre passé naufragé, et vous devriez ne pas finir votre carrière, comme *souteneur de l'opportunisme ?*

Un écrivain qui n'est pourtant pas un intransigeant comme moi, et qui se distingue autant par son talent que par sa modération coutumière, M. de Kerohant, rédacteur en chef du journal le *Soleil*, s'exprime sur ce point avec une netteté parfaite.

Il dit :

« Les conditions que M. de Cassagnac pose avec tant de netteté sont un *minimum*. C'est le moins que la Droite puisse exiger pour prêter, à la rentrée, son appui au ministère républicain de M. Méline. Car enfin, si le ministère Méline ne peut ni remplacer le fonctionnaire que M. de Cassagnac appelle très juste

ment le « persécuteur des cultes », ni s'entendre avec le Vatican pour pourvoir aux sièges épiscopaux vacants, ni régler d'une manière à peu près équitable la question du droit d'accroissement et celle des Fabriques, nous ne voyons pas en quoi il différerait du ministère maçonnique que présidait le F.·. Bourgeois, assisté des FF.·. Combes et Mesureur.»

Quant à cette pensée profonde qui vous fait, ami Mackau, nous dire que, Méline, c'est « PEUT-ÊTRE LE COMMENCEMENT DU SALUT », laissez-moi vous dire qu'elle me stupéfie.

Méline, un sauveur? Vous voulez rire !

C'est transformer un mérinos en tigre, et un chapon en coq.

Décidément, ami Mackau, vous baissez terriblement et je ne le regrette pas, car c'est votre unique excuse.

Et nous terminerons en reproduisant la délicieuse légende de Notre-Dame de la Délivrance, recueillie dans les ports de mer de la Méditerranée et que nous avons lue, ces jours derniers, avec une véritable émotion, tant elle dépeint exactement le devoir des catholiques, en face du Cabinet Méline :

Une caravelle de pèlerins chrétiens, allant à Jérusalem, est prise par les Barbaresques, qui se dirigent vers la côte d'Afrique pour y vendre des prisonniers, quand une tempête effroyable s'élève, menaçant d'engloutir le navire. Une voie d'eau se déclare. Les corsaires, épouvantés, se précipitent, ouvrent la cale où s'entassaient les chrétiens captifs, et leur crient, la menace à la bouche : « Aux pompes ! aux pompes, chiens de chrétiens ! Nous coulons, sauvez-nous ! »

— Si nous vous sauvons, répondent-ils, nous rendrez-vous la liberté ?

— Jamais! hurlent les pirates.

— Alors, mourons ensemble, disent les chrétiens, que ni les menaces, ni les coups de sabre, ne peuvent décider.

L'eau montait toujours, et les Barbaresques se jettent dans les chaloupes bientôt submergées; alors que le vaisseau, poussé par une brise soudaine et bienfaisante, aborde aux côtes de France, et les chrétiens, sauvés miraculeusement, voient sur la poupe un ange nimbé d'or, qui leur dit : « Dieu n'abandonne jamais ceux qui sacrifient tout pour la foi et pour la liberté ! »

Une chapelle fut élevée-là.

Les catholiques et les conservateurs de la Chambre seront-ils honteusement et misérablement au-dessous des vaillants pèlerins de la légende, et ne demanderont-ils rien, pour la liberté et pour Dieu, à ces corsaires opportunistes que commande Méline et qui leur crient : « Aux pompes! sauvez-nous, nous périssons! »

CHRÉTIENS ET CHRÉTIENS

A propos d'un article de Jaurès sur les milices.

15 mai 1896.

Sous ce titre : « Chrétiens », M. Jean Jaurès publie un article dans lequel il commet de grossières erreurs et de regrettables injustices.

Parlant de la Droite et des hommes de Droite, il affirme qu'ils ne sont chrétiens que de nom, et que le moindre de leurs soucis est de « *sauver avant tout et de prolonger la Foi chrétienne* ».

« *Ils parlent quelquefois de Dieu dans leurs af*

fiches, ajoute-t-il; *mais ils n'ont guère le temps d'y penser dans le coupé qui les emporte, de conseil d'administration en conseil d'administration.* »

La religion, pour eux, selon lui, n'est qu'un moyen de tenir le peuple.

Et le plus pressé, toujours pour eux, serait de sauver leur dividende et leur fermage.

Et voilà pourquoi, dit M. Jean Jaurès, les gens de la Droite, ainsi que le confesse d'ailleurs cet excellent Mackau, ne demanderont au ministère Méline, qui est entre leurs mains, comme on le sait, « AUCUNE CONCESSION DANS L'ORDRE RELIGIEUX ».

Par conséquent, il déclare « *ne pas comprendre la querelle que M. de Cassagnac cherche à M. de Mackau* »; il est convaincu très fermement, que M. Méline n'a rien à craindre de M. de Mackau et de la Droite, et que la diplomatie de ces messieurs « *prévaudra contre les déclamations* VIEILLOTTES *de M. de Cassagnac* ».

Voilà qui est nettement posé.

D'après M. Jaurès, les Droitiers, Mackau en tête et Albert de Mun en queue — *qui se taira lui-même, de peur d'être accusé de livrer aux bêtes, les capitalistes, plus précieux encore que les chrétiens*, — n'ont qu'une religion fort relative, et sacrifieraient beaucoup plus au Veau d'or, qu'au vrai Dieu.

En effet, ils déploient et déploieront toute leur vigueur, toute leur énergie pour combattre et empêcher l'impôt sur le revenu, qui menace leur bourse. Là, ils sont intraitables, intransigeants, féroces. Tandis qu'ils ne demandent rien, rien du tout, quand il s'agit de leur foi menacée.

Et non seulement ils ne demandent rien, comme le

fait remarquer M. Jaurès, mais ils offrent leur concours désintéressé, plein d'abnégation, au franc-maçon Méline, qui continuera d'appliquer les mêmes lois *scélérates* et d'exercer la même persécution contre le culte chrétien.

Vainement, on est maître du Cabinet Méline. Vainement, on peut l'étrangler à une heure précise. On n'en profitera pas pour obtenir de lui des gages dans l'ordre religieux, ni même un adoucissement quelconque, un temps d'arrêt dans l'hostilité que la république n'a cessé de témoigner aux catholiques.

Donc, M. Jaurès se croit en droit de conclure que ces Droitiers sont de faux chrétiens, — qui se préoccupent infiniment plus de leurs intérêts matériels, que de leurs croyances et qui, somme toute, font passer le bon Dieu après leur porte-monnaie.

Et voilà pourquoi l'impot sur le revenu, les groupes sous les armes, et les lois *scélérates* les laissent parfaitement calmes et indifférents !

Telle est la thèse de M. Jaurès.

Je suis trop juste pour ne pas reconnaître qu'elle contient malheureusement un peu de vrai, trop de vrai !

Le langage tenu par Mackau et par divers journaux conservateurs, est de nature à laisser croire, en effet, que bien des gens de Droite, en France, passent condamnation sur les lois *scélérates* et ne sont plus guère sensibles qu'aux accroc qui peuvent menacer leurs sacs d'écus.

Quant au bon Dieu, on le juge assez grand pour se défendre tout seul !

Voilà pourquoi on ne daigne pas le recommander à la bienveillance de Méline.

C'est cette — querelle-là —, je l'avoue et je ne m'en

cache pas, que j'ai cherchée à Mackau et aux gens de Droite.

J'ai essayé de les ramener au sentiment exact de leurs devoirs de Français et de chrétiens.

Je leur ai dit que c'était l'occasion ou jamais, du moment où le cabinet Méline était leur otage, de spécifier des garanties pour leur Foi.

Libre aux autres de solliciter pour eux, pour leurs proches, pour leurs amis, de l'argent, des places, des bureaux de tabac, des décorations!

Il appartenait à des chrétiens, de demander seulement un peu de liberté pour leurs croyances et un peu de respect pour leur Dieu.

C'était simple, naturel, c'était noble.

Et ils ne l'ont pas fait! Et vous verrez qu'ils ne le feront pas!

Mais, comme dit Jaurès, ils sont moins patients quand il s'agit de leurs fermages ou de leurs dividendes.

Néanmoins, je le répète, M. Jaurès, tout en dépeignant un des côtés lamentables de la situation, se trompe et commet une erreur impardonnable.

Son tort est d'intituler son article : CHRÉTIENS.

Il y a CHRÉTIENS et CHRÉTIENS, comme il y a RÉPUBLICAINS et RÉPUBLICAINS.

Et tous ne sauraient être mis dans le même sac, dans cette même besace.

Il a confondu les RALLIÉS avec les monarchistes.

Oui, les ralliés — il a pu contempler ce spectacle écœurant et que la postérité ne comprendra jamais — se sont mis du côté d'un gouvernement qui est l'adversaire implacable de leur foi.

Sans rien exiger en retour d'une aussi criminelle et

aussi lâche adhésion, ils ont renoncé à jeter bas un régime d'oppression et de démoralisation.

Ces CHRÉTIENS-là, qui donnent leur concours à des ministres francs-maçons, qui ne se servent même pas d'une situation providentiellement prépondérante, pour adoucir le traitement dont leur culte est la victime; ces chrétiens-là, qui se taisent quand il faudrait parler, qui se cachent quand il faudrait se montrer, qui jettent leur épée quand il faudrait combattre; ces chrétiens-là, nous les connaissons : ils ont trahi leurs Princes, et il était fatal qu'ils trahiraient leur Dieu.

Nous les abandonnons aux sarcasmes et aux flétrissures accumulés par Jaurès.

Mais il y en a d'autres en France, beaucoup d'autres, par centaines de mille et par millions, qui n'ont ni trahi, ni lâché pied, ceux-là, qui ne se sont pas vendus, qui ont fait passer leur foi avant leur intérêt, et qui ne pardonnent pas et ne pardonneront jamais à la république d'avoir outragé leur Dieu et méconnu la plus sainte des libertés, la liberté de conscience.

Ceux-là ne se préoccupent ni de leurs dividendes, ni de leurs fermages.

Ils les sacrifieraient joyeusement pour le triomphe de leur Foi et la gloire de Dieu.

Et, quelles que soient leurs préférences politiques, ils n'accorderont jamais, jamais, leur bulletin de vote, qu'au gouvernement qui les laissera libres de prier, libres d'élever leurs enfants comme ils l'entendent, libres de recruter leurs prêtres, libres de les honorer, libres de saluer Dieu dans l'univers, sa création, libres enfin de se faire bercer, depuis l'enfance jusqu'au déclin de la vie humaine, par la « VIEILLE CHANSON »

chantée par notre mère l'Église, dont Jaurès parla naguère, et qui berça leurs aïeux.

Ce sont-là, peut-être des « déclamations vieillottes », citoyen Jaurès ?

Mais nous y tenons, plus sincèrement que vous ne tenez, vous-même, aux doctrines socialistes, que vous avez arborées, et qui n'étaient pas les vôtres, quand vous siégiez, pas bien loin de moi, sur les bancs des réactionnaires du Centre gauche.

Traitez comme il vous plaira les CHRÉTIENS qui, dans le Parlement et dans le pays, se sont livrés, corps et âme, à la république.

Vous les connaissez bien.

Mais respect aux autres, que vous ne connaissez pas!

LA MONARCHIE OU LA MORT ?

16 mai 1896.

Nous recevons une lettre conçue en termes simples, clairs, et qui résume, d'une façon concise, tout ce que nous pensons de la situation présente.

La voici :

Monsieur le directeur,

Il y a, en France, quatre millions de catholiques qui ne se font plus illusion.

La genèse du socialisme n'est pas difficile à déterminer. Elle procède logiquement du travail méthodique et persévérant accompli par l'opportunisme, par tous ces prétendus modérés qui sont aujourd'hui aux abois.

Ils ont semé, ils recueillent ; mais qu'ils ne se plaignent pas de leur isolement et de leur impuissance.

Nous les abandonnons, nous nous détournons d'eux. Ne

sont-ils pas aussi sectaires et aussi francs-maçons que tous les autres ?

Vouloir organiser le parti modéré, c'est tenter l'impossible et se complaire dans un désastre.

Le parti modéré n'existe plus.

Entre la révolution et la réaction, le parti modéré n'est qu'un atome aplati.

De deux choses l'une : ou la révolution suivra son cours jusqu'à l'abîme, ou la réaction accomplira son œuvre et rendra à la France la paix, l'honneur et la liberté.

Nous sommes pour la réaction franche, loyale, irrésistible, — telle est la volonté de quatre millions de catholiques outragés, persécutés, décidés à combattre pour Dieu et pour la France.

Notre honorable correspondant est un homme pratique et dont l'esprit voit juste.

Oui, c'est folie de vouloir organiser ce qu'on appelle le parti monarchique, car ce parti n'a ni cœur, ni âme, ni corps.

C'est un simple fantôme.

En réalité, il n'existe plus.

De quel droit, d'ailleurs, et par quel outrage immérité, nous obligerait-on, nous tous monarchistes, qui n'avons jamais faibli, qui ne nous sommes pas déshonorés dans de hideux compromis, qui avons religieusement conservé le culte du passé et l'espérance en un avenir réparateur — de quel droit nous obligerait-on à faire cause commune aujourd'hui, sous prétexte d'une coalition de monarques, avec les opportunistes, la cause première, les vrais coupables de nos inquiétudes présentes, de nos souffrances, de nos discordes civiles, du danger enfin que sont en train de courir les honnêtes gens en France ?

Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas aller avec eux.

Et ils ne nous inspirent aucune confiance.

Ce sont eux, eux les premiers, qui nous ont livrés aux bêtes révolutionnaires.

Qui donc a patronné l'impôt odieux sur les successions, si ce n'est ce Poincaré hypocrite, qui est aujourd'hui le bras droit du Cabinet Méline ?

Et qui donc, le premier, a osé parler d'atteindre « LA FORTUNE ACQUISE », si ce n'est l'austère et autoritaire Casimir-Périer ?

Qui donc a désorganisé le pays, poursuivi à outrance le parti conservateur, annulé ses élections ?

Les opportunistes !

Qui donc a déchaîné la guerre religieuse ?

Les opportunistes !

Qui donc a ruiné le pays ?

Les opportunistes !

Qui donc s'est vautré dans la corruption, dans le chantage, dans les marchés infâmes ?

Les opportunistes, toujours eux !

Et c'est avec ces canailles-là que nous ferions alliance aujourd'hui ? C'est avec des Poincaré, des Méline, des Charles Dupuy, des Waldeck-Rousseau, que nous nous concerterions pour éteindre les incendies allumés par leurs mains criminelles ?

Allons donc ! c'est une amère et grossière plaisanterie.

Et quand on vient nous dire qu'il n'y a plus que deux partis en France, celui des VIOLENTS et celui des MODÉRÉS, je réponds que c'est faux et que ce n'est pas vrai.

Les MODÉRÉS ne sont pas un parti.

Car il leur manque, par cela même qu'ils se disent MODÉRÉS, cette foi qui anime, cette vigueur qui brave tout, et ce désintéressement qui rend capable de tous les sacrifices, de toutes les abnégations.

Les modérés, ou du moins ceux qu'on appelle ainsi, ce sont les sceptiques en matière religieuse et en matière politique, les royalistes honteux, les impérialistes renégats, les républicains sans conviction.

C'est la balayure de tous les partis.

Ce sont les jouisseurs égoïstes, qui ont tout laissé faire, qui n'ont protesté contre rien, qui ont tout supporté, tout accepté, *ralliés* hier, *progressistes* ou *libéraux* demain, s'affublant de faux noms pour déguiser leur figure blême et s'efforçant, aujourd'hui, de préparer une résistance, parce qu'on en veut à leur argent, et parce que les cris féroces d'un socialisme menaçant, les trouble dans leur digestion.

Quand on leur a pris leur Dieu, ils ne se sont pas émus ; ça leur était bien égal, les crucifix dans les écoles et la prière sur les lèvres des petits enfants !

Quand on a chassé leurs Princes, ils n'ont pas bougé ; ça les dispensait de faire leur devoir dynastique, les Princes étant exilés.

Mais ils ont commencé à se remuer quand on a tendu la main vers leur bourse.

Leur bourse, leur ventre, leur bouche, c'est par là seulement qu'ils sentent, qu'ils existent, qu'ils vivent.

Et c'est avec ces avachis-là, avec ces renégats de toutes les croyances, avec ces poltrons éhontés, avec ces misérables, qui nous ont mis, après vingt ans de gouvernement, au bord de l'abîme, que nous entamerions la rude et périlleuse conquête de l'avenir !

Jamais ! jamais !

Ce n'est que par les *violents* de la monarchie, que nous triompherons des *violents* de la république.

Et j'entends par les *violents* de la monarchie, les braves, les fidèles, les honnêtes qui ont continué de

croire en leur Prince et en leur Dieu, qui leur ont gardé pieusement cette AMOUR VIOLENTE dont parlait le roi Henri; ceux qui n'ont pas cédé, ceux qui n'ont pas abaissé leur drapeau, ceux qui ne se sont pas vendus à l'ennemi.

Ceux-là n'offrent pas à la France, ainsi que le font les MODÉRÉS, un piétinement dans la boue actuelle, un prolongement de ce régime infâme et infect.

Ils présentent comme moyen de salut, le seul vrai, le seul réel, le seul qui ne soit pas un leurre, UNE MONARCHIE.

Car il n'y a qu'UNE MONARCHIE, qui puisse nous guérir de la lèpre républicaine qui nous ronge, nous tue, et nous rend hideux aux yeux de l'univers entier.

Toute solution intermédiaire échouera misérablement, toute combinaison moyenne s'évanouira, à peine éclose.

Car il n'est pas exact, l'histoire le démontre, que jamais une réaction s'arrête en chemin.

Comme dit excellemment notre distingué correspondant, elle va jusqu'AU BOUT, à l'EXTRÊME.

Et la France, qu'elle le veuille ou non, n'a que deux alternatives devant elle : la monarchie, ou la mort.

Quand la hache révolutionnaire effleurera son cou, l'instinct de la conservation saura bien l'emporter.

Ce n'est pas dans une conception républicaine — plus ou moins *modérée*, plus ou moins libérale, plus ou moins *progressiste*, — qu'elle se réfugiera, tremblante, éperdue, repentante.

C'est dans la monarchie, sinon elle périra.

A elle de choisir, car Dieu laisse les nations comme les hommes libres de faire leurs destinées.

Et tant pis pour elle si, au lieu d'aller à droite, où se

trouve le salut, elle s'entête à courir vers la gauche, où s'ouvre l'abîme !

MOYEN HÉROIQUE

Avis de Mgr Korum.

27 mai 1896.

L'excellent journal *la Vérité*, rédigé, comme on le sait, par des hommes de talent et d'indépendance, nous a donné un document curieux que nous sommes heureux de reproduire, car il intéresse tous les catholiques de France, et leur montre de quelle façon on doit s'y prendre pour résister vigoureusement à la persécution religieuse, qui va tous les jours s'accentuant et qui marche d'une façon continue, acharnée, à la déchristianisation du pays.

Car, il ne faut pas se le dissimuler, la religion perd du terrain, beaucoup de terrain, chez nous.

Et il ne saurait en être autrement, quand les générations nouvelles reçoivent l'éducation dans des écoles laïcisées, où la prière est proscrite et dont Dieu lui-même est banni.

Le péril est grand et malheureusement, il ne peut qu'augmenter.

Car, plus l'attaque se dessine violente et implacable, chez nos adversaires francs-maçons et juifs, plus la défense se montre molle, indécise, presque nulle, chez les catholiques.

Que subsistera-t-il de la vieille France croyante, d'ici quelques années et quand l'athéisme officiel aura parachevé son œuvre fatale ?

On ne saurait y songer sans angoisse.

Car, ce jour-là, la France sera perdue, finie. Et la Foi religieuse, qui seule soutient les peuples et les rend invincibles, éternels, s'étant retirée d'elle, ce n'est pas avec des fusils, des canons et des légions devenues par l'athéisme un immense bétail militaire, qu'elle pourra lutter contre des ennemis dont la vaillance guerrière a son origine dans la croyance en une récompense éternelle et se place sous la bénédiction de Dieu et des armées.

Le peuple qui ne croit plus en la vie future, ne veut plus mourir.

Et, du moment où, pour lui, l'existence s'arrête au tombeau, il n'a plus qu'une pensée, jouir de la vie et prolonger cette vie de jouissance, par tous les moyens, voire par la lâcheté et par la trahison envers la patrie.

Ce sont ces reflexions, sans doute, qu'agitait en son esprit un bon prêtre, lorsqu'il allait, en 1891, à Trèves, pour l'ostention de la Sainte-Tunique.

Frappé du nombre de pèlerins, de leur foi, de l'état de la religion encore si florissante à Trèves et dans le diocèse tout entier, il se prend, devant l'éminent évêque Mgr Korum, à déplorer qu'un tel spectacle, si beau, si émouvant, soit inconnu dans le diocèse français auquel il appartient.

« — La Foi n'existe plus chez nous ! s'écrie le prêtre.

— Eh bien, il faut la rétablir, » répond l'évêque.

Et le dialogue suivant s'engage entre les deux interlocuteurs, dialogue plein d'intérêt et qui contient une sévère leçon pour nous, une leçon que mérite, hélas ! la pusillanimité des catholiques français, qui acceptent tout, supportent tout et se montrent incapables des révoltes les plus naturelles :

— Par quel moyen, demande le prêtre français, peut-on redonner la foi à un pays qui l'a perdue ?

Monseigneur. — Il y a un moyen. Que les évêques français, que les prêtres français se fassent mettre en prison ? Croyez-vous que le gouvernement ne serait pas alors très embarrassé ?

Ego. — Il serait très embarrassé, certes ; il ferait tout pour éviter d'en venir à cette extrémité.

Monseigneur. — Croyez-vous que, s'il y avait par exemple vingt évêques en prison et huit ou dix mille prêtres, croyez-vous que le gouvernement ne se lasserait pas et que le peuple ne se réveillerait pas ?

Ego. — Peut-être ; mais c'est un moyen héroïque.

Monseigneur. — Monsieur l'abbé, il n'y a pas de *peut-être*. Jésus-Christ n'a pas dit *peut-être ;* il a dit de faire *cela*.

C'est ce dernier moyen qui a réussi en Prusse. Si la foi existe encore dans le diocèse de Trèves, nous le devons aux souffrances du clergé. . . . . .

Ce dialogue est instructif au dernier degré.

Et l'évêque de Trèves ne faisait que dire tout haut, ce que nous autres, en France, nous disons tout bas.

Oui, il n'y a qu'un moyen, qu'un seul, de réveiller les catholiques de leur sommeil léthargique, de secouer leur torpeur, de dépouiller leur indifférence, de les obliger à se défendre et à redevenir les maîtres chez eux. C'est que les évêques et les prêtres aillent de l'avant, comme c'est leur devoir après tout, et engagent une lutte sans merci contre les oppresseurs de leurs croyances.

Il y a cent ans passés, le clergé de France se conduisit avec une énergie que rien ne put décourager, rien, ni la guillotine, ni la déportation.

Et pourtant, il y allait de sa tête et de son sang.

Aujourd'hui, le combat est moins dangereux, et il

suffirait de risquer quelques jours de prison, pour produire la réaction souhaitée.

Comment se fait-il, qu'à de rares exceptions près, le clergé de France soit demeuré jusqu'à présent, comme tous les catholiques d'ailleurs, au-dessous de sa mission et au-dessous de son devoir?

Comment la république a-t-elle pu commettre et consommer tant d'attentats contre la liberté de conscience, sans que personne, parmi ceux qui étaient qualifiés pour cela, se levât et s'y opposât avec l'énergie nécessaire?

En Allemagne, où le catholicisme n'est qu'une minorité, Bismarck s'est brisé contre lui; en France, où elle est la majorité immense, la république n'a rencontré qu'une vaine et timide opposition.

Pourquoi?

Parce que les évêques ont enrayé le mouvement de résistance, parce qu'ils ont été les premiers, après de faibles protestations, à ordonner la résignation et le désarmement.

A part quatre ou cinq, à part NN. SS. d'Aix, de Séez, de Montpellier, quels sont donc ceux qui se sont exposés à vingt-quatre heures de prison?

Aucun.

Et, les évêques n'ayant pas eu le courage de donner l'exemple, il est tout naturel que les prêtres aient fait comme eux, quelque regret qu'ils en aient eu.

Que pouvaient-ils faire, les pauvres prêtres? S'ils eussent bougé, ils auraient été frappés par devant et par derrière : par leurs évêques, honteux et jaloux de leur courage, et par le gouvernement, qui les eût doublement mis sur la paille.

Car, c'est triste à dire, mais en France, c'est le bas-

clergé qui est demeuré le foyer de la résistance; c'est chez ces petits, chez ces humbles, chez ces pauvres, que s'est réfugié le courage de la vieille France et que l'on peut retrouver intact et sauf l'honneur sacerdotal.

Mais, encore une fois, que pouvaient-ils faire alors que les évêques interdisaient l'action?

Ils auraient été, je le répète, frappés dans leurs corps par la république et punis dans leur âme par leurs supérieurs.

Et pourtant, comme le dit l'évêque de Trèves, ce moyen héroïque, ce moyen qui consiste à offrir sa liberté pour sa foi, est le seul qui puisse rendre aux catholiques de France, la prépondérance qu'ils ont perdue.

Avec des évêques désignés par cette canaille de Dumay, cela sera difficile.

Car ils n'ont aucun intérêt à se brouiller avec le gouvernement qui les a nommés et vis-à-vis duquel, ils ont pris des engagements; au contraire !

Mais les prêtres les entraîneront malgré eux, et les feront suivre, et, quoi qu'ils fassent, la prison les attend, un jour ou l'autre, pour le soulagement de leur conscience et pour la délivrance de la religion.

— Aux grands maux, les grands remèdes, a dit l'évêque de Trèves. Il FAUDRA BIEN QU'ON S'ENTENDE !

JE NE COMPRENDS PAS!

Appel donné par la droite au cardinal Mathieu

12 juin 1896.

Dans l'interpellation qui vient d'avoir lieu à la Chambre, sur le mouvement préfectoral, un petit incident a

eu lieu qu'il nous convient de relever, parce qu'il en vaut la peine.

M. Jaurès, s'adressant à la Droite, lui demandait quelles sont les compensations qu'elle a obtenues du ministère Méline, pour lui apporter un aussi persévérant concours ?

Et, d'après le *Journal officiel*, M. le duc de La Rochefoucauld aurait répondu par une interruption :

« — Nous demandons au ministère de combattre le socialisme ; nous ne lui demandons PAS AUTRE CHOSE. »

Et le *Journal officiel* mentionne quelques *Très bien ! très bien ! à droite.*

Nous savons qu'il est très difficile, dans une courte interruption, de développer toute sa pensée, et nous connaissons trop les sentiments de notre honorable ami, M. le duc de La Rochefoucauld, pour le soupçonner de la moindre faiblesse envers le cabinet Méline ; mais nous lui demandons la permission d'apporter un léger correctif à sa brève, trop brève exclamation.

Il y a, en effet, AUTRE CHOSE à demander au Cabinet Méline, que de combattre le socialisme.

Il y a, ce nous semble, le devoir d'obtenir de lui un temps d'arrêt, net et sensible, dans la persécution religieuse.

Vainement, M. le président du conseil a-t-il essayé d'établir une distinction subtile entre ce qu'il appelle le cléricalisme et le respect dû aux croyances religieuses ; les faits quotidiens démontrent que le ministère actuel n'a pas plus d'égards pour l'un que pour l'autre.

Et le papier timbré qui pleut dans les couvents prouve, hélas ! que les catholiques n'ont rien gagné, mais rien du tout, à passer des bras du radical Bourgeois, dans les bras de l'opportuniste Méline.

De même, le maintien de cette crapule de Dumay, qui continue à choisir nos évêques, au nom des juifs et des francs-maçons, n'a pas l'air de modifier d'une façon quelconque, et à notre avantage, les traditions du gouvernement.

J'aurais donc certains scrupules à soutenir le Cabinet Méline, si je me contentais de me placer au simple point de vue religieux.

Car, je le répète, je ne vois guère ce que ce Cabinet a fait de plus que le Cabinet Bourgeois, en faveur de la liberté de conscience.

Et c'est sur ce point que je me permettrai de ne pas comprendre et de ne pas partager l'optimisme et la satisfaction des députés de la Droite.

Qu'a-t-on fait pour rassurer leurs croyances?

Absolument rien.

En quoi la situation des catholiques est-elle devenue plus tolérable?

En rien.

On poursuit l'expropriation des couvents avec la même rigueur inexorable.

On laisse la canaille de Roubaix et d'ailleurs, jeter de la boue sur les fidèles qui suivent les processions, et je n'entends pas dire, que l'on ramène les christs dans les écoles, et qu'on y permette la prière.

Alors, pourquoi soutenir le Cabinet Méline, je vous le demande, pourquoi?

Parce qu'il combat le socialisme, me répondra-t-on: parce que, dans son discours, M. le ministre de l'intérieur Barthou lui a très vigoureusement déclaré la guerre!

Je le reconnais, M. Barthou a été net, a été courageux.

C'est dans son tempérament et dans son caractère de parler clairement et d'agir avec virilité.

Et il ne me coûte pas de reconnaître que, jusqu'à présent, il est le seul, dans le cabinet Méline, qui mérite d'inspirer confiance.

Mais où donc mon honorable ami, M. de La Rochefoucauld et les autres députés de la Droite, voient-ils que le Cabinet Méline combat le socialisme?

Ce n'est point par des paroles plus ou moins sonores, par des périodes ronflantes, par des attitudes de tribune, que l'on doit combattre le socialisme, car ces moyens sont parfaitement inutiles et insuffisants.

Le socialisme ne s'en portera pas plus mal, pour avoir essuyé quelques adjectifs et avoir été menacé... du geste et de la voix.

Et il vaut bien la peine, franchement, de faire entendre des paroles qui sont en lamentable contradiction avec les actes!

A quoi sert de fulminer contre le socialisme, dans un discours ministériel, quand on ne fait pas autre chose que de favoriser, par des lois, le développement de ce même socialisme?

Le ministère Méline a eu l'humiliation et la honte de s'entendre féliciter par M. Jaurès et par tous les socialistes, lorsqu'il a formulé son projet de réformes financières.

Les socialistes ont battu des mains, en constatant que c'était ce ministère, soi-disant MODÉRÉ, qui, le premier, ouvrait la porte à l'expropriation du capital.

Ils ont frénétiquement applaudi, en le voyant toucher à un argent qui devait rester sacré, sur lequel les radicaux, eux-mêmes, n'avaient pas osé porter la main — à la Rente.

Car, après la Rente, ce seront les mines, les chemins de fer.

Et, d'élévation en élévation d'impôt, la Rente disparaîtra, et le GRAND LIVRE sera brûlé un jour.

Or, qui donc a fait cet acte de socialisme?

Qui donc a donné ce criminel appui aux doctrines révolutionnaires, si ce n'est le cabinet Méline?

Et par l'impot inique sur les loyers et sur les domestiques, il a achevé de livrer aux appétits et aux haines du socialisme, la fortune privée des citoyens.

Ce cabinet a donc la prétention de combattre le socialisme — et de pratiquer en même temps ce même socialisme — se montrant ainsi plus malfaisant que le Cabinet le plus radical.

Et c'est tellement vrai, que jamais, jamais, le cabinet radical de M. Bourgeois n'aurait été capable de faire accepter par le Sénat les impôts scélérats que le cabinet Méline obtiendra de cette Assemblée, sa complice.

De telle sorte, que c'est tout bonnement parce que nous avons un cabinet, soi-disant MODÉRÉ, que vont être prises des mesures que nous n'aurions pas eu à redouter d'un cabinet radical et socialiste.

Alors, quel avantage possédons-nous à jour d'un cabinet Méline?

Au point de vue religieux, il ne vaut pas mieux que l'autre.

Au point de vue social, il nous fait plus de mal encore.

Vrai, je me creuse la tête pour entrevoir les raisons bascornues qui poussent la droite à soutenir un tel gouvernement.

Et je ne comprends pas.

DEUX TÊTES ET DEUX QUEUES

Majorité de rechange.

12 juin 1896.

Les ralliés de toute espèce et les opportunistes se pâment de joie et d'admiration devant les fières déclarations du Cabinet Méline, à l'adresse des socialistes.

Léonidas ne fut pas plus crâne en face des Perses, ni Mucius Scævola en face des Volsques.

Pensez donc! le gouvernement a bravé les socialistes du haut de la tribune et leur a déclaré qu'il était heureux de ne pas avoir leur confiance!

Tout de suite, on tresse des couronnes au cabinet Méline, et le susdit Méline passe à l'état de rempart du parti conservateur.

Il semble que désormais on n'ait qu'à se réfugier derrière Méline, pour n'avoir plus rien à craindre de la révolution sociale.

Aussi, les ralliés et un certain nombre de droitiers se montrent tout fiers de faire partie d'une majorité dont Méline est le chef.

Derrière lui, ils combattront les nouveaux barbares qui en veulent à la propriété et qui nous menacent d'un chambardement général.

Et, pour un peu, ils se disposent à pouvoir dire aux générations futures, avec un légitime orgueil : « Nous avons livré bataille, Méline à notre tête! »

Ils sont convaincus que cela suffira pour qu'on leur réponde, avec une concision connue : « Vous êtes un brave! »

Or, je dis, moi, que les ralliés, que les droitiers, que les opportunistes qui parlent ainsi, et qui montrent une telle confiance dans le Cabinet Méline, sont de simples benêts et de vulgaires niais.

D'ici peu de jours en effet, le Cabinet Méline, après fait sa majorité avec la Droite, sera réduit à faire sa majorité avec les socialistes, avec ces mêmes socialistes qu'il menace aujourd'hui d'une guerre à mort.

Car il est probable, pour ne pas dire certain, que les ralliés et la Droite, en grosse partie du moins, vont lâcher le Cabinet Méline, sur les questions abominables de l'impôt qui frappera la Rente, les loyers et les domestiques.

Il va y avoir, ce jour-là, une débandade complète à droite et une désertion générale, qui mettraient le cabinet Méline en fâcheuse posture, si, immédiatement, il ne complétait sa majorité disloquée, avec la horde des socialistes, qui n'attend que cette occasion pour se ruer, à la suite d'un Cabinet soit-disant MODÉRÉ, sur la fortune publique et sur la fortune privée de la France.

Alors, le Cabinet Méline, qui aura besoin des voix socialistes, tonnera contre les monarchistes de M. La Rochefoucauld, comme il tonne aujourd'hui contre les sectaires de M. Jaurès.

Les monarchistes ne seront plus qu'une vile réaction.

Et les socialistes passeront, du coup, au rang de réformateurs.

De temps en temps, dans les fermes, naissent des veaux à deux têtes.

C'est même un phénomène assez commun, puisque les journaux l'enregistrent fréquemment.

Néanmoins, ces veaux-là, qui peuvent têter de deux

côtés, à gauche et à droite, tout comme le Cabinet Méline, ont une existence éphémère.

On ne peut les conserver qu'en les empaillant.

Le Cabinet Méline, lui, offre des particularités encore plus étranges.

Non seulement il a deux têtes, l'une vers la vache de Mackau, l'autre vers la vache de Jaurès, mais il a encore deux queues, une queue de majorité monarchiste et une autre queue de rechange socialiste.

C'est décidément un animal bien doué, que le Cabinet Méline, et il n'y en a pas dans la nature d'aussi merveilleusement outillé !

Quand il s'agit des préfets qu'il place et qu'il déplace, il adapte à son derrière la queue de droite, et la fait frétiller avec des airs éminemment conservateurs, qui font tressaillir d'aise mon honorable ami, le duc de la Rochefoucauld.

Mais, quand il sera question, ces jours-ci, d'imposer la Rente, c'est-à-dire de voler comme dans un bois les pauvres gens qui ont cru bêtement à la parole d'honneur et à la signature de la France, et qui ont apporté leurs épargnes pour le salut de la patrie : — quand il sera question de poursuivre jusque dans ses repaires les plus sacrés, les plus inaccessibles, l'infâme capital ; — quand il sera question de prendre le couteau pour détrousser et égorger les riches ; — quand il faudra taxer les domestiques, c'est-à-dire des citoyens libres, honorables, jouissant de leurs droits politiques, comme on taxe des chiens, des chevaux ou des porcs, — oh ! alors, le cabinet Méline rentrera prudemment dans l'armoire aux accessoires sa queue de droite, et il se collera aux fesses la queue de gauche, celle qui traîne jusqu'au collectivisme !

Et voilà comment, grâce à ses deux têtes et à ses deux queues, le cabinet Méline peut, dans le même mois, dans la même séance au besoin, compter alternativement, parmi ses fidèles majoritards, et le chanoine d'Hulst, et le coiffeur-raseur Chauvin.

Tout cela est très bien imaginé, très malin, très fort.

Et on ira ainsi, de majorité monarchique en majorité révolutionnaire, jusqu'à ce que l'on soit successivement écœuré et dégoûté des deux côtés, d'une telle duplicité, d'une semblable hypocrisie.

Alors, c'est avec le pied de la Gauche et le pied de la Droite flanqués à l'endroit où il accrochait ses queues postiches, que le Cabinet Méline passera la porte.

Ce jour-là, seulement, de tous côtés, on lui aura rendu justice.

CATHOLIQUES ET FRANCAIS

2 septembre 1896.

Nous recevons une lettre intéressante au sujet de l'opposition très respectueuse, mais inébranlable, que nous n'avons jamais cessé de faire à ce que l'on appelle « LES DIRECTIONS POLITIQUES DE ROME ».

Voici cette lettre :

Tours.

Monsieur,

Je suis un lecteur assidu de votre estimé journal, et j'admire la franchise, la vaillance et le talent avec lesquels vous luttez contre des adversaires de toutes nuances. J'ai regret de rencontrer, parmi les moins charitables de ceux-ci, des catholiques tels que les rédacteurs de la *Croix*, journal que

je lis aussi. Pas plus tard qu'hier, on y a blâmé votre opposition à ce que l'on peut appeler la *politique pontificale*.

Or, ces jours-ci, en lisant le livre *Du Pape*, du comte J. de Maistre, j'ai remarqué un passage que vous ferez bien, monsieur, de mettre sous le nez de vos contradicteurs, et qui les obligera, je pense, à vous juger plus équitablement. Le voici :

« L'essentiel, pour chaque nation, est de conserver sa discipline particulière, c'est-à-dire ces sortes d'usages qui, sans tenir au dogme, constituent cependant une partie de son droit public, et se sont amalgamés depuis longtemps avec le caractère et les lois de la nation, de manière qu'on ne saurait y toucher sans la troubler et lui déplaire sensiblement. Or, ces usages, ces lois particulières, *c'est ce qu'elle peut défendre avec une respectueuse fermeté, si jamais par une pure supposition le Saint-Siège entreprenait d'y déroger, tout le monde étant d'accord que le Pape et l'Église, même réunie à lui, peuvent se tromper sur tout ce qui n'est pas dogme ou fait dogmatique ;* EN SORTE QUE, SUR TOUT CE QUI INTERESSE VERITABLEMENT LE PATRIOTISME, LES AFFECTIONS, LES HABITUDES, ET, POUR TOUT DIRE ENFIN, L'ORGUEIL NATIONAL, NULLE NATION NE DOIT REDOUTER L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE, QUI NE S'APPLIQUE QU'A DES OBJETS D'UN ORDRE SUPÉRIEUR... » (*Du Pape*, livre I, chapitre XIX). »

Voilà une autorité qui ne saurait être suspecte aux rédacteurs de la *Croix* et d'autres journaux *ejusdem farinæ*. Que répondront-ils au comte de Maistre qui, dirait-on, les a eus en vue, il y a bientôt un siècle ? Je vous serais reconnaissant de bien vouloir le leur demander.

Un de vos lecteurs
et admirateurs tourangeaux.

La thèse soutenue, il y a bientôt un siècle, par ce grand esprit qui a nom J. de Maistre, est tout simplement la vieille thèse nationale.

Saint Louis, lui-même, qui ne saurait passer pour un réfractaire, n'a pas été le moins énergique à l'appliquer.

En quoi consiste-t-elle donc ?

Elle consiste à ne reconnaître à personne au monde, pas plus au Pape qu'à un autre, le droit d'ordonner et d'imposer une politique quelconque aux catholiques, pour ce qui concerne et regarde les affaires intérieures de leur patrie.

Là, chacun demeure libre et indépendant.

Et par la bonne raison que, si bien intentionnée que soit la pensée d'un Pape à l'endroit de tel ou tel pays, il peut lui arriver d'être atrocement mal renseigné et de se tromper du tout au tout.

Carnot, Félix Faure, la Constitution républicaine, les lois scélérates, le personnel franc-macon et juif du sale gouvernement que nous subissons, et l'attitude que l'on doit observer vis-à-vis d'eux, ne constituent pas des dogmes devant lesquels on soit obligé de s'incliner. Dieu merci !

Et l'infaillibilité pontificale ne saurait aller jusqu'à nous choisir, à nous Français, à nous désigner impérativement le gouvernement qui nous convient le mieux.

C'est notre affaire et cela ne regarde que nous.

L'histoire est pleine de rivalités, de luttes violentes, de guerres même, avec la Papauté, sur le terrain temporel.

Et il ne saurait être admissible pour nous, attachés au vieux droit national, qu'un Italien, ou un Espagnol, ou un Anglais, fût-il sur le trône de saint Pierre, s'arrogeât le droit de nous faire accepter la république et renier la monarchie.

Cela est d'une simplicité enfantine.

Il n'y a que deux catégories d'individus pour nous blâmer d'une opposition que je qualifierai de *nationale*, de patriotique, et devant laquelle ne reculèrent ni les

catholiques allemands, ni les catholiques belges, ni les catholiques irlandais :

Ce sont les imbéciles et ce sont les apostats.

Les imbéciles, et ce ne sont pas les moins nombreux, vous affirment, avec une douce candeur, qu'il faut obéir servilement à la Papauté, sur tout, en tout.

Inutile de discuter avec eux.

On les laisse crier, comme on laisse crier les oies sur votre passage.

Quant aux apostats, c'est une autre affaire.

Ceux-là, lassés par une longue et infructueuse opposition, n'ayant plus le courage de lutter ou bien ayant quelque intérêt à capituler, n'attendaient qu'une occasion pour déserter la Monarchie avec armes et bagages.

L'erreur profonde, absolue, inconcevable, dans laquelle la Papauté a été entraînée par des nonces au-dessous de leur mission, et par des traîtres empressés de déguiser leur trahison sous des couleurs religieuses, a été cette occasion impatiemment souhaitée.

Le Pape, abusé sur l'état de la France, leur a donné le prétexte d'un ralliement médité et résolu d'avance.

Il leur fallait un pont pour passer sur la rive gauche, l'abîme étant trop profond entre la république et leur passé.

L'encyclique célèbre a servi de pont.

Et, à l'heure qu'il est, tous ces renégats, tous ces apostats, tous ces misérables à l'œil louche, au cœur avili, traîtres ou vendus, nous accusent d'être de mauvais catholiques, parce qu'il nous plaît de demeurer de bons Français.

C'est la haine poussée jusqu'à la bêtise.

Ils écument de voir que nous ne sommes pas désho-

norés, et que nous avons continué de garder notre cœur à notre Prince et notre âme à Dieu.

Aussi, et ne leur en déplaise, nous saurons ne pas séparer nos devoirs politiques et religieux, et poursuivre imperturbablement, sans faiblesses, sans compromissions, notre œuvre de combat, pour Dieu et pour la France.

LA VRAIE SOLUTION

A propos du congrès catholique de Reims.

27 octobre 1896.

Le Congrès national catholique de Reims, comme la montagne en mal d'enfant, a accouché d'une souris.

Il ne valait pas la peine de faire tant de bruit pour rien.

Ce résultat piteux, d'ailleurs, ne nous a nullement surpris, et c'est le contraire qui nous eut étonné.

Non pas qu'il n'y eut point dans ce Congrès quelques hommes résolus et énergiques. J'y ai reconnu le nom et j'y ai même démêlé la voix de catholiques vigoureux. Mais tout cela s'est étouffé dans un milieu terne, banal et pusillanime.

La consigne était de n'être pas désagréable au gouvernement de juifs et de francs-maçons.

Elle a été religieusement suivie.

Décidément, nos ancêtres, les premiers chrétiens, étaient d'une autre envergure et d'un autre tempérament !

Ils bravaient, et les assassins, et les bourreaux, et les bêtes fauves.

Nos catholiques d'aujourd'hui sont moins héroïques, et voici la *souris*, c'est-à-dire le plan, que le Congrès de Reims a mis au monde, sous forme de DÉCLARATION :

Le Congrès déclare que l'exercice du droit de vote constitue, pour les catholiques français, l'accomplissement de leur premier devoir public ; que l'usage de la liberté électorale, garantie suprême de toutes les autres libertés, ne peut être fécond qu'à la condition de l'union sans réserve des catholiques et de leur organisation permanente et légale ; que leur action, DÉGAGÉE DE TOUTE AUTRE PRÉOCCUPATION ET INDÉPENDANTE DE TOUS LES PARTIS, doit se proposer comme but principal la défense des intérêts religieux et la conquête des réformes sociales compatibles avec les principes fondamentaux d'une société chrétienne.

Ça n'est pas bien méchant, et, comme on le remarque, pas un mot, pas un blâme, pas un regret, à l'adresse du gouvernement de juifs et de francs-maçons qui s'efforce de déraciner, du sol français, la croix du Sauveur Jésus.

Ce sont des catholiques bien sages, bien corrects, bien prudents, que nos congressistes de Reims, et il y a des chances pour qu'ils meurent dans leur lit, ceux-là, sans songer à jamais évangéliser les sauvages !

Et, chose presque comique, ils se rassemblent de nouveau à Reims pour célébrer le baptême de Clovis.

Or, il se trouve qu'en cette année 1896, le chef du pouvoir exécutif en France, M. le président de la république, successeur en ligne droite de Clovis, est précisément un homme qui a fait le contraire de Clovis et est sorti de la religion chrétienne, reniant son baptême pour s'affilier à une secte athée et païenne, à la franc-maçonnerie.

Alors quelle nécessité de tant vous réjouir de la conversion de Clovis, puisque, plusieurs siècles après, le catholicisme français est tombé à ce point de décadence, que le gouvernement du pays n'est plus entre les mains de chrétiens et que saint Remi, s'il revenait, aurait à purifier, par les eaux du baptême, la douzaine de sacripants apostats qui se sont arrogé la direction du pays?

Au lieu de faire du progrès, depuis Clovis, nous avons reculé.

Le gouvernement de Clovis, c'est-à-dire Clovis avec trois mille des siens, se fait *baptiser* en 496, et voici que l'année 1896 contemple un gouvernement français qui s'est fait *débaptiser !*

Nous retournons en arrière et de combien de siècles !

Un aussi lamentable spectacle, une aussi douloureuse constatation, auraient dû peut-être inspirer quelque indignation aux catholiques assemblés en un Congrès national ?

On voit qu'il n'en est rien et qu'ils se sont bornés à ébaucher un semblant d'organisation électorale.

Et quelle organisation, mon Dieu !

C'est d'un puéril à pleurer.

Comme on sent que la plupart de ceux qui ont voté la DÉCLARATION que nous avons rapportée plus haut, n'ont jamais eu que des rapports indirects et insignifiants avec le suffrage universel !

Ils n'ont même pas l'air de soupçonner ce que c'est.

Assurément *l'exercice du droit de vote*, comme le dit la DÉCLARATION de Reims, *constitue, pour les catholiques français, l'accomplissement de leur premier devoir public*.

Et il est fâcheux qu'on ait attendu jusqu'à maintenant pour formuler un aphorisme si peu neuf.

De même, et il y a longtemps que nous le disons, « l'usage de la liberté électorale, garantie suprême de toutes les autres libertés, ne peut être fécond qu'à la condition *de l'union sans réserve* des catholiques et de leur organisation permanente et légale ».

C'est très vrai, et pas plus neuf.

Mais c'est là que commence la difficulté.

Comment arriver à « l'UNION SANS RÉSERVE »?

La phrase suivante a la prétention de nous éclairer, et c'est elle, tout au contraire, qui nous replonge dans des ténèbres inextricables.

Elle dit que « l'*action* des catholiques, DÉGAGÉE DE TOUTE AUTRE PRÉOCCUPATION ET INDÉPENDANTE DE TOUS LES PARTIS, doit se proposer comme but principal la défense des intérêts religieux et la conquête des réformes sociales compatibles avec les principes fondamentaux d'une société chrétienne ».

C'est parfait.

Mais c'est de la théorie pure et, en matière électorale, tout ce qui n'est pas pratique est stupide et ne sert à rien.

Cette défense des intérêts religieux, cette conquête des réformes sociales pour la création d'une société chrétienne, avec qui la ferez-vous et sous quel drapeau ?

Imaginez-vous, par hasard, qu'il vous sera possible d'esquiver la question politique, partout posée en même temps ?

C'est cette question politique, déguisée sous la peinture adorable « d'une action *dégagée de toute autre préoccupation et indépendante de tous les partis* ».

Or, elle vous enserre, vous étrangle, partout.

Et, que vous le vouliez ou non, il vous faut dire aux électeurs par quoi vous voulez remplacer cette république, dont le gouvernement antireligieux vous a conduits au Congrès de Reims.

Toute élection, qu'elle soit municipale ou législative, repose exclusivement sur le terrain politique.

Là, il faut sortir des réticences, des arrière-pensées, des hypocrisies, et déclarer au peuple, qui est simpliste, si vous êtes, oui ou non, pour l'état de choses existant.

Si vous êtes POUR, et alors même que vous ajouteriez que vous en voulez l'amélioration, le peuple vous répondra en nommant de vrais républicains, n'ayant que faire de catholiques portant un faux nez, ce nez fût-il rouge.

Si vous êtes CONTRE, il faut vous déclarer monarchistes.

Mais, dans aucun cas, vous ne pouvez échapper à l'impérieuse nécessité d'affirmer que vous voulez le maintien de la république ou son remplacement par une monarchie.

L'union, l'action dégagée de *toute autre préoccupation* et *indépendante de tous les partis* sont donc deux bêtises.

Et, malgré tous leurs efforts pour demeurer en équilibre sur la corde raide du ralliement, MM. les congressistes de Reims devront, ou retomber dans la république, ou tomber dans la monarchie.

Car le peuple ne comprendra jamais qu'on s'entête à faire porter du froment à des chardons, des prunes à des ajoncs, des raisins aux épines et du catholicisme à cette damnée république.

Il est pour les seules solutions vraies : la faulx, la

hache, partout où il y a mauvaise graine et mauvais fruit.

Or, une république comme celle-ci ne saurait se bonifier.

Et il n'y a qu'une chose à faire avec elle, qu'une vraie solution : la détruire.

UN ÉVÊQUE

Mgr de Cabrières et la candidature législative.

14 décembre 1896.

On a vu la lettre, empreinte d'une suprême dignité, par laquelle Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a décliné la candidature législative que lui avaient offerte les électeurs du Finistère, en remplacement de Mgr d'Hulst.

Et il n'est pas difficile de deviner les raisons qui ont déterminé Mgr de Cabrières à prendre une décision quelque peu contraire à celle que l'on supposait et qu'il avait laissé entrevoir.

Ce sont les ralliés qui lui ont, par des commentaires misérablement haineux, suscité les difficultés devant lesquelles il s'est arrêté — si vif que fut son désir d'entrer au Parlement, pour y combattre le bon combat et y ramener les échos vibrants d'éloquence, qui se répercutaient dans toute la France chrétienne, du temps glorieux des Dupaloup et des Freppel.

On l'a tout de suite et perfidement placé entre son indépendance native et les directions politiques venues de Rome.

Dans ces conditions, il ne pouvait pas faire d'opposition au Pape, s'insurger contre ses commandements et

s'exposer à être injurié comme un simple réfractaire laïque.

Et il s'est incliné, privant par son désistement le Parlement de l'honneur qu'il lui eût fait en daignant y pénétrer — et enlevant à tous les catholiques l'espoir tant attendu et désormais bien éloigné, de cette parole vengeresse qui console des lâchetés ambiantes et permet la patience dans les temps d'intolérable persécution.

Mais, quel que soit notre regret en face de l'abnégation et du sacrifice auxquels s'est résolu l'évêque de Montpellier, il nous sera permis, à nous qui l'admirons dans toute l'élévation, dans toute l'indépendance, dans toute la noblesse de son cœur et de son âme, — il nous sera permis, dis-je, de ne pas pousser l'égoïsme de ce regret, plus loin qu'il ne convient.

Et, au fond, nous sommes enchanté du parti qu'a pris Sa Grandeur.

Ce n'est pas sans inquiétude, sans tristesse, que nous l'avions vu descendre dans cette fosse aux lions où il n'y a pas que des lions et au fond de laquelle se trouvent amassées toutes les bêtes puantes et malfaisantes, lui, qui reste une de nos fiertés épiscopales, au milieu de tant de tristesses et d'humiliations !

Autrefois déjà, même du temps de Mgr Freppel, la situation d'un évêque devenait bien difficile, bien pénible, au Parlement.

Ce n'était plus l'époque courtoise et athénienne où Mgr Dupanloup pouvait, à la tribune de l'Assemblée nationale, prononcer ces merveilleuses harangues sur l'enseignement, que les adversaires, eux-mêmes, applaudissaient pour leur forme admirable, tout en refusant de se laisser persuader.

Et Mgr Freppel, devant un recrutement parlemen-

taire qui se faisait de plus en plus dans la voyoucratie, avait quelque peine à tirer de là, la dignité épiscopale saine et sauve.

La composition actuelle de la Chambre des députés est encore pire.

Le talent froid, glacial, didactique, de Mgr d'Hulst, avait du moins l'avantage de ne pas allumer d'incendie.

Mais quels hurlements, quelles huées, quels outrages n'eût pas soulevés la parole chaude et véhémente de l'évêque de Montpellier !

Et dans quelle position pénible, cruelle, se fût-il trouvé, en face de l'obligation de respecter les institutions qui sont la ruine, l'abaissement de la Patrie, en même temps que la rapide déchristianisation de la France ?

Eût-il pu, quelle que fût sa résignation, soutenir un ministère qui fait saisir les biens des pauvres, chaque jour, et qui s'excuse piteusement et lâchement de ne pas pousser la laïcisation à outrance ?

Il eût été obligé de choisir, malgré toute sa prudence, entre le rôle de *réfractaire*, comme on dit de certains autres, et le rôle de *soumis*, comme on dit de ce pauvre Mackau et de ce malheureux Albert de Mun.

Mgr de Cabrières, que nous n'avons pas eu l'honneur de voir, ne nous a pas fait part des motifs de son désistement, et nous eussions eu la discrétion de les garder secrets ; mais, sachant ce que nous savons de lui, il ne nous est pas interdit de supposer qu'il a refusé d'aller au Parlement, uniquement parce que la porte qui peut en donner l'accès à un prêtre, à un évêque, ayant le réel souci de leurs devoirs patriotiques, est vraiment trop basse, et qu'il leur est impossible d'y entrer debout et la tête haute. Dans ces conditions, il y a plus de dignité à rester dehors.

LE PÉRIL CLÉRICAL

Où serait-il aujourd'hui ?
M. l'abbé Gayraud candidat contre M. de Blois.

18 janvier 1897.

Les républicains profitent de l'élection législative dans la troisième circonscription de Brest pour se moquer de nous, les catholiques, et faire des gorges chaudes au sujet de « *l'absence totale de cohésion, d'esprit de suite et de discipline, qui se révèle dans une circonscription dont nous étions les maîtres incontestés* ».

Il y a là, disent-ils, une leçon à méditer.

Et ils ne tarissent pas en sarcasmes, quand ils constatent que les catholiques ne réussissent plus à s'entendre, ni sur la tactique, ni sur le programme, ni sur le candidat.

Cela est malheureusement vrai, trop vrai. Et il n'y a rien à répondre, rien.

Les catholiques français, qui naguère composaient un *tout* complet, qui se tenaient les coudes, qui étaient arrivés à ce merveilleux résultat de l'abnégation ou du sacrifice, d'avoir fondé une alliance, l'*alliance conservatrice*, sur cet admirable principe d'un groupement des croyances religieuses, où royalistes et impérialistes se sentaient et se disaient frères en Jésus-Christ, laissant passer les intérêts de la Foi avant les intérêts de la politique, — alliance qui permettait aux royalistes de voter honorablement pour le candidat impérialiste et réciproquement, — les catholiques français, compacts, unis, n'ayant qu'une seule âme et un seul cœur,

marchaient à l'ennemi comme un bataillon sacré, sans traînards ni dissidents, et lui faisaient tête, victorieusement.

Car, dans cette *alliance conservatrice* si méconnue depuis, si calomniée, on faisait passer la religion avant tout, Dieu avant les Princes.

Et, qu'on ne l'oublie donc pas, ce furent les promoteurs de cette *alliance conservatrice*, parmi lesquels nous eûmes l'honneur de compter au premier rang, qui, donnant l'exemple, et bien avant toutes les *directions de Rome*, inclinèrent la politique, firent taire les compétitions dynastiques, suspendirent les espérances monarchiques, devant l'intérêt supérieur du catholicisme.

Seulement, nous autres, nous voyions la solution de l'unité française dans une monarchie.

Un autre parti s'est formé qui cherche, lui, l'unité sur le terrain de la république.

S'il était maître de cette république, la conception serait réalisable.

Car on a vu des républiques bienveillantes au catholicisme, notamment les républiques gouvernées successivement par Louis-Napoléon, Thiers et Mac-Mahon.

Mais se donner rendez-vous dans une maison qui n'est pas à vous, dont vous êtes violemment exclus, dont le maître vous ferme la porte au nez, sur le seuil de laquelle la bastonnade vous attend, si vous persistez à vouloir entrer, voilà le comble de la démence.

Et cette démence paraît encore plus inouïe, lorsqu'on songe que les catholiques faisant partie de cette nouvelle coterie, combattent à outrance les monarchistes qui professent un respect filial envers la religion, pour consolider une république dont la législation est un

composé de toutes les haines, de toutes les infamies, de toutes les persécutions que l'on peut diriger contre l'Eglise.

Voyez ce qui se passe dans la troisième circonscription de Brest :

Un bon, brave et vaillant catholique, pose sa candidature ; seulement, il a le tort de préférer la monarchie à cette immonde république de juifs et de francs-maçons.

Il ne peut et ne veut accepter un gouvernement qui proscrit les prêtres, ferme les églises, arrache les crucifix, chasse les Sœurs et les aumôniers des hôpitaux et nous fait des générations d'athées.

Tout catholique devrait savoir gré à cet homme, d'une attitude aussi noble et aussi courageuse.

Ah ! bien non ! Il s'est rencontré des catholiques, et à leur tête des prêtres, pour lui opposer un moine défroqué, un aventurier en soutane, un ambitieux sans talent, et cela uniquement parce qu'il déclare ne pas vouloir renverser le gouvernement qui est en train de déchristianiser la France ?

Dans cent ou deux cents ans, quand on lira les détails lamentables de pareilles compétitions fratricides, on restera bouche béante de stupéfaction.

Comment ! c'est en faveur du candidat qui prétend conserver piéusement un régime de brigands et de voleurs, destructeur de la Foi, que les catholiques bretons iraient voter, à seule fin de faire échec au candidat qui promet un régime de protection, de défense, de solidarité religieuses !

On en arrive à considérer comme un crime, qui nous serait interdit sous peine bientôt de l'excommunication, de souhaiter, de hâter, de précipiter le renversement,

per fas et nefas, par tous les moyens humains, et même, ô honte, par la LÉGALITÉ, par le bulletin de vote, des scélérats qui pillent, déshonorent notre pays et le livreront, sans préparatifs suffisants, à une invasion étrangère.

A moi, catholique, la république prend mon Dieu ; à moi, Français, elle tue ma patrie.

De nos finances, de notre flotte, de notre armée, de notre population, de tout, il ne restera bientôt plus que des ruines, que des vestiges, et on m'imposerait le double outrage d'être obligé, et comme croyant, et comme patriote, de maintenir ce qui est la négation insolente de mes croyances et de mon patriotisme?

Pour qu'une pareille politique ose s'affirmer, il faut vraiment que notre pays soit en proie à une absolue inconscience et à une incroyable aberration.

Le chien, lui-même, ne lèche pas la main qui le frappe.

Et on a la honte de voir des catholiques lutter au nom du gouvernement du Diable, contre ceux qui voudraient ramener le gouvernement de Dieu.

Les républicains ont donc raison de rire des catholiques.

Plus ils les persécutent, plus ils se les attachent.

Ils les assouplissent à force de coups.

Le moyen ayant réussi, on n'en changera pas, et l'avenir nous réserve un redoublement de mauvais traitements, puisque, au lieu de nous indigner, de nous révolter, de nous unir en une résistance commune, ils ont l'avantage de nous rallier autour du bourreau.

Le *péril clérical?*

Oui! c'est de l'histoire ancienne, et les républicains ont raison de le traiter dorénavant de vain fantôme.

C'était bon quand les catholiques se battaient.

Aujourd'hui, le péril a disparu, les catholiques se sont lâchement soumis, et les républicains, sentant qu'ils n'ont plus rien à redouter, en profiteront pour ne pas se gêner et pour achever notre conversion, comme ils l'ont commencée et si bien réussie... à coups de trique.

NE TOUCHEZ PAS A LA GUEUSE.

Même sujet.

31 janvier 1897.

L'*Indépendance bretonne*, qui se publie à Saint-Brieuc, nous apporte le récit d'un nouvel exploit, accompli par le préfet Lutaud, le plus odieux des sectaires, l'exécuteur des basses-œuvres maçonniques, le proscripteur à outrance de tout ce qui touche à la religion catholique.

La petite localité de Corseul, qui déjà, il y a cinq ans, avait vu les dignes Frères de Ploermel jetés à la porte de leur école, au nom de la loi *scélérate*, voit aujourd'hui arriver le tour des bonnes et vénérées Sœurs de Broons.

Ces bonnes Sœurs, dont la supérieure est la Mère Saint-Arsene, qui est à Corseul depuis QUARANTE-NEUF ANS, avaient élevé toutes les femmes de l'endroit.

Elles y étaient adorées, tellement qu'il y a plusieurs années, le conseil municipal demandait, à l'unanimité, pour la sainte et admirable Mère Saint-Arsene, une récompense officielle.

La voilà, dit notre excellent confrère de Saint-Brieuc, la voilà, ma Sœur, votre récompense... *officielle!*

Les Frères mis dehors, les Sœurs mises dehors, malgré les vœux, malgré la volonté des habitants ; les deux écoles laïcisées, afin que la république puisse former les nouvelles générations à l'athéisme : telle est l'œuvre de l'abominable préfet Lutaud.

Un de nos lecteurs, qui nous communique le numéro de l'*Indépendance bretonne* où est relaté cet acte odieux, nous fait part de la juste indignation des habitants de Corseul, et nous demande de nous y associer, en flétrissant de nouveau ces injustes et ignobles lois qui chassent Dieu de partout où il régnait naguère en souverain maître.

Je le veux bien, mais à quoi bon ?

C'est, comme l'on dit vulgairement, un coup d'épée dans l'eau.

Puis, en somme, de quel droit nous mêlerions-nous de ce qui ne nous regarde plus que fort indirectement, mon très cher correspondant?

Moi qui vous parle, j'ai perdu mon mandat législatif, pour avoir combattu, sans trêve et impitoyablement, ces mêmes lois *scélérates* et le régime non moins scélérat qui les a promulguées, et qui les fait exécuter par ses Lutauds.

Ce sont des catholiques *pratiquants*, parmi lesquels des prêtres, qui m'ont poignardé dans le dos, pendant que je faisais tête victorieusement aux francs-maçons et aux athées.

Et, à cette heure encore, que voyez-vous en Bretagne, à deux pas de la bauge préfectorale, où se vautre le préfet Lutaud ?

Vous voyez M. de Blois, un ancien magistrat qui a remis sa démission pour ne pas appliquer ces lois dont

il avait horreur, — M. de Blois, un sincère, ferme et vaillant chrétien, qui avait donné à la religion du Christ tous les gages qu'un homme de bien, qu'un homme d'énergie, peut lui donner.

Un siège électoral est vacant, *dans son pays, chez lui*.

Il lance sa candidature, alors qu'aucune autre n'était posée.

Et des chrétiens, des prêtres, vont chercher du côté de Montauban, pour le combattre avec acharnement, comme s'il était un ennemi de Dieu, un moine a moitié défroqué....

Ainsi qu'on a pu le faire observer, M. de Blois, magistrat démissionnaire pour ne pas expulser les moines, est expulsé, lui-même, de son propre arrondissement, de son propre pays, par un moine démissionnaire.

Lui, le catholique fidèle, irréprochable, il se voit préférer un prêtre à qui, d'après divers journaux, il avait été défendu de dire la messe dans son diocèse.

Qu'aurait-on fait de plus, contre M. de Blois, s'il eût été franc-maçon, athée, communard?

Maintenant, examinons le crime de M. de Blois, qui fut également le mien :

M. de Blois avait refusé son concours, son adhésion, à un gouvernement qui n'a pas cessé un seul instant de persécuter sa foi catholique.

Il avait confondu en la même horreur, en la même réprobation, et l'arbre, et ses fruits empoisonnés.

Il n'avait pas admis que la Gueuse pût fournir autre chose que des gueux et qu'une truie pût mettre au monde des gazelles.

Aux odieux résultats qu'elle donne, il jugeait la république.

Et, du moment où elle osait impudemment, d'une façon sacrilège, lever son immonde main sur le crucifix, lui chrétien, il se dressait contre elle.

Il est vrai qu'il poussait l'audace jusqu'à mieux aimer que la France fût gouvernée par un descendant de saint Louis que par un élève ou un successeur de Robespierre.

Pour cette raison-là, des chrétiens, des curés bretons, l'ont condamné et exécuté.

Car nous sommes parvenus à ce point de prodigieuse inconscience et d'oblitération du sens moral, que des prêtres, des évêques, des cardinaux nous interdisent de combattre l'infâme gouvernement qui cherche, par tous les moyens possibles, à déchristianiser la patrie française.

Oui, ne touchez pas à la Gueuse, ou vous aurez affaire aux curés et aux évêques!

Nous en sommes là.

C'est inouï de voir les persécutés protéger le persécuteur, et des chrétiens soutenir un gouvernement dont le chef du pouvoir exécutif et les ministres sont des francs-maçons militants; mais c'est ainsi.

Voilà pourquoi les Lutauds auraient bien tort de se gêner — à Corseul ou ailleurs.

Plus ils frappent sur l'Eglise, plus l'Eglise s'incline et approuve.

A chaque coup de trique, des prêtres et des évêques remercient, et s'abstiennent même d'ajouter : « Dieu vous le rende! »

La femme de Sganarelle aimait être battue et s'irritait contre ceux qui avaient la prétention aussi généreuse qu'outrecuidante de la défendre.

L'Eglise de France, à de nobles et rares exceptions près, fait comme elle.

Il y aurait, de notre part, mauvais goût à prendre son parti malgré elle.

Un jour viendra peut-être où elle en aura assez.

Ce jour-là, elle le dira.

Seulement, alors les trente millions de catholiques, élevés dans les croyances religieuses, auront été remplacés par les nouvelles générations, élevées dans le mépris de la foi et la haine de Dieu.

Et il sera trop tard pour sauver ce qui subsistera du culte saint qui fit la grandeur et la gloire de la France.

L'INGÉRENCE CLÉRICALE

Même sujet.

3 février 1897.

M. Joseph Fabre, sénateur, a manifesté l'intention d'interpeller le gouvernement, au sujet de l'élection de Brest.

Naturellement, les journaux officieux et ministériels, que cela peut gêner, sont unanimes à le lui déconseiller.

Nous ignorons ce que fera M. Joseph Fabre; mais, si cette interpellation n'avait pas lieu, ce serait grand dommage pour la curiosité publique.

Et nous souhaitons, dans l'intérêt de tout le monde, le gouvernement de M. Méline excepté, que le sénateur de l'Aveyron ne se laisse pas détourner de son projet.

Cette interpellation, en effet, soulèverait les questions les plus dignes d'un débat parlementaire.

On y traiterait, entre autres, celle de « *l'ingérence cléricale* » en matière d'élections, et celle de l'intervention d'un souverain étranger dans les affaires intérieures de la France.

Nous nous plaçons, bien entendu, au point de vue républicain.

J'aimerais, je le répète, entendre M. le ministre de l'intérieur Barthou s'expliquer, une bonne fois, au nom du gouvernement de la république, sur les droits qu'ont les prêtres et les curés, de se mêler activement et officiellement à une élection.

Ces droits, pour nous conservateurs et catholiques, ne sont pas douteux.

Et nous ne voyons pas pourquoi les curés, qui sont des citoyens comme les autres et ont, par-dessus le marché, charge d'âmes, ne pourraient point se livrer ouvertement à la propagande effrénée que se permettent MM. les maires et MM. les adjoints.

Mais, me dira-t-on, ils sont aussi des fonctionnaires?

Ça n'est pas vrai, quoique l'on se serve de cet argument stupide pour leur voler leur traitement, qui n'est pas un *traitement* et qui devait être insaisissable, comme l'est toute *indemnité*.

Et puis, fussent-ils des fonctionnaires — ce que nous n'admettrons jamais — pourquoi donc seraient-ils moins libres que les instituteurs et autres fonctionnaires, qui sont audacieusement au premier rang, durant toutes batailles électorales?

Ce droit de propagande fut naguère odieusement refusé aux curés.

Et je me rappelle, sans que cela soit encore bien lointain, les nombreuses invalidations de nos élections

conservatrices, exécutées pour motif « d'INGERENCE CLERICALE ».

Il suffisait qu'un bon curé eût recommandé une candidature conservatrice, même de la façon la plus discrète, pour que l'élection fût brutalement brisée.

Avec ces mots : « l'*ingérence cléricale* », aucune élection conservatrice ne pouvait se défendre.

Elle était irrémissiblement perdue et condamnée d'avance.

C'est ainsi qu'on invalida des départements entiers, notamment la Lozère et l'Ardèche.

Et il fallut toute l'honnête et influente intervention de M. Casimir-Périer pour soustraire au sort fatal l'élection de mon ami Peyrusse, à Auch.

On avait, en effet, découvert que mon autre ami, le duc de Fezensac, sénateur du Gers, avait invité les élèves du grand-séminaire, alors en vacances, à faire le sacrifice d'un déplacement et à venir voter.

C'en était assez, à cette époque, pour provoquer les grincements de dents d'une majorité furibonde.

Et montrer un bout de soutane, dans une élection, c'était autrement imprudent qu'agiter le manteau rouge devant le taureau dans l'arène.

La majorité fonçait dessus, les cornes basses.

Il semblerait — et c'est ce qui chagrine M. Joseph Fabre, — que les temps sont changés et aussi les mœurs électorales.

Car l'élection de Brest nous a offert ce spectacle assurément curieux et satisfaisant pour la liberté électorale, de curés doyens organisant des réunions publiques, patronnant une candidature en pleine chaire, mettant en branle tous les curés du pays, et cela sans que le ministre des cultes ou celui de l'intérieur eut

fait l'ombre d'une observation et ordonné la moindre suppression de traitement.

Bien plus, il ne serait pas impossible même qu'on les eût augmentés, moyennant une petite addition de fonds secrets.

On le voit, nous revenons de loin et « l'INGÉRENCE CLÉRICALE » s'affirme comme un droit, longtemps dénié et aujourd'hui hautement reconnu par le gouvernement, lui-même, et par le Parlement, qui, sans débats sérieux validera l'élection de l'abbé Gayraud.

Nous comprenons que les vieux républicains sectaires, tel que M. Joseph Fabre, s'affligent de ce que le clergé ait enfin sa part, sa large part, sa part légitime au grand soleil électoral : mais nous, nous ne pouvons que nous en réjouir, car nous ne saurions supposer — ce serait trop roide et trop impudent — que l'intervention directe du clergé dans les élections ne soit licite, tolérée et même encouragée par le gouvernement, que lorsque la candidature est agréable au Pouvoir.

L'abbé Gayraud était candidat républicain.

Serait-ce pour cette raison, que les curés et les prêtres avaient toute latitude de le soutenir?

Nous ne le croyons pas, et, d'ailleurs, il serait bien difficile au gouvernement de la république de frapper désormais un prêtre qui patronnerait une candidature monarchique, alors qu'il favorisa « l'INGÉRENCE CLÉRICALE » au profit d'un candidat ministériel et officiel, comme le fut l'abbé Gayraud.

A ce point de vue, nous devons même nous féliciter de l'élection de l'ancien Dominicain, car c'est à elle seule, que nous devrons la proclamation, haute et indiscutable désormais, des droits électoraux du clergé français.

C'est avec une curiosité tout aussi aiguë et tout aussi impatiente, que nous voudrions également écouter MM. les ministres de l'intérieur et des cultes, s'expliquer sur « LES DIRECTIONS DE ROME » en matière électorale.

On sait qu'aux yeux des républicains qui nous oppriment, le Pape est un SOUVERAIN ÉTRANGER, un simple prêtre italien, qui n'a pas le droit de s'occuper des affaires politiques de France.

Aussi, les vieux républicains, jaloux de l'autonomie française, comme M. Joseph Fabre, sont indignés de voir les candidatures officielles venir de Rome directement, et l'*Osservatore romano* remplacer le *Moniteur* d'autrefois, dans la recommandation des susdites candidatures.

Le fait est qu'il est bizarre et vraiment prodigieux, de voir le gouvernement franc-maçon de M. Félix Faure, subir presque avec reconnaissance ces « DIRECTIONS DE ROME », en matière politique et sociale, que ni la monarchie de Louis XIV, ni celle de Napoléon, n'ont jamais tolérées, quoiqu'elles fussent des monarchies chrétiennes.

Nous — quoique ces « DIRECTIONS DE ROME » nous semblent particulièrement contraires au bien du pays, et alors même que nous leur résistons, comme c'est notre droit absolu, — nous les accueillons, néanmoins, avec le respect que l'on éprouve pour des conseils paternels et dont l'exécution, si mal réalisée qu'elle soit, est compréhensible, parce qu'elle est, en somme, bien intentionnée et qu'elle vise le relèvement de la patrie française.

Mais, pour un gouvernement franc-maçon et athée, il y a quelque chose de singulièrement ridicule — M. Joseph Fabre, paraît le sentir — à supporter

ces « DIRECTIONS DE ROME » et surtout à en profiter.

Voilà pourquoi nous comprenons la mauvaise humeur des républicains de l'acabit de M. Joseph Fabre, et nous comprenons également la situation plus que gênée où une pareille discussion mettrait le gouvernement.

Mais les républicains, pour avoir commis la faute de soutenir la candidature de M. l'abbé Gayraud, sont maintenant dans l'impossibilité de châtier « L'INGÉRENCE CLÉRICALE » et même de repousser à l'avenir et en toutes matières les « DIRECTIONS DE ROME ».

Et en validant l'élection de M. l'abbé Gayraud, ils se lient les mains et consacrent, sans retour, et le droit pour les prêtres de mener hardiment les campagnes électorales les plus animées, et le droit, pour le Pape, de se mêler officiellement aux affaires intérieures de la France.

Une telle conclusion, si désagréable, si intolérable qu'elle soit aux républicains, et par cela même, n'a rien qui puisse nous déplaire.

Au contraire !

Mais il est réjouissant de constater que cette liberté absolue accordée au Pape et au clergé français, sur le terrain électoral qui naguère leur était rigoureusement interdit, provient de la sottise du gouvernement républicain, qui a cru nous jouer un mauvais tour, en favorisant la candidature républicaine de M. l'abbé Gayraud contre la candidature monarchiste de M. de Blois.

Il s'est pris à son propre piège, et à quelque chose malheur est bon, puisque c'est de cette élection de Brest que datera l'indépendance électorale du clergé français.

LA DÉFINITION DU RALLIEMENT

par Drumont.

4 février 1897.

Drumont prend occasion de la récente élection de Brest pour s'occuper du ralliement et en faire la définition, avec la saisissante et merveilleuse clarté qui est une des caractéristiques de son talent.

Je lui passe immédiatement la parole, sauf à conclure après lui. La citation est un peu longue, mais on ne s'en plaint jamais quand il s'agit du directeur de la *Libre Parole* :

Ce que j'appelle, moi, des ralliés, ce sont des hommes comme de Mun et de Mackau, par exemple, qui, après avoir conspiré énergiquement contre le régime actuel, après avoir déclaré que la France n'avait de salut à attendre que de la Monarchie ou de l'Empire, font tout à coup volte-face et disent : « La république a commis tous les attentats possibles contre nos croyances et elle manifeste l'intention de continuer de plus belle ; mais elle a duré, elle a le succès pour elle : rallions-nous à la république. »

Un vieil instinct d'honneur, qui survit quand même en France, condamne ces palidonies. Quand on a atteint un certain âge, quand on porte certains noms, quand on a entraîné des hommes à sa suite dans une voie quelconque, on reste fidèle à la cause que l'on a servie.

C'est ce qu'a fait Cassagnac, et cette attitude lui a conquis le respect de ceux mêmes qui sont les plus déterminés adversaires de ses idées.

L'erreur de Léon XIII, nous le répéterons toujours, parce que nous sommes persuadés que c'est la vérité, a été de ne pas connaître l'âme française et son invincible répugnance pour tout ce qui a les apparences d'une bassesse, d'un agenouillement devant d'insolents vainqueurs.

Une intervention aussi active du Pape vis-à-vis de représentants des anciens partis, de monarchistes qui peuvent avoir été de très médiocres politiques, des opposants d'une maladresse incroyable, mais dont la plupart sont de braves gens et de fervents chrétiens, ne se serait comprise que dans le cas où le Souverain-Pontife aurait pu jouer le rôle de médiateur.

Tout aurait été changé si ceux qui nous gouvernent avaient dit loyalement : « Toute lutte a ses entraînements ; nous avons vraiment été un peu loin. Nous vous garantissons qu'à l'avenir nous respecterons les droits des catholiques. Garantissez-nous, de votre côté, qu'ils cesseront de faire une opposition systématique au gouvernement. »

Rien de tout cela ne s'est produit. Les catholiques, monarchistes ou non, qui sont des citoyens comme les autres, continuent à être traités comme des parias. Si Baudry d'Asson réclamait un oratoire au palais Bourbon pour y faire ses oraisons, on le lui refuserait, et on aménage une piscine au docteur Grenier pour y faire ses ablutions....

Devant un pareil état de choses, les instructions du Pape apparaissent à la majorité des catholiques comme de véritables logogriphes. Les catholiques, je l'ai déjà dit vingt fois, ne comprennent même pas ce que le Pape leur demande, et plus les commentateurs commentent, moins on comprend.

En dehors même de toute concession du gouvernement au principe de l'égalité des citoyens, on se serait expliqué que le Pape, par bonté, par amour de la paix, pût s'interposer auprès d'insurgés, d'hommes conspirant ouvertement, violemment, refusant au gouvernement les moyens de fonctionner.

On avouera que tel n'est pas le cas. Il est impossible, je crois, d'imaginer soumission plus complète que celle des catholiques, à quelque parti qu'ils appartiennent. Ils donnent leur argent qu'on gaspille, ils donnent leurs enfants qu'on fait tuer stupidement faute de prendre les plus élémentaires précautions ; ils obéissent à tout ce qu'on leur ordonne avec une docilité qui touche à la servilité.

On décuple les impôts, on impose au pays les charges les plus écrasantes : personne ne bouge, personne ne proteste, personne ne pousse un cri dans la rue. Qu'est-ce que les

partisans du Ralliement peuvent réclamer de plus ? Qu'est-ce qu'ils entendent par adhérer ? Franchement, ils ne peuvent pas exiger cependant que les catholiques, transportés de joie devant la situation actuelle, aillent chez Félix Faure, chez Loubet ou chez Brisson, pour leur faire mimi sous le menton en les appelant Camille.

Le Christ ordonnait purement et simplement de payer le tribut à César. Le Vicaire de Jésus-Christ, ou du moins ceux qui donnent à ses paroles une signification qu'elles n'ont probablement pas, vont plus loin ; ils disent à des Français qui sont chez eux, qui sont, nous le répétons, les égaux de ceux qui les oppriment, qui n'ont pas été vaincus comme les Juifs l'avaient été par les Romains : « Non seulement remettez la pièce d'argent à César, mais laissez-vous prendre vos culottes par lui et faites-lui risette par-dessus le marché en trouvant qu'il est bien mignon. »

Je remercie en passant, l'ami Drumont, des paroles aimables qu'il m'adresse.

Mais je ne les mérite pas.

J'ai toujours considéré l'unité dans la vie politique, comme l'honneur le plus enviable.

Né impérialiste, je mourrai impérialiste, c'est-à-dire partisan d'une monarchie ayant pour base la consultation nationale et, de plus, exerçant le régime autoritaire, que, seule, peut légitimer la délégation nationale.

Et l'horreur que, toute ma vie, les républicains m'ont inspiré, a suffi largement pour me garer de la tentation d'un ralliement quelconque.

Si, comme disait avec tant de force Barbey d'Aurevilly, je suis demeuré parmi « LES IMMOBILES », c'est que je n'ai jamais eu envie d'aller ailleurs et surtout dans la république.

J'ai toujours estimé qu'une opinion politique suffit à une vie humaine et qu'on n'a le devoir de la changer

que lorsqu'elle est sale, tout comme une chemise ou une chaussette.

La mienne m'ayant paru propre, je l'ai conservée tout naturellement, et je ne tirerais aucune fierté de la constance en mes opinions, si je ne voyais, avec une douloureuse stupeur, combien cette vertu, jadis si commune, est devenue rare en ce temps de bateleurs, de vendus et d'apostats.

Mais j'estime que Drumont définit admirablement le ralliement, en l'appliquant, comme exemple, à Mackau et de Mun, qui sont devenus les plus fermes soutiens d'un gouvernement qu'ils ont essayé de renverser par la violence et par la force des armes, en stipendiant le général Boulanger, et alors que ce gouvernement, loin de s'amender à l'endroit des catholiques et des conservateurs, n'a fait, au contraire, qu'aggraver encore ses mauvais traitements.

Le ralliement, ainsi pratiqué, c'est la trahison, et c'est le reniement.

Et un pareil ralliement de chefs abandonnant les troupes qu'ils avaient menées à l'ennemi — et entrant dans les rangs de l'ennemi — est tout ce qu'il y a de plus honteux et de plus déshonorant au monde.

Ah! comme le dit excellemment Drumont, si la république avait changé d'attitude, si elle nous avait dit, après la mort successive du Prince impérial et du comte de Chambord : « Vos espérances s'évanouissent ou du moins sont ajournées à un lointain indéfini : venez à moi, je ne vous demanderai pas compte d'un passé qui est l'éloge de votre fidélité, et je vous garantis la protection de vos croyances religieuses. La république sera pour vous un refuge, et ce sera le terrain commun de la réconciliation fraternelle de tous

les Français ; venez, je vous attends, les mains tendues ! »

Qui donc parmi nous, devant un pareil langage et alors qu'un amer désespoir envahissait les impérialistes et les monarchistes, n'eût été touché, ému et certainement ébranlé ?

Car enfin, c'est moins la forme républicaine que les républicains, eux-mêmes, tels que nous les avons vus à l'œuvre, qui nous inspirent de la répulsion !

On peut concevoir très facilement une république où les Français seraient égaux, où la haine ne les diviserait pas, où la liberté les éclairerait de son éclatant flambeau !

Qu'on me donne cette république demain, et elle n'est pas irréalisable, puisque Cavaignac, Louis-Napoléon, Thiers et Mac-Mahon nous l'ont fait entrevoir, — sans nous la montrer toute entière — et je me rallie.

Et quand je dis : « JE ME RALLIE, » j'emploie une expression inexacte, car, après tout, je servirais simplement, sous un autre nom, les mêmes idées et suivrais les mêmes principes que j'aurais déjà servis et suivis sous le nom de la monarchie.

Je n'aurais renoncé à la monarchie, que dans le *mot*, pour en avoir la *chose*.

La situation que voudraient nous faire les rénégats du ralliement, est-elle celle-là ?

Pas du tout !

Il nous faudrait, comme des chiens, lécher la main qui nous frappe et baiser la bouche qui nous injurie.

Il faudrait renoncer à jeter bas une misérable baraque peuplée de voleurs et de brigands, sous prétexte que c'est le gouvernement « ÉTABLI ».

Il faudrait enfin accepter, sous prétexte qu'ils sont « ACCOMPLIS », les faits de révolte, de révolution, qui

ont outragé le droit et la légalité; comme s'il y avait prescription, en politique, pour les actes perpétrés contre le droit et la légalité!

Cette superbe morale consisterait à renoncer au renversement d'un régime né de l'émeute, et à légitimer l'émeute triomphante, lorsqu'elle procède de scélérats?

Quant à l'émeute des honnêtes gens, elle est interdite.

Une pareille politique, inventée par les ralliés, et attribuée par eux faussement au Pape, afin de couvrir leur trahison depuis longtemps préparée et qui n'attendait que ce prétexte, ne saurait convenir qu'à des apostats ou à des jobards.

Et fort heureusement, dans notre vieille France, il y a encore beaucoup de gens qui n'appartiennent à aucune de ces deux catégories.

LES ABBÉS DÉMOCRATES

6 février 1897.

Des abbés « démocrates », qui *vont au peuple*, suivant leur expression, s'adonnent à la plus détestable des besognes et sont les hommes les plus dangereux du monde, parce qu'ils sont des inconscients et jouent avec le socialisme, comme les enfants jouent avec le feu.

Commençons d'abord par leur fameuse expression, si prétentieuse et absolument inexacte : « Nous allons au peuple, nous nous mêlons à lui. »

On dirait vraiment qu'en agissant ainsi, ces abbés vagabonds et en rupture de paroisse font plus et autre

chose que le bon, simple et modeste petit curé, qui ne court pas la prétentaine, lui, qui ne se pose pas en politicien, qui ne recherche pas une carrière bruyante et compromettante en dehors de son saint ministère, et qui vit tout le temps, nuit et jour, dans son humble presbytère, au milieu de son petit peuple, avec lui, lui donnant de son pain, de son vin, de son courage, et lui prodiguant sa santé, comme il lui prodigue son aumône.

Il paraît que, pour les abbés « démocrates », ça, ce n'est pas *aller au peuple*.

C'est vrai ; mais c'est y RESTER, et cela vaut mieux que d'escalader une tribune de réunion publique au milieu des outrages, de recevoir des coups, comme il est arrivé à l'abbé Garnier, de se faire traîner sur la claie comme l'abbé Gayraud, et de pousser le peuple à la révolution sociale, sans même se rendre compte de ce que l'on fait.

Si les évêques d'aujourd'hui avaient seulement un peu du caractère et de la fermeté des évêques d'autrefois, qui furent l'honneur et la gloire de l'épiscopat français, et qui nous consolent encore des prélats choisis par cette canaille de Dumay, ces évêques, dis-je, intimeraient aux abbés « démocrates », qui jettent leur tricorne par-dessus les moulins, l'ordre de réintégrer le service paroissial, sous peine d'interdiction.

Ce serait le meilleur moyen d'arrêter le scandale que causent tous ces abbés à moitié détroqués, qui roulent, petit à petit, jusqu'à l'hérésie et jusqu'à la révolte, comme l'abbé Charbonel.

Et ces abbés, qui ne servent qu'à compromettre la religion et qui, trop souvent, ont des *histoires* dans leur passé, deviennent de plus en plus nombreux, atti

rés par les avantages de la politique et recherchant avidement, soit les bénéfices du journalisme, soit les appointements du député.

Mais « tous les évêques, à part deux ou trois exceptions, raconte l'abbé Gayraud, les laissent libres d'agir et même les encouragent ».

Elle est jolie, leur œuvre !

Naturellement, ils exploitent, à leur façon et suivant leurs besoins, leurs intérêts ou leurs passions, les *instructions* de Rome !

Et le Pape n'étant pas là pour les surveiller et les contrôler, ils en usent et ils en abusent, des instructions de Rome !

Sous le prétexte général de mettre en pratique le programme de l'encyclique *Rerum novarum*, ils poussent à la république et au socialisme.

Je sais bien que leur république est pleine de distinctions subtiles, et qu'ils rejettent la *législation* de celle-ci, tout en acceptant sa Constitution.

Ils veulent l'améliorer.

Ils n'y entrent que pour la nettoyer.

Soit !

Mais le peuple, qui est simpliste, ne comprend pas toutes ces nuances plus ou moins saisissables.

Il entend un prêtre de Dieu lui dire de reconnaître la forme républicaine, sous une république persécutrice de ce même Dieu.

Cela l'étonne tout d'abord, et il y a de quoi.

Néanmoins, comme il n'a pas la prétention d'être plus catholique et plus difficile que son curé, il s'incline devant la république ; seulement, il en prend tout à la fois la *forme* et le *fond*.

Et, comme cette république, approuvée par le prêtre,

assure que la religion est une sottise, il finit également par le croire.

De telle sorte que le prêtre, apôtre du ralliement, au lieu de faire du peuple, comme il en avait peut-être l'intention, un républicain CONDITIONNEL, fait du peuple un républicain pur et simple, adoptant toutes les conséquences de la république actuelle, c'est-à-dire l'irréligion complète et absolue.

Au point de vue social, l'œuvre est pire encore.

Le peuple a confiance dans la soutane.

Il écoute le prêtre sans défiance, pour ce qui touche à la propriété.

Il n'objecte rien quand il l'entend définir la propriété, suivant la notion chrétienne de saint Thomas d'Aquin : « Le propriétaire, c'est l'économe de la Providence. »

Seulement, il ne voit pas, il ne s'aperçoit pas que cet « ÉCONOMAT » est entre les mains des représentants de l'État, et que c'est l'État, c'est-à-dire la république, qui va se charger de gérer, de rançonner, de confisquer au besoin, le susdit « économat », dont lui, peuple, dont lui, propriétaire, n'est plus que le gérant provisoire.

La PROVIDENCE, en république, c'est l'État.

Et nous avons vu, avec l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital, en attendant la suppression des successions et l'expropriation des terres, ce que vaut cette PROVIDENCE, devenue l'ÉTAT-PROVIDENCE.

Voilà ce qui sort de la définition de saint Thomas d'Aquin, au point de vue pratique, et lorsqu'il s'agit d'en tirer une législation concernant la propriété.

Sous une monarchie, la définition n'implique aucun danger. Au contraire, même, elle incite le propriétaire à user de la propriété pour le bien commun.

Sous une république athée et révolutionnaire, c'est le commencement de la confiscation.

Et voilà comment des abbés « démocrates », toujours avec une admirable inconscience qui dépasse l'aveuglement et touche à la folie, sous prétexte d'appliquer les idées du Pape, nous fabriquent des socialistes et renforcent l'armée révolutionnaire.

Ils sèment une graine de révolte, sans s'occuper de savoir qui la récoltera.

Or, c'est le socialisme révolutionnaire qui sera le moissonneur ; les semences confiées à la terre par les Gayraud, les Naudet, les Lemire et les Garnier, seront mises en gerbes, plus tard, par Jules Guesde et Jaurès.

Derrière l'abbé « démocrate », marche le communard, qui exploite son œuvre irréfléchie de désorganisation ; et le socialisme chrétien, qui prétend ne s'occuper que de réformes sociales, ne rechercher que la solution du problème des patrons et des ouvriers, ne vouloir régler que le travail et le salaire, devient tout bonnement le pourvoyeur du collectivisme.

De telle façon que le peuple sera devenu républicain et socialiste de par la propagande insensée, criminelle, de quelques abbés écervelés ou ambitieux, qui s'imaginent qu'ils pourront indiquer et marquer un arrêt sur la pente savonnée qui mène à la révolution.

S'il y avait encore des évêques dignes de ce nom, comme ils prieraient ces abbés vagabonds de renoncer à cette vie publique, en contradiction formelle et indécente avec la mission surhumaine du prêtre, et *d'aller au peuple*, non plus pour l'égarer et le perdre, non pas pour lui communiquer le ferment révolutionnaire et le poison social, sous prétexte de réformes, mais pour lui

porter les consolations de la charité quotidienne, la régénération par les sacrements et la résistance au malheur par cette Foi en Dieu, qui s'éteint tous les jours, comme un flambeau dans une atmosphère viciée, sous les miasmes putrides d'une république infecte!

LES BIENS VOLÉS

Protestation de Mgr Bonnet

4 avril 1897.

On a vu que le président de la république, sur la proposition du ministre des cultes, vient de signer un décret supprimant le traitement de Mgr Bonnet, évêque de Viviers.

C'est une nouvelle filouterie, ajoutée aux autres filouteries du même genre, ayant frappé déjà deux prêtres de l'arrondissement de Brest, qui avaient exercé librement leurs droits de citoyens, et un prêtre qui avait commis l'imprudence d'exiger, des petits enfants d'une école laïque, l'étude et la connaissance de l'histoire sainte.

Quel est le crime de l'évêque de Viviers ?

Les journaux domestiqués du cabinet Méline veulent bien nous renseigner à ce sujet.

Il paraît d'abord que ce prélat est un vulgaire récidiviste, en matière de résistance aux lois scélérates.

Deux fois déjà, en 1883 et en 1892, il a eu l'honneur insigne d'être condamné comme d'abus, par les plats et serviles juges qui composent le Conseil d'État de la république.

Puis il a interdit aux curés de son diocèse de se sou-

mettre aux prescriptions de la loi sur les fabriques parce que, en sa dignité épiscopale, il juge « déshonorant » pour l'Église, de soumettre l'administration de de ses biens à la surveillance policière et tracassière de l'État, que ça ne regarde pas.

Ensuite, dans un mandement de carême qui fit quelque bruit, il traita de « parodie » le mariage civil, ce en quoi le courageux évêque n'avait pas précisément tort, le « mariage » civil n'étant pas un MARIAGE à proprement parler.

C'est tout au plus un enregistrement, un numérotage, le mariage étant, non pas d'essence humaine, mais d'essence divine dans tous les pays, à toutes les époques.

Et le « mariage » civil n'est pas plus un « mariage », au vrai sens du mot, que l'inscription de l'enfant au registre des naissances n'est un baptême.

Que le mariage civil soit une chose utile, pratique, indispensable même, au point de vue social, politique, statistique, légal, je ne le nie pas.

Mais, encore une fois, ce n'est pas un « *mariage* », et l'évêque de Viviers était dans le vrai, donnait l'exacte définition, en s'exprimant comme il l'a fait.

Tous ces écarts de noble et fière indépendance d'un évêque portant haut la tête parmi tant d'autres qui la courbent lâchement, devaient attirer sur cet évêque la surveillance haineuse du gouvernement de la république.

On cherchait une occasion de l'atteindre et de terroriser, par un exemple, les velléités d'indépendance qui pourraient se manifester dans le haut clergé, de ci, de là.

Ce n'est pas, en effet, sans une douloureuse surprise et une cruelle déception, que le clergé français constate

que le prétendu cabinet modéré de M. Méline lui est plus dur, plus persécuteur, que l'ancien cabinet radical de M. Bourgeois.

Les radicaux faisaient beaucoup de bruit, mais n'agissaient pas.

Pendant toute la durée du cabinet radical, l'immonde loi qui oblige les communautés religieuses à acquitter les droits d'accroissement et d'abonnement, demeurait à peu près lettre morte.

Le fisc sommeillait.

Avec les prétendus modérés, il n'en est pas de même.

De toutes parts, on n'entend parler que de poursuites, de saisies et de ventes.

Comme aux époques les plus pénibles de l'intolérance on met les couvents au pillage.

Et, alors que des centaines de politiciens républicains, vivent impunément et grassement des dépouilles des actionnaires du Panama, on jette dans la rue les modestes meubles et jusqu'aux literies des pauvres religieuses.

La plupart des évêques se taisent et laissent faire.

Choisis, nommés, par cette canaille de Dumay, et ayant donné, offert même, des gages à la république, ils n'osent point prendre sous leur protection les biens sacrés des pauvres.

L'évêque de Viviers, lui, n'accepte point de pareilles compromissions.

Il ne connaît que son devoir et n'obéit qu'à sa conscience.

Tels étaient autrefois tous les évêques de France, et tels ils ne sont plus.

Alors, prenant la parole avec son intrépidité coutumière, le noble prélat a déclaré que « nul ne peut, sans

encourir l'excommunication, » acheter les biens des communautés saisis et mis aux enchères.

Quoi de répréhensible dans une telle affirmation ?

N'est-il pas inscrit en la morale humaine, partout, que vous n'avez pas le droit d'acquérir ni même de rechercher un bien volé ?

Et qui donc oserait blâmer celui qui refuse d'acheter ce qui a une origine douteuse ou malpropre ?

Tous les jours, opposition est mise sur des valeurs dérobées.

Et qui les acquerrait se ferait le complice du voleur.

Or, les biens des pauvres, gérés, administrés par les communautés religieuses, sont purement et simplement l'objet des rapines et des violences d'un fisc sans scrupule.

S'il y a au monde des bien volés, ce sont ceux-là, alors même que la loi, une loi ignoble, et les huissiers accompagnent le voleur, qui est l'État.

Dans ces conditions nettement définies, est-il donc interdit à un évêque de déclarer aux catholiques : « Ces biens sont arrachés aux communautés par la violence et la scélératesse. Vous les approprier, serait une infamie. Les acquérir, serait une abominable complicité avec les auteurs du brigandage. Maudits soient ceux qui profiteraient de la persécution pour s'enrichir aux dépens des persécutés ; qu'il soit excommunié, celui qui encourage les ennemis de Dieu, à mettre au pillage les maisons des serviteurs de Dieu ! »

Ce langage, un évêque a non seulement le droit, il a le devoir de le tenir.

Il ne touche même pas à la politique et il est du domaine exclusif de la morale.

Mais quand, dans un pays, la morale est l'immora-

lité, quand la spoliation remplace la jouissance paisible de la propriété, quand le vol est organisé et exercé par l'État, il arrive ce qui arrive, et l'évêque de Viviers est traité de contempteur des lois, de ces lois scélérates et infâmes contre lesquelles l'insurrection, pourtant, est le premier des devoirs, pour qui n'a point l'âme comprimée par la veulerie générale.

L'évêque de Viviers a droit à l'hommage enthousiaste des catholiques réfractaires aux lâchetés contemporaines et aux apostasies actuelles.

Et la mesure qui vient de l'atteindre lui rapporte en honneur plus qu'elle ne lui coûte en argent.

UNE LEÇON.

Election municipale dans le VIIIe (1).

14 avril 1897.

J'ose espérer — sans en être certain — tant la gent politique est légère, inconséquente et oublieuse — que, néanmoins, l'élection qui vient d'avoir lieu dans le huitième arrondissement servira de leçon aux imbéciles et aux sectaires, qui ne se laissent guider que par leurs passions aveugles.

Car il est joliment suggestif, le spectacle que nous a donné cette lutte sur le terrain municipal — et à la veille d'un renouvellement prochain de la Chambre des députés.

(1) Le candidat républicain triompha dans ce quartier essentiellement conservateur contre M. Caire, conservateur, et M. Maine. Celui-ci s'était présenté avec le programme de l'*Union conservatrice* et refusa de se désister au ballotage, malgré l'infériorité de ses voix.

Si c'est de cette façon que ça doit marcher, ce sera du propre !

Et il ne vaudra pas la peine, franchement, que des candidats se dévouent en sacrifiant leur argent, leur peine et leur santé, et que les électeurs se dérangent pour aller au scrutin.

Comment ! voilà une circonscription où les conservateurs ont, après le premier tour de scrutin, une majorité indiscutable de MILLE voix, et, par suite d'ambitions avides, de rancunes basses, d'entêtement stupide, on arrive à se faire battre, misérablement, par le candidat républicain.

Si encore il n'y avait eu que de la division !

Ce serait déjà bien regrettable et bien triste.

Mais il y a eu trahison, trahison infâme.

Sur les conseils publiquement affichés de crétins et de mauvais citoyens, des conservateurs impérialistes, en haine des royalistes, ont commis le crime d'aller aux républicains.

Un pareil résultat disqualifie les candidats et déshonore les comités qui l'ont rendu fatal.

Il a du moins l'avantage de montrer clairement que, malgré toutes les attaques injustifiées qu'elle a subies, malgré le dédain dans lequel elle est tombée aux yeux de certains novateurs — qui, cependant, n'ont rien trouvé de mieux pour mettre à la place, — l'*Union conservatrice* a été, est et sera toujours l'unique moyen de lutter contre l'ennemi commun, la république.

A la coalition étroite, au jour de l'élection, des opportunistes, des radicaux, des socialistes et des infâmes ralliés leurs complices, si vous n'opposez pas, de votre côté, la coalition de tous les monarchistes, impérialistes, royalistes, plébiscitaires et revisionnistes, c'est-à-dire

de tous ceux qui pensent que le régime actuel est jugé, condamné et, comme un tronc pourri, appelle la hache et le feu, — il est absolument inutile de lutter; il vaut mieux, candidats et électeurs, rester tranquillement chez soi et abandonner la France, pour l'éternité, à la canaille républicaine.

Et pourtant, il y a plus loin, beaucoup plus loin, d'un ralliè ou d'un opportuniste, à un radical et à un socialiste, que d'un royaliste à un impérialiste.

Les premiers se détestent et se méprisent.

Cela ne les empêche jamais, au jour de la bataille, de faire balle contre nous, sauf à reprendre, le lendemain, leurs disputes et leurs querelles.

Tandis que nous, les conservateurs, nous avons toutes les difficultés du monde à nous entendre, alors même que nous sommes entourés par l'ennemi et certains, si nous nous divisons, d'être irrémissiblement perdus.

Un tel manque de sens commun est véritablement décourageant : décidément, à de rares et honorables exceptions près, le parti dit *conservateur* n'est pas un parti de combat.

C'est un parti fait pour recevoir les avanies, les coups, pour être tondu, battu, bafoué, et les républicains auraient bien tort de se gêner vis-à-vis de lui.

Quand, par hasard, le parti conservateur sort de sa torpeur résignée, de sa veulerie naturelle, c'est trop souvent pour suivre les conseils des irréductibles intransigeants et des énergumènes, dont toute la politique se résume en deux mots abominables : « Périsse la France, plutôt que mon opinion ! »

Et, alors, il y a comme cela des royalistes qui, plutôt que d'accepter éventuellement un Empire assagi par

les cruelles expériences du passé, vont jusqu'à préférer la consolidation de la République.

Nous les avons connus à l'Assemblée nationale, ces mauvais Français, ces misérables, dont le type était ce ministre infâme, qui déclarait un jour que la France n'avait pas trop chèrement payé d'être débarrassé de l'Empire, au prix de l'Alsace et de la Lorraine.

Tout, plutôt que l'Empire : voilà leur épouvantable devise.

Chez les impérialistes, vous venez de le voir dans l'élection du quartier de l'Europe, il se rencontre des insensés que la haine contre la royauté mène à la plus honteuse des défections.

La France, la patrie, ça leur est bien égal : la prenne qui voudra, pourvu que ce ne soit pas la Royauté!

Eh bien! je dis, moi, je répète que ces royalistes et ces impérialistes sont des brutes, chez qui les instincts égoïstes et bas, l'intelligence rétrécie, les aspirations voraces tuent jusqu'au patriotisme.

Car enfin, il faut être idiot pour ne pas comprendre que l'Empire ne saurait être restauré sans l'appui, tout au moins latent, du plus grand nombre des royalistes.

Et la Royauté, elle-même, peut-elle jamais revenir, si elle ne rallie pas la majorité des impérialistes?

Pour renverser la République et la remplacer par un gouvernement habitable, il faut que tous les braves gens, sans distinction d'opinions, y mettent un peu du leur et fassent des concessions.

Or, il est certain que, dans le pays, la plupart des royalistes sages et avisés, préféreraient à la République actuelle un Empire raisonnable, et que la plupart des impérialistes s'estimeraient fort heureux d'être gou-

vernés par un Roi, au lieu et place des brigands qui nous asservissent.

D'autant que, plus l'on va, plus les procédés du gouvernement se confondent, pour l'Empire et pour la Royauté.

Ils seraient obligés, tous les deux, d'être autoritaires.

Si l'Empire exige la ratification par le suffrage universel, la Royauté — le comte de Paris l'a dit, et le duc d'Orléans l'a répété — a besoin également de cette ratification.

Car le prince Victor et le duc d'Orléans sont sur le même plan, en ce sens qu'ils n'ont pas plus de droits l'un que l'autre, et que, pour monter sur le trône, il ne leur suffira pas de se réclamer de Napoléon ou de Henri IV.

Il faudra se réclamer de la France, qui ne demandera pas mieux que d'acclamer celui des deux qui aura eu la vaillance de l'arracher à la république.

Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas marcher au feu, pour la conquête de l'avenir, la main dans la main?

L'*Union conservatrice*, c'est le salut.

En dehors d'elle, il n'y a rien que la division, la haine et la défaite.

Quant à sa définition, elle est bien simple et bien claire :

L'*Union conservatrice* doit grouper tous ceux qui mettent les intérêts de la patrie au-dessus des intérêts d'un parti politique et qui, faute de leur préférence, faute de l'idéal, préfèrent tout gouvernement propre au gouvernement pourri que nous avons.

A cette idée, si grande, si élevée, si patriotique, nous avons consacré notre vie tout entière, et non sans de boires.

L'*Autorité* en est l'organe.

Et nous ne désespérons pas de ranger sous ce large drapeau tous ceux qui se battent, ainsi que nous, pour Dieu et pour la France !

UNION CONSERVATRICE ET ALLIANCE RÉVISIONNISTE

19 avril 1897.

M. Cuneo d'Ornano, dans le *Petit Caporal*, publie sous ce titre : UNION CONSERVATRICE OU ALLIANCE RÉVISIONNISTE, un article qui mérite d'être relevé sur certains points.

Pour notre confrère et ami, l'*Union conservatrice* est chose à tout jamais finie, morte, enterrée et qui ne saurait plus renaître.

Et il lui substitue, comme terrain d'entente électorale aux prochaines élections, l'ALLIANCE RÉVISIONNISTE.

Ce serait la nouvelle formule.

C'est-à-dire que les candidats et les électeurs qui voudront s'allier, à un tour de scrutin quelconque, commenceront d'abord par se dire RÉVISIONNISTES.

Etre *révisionniste*, il n'est guère besoin de le dire, c'est vouloir, avant tout, détruire et modifier la Constitution actuelle.

A cela, naturellement, nous ne voyons aucun inconvénient, bien au contraire !

Il ne nous étouffe pas, le respect envers cette Constitution bâtarde, contraire au génie autoritaire de la race latine, et qui n'est qu'une abominable parodie des institutions appropriées aux Anglo-Saxons d'outre-Manche.

Tout y est artificiel, de convention, antifrançais.

Ajoutons que, par-dessus le marché, elle a pour effet d'asservir le peuple à une forme de gouvernement, en lui interdisant de la modifier.

Ainsi le peuple, qui devrait, ce me semble, être le souverain maître chez lui, n'a plus le droit, d'après la Constitution actuelle, de déclarer qu'il en a assez et trop de la république, et qu'il lui plaît de restaurer soit l'Empire, soit la Royauté.

Il n'est plus libre de disposer de ses destinées : la Constitution, carcan de fer, le rive éternellement — en admettant qu'elle soit éternelle — au bagne de la république.

Cette Constitution qu'aucun impérialiste ne saurait accepter, — puisqu'elle n'a pas eu la consécration solennelle du vote universel, — qui est illégale, que nous n'avons jamais admise, ne saurait plaire davantage aux royalistes, à qui, de la même façon, elle barre la route de l'avenir.

Par conséquent, rien n'est plus facile de se mettre d'accord, les uns et les autres, sur la nécessité de jeter bas, d'abord, cette Constitution qui enchaîne le peuple et lui enlever toute liberté d'action.

Donc, et je l'ai déjà dit en d'autres circonstances, la revision est un excellent terrain électoral.

Qu'on s'y donne rendez-vous : c'est la clef de la position du régime actuel.

S'en emparer, s'y loger, s'y fortifier, c'est le commencement de la victoire, de la grande revanche nationale contre les parlementaires qui ont la prétention odieuse de maintenir la nation en tutelle, sans droits, sans initiative, comme une mineure ou une incapable, et au seul effet de la mieux voler et dépouiller.

Jusqu'ici, pas de difficultés.

Mais je m'étonne de voir M. d'Ornano établir un espèce d'antagonisme entre l'*Union conservatrice* et l'*Alliance revisionniste*.

L'*Union conservatrice* n'est pas obligée de demeurer étroitement enfermée dans ses anciennes limites, qui étaient les limites de la liberté religieuse.

Là, en effet, le sol se déroberait sous nos pieds, depuis que Rome et les ralliés ont fait presque une obligation de s'incliner devant la Constitution qui nous inspire, à nous, tant de mépris et de dégoût.

Et se modifiant, ainsi que toute chose ici-bas peut et doit se modifier, l'*Union conservatrice*, — qui n'est, en somme, que l'alliance des braves gens contre les coquins, alliance purement électorale, transitoire, momentanée, comme toutes les alliances, — n'ayant pu se maintenir sur le terrain de la liberté de conscience, par suite de la défection et de la trahison des ralliés, se reforme naturellement sur le terrain revisionniste.

En un mot, l'*Union conservatrice* et l'*Alliance revisionniste*, au lieu de se contrarier et de s'exclure, se fortifient et se rajeunissent en s'identifiant.

Entendons-nous d'abord afin de renverser et de modifier la Constitution : après, nous verrons!

Mais l'important, pour arriver à ce résultat, et surtout pour ne pas se faire abominablement rouler aux élections futures, c'est d'en finir avec les haines de parti, et d'imposer silence aux sectaires de la Royauté et de l'Empire, qui éprouvent le besoin antipatriotique de se combattre, de s'insulter, de se jeter à la figure perpétuellement les griefs du passé, sans même se rendre compte des effets désastreux, pour la France, d'une politique aussi mesquine et étroite.

Quand nous sommes menacés par l'ennemi commun,

quand le socialisme et la révolution nous guettent, il est vraiment navrant de voir des impérialistes et des royalistes s'attarder aux antiques querelles et se reprocher encore, les uns la mort du duc d'Enghien, et les autres les assassinats des *chauffeurs*.

C'est bête, c'est idiot, et c'est criminel.

Et alors que les républicains, qui ont plus de raisons que nous pour être divisés entre eux, savent se concentrer et s'unir rien que sur la haine qu'ils nous portent, on voit de prétendus conservateurs, des énergumènes, des politiciens d'estaminet, des polissons — le mot n'est pas de trop — ériger la division en dogme, la pratiquer d'une façon effrénée, et déclarer que c'est une belle et propre besogne, par exemple, que d'avoir livré le quartier de l'Europe au parti républicain!

Si de pareilles mœurs venaient à s'acclimater, il n'y aurait plus à lutter, et il faudrait désormais laisser la France entre les mains des républicains persécuteurs et chéquards.

Car, s'il y a au monde quelque chose de misérable et d'ignoble, c'est alors qu'on fait face courageusement à l'ennemi, de recevoir dans le dos le poignard d'un ancien ami, devenu le complice et l'allié de vos plus féroces adversaires.

C'est arrivé à M. Caire dans le quartier de l'Europe, et cela m'est advenu dans le Gers, M. d'Ornano veut bien le rappeler.

Seulement, il se trompe en disant que mon adversaire était un ancien orléaniste.

Non, ce traître, cet apostat, ce lâche nous appartenait, hélas! et c'était un impérialiste renégat.

Je terminerai ces réflexions en faisant observer à

M. d'Ornano que, moins que moi, il a le droit d'être ingrat envers l'*Union conservatrice*.

S'il est vrai, en effet, qu'en 1876 nous avons été élus, lui et moi, contre des candidats royalistes, il n'est pas moins vrai que depuis, grâce à l'*Union conservatrice*, c'est-à-dire grâce à l'appui des royalistes loyaux, nous avons été plusieurs fois réélus, et que c'est à cette *Union conservatrice* que M. d'Ornano doit d'être encore au Parlement.

Et, pendant qu'il avait la bonne fortune d'être soutenu par les royalistes, j'avais, moi, l'humiliation d'être assassiné par un impérialiste.

A QUOI SERT LA DROITE ?

Elle soutient M. Méline qui l'outrage.

2 juin 1897.

Ce n'est certes pas la première fois, depuis le commencement de cette législature, qu'on est amené à se poser cette question : A QUOI SERT LA DROITE?

Mais jamais, plus utilement que lors de la dernière interpellation, on n'aura pu se l'adresser.

A chaque scrutin, vous le constatez avec un effarement douloureux, c'est la Droite, par ses votes, qui sauve le cabinet Méline.

Sans la Droite, il y a beau temps que le cabinet Méline, qui n'a pas de majorité républicaine, se serait effondré.

Il ne vit que de la Droite et par la Droite.

Dans ces conditions, on pourrait supposer qu'à défaut de gages que la Droite n'a même pas la précaution de

lui demander, elle exigerait tout au moins quelques égards, ne serait-ce que pour la forme.

Car, enfin, les députés de la Droite, quoi qu'ils s'imaginent, n'ont pas précisément été nommés, par les électeurs monarchistes et catholiques, pour servir de porte-queues à un cabinet de républicains et de francs-maçons.

Il y a là un rôle répugnant, faux, qu'il faudrait pouvoir expliquer par quelques ménagements, quelques politesses, quelques avances morales, venant de M. Méline ou de ses collègues.

Eh bien, la Droite, lors de la dernière interpellation, a pu se convaincre que non seulement le cabinet Méline était aussi mauvais, aussi haineux, dans le fond et pour tout ce qui concerne la liberté religieuse, que n'importe quel cabinet radical, puisqu'il continue de lacérer à outrance, de suspendre le traitement des prêtres et de lancer sur les biens des congrégations la meute acharnée des agents du fisc, mais que, par-dessus le marché, il la récompense de ses votes lâchement complaisants, en l'outrageant de la façon la plus grossière.

Aux radicaux, qui lui reprochaient, non sans raison, ses compromis malhonnêtes avec la Droite, voici, d'après le *Journal officiel*, l'impudent langage que tient M. Méline :

« **M. le président du conseil.** — ...Que vous importent les voix de droite qui peuvent grossir notre majorité, si nous ne cédons rien de notre programme ? (Applaudissements au centre. — Interruptions à l'extrême gauche.)

« Car voilà la différence qu'il y a entre nous et vous, c'est que, vous, vous faisiez des concessions à l'extrême gauche de votre parti, aux collectivistes, dont vous étiez

prisonniers (Applaudissements au centre), tandis que la Droite ne nous demande pas, à nous, de sacrifier notre programme républicain, sachant très bien que nous ne le sacrifierons jamais.

« Est-ce clair? » (Applaudissements au centre).

Oui, c'est clair, et d'une clarté cynique.

Ainsi, le cabinet Méline prend, accepte les voix de la Droite pour se maintenir au pouvoir, avec une minorité infime, — mais il se vante de ne RIEN accorder en échange, RIEN !

Qu'est ce « *programme républicain* », dont parle le président du Conseil ?

C'est le programme des lois antichrétiennes, des lois scélérates qui chassent Dieu de l'école et de l'hôpital, le jeune prêtre du séminaire, et qui vole le bien des pauvres, administré par les bons religieux et les bonnes religieuses.

Si la Droite avait seulement un soupçon de conscience et l'ombre de la pudeur, elle n'accorderait son concours fidèle et quotidien qu'au cabinet qui lui ferait quelques concessions sur ce programme CONTRE LEQUEL ELLE FUT ÉLUE.

Elle dirait au cabinet Méline : « Vous n'êtes pas mes hommes, puisque vous êtes républicains et francs-maçons, alors que nous sommes catholiques et monarchistes ; cependant si vous voulez que nous vous soutenions contre vos rivaux, apportez quelque ménagement dans l'application d'un programme qui est la violente négation du nôtre, et nous aurons, de cette manière, une excuse, un prétexte, pour ne pas vous combattre ! Aidez-nous, en un mot, à vous aider ! »

Tel est le langage qu'une Droite honnête et vaillante aurait dû tenir.

Mais non seulement elle ne demande aucun gage pour son ralliement ministériel, elle tolère encore que le président du conseil souligne, avec une rare impudence, qu'elle lui rend des services gratuits, et que, lui, « *il ne cédera rien de son programme, et ne le sacrifiera* JAMAIS ».

C'est donc à l'œil, par une veulerie naturelle et pour le plaisir honteux de trahir son mandat formel, que la Droite sert de garde du corps au cabinet Méline.

Elle donne tout, elle accorde tout. Elle est comme un bouclier pour ce cabinet de francs-maçons. Elle l'abrite, le protège, le maintient debout. Et lui se vante insolemment de tout refuser en échange!

Aller avec les vilaines gens, avec les sales gens, est parfois, en politique et dans la vie ordinaire, une cruelle bien qu'indispensable nécessité, quand un intérêt de premier ordre le commande.

Et il nous est arrivé, quand nous étions au Parlement, de prendre part à certains arrangements avec tel ou tel cabinet républicain.

Mais ce n'était jamais sans conditions formelles et sans engagements réciproques, de part et d'autre.

Et, si nous avons rencontré chez ceux avec qui nous traitions, la mauvaise foi et le parjure, il nous restait du moins la consolation d'avoir fait tout notre possible pour que notre concours temporaire fut le prix et la rançon d'une amélioration morale, d'un progrès, d'un traitement meilleur, d'une concession quelconque profitant à nos idées, à notre parti, à nos croyances.

Aujourd'hui, ce n'est plus cela.

Voilà le chef d'un gouvernement qui a l'audace de dire à ses adversaires qu'il daigne se servir de leur

concours mais qu'il ne leur accordera rien, pas même la politesse d'un remerciement!

Il faut vraiment que la Droite soit tombée en une fameuse décadence, depuis l'époque où nous avions l'honneur d'en faire partie, pour tolérer qu'on lui fasse jouer un rôle aussi humilié, aussi honteux, aussi inutile.

Quand une opposition n'est pas de force à faire payer ses services, elle doit avoir, au moins, la fierté de se faire respecter.

Mais, franchement, c'est trop, que se dévouer servilement à ses ennemis et supporter qu'ils vous récompensent en vous bafouant publiquement.

Aussi, à la veille d'une nouvelle législature, on se demande s'il est bien nécessaire de se dépenser en argent, en fatigues et en propagande, afin de faire nommer des députés de droite?

A cette demande, en effet : « A quoi sert la Droite? » il n'y a qu'une réponse, celle-ci : « A rien. »

Et cette conviction attristante n'est pas de nature à diminuer les abstentions et l'indifférence, lors des prochaines élections générales.

UN PROGRAMME D'UNION

18 août 1897.

Il convient de revenir sur le très remarquable discours prononcé à Saint-Ambroix (Gard) par notre ancien collègue M. de Ramel, devant un nombreux auditoire, car il donne un démenti patriotique à ceux qui prétendent que l'*Union conservatrice* est une chose morte, enterrée, et qu'il est impossible de la ressusciter.

L'*Union conservatrice*, qui fut et qui restera la règle de notre vie politique, a ceci contre elle, que les trois quarts de ceux qui en discutent ne savent pas ce que c'est et en parlent de la façon la plus ignorante, tel un aveugle parlant des couleurs.

De plus, il est de mode dans certains milieux intransigeants et inintelligents — comme tout ce qui est intransigeant — milieux impérialistes ou royalistes, de proclamer avec dédain que l'*Union conservatrice* n'a pas donné de résultat.

Ce qui est faux, archifaux.

Évidemment, l'*Union conservatrice* n'a pas pu renverser la république, ni restaurer soit l'empire, soit la royauté.

Mais nous ne voyons pas que les intransigeants de la royauté et de l'empire soient en meilleure posture.

L'*Union monarchique* avait au moins pour elle de faire réussir de nombreuses élections législatives et autres : tandis que, depuis que les royalistes et les impérialistes se gourment et s'injurient dans la plupart des circonscriptions, ce sont les républicains qui bénéficient de cette lutte fratricide et imbécile.

Et à la Chambre des députés, après avoir été deux cent cinquante, on n'est plus qu'une cinquantaine.

D'ailleurs, il faut être remarquablement obtus en politique — et ce n'est pas chose rare — pour imaginer qu'en contradiction avec la loi générale qui gouverne le monde, c'est la DIVISION qui fait la force, et non l'union.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la parole célèbre et de sagesse surhumaine qui disait que toute maison divisée contre elle-même périrait.

Il en est des nations comme des partis politiques.

L'émiettement les annihile et les livre sans défense à l'ennemi commun.

Et c'est parce que les monarchistes de France ont été assez fous, pour se tirer dessus perpétuellement ; c'est parce qu'il y a des royalistes assez misérables pour aimer mieux la république actuelle que l'empire, et des impérialistes tellement brutes qu'ils préfèrent cette même république à la royauté ; c'est parce que les prétendants et leurs familiers mettent, en véritables énergumènes, leurs préférences, leurs intérêts, avant le bien et le bonheur de la patrie, qu'on a pu voir un pays qui n'est pas républicain, loin de là, la France, réduit à vivre sous la plus infâme des républiques !

C'est aux divisions du parti monarchique, c'est à la stupidité des intransigeants de la royauté et de l'empire, que nous devons ce lamentable et navrant résultat.

Aussi comprenons-nous que des hommes de la haute valeur de M. de Ramel, essayent de réagir contre cet état funeste d'un trop grand nombre d'esprits, et s'efforcent d'augmenter nos chances de succès contre la république, en renouant les liens, aujourd'hui relâchés, qui naguère tenaient groupés et se sentant fraternellement les coudes, tous les braves gens du grand parti monarchique, ceux qui mettent le salut de la France au-dessus de leurs sympathies, de leurs préférences, *au-dessus de tout*, enfin, et qui se résigneraient noblement *à tout*, plutôt qu'à cet infect régime républicain qui ruine, abêtit et déshonore notre infortunée patrie, la faisant faible au-dehors et nauséabonde au-dedans.

Et à ceux qui repoussent l'*Union conservatrice*, parce qu'ils ne savent pas seulement ce que c'est et en

quoi elle consiste, il en adresse une définition pleine de lucidité, saisissante dans sa claire concision.

Il dit :

« Qu'il me soit permis tout d'abord de vous dire comment j'ai toujours compris et comment je comprends encore l'Union conservatrice, sûr d'ailleurs en cela d'être d'accord avec vous.

« Il y a deux manières de comprendre l'Union conservatrice : l'une dans laquelle les partis différents, CACHANT LEUR DRAPEAU, EFFAÇANT LES PRÉFÉRENCES QUI LES DISTINGUENT ET SE PARALYSANT MUTUELLEMENT DANS LEURS AFFECTIONS DU PASSÉ OU LEURS ESPÉRANCES DE L'AVENIR, SEMBLENT S'ANNIHILER ET S'EFFACER.

« Ce n'est pas ainsi que je la comprends. »

Nous, non plus !

Et c'est cette *Union conservatrice*, fausse et hypocrite, cette Union pleine de compromis inavouables et de lâchetés, où l'on dissimule sa cocarde et où l'on a peur de dire bien haut ce que l'on est, ce que l'on veut et où l'on va ; c'est cette Union, digne du mépris de tous les hommes francs et sincères, qu'on a l'habitude de prendre pour la véritable *Union conservatrice*.

La faute en est aux Mackau, aux Reille, aux d'Arenberg, aux Piou et à tous les renégats, aujourd'hui *ralliés*, qui s'en étaient fait un chemin couvert pour arriver à leur apostasie actuelle.

Nous, nous ne l'avons jamais comprise ainsi, et si, en effet, elle était telle, on s'expliquerait aisément le discrédit et le mépris dans lesquels elle est tombée.

Nous la voyons tout autre, cette union féconde des honnêtes gens, contre les coquins de la république ; nous la voyons avec les mêmes yeux que M. de Ramel, lorsqu'il s'exprime excellemment et en ces termes :

« L'autre, où chaque parti, GARDANT SES FIDÉLITÉS ET SES ESPÉRANCES, ET PORTANT FIÈREMENT SA BANNIÈRE, S'EN REMET AU SUPRÊME ARBITRE, LA VOLONTÉ NATIONALE, POUR DÉCIDER ENTRE EUX EN SE METTANT D'ACCORD TOUT D'ABORD POUR ACCEPTER CET ARBITRAGE IRRÉCUSABLE.

« Puis, EN ATTENDANT CE MOMENT SOUHAITÉ, ils travaillent EN COMMUN, FRANCHEMENT ET LOYALEMENT, SOUS UN RÉGIME QUI N'EST PAS LE LEUR, A L'OEUVRE COMMUNE, qui, plus HAUTE encore que les aspirations des partis, intéresse les principes de la vie sociale et de la liberté humaine.

« C'EST AINSI QUE JE LA COMPRENDS.

« Comme les régiments ont leur histoire et leur drapeau, leurs gloires et leurs souvenirs, LES PARTIS ONT LEUR GLOIRE DANS NOTRE HISTOIRE, LEUR DRAPEAU, LEURS SOUVENIRS ET LEURS ESPÉRANCES ; mais, de même que, rangés sous des DRAPEAUX DIFFÉRENTS, tous marchent UNIS POUR LA DÉFENSE DE LA PATRIE, de même les partis qui appartiennent à la grande armée conservatrice doivent marcher unis pour la défense de l'ordre social contre la révolution sociale, pour le progrès contre le scepticisme et l'égoïsme qui retiennent un pays dans l'immobilité. »

Voilà un beau langage ! Voilà une admirable définition de l'*Union conservatrice*, telle qu'il la faut concevoir et pratiquer, si l'on ne veut pas recevoir, aux prochaines élections générales, une raclée finale qui sera une véritable extermination.

Ajoutons qu'en royaliste libéral, éclairé, qui est de son temps, M. de Ramel trace un programme électoral qui peut être celui de tous les gens intelligents, dévoués, fidèles, qu'ils appartiennent à la monarchie royale ou bien à la monarchie impériale.

De ce programme, pour le moment, il nous suffit d'extraire le préambule :

« Le programme qui fut toujours le mien, dit-il, et qui doit être, à mon avis, le programme électoral commun à tous les conservateurs, amis de la liberté, de l'ordre et du progrès, peut se résumer en quelques mots :

« En tête doit se placer le respect réciproque des fidélités et des convictions de chacun en ce qui concerne la forme de gouvernement, sans qu'aucun ait à abdiquer ses préférences, LA CONSULTATION NATIONALE DEVANT ÊTRE LE SUPRÊME ARBITRE ENTRE EUX, ET ACCEPTÉE PAR TOUS. »

C'est parfait.

Et l'*Union conservatrice*, placée sur le terrain de la CONSULTATION NATIONALE, est sur son véritable terrain.

Quel est le prétendant qui pourrait, en effet, se passer de la *consultation nationale* ?

Philippe ne saurait se réclamer des droits de Hugues Capet. Ce serait insuffisant.

Et Victor doit espérer une désignation populaire, plus fraîche que celle du dernier plébiscite.

La CONSULTATION NATIONALE pour consécration d'un coup de main heureux, voilà la vérité.

C'est le *droit* renouvelé, sanctionné, après le devoir accompli par le prétendant.

Le jour où tous les monarchistes penseront comme M. de Ramel et moi, c'est-à-dire ainsi, la république est perdue et la monarchie sera proche.

Laquelle ?

Peu importe ! car, impériale ou royale, la France l'aura voulue telle et il faudra bien s'incliner devant la volonté du pays.

LA CONSULTATION NATIONALE

25 août 1897.

Discutant, dans le *Radical*, les réflexions de M. de Ramel à l'occasion de la consultation nationale qui doit juger entre les Prétendants d'une façon souveraine et définitive, et critiquant les commentaires que j'ai consacrés à ces réflexions, M. Rane s'exprime en termes qu'il n'est pas inutile de relever.

« Si je comprends bien, dit M. Rane, cela signifie que les deux prétendants, Philippe et Victor, travailleront *ensemble* à démolir la république, et que, ceci fait, ils chargeront la consultation nationale de les départager, de désigner lequel des deux règnera. »

Parfaitement !

Sauf cependant que l'expression « travailleront ENSEMBLE », n'est pas exacte.

Ce mot « ENSEMBLE », en effet, comporte une collaboration et un concert, qui ne sont pas indispensables.

Ils « travailleront » en commun et chacun de son côté.

C'est-à-dire que, dans une élection, ils porteront leurs électeurs, — après un premier tour de scrutin d'essai, si l'essai est nécessaire, — sur celui des deux candidats qui aura le plus de voix, en donnant des instructions formelles pour que l'on ne s'injurie pas, suivant la coutume, durant tout le premier tour et de façon à rendre la concentration impossible.

Les républicains, pendant de longues années, n'ont pas employé d'autres procédés.

Combien de fois n'avons-nous pas vu des journaux

ultra-modérés accepter, en se plaignant, mais accepter au deuxième tour, les candidatures les plus répugnantes !

La discipline le voulait ainsi.

Et les modérés votaient pour un communard, plutôt que de laisser passer un monarchiste.

Nous ne voyons pas pourquoi les monarchistes seraient incapables de supporter une discipline à laquelle se sont toujours pliés leurs adversaires et qui est l'unique cause de leur victoire ?

D'autant qu'il y a moins loin d'un royaliste à un impérialiste, — surtout aujourd'hui que l'Empire et la Royauté seraient obligés de gouverner tout à fait de la même manière, — que du républicain modéré au communard.

Cela est donc très pratique, quoi qu'en dise M. Ranc.

Puis M. Ranc ajoute que M. de Ramel aurait bien dû indiquer « *la procédure à suivre pour mettre en mouvement cette machine qu'il appelle la consultation nationale.* »

Rien de plus simple !

Vous n'avez qu'à convoquer les électeurs et à leur demander d'indiquer, par un oui ou par un non, s'ils acceptent et consacrent le changement politique survenu et qui leur est soumis !

Le gouvernement impérial l'a fait.

La république n'a jamais osé le faire et n'osera jamais — car elle a une peur bleue de cette consultation nationale.

Il est vrai que M. Ranc me reproche d'avoir espéré qu'un coup de force précéderait le plébiscite, ce qui, à ses yeux, sans doute, enlève de la valeur et de l'autorité à la consultation nationale.

Mon Dieu, je le reconnais franchement, si on se

plaçait au simple point de vue de la théorie, il vaudrait mieux, ce n'est pas discutable, consulter le pays AVANT.

C'est ce qui se fait d'habitude dans les mariages.

Avant de lier les deux destinées des conjoints, on demande à celui qui prend et à celle qui est prise, si cela leur convient.

Tel est évidemment l'idéal.

Mais l'idéal, ici-bas, est rarement réalisable — et même le consentement préalable, on ne le voit que trop souvent, n'est pas un obstacle au divorce.

En politique, on agit comme on peut. M. Ranc, qui était opportuniste, quand le mot fut inventé, et qui est radical afin d'être sénateur, le sait mieux que personne.

Et, du moment que celui qui occupe la place ne permet pas de consulter le pays, on est bien obligé de se passer de la permission.

C'est ce que nous avons fait au 18 Brumaire, c'est ce que nous avons fait au 2 Décembre.

C'est ce que nous avons tenté vainement à l'aide du général Boulanger.

C'est enfin ce que nous essayerons encore, pour peu que le prince Victor ait quelque chose dans le ventre, ou avec un Autre, quel qu'il soit, si le prince Victor renâcle à l'aventure, malgré les précédents de sa famille.

Car la personnalité de Celui qui consultera la nation, nous est relativement indifférente, pourvu que la nation soit consultée.

La consultation nationale, c'est l'essentiel, pour l'installation d'un régime définitif et désormais indiscutable.

L'INSTALLÉ n'a qu'une importance secondaire.

Quel qu'il soit, il sera, en tout cas, le libérateur du pays, celui qui aura rendu à la France ses droits, ses prérogatives, sa liberté, sa libre disposition d'elle-même.

Assurément, je souhaite que ce soit un Napoléon, afin que dans les coups d'État, comme dans les drames de Wagner, il y ait la trilogie; mais ce n'est pas indispensable.

Tout autre a le droit et le devoir d'essayer de sauver son pays.

Et j'oserai m'étonner que M. Rane s'élève contre les coups de force.

Vous êtes-vous jamais gênés, vous autres républicains, de vous emparer du pouvoir par la violence ?

C'est votre unique procédé.

Et vous avez un rude toupet, en vous indignant contre les coups d'État, quand vous avez passé votre temps à faire des révolutions !

Donc, il est probable que la consultation nationale n'aurait lieu qu'après le coup de force.

Serait-elle moins sincère pour cela ?

Pas du tout.

La meilleure preuve, c'est que les gouvernements qui ne se sentent pas en communion parfaite avec la nation, s'épouvantent rien qu'à l'idée de consulter le pays.

Voyez la république actuelle. Voici vingt-sept ans qu'elle dure. Elle a son personnel de fonctionnaires, de nécessiteux, de gavés, de subventionnés, de valets. Elle a tout en mains, et, alors qu'il lui serait facile, en apparence, de se faire consacrer par le pays, ne fût-ce que pour nous imposer silence à jamais, ne fût-ce que pour créer le droit en sa faveur, elle s'en garde bien.

de crainte que la nation, laissée libre de parler, ne réponde : « Non ! »

Le prétendant qui réussira, par un moyen ou un autre, à libérer le peuple d'une longue tutelle et d'un long esclavage, sera acclamé et, seul, aura le droit de faire taire, et ceux qu'il aura supplantés, et celui qu'il aura devancé dans cette patriotique mission de la délivrance nationale.

Voilà pourquoi nous l'appelons de tous nos vœux.

Ce sera le grand pacificateur.

Reconnu par le peuple, il sera au-dessus des factions et on pourra s'incliner devant lui, car il n'y a aucune apostasie à s'incliner devant la volonté nationale.

Un pareil rôle était assez beau pour tenter la république.

Nous le répétons, elle n'a pas oser le jouer.

Aussi, nous l'avons recueilli et nous nous le réservons pour assurer la libération du pays.

FATALE MANŒUVRE

7 mars 1898.

On ne saurait prendre en mauvaise part les réflexions que nous inspire la tactique électorale préconisée par quelques royalistes, tactique imprudente, toute d'abdication en face de la république et qui nous paraît menacer de conduire le parti royaliste au suicide.

Nous ne sommes pas royaliste, chacun le sait. Mais nous n'avons jamais dissimulé non plus, les hautes sympathies que nous inspire ce noble et vaillant parti.

Si nous n'étions pas impérialiste, de traditions, de naissance, de conviction, nous serions royaliste.

Car nous sommes antirépublicain surtout et monarchiste avant tout.

Ce serait donc pour nous un véritable crève-cœur que de voir la solution royaliste, qui nous agréerait fort, à défaut d'une solution impérialiste, se volatiliser et disparaître de l'horizon. Nous n'avons déjà pas tant de chances de sortir de la boue républicaine, pour que nous ne nous montrions point affligé d'en compter encore une de moins.

Et c'est au suicide, tout droit, que court bien inconsciemment le parti royaliste, s'il est exact que la formule présentée dans le *Gaulois*, sous la signature de notre distingué confrère et ami M. de Claye, devient réellement la formule officielle qui doit présider aux très prochaines élections et diriger la conduite des royalistes.

Voici cette formule :

Conclusion pratique : là où ils n'auront pas de candidats à eux, ils prêteront leur concours, non pas en se cachant, mais à visage découvert, en vertu de leurs principes mêmes, comme royalistes, au candidat le meilleur contre le moins bon, même au moins mauvais — si l'on est réduit à cette extrémité — contre le pire. Bien entendu, le candidat « moins mauvais » ne sera tenu pour tel que s'il a fourni quelque gage.

Nous avons déjà combattu ce système, on ne l'a peut-être pas oublié.

Et nous le condamnons encore, avec la dernière énergie.

A quoi mène-t-il ?

Ceux qui l'ont inspiré espèrent, sans doute, que le

gouvernement, sensible à un tel effacement, à une pareille abdication, ne combattra pas les candidatures royalistes ?

Ils comptent évidemment sur une équitable réciprocité ?

Or, le discours de M. Deschanel et le langage des organes de la république soi-disant modérée, le *Temps* et la *Liberté*, ne sauraient laisser subsister la moindre illusion.

Non seulement, les républicains *dits* modérés, et qui sont simplement plus hypocrites que les autres et ne valent pas mieux, refusent tout arrangement avec les monarchistes, mais ils répondent à leurs avances en faisant une concentration à gauche.

Plus les monarchistes s'avancent, les mains tendues et la bouche en cœur, plus les républicains modérés s'éloignent vers les radicaux.

Il y aurait vraiment peu de dignité à insister pour offrir des faveurs qu'on repousse dédaigneusement.

Une pareille manœuvre, incompréhensible, fatale, mène donc d'abord à l'humiliation.

Mais elle entraînerait des conséquences autrement graves et redoutables pour le parti royaliste.

En votant partout en faveur du *moins mauvais* et en se contentant de gages dérisoires, les royalistes arriveraient à augmenter en réalité la majorité opportuniste, qui ruine, souille et déshonore notre pays.

Ils en prendraient la responsabilité devant le pays, comme ils ont déjà pris, malheureusement et bien inutilement, la responsabilité du choix de M. Félix Faure.

Et de quel droit viendraient-ils, après, critiquer, blâmer, flétrir, les actes de cette nouvelle majorité qui sera tout aussi puante et tout aussi malfaisante que celle qui va s'en aller ?

Les royalistes seraient-ils qualifiés pour offrir la royauté comme remède à un mal qu'ils n'auraient fait qu'augmenter ?

En politique, on ne guérit point par les semblables, et l'adage : *Similia similibus* est archifaux.

Vous voulez sauver un pays qui souffre et meurt de la république, et c'est une sorte de république, une république d'un autre genre, que vous offririez ?

C'est de l'aberration.

Le jour où la France, et ça ne tardera pas, en aura assez de la République, c'est à une vraie monarchie, à une monarchie autoritaire, qu'elle tendra les bras et non pas à une royauté qui se contenterait d'être « *la meilleure des républiques* ».

Quand un peuple arrive à vouloir changer de gouvernement, il change pour avoir le contraire de celui qu'il répudie, et non point pour retrouver quelque chose d'équivalent et de relativement aussi mauvais.

Sans cela, il ne change pas, estimant, comme dans l'opérette, que *ce n'est pas la peine, vraiment*.

La France espère, souhaite, afin de se refaire et de se relever, une monarchie forte, personnelle, vraiment réparatrice.

Plutôt que de rester en deçà, elle irait au-delà, et les ovations faites à l'armée, comme l'aventure boulangiste, prouvent que la dictature, elle-même, n'épouvanterait pas l'opinion publique.

La couronne de laurier de César — d'un César quelconque, — voilà ce qui hante les patriotes effrayés de voir la France s'enliser dans l'anarchie républicaine.

Et il n'y a, paraît-il, que l'honorable M. Denys Cochin, pour imaginer qu'on se contenterait d'un bonnet de coton en guise de diadème.

Telle est pourtant la royauté qui nous serait présentée comme une solution éventuelle et dont personne ne veut, si l'on suivait les instructions de notre confrère M. de Claye et qui se résument en la consigne de voter en faveur des coquins, c'est-à-dire des opportunistes.

L'opinion publique, ahurie de voir les royalistes aider au triomphe de ces bandits d'opportunistes, qui se disent plus ou moins *modérés* et n'offrent des *gages* que pour les reprendre, qui ne donnent leur parole que pour la violer, qui ne promettent la liberté que pour l'étrangler, — l'opinion publique, dis-je, se détournerait du parti royaliste et lui dirait brutalement : « Quand on a la prétention d'être le berger du troupeau, on ne se met pas avec les loups et surtout on ne les introduit pas dans la bergerie ! »

A MES AMIS

de l'arrondissement de Mirande.

6 avril 1898.

Mes chers amis,

Vous savez la répugnance invicible que je n'ai cessé d'opposer aux sollicitations qui me pressaient de rentrer dans la vie publique.

Réélu conseiller général, sans m'être présenté, je n'ai pas siégé.

Depuis quatre ans, je me suis tenu obstinément en dehors de toute politique dans le département.

A Paris, tout récemment, j'arrêtais le pétitionnement enthousiaste qui m'offrait un mandat législatif du huitième arrondissement, presque sans lutte.

Dégoûté de la vie parlementaire, relevant à peine d'une maladie sérieuse, je pouvais croire que l'heure du repos bien gagné, avait enfin sonné pour moi.

Mais voici, qu'admirables de vaillance et de fidélité, vous vous levez en masse et que, réunis en un congrès imposant, vous me sommez de reprendre le harnois de guerre.

A nouveau, vous voulez combattre ; rien n'a fait fléchir votre courage et, avec votre fière indépendance, vous vous refusez à laisser aller à terre, ce drapeau conservateur, par vous toujours conduit à la victoire et que le vol seul, le vol éhonté, le vol scélérat, put arracher de vos mains.

A toutes mes objections, vous avez trouvé une réponse. Il n'en est pas une que vous n'ayez réfutée.

Même quand je vous présente que ma santé m'empêchera de mener la campagne électorale comme autrefois, vous dites encore : « Nous la ferons pour vous ! »

Cet appel au devoir, au nom de la religion outragée, de la fortune privée menacée, de la société tout entière en péril, me fait violence et l'emporte sur mes dernières résistances.

J'accepte donc.

Et, à la candidature si facile du huitième arrondissement de Paris, je vais préférer l'élection laborieuse contre trois concurrents et contre la pression officielle la plus effrénée dans Mirande.

A bientôt donc, mes amis ! car je vais me rendre au milieu de vous, résolu à vous consacrer tout ce qui me reste de force physique et morale, prêt à reprendre mon poste de combat, soit au Conseil général, soit à la Chambre des députés.

LE VRAI PROGRAMME POUR LES ÉLECTIONS.

19 avril 1898.

La *Croix du Gers*, dirigée par un prêtre vaillant, d'une rare indépendance d'esprit, et qui s'est beaucoup et excellemment occupé des questions ouvrières, sans jamais tomber dans la démagogie comme tant d'autres, — la *Croix du Gers*, dis-je, dirigée par M. l'abbé Farel, a publié un programme *minimum* qu'il entend imposer aux candidats désireux d'obtenir les voix des catholiques.

Voici les divers articles de ce programme, pour ce qui touche les libertés religieuses :

Maintien du Concordat.

Liberté d'association avec le droit de posséder. *Modification de la loi scolaire.* Suppression de tout ce qu'elle a de contraire aux droits de la religion et de la famille. Liberté laissée aux pères de famille d'imposer aux conseils municipaux, par voie de *referendum*, l'école de leur choix, ou congréganiste ou laïque.

Subvention équitable aux écoles libres.

Abrogation de la loi sur le divorce.

Modification de la loi militaire.

Abrogation de la loi d'accroissement, qui met les congrégations religieuses en dehors du droit commun.

« Tel est notre programme, » dit la *Croix du Gers*. Et elle ajoute avec bon sens et énergie :

Nos candidats seront ceux qui l'inscriront dans leur profession de foi et auront le courage, la franchise de le soutenir.

Nous ne voulons plus de ces sous-entendus dont jusqu'ici.

nous, catholiques, avons été victimes, et, à la place des promesses, nous exigeons des actes.

Le gouvernement a besoin de nous pour lutter contre les radicaux et les socialistes ; il ne veut pas servir les catholiques, mais il veut s'en servir.

A eux d'y veiller !

Voilà qui est parfait, et il est impossible de mieux dire.

Il est temps, en effet, que les catholiques de France cessent de se conduire comme de vrais jobards et de se laisser duper par des paroles mensongères, quand on a besoin d'eux, pour retomber ensuite sous le coup de l'implacable persécution.

Le jour où ils mettront résolument et carrément le marché à la main et feront de leur concours au gouvernement le prix des libertés religieuses et de la tolérance, ils obtiendront ce qu'ils voudront.

Un pareil marché est aussi honorable que licite.

Quoi de plus précieux que la liberté religieuse ?

C'est l'indépendance des ames.

La liberté politique, pour nous, ne passe qu'après, à un rang très inférieur.

C'est tellement vrai, qu'à plusieurs reprises, soit à la tribune, soit dans la presse, nous avons personnellement déclaré que le principal obstacle qui s'élève entre la république et nous, c'est la question religieuse.

Qu'on nous accorde la liberté de nos croyances, dans l'église, la rue et l'école, et, malgré nos préférences pour la monarchie et notre répugnance envers la forme républicaine, nous nous engageons à désarmer et à cesser toute opposition intransigeante.

Mais comment se résignerait-on à servir, de près ou de loin, un régime qui refuse les libertés les plus néces-

saires à la dignité humaine, à l'existence morale de l'homme, les libertés qui doivent entourer et protéger le culte ?

Aussi comprenons-nous que la *Croix du Gers* juge indignes de son concours électoral, les candidats qui se déroberaient devant son programme *minimum*.

Que contient ce programme, que nous n'ayons constamment préconisé et défendu, depuis que nous appartenons à la vie publique ?

En tête se trouve le maintien du Concordat.

Sous le gouvernement des francs-maçons et des juifs, il faut, en effet, conserver ce Concordat, si défectueux qu'il apparaisse — qui fut fabriqué pour protéger l'Eglise et qui, dans les mains de ses adversaires, est devenu une arme contre elle.

Le Concordat ne saurait être dénoncé que par un gouvernement qui aurait la loyauté, l'honnêteté, d'inaugurer l'indépendance de l'Eglise catholique, en lui restituant d'abord tous les biens que la Révolution lui vola et dont le budget des cultes n'est que la rente fort réduite.

Le jour où l'Eglise pourra posséder, comme vous et moi — ainsi que cela se produit chez les nations vraiment libres — et rentrera en possession de ses biens, il n'y aura que très peu d'inconvénients à rompre le Concordat.

Mais pas avant, car la rupture du Concordat, dans la situation présente, ne serait pour le gouvernement républicain que l'occasion de supprimer le budget des cultes et de vouer le clergé français à la misère.

« Je vous enlève vos traitements — lui dirait la république — et je vous défends de posséder ! »

La disparition du Concordat, dans ces conditions-là,

ce serait la mort. Et je suis surpris de voir que mon ami Drumont, en son discours d'Alger, se prononce pour la suppression du Concordat, sans le règlement préalable de l'existence matérielle du clergé français.

Nous n'insisterons pas sur la modification de la loi scolaire, et sur le droit donné aux communes, comme en Belgique, d'avoir les écoles qui leur conviennent.

C'est notre thèse quotidienne, parce que c'est la solution vraie, celle qui concilie tout, celle qui assure la liberté de chacun.

D'autant que la laïcisation n'atteint lâchement que le petit, le pauvre.

Le même gouvernement qui ferme la porte de l'école au bon curé, s'empresse d'attacher un aumônier aux lycées et aux collèges, afin d'empêcher les élèves riches d'abandonner les établissements de l'État.

Nous approuvons encore le droit, pour les communes et les conseils généraux, de subventionner les écoles libres.

Est-ce que les élèves de ces écoles ne sont pas des Français tout comme les autres?

La loi sur le divorce qui détruit la famille, la loi militaire qui empêche le recrutement du clergé, la loi d'accroissement qui spolie les congrégations religieuses, doivent disparaître du Code français, qu'elles déshonorent.

Il faut louer grandement la *Croix du Gers* de s'être mise courageusement à la tête de cette politique militante.

D'ailleurs, le courant va là, coule vers une résistance plus digne des catholiques, assurément, et plus profitable pour eux, que la misérable résignation à laquelle ils se laissaient aller, accordant tout et n'exigeant rien.

Et c'est avec une vive satifaction que nous avons pu voir dans la *Croix* de Paris des dispositions analogues.

Nous y trouvons ces affirmations qui sont excellentes, quoique un peu tardives :

M. Méline est-il aussi logique? Veut-il marcher de conserve avec les catholiques et les conservateurs ? Là est toute la question.

Le point de jonction entre les radicaux et les socialistes est précisément l'impôt sur le revenu et l'affaiblissement du Sénat. Le point de jonction entre le ministère et nous est la résistance à l'une et à l'autre de ces mesures.

Mais cette résistance est d'un intérêt de premier ordre pour le Cabinet ; elle n'entre qu'en second rang dans nos préoccupations. Nous mettons au premier la défense religieuse, et, en tête de la défense religieuse, l'instruction religieuse à l'école primaire.

En d'autres termes, nous mettons l'esprit avant la matière, l'âme avant le corps.

Nous passerions tous les impôts pour un peu de liberté rendue au père de famille ; nous sacrifierions les privilèges du Sénat à l'élèvement de l'âme de nos enfants par l'enseignement religieux.

Voilà un terrain admirablement défini et sur lequel tous les catholiques devraient s'entendre et se donner la main.

Car, encore une fois, aucune liberté, politique, sociale ou financière, ne saurait passer avant la liberté religieuse.

Celle-ci d'abord, les autres après !

Et, pour sauver l'âme de nos enfants, nous sommes décidés à tout abandonner, notre fortune et au besoin nos préférences politiques.

Inutile de dire que tous les candidats conservateurs et catholiques du Gers ont souscrit des deux mains au programme de la *Croix du Gers*.

Un seul n'a pas donné signe de vie et refuse obstinément de s'expliquer sur les lois scolaires et la loi militaire, quoique pressé de questions impératives par son concurrent radical : c'est justement le candidat rallié, celui que l'*Univers* soutient publiquement contre moi.

Il fait le sourd à toutes les interrogations sur ce point essentiel et capital.

Avouez que c'est bien drôle !

SI J'ÉTAIS RÉPUBLICAIN... ?

15 mai 1898.

Il m'est arrivé, l'autre jour, de prononcer une phrase qui a fait quelque bruit dans mon département et ailleurs, et dont je ne puis vraiment, même après réflexion, m'expliquer l'intérêt ou l'importance, tant elle me semble exprimer des sentiments naturels.

C'était au conseil général du Gers.

Au cours de la discussion qui eut lieu, faisant allusion aux diverses nuances du parti républicain, nuances si bizarrement et si violemment disparates, qui jurent entre elles, je dis à peu près ceci : « Si, d'aventure, il m'arrivait de me faire républicain, ce n'est pas du côté des républicains dits modérés, des opportunistes, que je me mettrais, mais du côté des radicaux. »

C'était une pure hypothèse, qui, du reste, ne m'engageait pas à grand chose. C'était surtout une manière de parler et de traduire ma pensée de façon pittoresque.

Car je ne me ferai jamais républicain. Dieu merci, ayant la république en horreur et n'ayant pas plus

envie d'être républicain radical que républicain modéré.

Né monarchiste, j'espère bien mourir monarchiste.

Quoique je sois trop équitable pour ne pas reconnaître que la FORME de gouvernement, par elle seule, s'il est vrai qu'elle signifie beaucoup, ne suffit pas et qu'il importe de considérer le FOND.

La *forme*, c'est l'étiquette de la bouteille.

Le *fond*, c'est ce qu'il y a dedans.

Or, le fond l'emporte et doit l'emporter sur l'étiquette, souvent mensongère.

Ainsi, le passé nous prouve qu'il peut se rencontrer des républiques parfaitement habitables et des monarchies répugnantes.

Mon père a servi la république de Louis-Napoléon et n'en rougissait pas.

Moi, j'ai servi loyalement la république du maréchal de Mac-Mahon.

C'étaient des républiques propres, qui avaient le grave défaut de toutes les républiques : le manque de stabilité, l'incertitude de l'avenir ; mais à l'heure qu'il est je m'estimerais très heureux de vivre sous une république pareille, étant donnée l'ignominie du régime actuel.

J'ai quelque fierté à rappeler que, tout impérialiste que j'étais, je refusais nettement, catégoriquement, seul parmi les chefs de mon parti de reconnaître le prince Jérôme Napoléon comme l'héritier de l'Empire.

Sa naissance, son nom, les droits que lui donnait la Constitution, tout cela m'était indifférent et me laissait impassible.

Jamais, jamais, je n'accepterai un Empire antichrétien.

Entre le prince Jérôme et moi, il y avait la barrière infranchissable du saucisson du Vendredi saint.

Et, si le prince Victor-Napoléon, son fils, avait la prétention de maintenir les *lois scélérates* que la république a édictées contre la religion, il trouverait en moi le plus implacable adversaire.

Donc, la forme du gouvernement est relativement sans importance.

Quoique une bonne monarchie vaille cent fois mieux, à mérite égal, que la meilleure des républiques.

Mais, quand je disais que, si je devenais républicain, je serais républicain radical, j'entendais dire, on l'a bien compris, que je me ferais républicain d'une république franche, nette, vraie, et non point de cette république menteuse, hypocrite, fausse, qui comprend les républicains dits *progressistes* et à laquelle des conservateurs ont l'imprudence inconcevable de se rallier.

Qu'est-ce, en effet, la république actuelle ?

Est-ce une vraie république ?

Non.

Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à comparer ce que les républicains ont toujours dit et ce qu'ils font à l'heure qu'il est, ce qu'ils affirmaient quand ils étaient dans l'opposition et ce qu'ils exécutent aujourd'hui qu'ils sont au pouvoir.

Leurs actes et leurs paroles concordent-ils ? sont-ils logiques ?

Non encore ! mille fois non !

Quand ils étaient dans l'opposition, ils combattaient furieusement la monarchie royale ou impériale, au nom de la *sainte liberté*, au nom de la *sainte égalité*, au nom de la non moins *sainte fraternité*.

Et, depuis qu'ils tiennent la queue de la poêle, ils

foulent tout cela aux pieds avec une cynique impudence.

Ces républicains qui s'intitulent *républicains de gouvernement* se sont d'abord adjugé une Constitution monarchique, car la Constitution présente est absolument celle de Louis-Philippe.

Puis ils ont violé la *Déclaration des droits de l'homme*, en opprimant et en supprimant la liberté de conscience.

Ensuite, ils ont pratiqué la candidature officielle, comme nulle monarchie ne l'a osé, coiffant le chapeau de Brumaire et chaussant les bottes de Décembre.

Tout ce qu'ils reprochaient à la monarchie, ils l'ont fait eux-mêmes, l'exagérant encore avec une suprême impudence.

En un mot, de la république ils ne nous ont donné que le déguisement, la parodie, le carnaval.

De fait, nous ne sommes pas en république.

Nous sommes dans une espèce de monarchie fausse, ridicule, hargneuse, qui n'est ni l'autorité, ni la liberté, qui a tous les vices de la monarchie et de la république, sans en posséder les qualités ou les vertus.

Cela est tellement vrai que les républicains sincères sont encore plus dégoûtés que nous de cette république d'où sont bannis les vieux principes de la démocratie et où s'étale la crapuleuse corruption, sous les formes les plus diverses.

Cette république-ci, je la connais, donc, je la connais trop.

Et si je me faisais républicain, ce dont Dieu me garde ! — ce n'est pas à elle, je le répète, que j'irais !

C'est à l'autre, à la radicale, à la véritable, à celle qui serait fidèle à ses doctrines, d'accord avec ses pro-

grammes et qui ne renierait pas la liberté ; c'est à cette république idéale, qu'on n'a jamais vue, qu'on ne verra jamais, à cette république, *inconnue*, que j'irais, la saluant comme les Grecs saluaient *le dieu inconnu*.

Car je ne suis pas de ceux qui font les choses à demi, qui ménagent la chèvre et le chou, qui sont à la fois faux conservateurs et faux républicains.

Voilà pourquoi je serais un vrai républicain, si j'étais républicain.

Mais en attendant cet évènement qui ne se produira jamais, je me contente d'être un chrétien RADICAL et un conservateur RADICAL, c'est-à-dire un chrétien et un conservateur qui abomine les reniements, méprise les apostasies, n'abandonne rien de ses croyances, rien de ses opinions, ayant horreur de cette lâcheté universelle qui abaisse les caractères à notre époque et les pousse aux plus honteuses capitulations.

RÉÉLU !

26 mai 1898.

Je suis réélu.

Mes concitoyens m'ont rendu le mandat que m'avaient volé, en 1893, de complicité, un préfet scélérat et un républicain enjuive.

Isaac Bascou est en fuite, poursuivi par une clameur irrésistible, une huée vengeresse.

Vainement il a essayé, moyennant des sommes énormes que prodiguait le syndicat des ventres, d'acheter et de corrompre tout le pays.

Pendant trois semaines, on a assisté à ce spectacle écœurant, dans les cafés, les auberges, au seuil des maisons, sur les grandes routes, d'agents distribuant des bons de pain et offrant cinq francs, dix francs, cent francs pour une voix.

C'était le marché aux cochons.

Et dans vingt-deux mille numéros d'une feuille immonde, j'étais chaque matin insulté, outragé, calomnié, traité de voleur, de Prussien et de tout ce qu'on voudra.

En un mot, Abraham Bascou m'a combattu, avec le pot-de-vin d'une main et le pot de chambre de l'autre.

Rien n'y a fait.

Si, malheureusement, bien des pauvres diables, en proie à la misère universelle qui étreint mon département, se sont laissés aller à la tentation d'adoucir leur souffrance par quelques sous, le plus grand nombre s'est redressé avec une invincible fierté et une admirable indépendance.

Ah ! les braves gens !

N'empêche que, si j'avais été battu, j'aurais eu beau faire signer cinq cents témoins, attestant le délit permanent de corruption et de calomnies : Zabulon Bascou n'aurait pas moins continué de siéger à ma place, au palais Bourbon, et n'aurait pas moins joui que pendant la dernière législature, de mon mandat filouté.

Tandis que, moi, si j'avais donné les cinq sous du juif errant, le seul juif que je me fusse permis d'imiter, j'aurais été invalidé à l'unanimité

C'est beau, la liberté électorale, sous la République !

Les républicains ont vraiment fait, du suffrage universel, quelque chose de propre !

Et encore, je ne parle pas de la fraude.

Figurez-vous que, dans toutes les communes dont la municipalité est républicaine, les bulletins étaient marqués par des signes conventionnels qui faisaient reconnaître le votant, les signes étant soigneusement rapportés sur un calepin et les bulletins étant non moins soigneusement contrôlés.

Faut-il vous entretenir des fonctionnaires et, parmi eux, d'un percepteur convoquant les contribuables et leur offrant ou d'avoir à payer leurs contributions en entier, s'ils votaient en ma faveur, ou de recevoir quittance gratuite de ces mêmes contributions, s'ils votaient contre moi ?

Je vais avoir le plaisir d'amener ce monsieur-là, par les deux oreilles, en police correctionnelle.

Il faut faire un exemple.

Mais je sors de cette élection, de tous ces scandales, comme je sortirais de l'égout collecteur, après avoir patauge, durant un long mois, dans les immondices les plus variées.

Quel bain ! quel bain je vais prendre !

Cependant, à côté de ces turpitudes, de ces ignominies, de ces scélératesses, il y a bien des joies aussi.

Celle d'être réélu ne compte pas.

Car je ne voulais plus être député.

J'étais dégoûté de cette vie publique où les Prétendants restent dans l'inaction et où la trahison, l'apostasie, se couvrent mensongèrement de la bénédiction de Rome.

Mes amis ont dû me faire violence, m'imposer cette candidature improvisée, inattendue de moi, et que la victoire vient de couronner.

Oui, il y a des jours.

Il y a, d'abord, la joie de mes amis.

Et, chez nous, dans le Gers, elle est prodigieuse, inénarrable.

Si vous aviez vu cette soirée de l'attente du scrutin !

On vivrait cent ans, qu'on ne l'oublierait pas :

Il y avait réunis, au vieux manoir familial, six ou sept cents hommes, accourus de partout, anxieux, silencieux, graves.

A chaque instant des messagers arrivaient portant des nouvelles, les unes bonnes, les autres mauvaises.

Il y avait un cri pour les bonnes, un effarement pour les mauvaises.

Jamais joueur mettant sa fortune sur un coup de dés ou de cartes, ne fut plus émotionné que ne l'était cette foule garnissant la cour, le perron, les salons, les communs, grouillante, nerveuse et muette.

Enfin, vers minuit, une clameur retentit dans le lointain : « Vive Cassagnac ! »

Et, de sept cents poitrines, un cri formidable s'échappe, effrayant : « Vive Cassagnac ! A bas les juifs ! »

Que s'était-il passé ?

Comme du temps des Gaulois, leurs pères, ils avaient placé des postes sur les collines et des guetteurs devaient allumer un feu du Bengale s'il y avait victoire.

En cinq minutes, le signal fut répercuté de Plaisance au château du Couloumé.

Alors, ce fut une folie, un délire.

Ces hommes qui, depuis quatre ans, attendaient en frémissant de colère, et les représailles, et la vengeance, — ces hommes se soulageaient l'âme par des explosions de vivats.

Ils se serraient la main, s'étreignaient et m'ont à moitié étouffé.

Ils ont vécu plusieurs années en quelques minutes, ces vaillants soldats qui, depuis cinquante ans, montent la garde autour du drapeau conservateur.

Et dans la nuit, sous l'orage et la pluie, ils sont partis en chantant et, de temps en temps, de loin, m'arrivaient, par des rafales de vent, les cris stridents : « Vive Cassagnac ! A bas les juifs ! »

Cette joie de la joie des autres, des fidèles, des dévoués, est la plus émotionnante de toutes.

Rien ne la vaut.

Et je remercie Issachar Bascout de me l'avoir procurée.

Puis ce seront, ce soir, demain, les sociétés chorales, les musiques, la descente de cantons entiers.

On va me planter des mais pavoises. Les fleurs arrivent par charrettes.

La région entière m'apporte sa poignée de main : des centaines et des centaines de dépêches traduisent les félicitations des amis connus et inconnus.

Je le répète, il a fallu la spoliation dont j'ai été victime, la retraite à laquelle je m'étais condamné, pour faire éclater tous ces témoignages d'immense sympathie qui m'assaillent.

J'ai souvent, souvent été l'élu, le favori de la volonté nationale. Le peuple, chez moi, m'a gâté, m'ayant tout prodigué tout. Mais, à aucune époque de ma vie, je le répète, je n'ai rencontré manifestation plus véhémente, plus touchante.

Loué soit donc Manassé Bascou, d'avoir dépensé tant d'argent et tant d'ordures, pour me procurer un tel hommage !

LA DROITE ET LES RALLIÉS

Le ministère Brisson.

3 juillet 1898.

La constitution du cabinet radical offre au moins cet avantage, que l'opposition de droite rentre en possession d'elle-même et se reprend tout entière, sans arrière-pensée.

La Droite redevient la Droite, et les ralliés sont violemment repoussés vers elle.

Ce n'est pas trop tôt.

Nous sommes convaincus que la dignité de l'opposition conservatrice, loin d'y perdre, y gagnera quelque lustre aux yeux du pays.

C'était, en effet, chose vraiment pitoyable et contre nature, de voir d'anciens royalistes et d'anciens impérialistes servir de cortège, de gardes du corps, de mousquetaires à un cabinet républicain.

Il était navrant de contempler des catholiques dans la suite des ministres franc-maçons et athées.

L'opinion publique, simpliste en ses appréciations, s'indignait de l'appui parlementaire que nos amis accordaient, avec une abnégation surprenante, à un gouvernement qui, tous les matins, s'offrait une laïcisation d'école ou une spoliation de couvent.

On se demandait par quels singuliers mobiles, des représentants de la Droite se compromettaient en faveur d'un gouvernement qui se disait modéré et nous avait fait plus de mal encore que le gouvernement radical.

Car on a pu constater qu'au moment même où la

Droite donnait les gages les moins équivoques de son dévouement au cabinet Méline, celui-ci avait déja en poche la haineuse législation sur les fabriques, testament laïque, legs d'athéisme, contre les catholiques de France.

Oui, ces rapports entre la Droite et le gouvernement de la république si colorés qu'ils fussent d'un prétexte patriotique, avaient des apparences louches et peu conformes à la vérité des situations.

Maintenant, c'est fini.

La Droite recommencera le bon combat contre le radicalisme et la révolution, dont la république est, sous une forme plus ou moins mitigée, la vivante incarnation.

Ce ne sera pas, d'ailleurs, sans plaisir que la Droite reprendra son harnois de guerre : beaucoup de ses membres souffraient manifestement de leur situation fausse qui les condamnait, aux monarchistes, à consolider et à défendre la moins supportable des républiques.

J'en entendais jeudi, au moment du triomphe des radicaux, avouer le soulagement que leur apportait la modification gouvernementale.

Ils en avaient assez et trop, de défendre un gouvernement qui avait poussé l'indécence jusqu'à les combattre à outrance dans leurs circonscriptions électorales, et qui avait le tranquille cynisme, par-dessus le marché, de solliciter leur appui.

Car le gouvernement de M. Méline exigeait tout, prenait tout et n'accordait rien.

C'est, en réalité, en reniant ses alliés fidèles de la Droite, qu'il s'est vu exposé, sans défense, aux coups des adversaires.

L'ingratitude est une plante opportuniste, qui pousse surtout au centre des assemblées politiques, dans ce coin fétide qu'on appelait le *Marais*.

Elle a pour commensaux ordinaires, les reptiles et les crapauds.

Mais, s'il y a lieu de se féliciter de la liberté qui est rendue à la Droite, il n'est pas interdit de rire un peu, oh ! très doucement, de l'aventure qui arrive aux ralliés.

Les pauvres gens sont bien marris, bien marmiteux, et se demandent avec angoisse ce qu'ils vont devenir.

On les a flanqués à la porte, brutalement, sans même leur payer les huit derniers jours, qui furent pourtant les plus durs.

Certes, ils n'occupaient pas, dans la république, une place régulière, officielle.

On les faisait monter par l'escalier de service et ils devaient manger à l'office.

On s'en servait, mais on ne les avouait pas.

Néanmoins, ils y trouvaient certains avantages, et plus d'un a eu la candidature officielle en récompense.

Puis, enfin, il y avait l'avenir !

Ces anciens monarchistes, qui avaient renié leurs Princes, entendaient bien, comme le coucou, faire leurs œufs dans le nid républicain.

Petit à petit, ils s'installeraient, et ils ne désespéraient pas, en leur candeur naïve, de s'emparer même de la maison un jour ou l'autre.

Ce fut un rêve, et voici que la réalité cruelle vient trop tôt les réveiller.

Il faut s'en aller, le paquet sous le bras, sans grand espoir de retour.

La république a fini par rejeter

Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés

qui ne sont, après tout, que des enfants trouvés, et qui avaient, avec quelque outrecuidance, affiché le projet fabuleux de chasser de la république les vrais républicains.

Car ils y croyaient, les bons illuminés !

Ils allaient jusqu'à escompter le jour où ils seraient les maîtres du gouvernement.

Et parce que, nous autres, nous jugions absurde et immorale cette politique de ruse grossière, de déguisement, de reniement, nous étions traités de *réfractaires*.

Réfractaires nous étions parce qu'il ne nous plaisait pas d'infliger un démenti à notre passé monarchique et de baiser la main qui nous frappait à coups de trique.

Réfractaires nous étions parce que nous refusions, en catholiques intransigeants que nous sommes, de faire commerce avec un odieux gouvernement où tout le monde était franc-maçon, du président de la république au dernier commis ministériel.

Ça va leur être dur de prêcher encore le ralliement et de nous vanter les charmes d'une Constitution qui les exclut !

Ça va leur être pénible, après deux années de casernement profitable, de retourner dans la brousse et de recommencer la guerre de partisans !

A moins qu'ils ne poussent le pardon des injures jusqu'à aimer la république malgré elle, jusqu'à la poursuivre d'assiduités importunes et de rendre des baisers pour des coups ?

Mais le métier ne serait pas tenable longtemps.

Et ce qu'ils ont de mieux et de plus digne à faire, c'est de rentrer à droite, où nous les regrettions, somme toute, car chez quelques-uns, si le caractère a parfois manqué, le talent demeurait admirable.

Qu'ils reviennent, ces enfants prodigues ! Nous oublierons volontiers avec quel drôle de monde ils ont gardé la république, et nous tuerons le veau gras, pour fêter leur retour, aussi agréable qu'involontaire !

LA LIGUE DE LA CHÈVRE ET DU CHOU.

Ligue de la Patrie française.

5 janvier 1899.

Nous avons, avec tous nos confrères, annoncé la fondation de la Ligue de la Patrie française.

Peut-être est-il bon d'en dire deux mots.

Si nous avons, d'ailleurs, un peu tardé pour parler de cette nouvelle Ligue, nous sommes digne d'excuse, car nous manquions vraiment des documents indispensables, qui nous eussent permis de savoir exactement quel était son objet réel et vers quel but elle dirigeait ses efforts.

Le texte de la proclamation adressée au public était d'une obscurité assurément voulue et tout à fait déconcertante.

Remettons-le sous les yeux du lecteur, ce n'est pas long :

La Patrie Française

Les soussignés,

Émus de voir se prolonger et s'aggraver la plus funeste des agitations :

Persuadés qu'elle ne saurait durer davantage sans compromettre mortellement les intérêts vitaux de la patrie française, et notamment ceux dont le glorieux dépôt est aux mains de l'armée nationale ;

Persuadés aussi qu'en le disant ils expriment l'opinion de la France ;

Ont résolu :

De travailler, dans les limites de leur devoir professionnel, à maintenir, en les conciliant avec le progrès des idées et des mœurs, les traditions de la patrie française ;

De s'unir et de se grouper, en dehors de tout esprit de secte, pour agir utilement dans ce sens par la parole, par les écrits et par l'exemple ; de fortifier l'esprit de solidarité qui doit relier entre elles, à travers le temps, toutes les générations d'un grand peuple.

C'était joliment vague et parfaitement incolore.

Il faut dire que le document est signé par des académiciens, au nombre de *21*, paraît-il, et on sait qu'à l'Académie le genre suprême est de ne procéder que par des sous-entendus et des allusions fines.

Quand à parler haut et clair, jamais !

Ce langage est inconnu sous le couvercle de casserole qui s'appelle la coupole, où mijotent quelques braves gens qui ont la prétention mollensive de représenter la littérature française et qui, à de bien rares exceptions près, représentent la plus belle collection de médiocrités qui puisse se rencontrer dans le monde des lettres.

Donc, on ne comprenait rien à ce petit papier, si ce n'est que les nouveaux ligueurs avaient d'excellentes intentions et affichaient de très louables résolutions.

Aussi, ils étaient « *émus* de voir se prolonger et s'aggraver la plus funeste des agitations », sans néanmoins indiquer aucun moyen de faire cesser cette agitation.

Quant au reste, c'était un rébus.

Il vaut bien la peine de se mettre 21 — et 21 académiciens — pour rédiger cette double et incompréhensible niaiserie qui consiste :

1° A maintenir, en les conciliant avec le progrès des idées et des mœurs, les traditions de la patrie française ;

2° A fortifier l'esprit de solidarité qui doit relier entre elles, à travers le temps, toutes les générations d'un grand peuple.

Je donne un lapin blanc à celui des académiciens et des nouveaux ligueurs qui pourra expliquer ce que veut dire ce prétentieux fatras et ce patois alambiqué ?

Il est vrai que le meilleur moyen de grouper beaucoup d'adhérents autour d'un programme, c'est de rédiger celui-ci de façon que l'on n'y comprenne rien.

De cette manière, il n'y a ni opposition, ni dissidence.

Néanmoins, malgré les ténèbres qui environnaient le berceau de la nouvelle Ligue, on pouvait lui accorder quelque sympathie, car elle parlait en excellents termes de l'armée nationale.

C'était même la seule partie de la rédaction qui fût à peu près claire.

Heureusement que, parmi les signataires, se trouvent des commentateurs tout disposés à faire jaillir la lumière de ce texte obscur.

L'un d'eux, l'honorable M. Brunetière, s'en est chargé auprès de MM. les reporters empressés à se renseigner et curieux de savoir ce qu'est, au fond, la *Ligue de la Patrie française*.

Et, de ses explications, bien des gens ne seront pas satisfaits, je l'en préviens, surtout parmi les patriotes et les amis de l'armée.

Ainsi, la *Ligue de la Patrie française* attend la fin de l'agitation d'où beaucoup d'entre nous refusent caté-

goriquement de l'attendre, c'est-à-dire de la Cour de cassation.

La *Ligue de la Patrie française* a confiance en la Cour de cassation.

Nous, non !

La Cour de cassation, par son rapporteur Bard, son président Lœw, et son procureur Manau, a affiché une si révoltante partialité en faveur du condamné Dreyfus et des *sans-patrie* d'en haut et d'en bas, que sa décision, QUELLE QU'ELLE SOIT, n'obtiendra que l'approbation et le respect des intéressés.

Son jugement ne mérite, d'ores et déjà, ni estime, ni créance.

Ce ne sont plus des magistrats, ce sont des apologistes.

Ils ne représentent plus la suprême justice, mais seulement l'infecte juiverie.

Voilà pourquoi la *Ligue de la Patrie française* est inexcusable, quand elle s'en remet à la Cour de cassation démonétisée, conspuée, du soin de rétablir la vérité et de calmer les esprits.

C'est une singulière façon de défendre l'armée nationale, de la protéger, de l'aimer, que de lui donner Bard, Lœw et Manau, comme arbitres entre elle et l'internationalisme !

Elle est condamnée d'avance.

La nouvelle Ligue n'est donc bonne à rien, pas même à couvrir l'armée contre ses adversaires, qui sont aujourd'hui précisément les magistrats de la Cour de cassation, puisqu'elle leur livre l'armée.

D'ailleurs, que peut-elle, la malheureuse Ligue, composée de trembleurs et de timides, qui déclarent d'avance ne pas aborder les réunions publiques et fuir la contradiction ?

Aucun de ses membres n'est populaire.

Aucun n'a de notoriété auprès de la foule.

Aucun n'a de l'action sur les masses, qu'il s'appelle d'Haussonville, de Broglie, Legouvé, Boissier, Lavedan, Vogüé ou Vandal, sans parler d'une multitude d'inconnus.

C'est tout simplement une ligue de concurrence aux intellectuels d'*en face.*

Elle a voulu montrer que tous les intellectuels n'étaient pas enjuivés ni les ennemis du drapeau.

Je le répète, l'intention était excellente. Elle l'est encore, mais elle pèche par le manque de franchise, de courage.

Elle n'a pas osé se mettre carrément du côté des patriotes; elle a ménagé la chèvre et le chou, en témoignant une confiance égale à deux institutions contraires, qui jurent d'être accouplées aujourd'hui : l'armée et la Cour de cassation.

C'est vouloir être avec tout le monde.

Et, quand on veut être avec tout le monde, on risque de n'être avec personne.

AVEC DIEU

Projet de loi sur les associations.

16 mai 1899.

C'est, je l'avoue, sans l'ombre d'un déplaisir que j'ai lu le texte du projet de loi sur les Associations, qu'une heureuse indiscrétion nous a livré, et qui est certainement la plus infâme et la plus abominable des machina-

tions inventées par la franc-maçonnerie contre le christianisme.

Et je n'ai pu m'empêcher de sourire en voyant le gouvernement, par une note officieuse, nous prévenir obligeamment que ce texte n'est pas celui qu'ont arrêté les sections réunies du Conseil d'État.

C'est un pur mensonge. Le texte en question est celui du gouvernement, et, comme le Conseil d'État est une assemblée de drôles et de valets, ce texte deviendra demain celui du Conseil d'État.

Nous pouvons donc considérer que nous avons bien devant nous, en son esprit, sinon en sa lettre définitive, la législation qui désormais régira le droit d'association et doit précéder, dans la pensée du gouvernement de la république, la prochaine et fatale dénonciation du Concordat.

Cela dit, je répète que j'en suis ravi et que, plus la mesure projetée est ignominieusement scélérate, plus je m'en applaudis.

Pourquoi? me demanderez-vous. Parce que c'est l'unique chance que nous avons jamais de voir les catholiques se ressaisir et reprendre les armes qu'ils ont laissées tomber de leurs mains défaillantes et lâches :

Parce que la loi annoncée est la destruction de toutes les œuvres chrétiennes, depuis le plus humble couvent, jusqu'à l'université la plus brillante, sans oublier nos écoles libres :

Parce que, grâce à cette loi, l'amende et la prison vont frapper toutes nos congrégations, pendant que la confiscation s'emparera de leurs biens ;

Parce que c'est le plus monstrueux attentat que l'on puisse imaginer, la provocation la plus insolente à l'adresse des chrétiens.

Et alors de deux choses l'une : ou les chrétiens résisteront ou ils ne résisteront pas.

S'ils ne résistent pas, nous ne prendrons pas la peine de les plaindre, et les sectes auront raison de vouloir abolir ce qui subsiste aujourd'hui d'un catholicisme qui n'a même plus la force de se défendre, hors d'état, par conséquent, de se livrer à un prosélytisme quelconque.

Mais, pour peu qu'ils aient encore quelque chose dans le ventre et dans le cœur, ils se lèveront d'un accord unanime, secoueront leur veulerie ordinaire et engageront ce combat acharné, implacable, qu'ils avaient misérablement déserté et que, seuls, quelques-uns d'entre nous avaient eu l'indomptable courage de continuer à outrance.

Car, avec une législation immonde comme celle qui se prépare, et que les valets de bourreau s'intitulant conseillers d'État ourdissent savamment, tel un manuel de tortures, c'est la fin du catholicisme en France.

Leur noble et vaillant état-major, Bénédictins, Jésuites, Dominicains, Trappistes, Franciscains, Barnabites, tous ceux enfin qui ont leur chef à Rome, seront traités en étrangers et auront besoin d'une autorisation spéciale, rien que pour vivre légalement.

Je dis : pour vivre; mais il leur sera interdit de subsister, de se développer, de remplir leur sainte mission, de réaliser leurs programmes, car le droit de posséder leur est refusé.

Ce n'est pas la liberté que cette loi sur les Associations apportera, comme on avait eu l'ironie de l'annoncer; c'est la tolérance humiliante, la tyrannie atroce, c'est l'arbitraire haineux.

La liberté ne sera accordée qu'aux sectes : pour le catholicisme, c'est la servitude.

Puis, quand on aura réduit les congrégations à la misère et à l'exil, quand il sera interdit à tout prêtre vivant en communauté de posséder autre chose que la paillasse sur laquelle il couche, alors on dénoncera le Concordat.

Et on aura raison du clergé français, par la faim.

Le plan est net et clair.

Reste à savoir si l'excès de l'outrage ne va pas produire l'effet contraire de celui qu'on attendait ?

Les catholiques, sous le fouet qui les cingle, sous la cravache qui les zèbre, vont peut-être s'éveiller de leur longue léthargie et revenir au sentiment de leur devoir si longtemps méconnu ?

Le mal, poussé à son comble, deviendra, nous l'espérons, un bien inattendu.

Les simples, les jobards, joints aux renégats monarchistes, qui s'étaient ralliés au régime républicain, dont les uns naïvement, les autres hypocritement, attendaient tout au moins le respect de leurs croyances, n'auront plus l'excuse d'un apaisement menteur, d'une conciliation fausse, d'une détente illusoire à laquelle, aveuglément, ils s'efforçaient de croire.

Voici qui leur ouvre les yeux, leur débouche les oreilles, les met en face d'une affreuse réalité.

Il ne s'agit plus aujourd'hui d'ergoter sur les bienfaits hypothétiques d'une république tolérante, de lécher les pieds qui vous frappent et de baiser les mains qui vous souffletent.

C'est, pour les catholiques, la question de vie ou de mort, d'être ou de n'être pas, qui se pose avec une indicible brutalité.

Soit ! Encore une fois, nous aimons mieux cela.

La situation y gagne en franchise et en lumière.

Un nouveau classement des partis va forcément se produire.

Avant peu, il n'y aura plus place que pour deux camps, en France : le camp des serviteurs de Dieu et celui des... autres.

Plus de royalistes, plus d'impérialistes, plus de républicains modérés et teintés de rose. Il faudra être pour la religion catholique ou contre elle.

Il y a beau temps que nous nous acheminions vers cet état social. Tout y conduisait : une législation infâme et aussi la lâcheté des catholiques.

Vainement, follement, on a essayé des moyennes absurdes, des compromis idiots, des accords contre nature, entre la franc-maçonnerie, qui est la république, et le catholicisme capitulard.

Les plus honteuses concessions n'ont servi qu'à rendre plus insolente l'attitude des adversaires de la Foi chrétienne.

Et les voilà qui tentent un effort suprême par la loi sur les Associations.

Tant mieux !

Les catholiques blêmes et louches sont acculés à l'apostasie complète ou à la lutte.

Il faut remercier nos adversaires d'avoir l'outrecuidante imprudence de jouer l'existence de la république sur le seul terrain où nous soyons certains de vaincre.

Avec un Prétendant, un Prince, marchant en tête, on peut être battu ; avec Dieu, on ne l'est jamais !

LE PATRIOTISME

M. Déroulède. La République avant tout.

1er juin 1900.

Je n'ai jamais cessé de témoigner à M. Déroulède l'estime et la sympathie que commande sa loyale nature; mais, en diverses circonstances et notamment à cette heure, je me sépare de lui politiquement et de la façon la plus nette.

J'avouerai même que je ne comprends pas l'inconscience avec laquelle des monarchistes, qu'ils soient impérialistes ou royalistes, s'adonnent à une réclame persistante en sa faveur.

Car, si M. Déroulède est un camarade séduisant, il est pour nous, impérialistes ou royalistes, un adversaire que nous devons combattre résolument, d'autant plus résolument que, chez lui, la sincérité s'unit à un manque d'équilibre des plus dangereux.

Et nous le prouvons par une citation bien courte, mais plus que suffisante.

J'avais déjà connaissance de ce qui s'était passé lors d'une réunion tenue par M. Déroulède à la salle Charras, le 24 février dernier. Cela m'avait suffi pour laisser M. Déroulède s'engager tout seul dans son équipée, sans joindre mes fleurs de rhétorique aux fleurs qui décoraient sa cellule.

A cette réunion, M. Déroulède avait parlé sur un ton que, sans exagération, il est permis de qualifier d'intolérable.

Mais on pouvait espérer que ce n'était qu'un emballement de plus, accident assez fréquent chez M. Déroul-

lède, et nous avions cru qu'il était inutile de le souligner davantage.

Nous nous sommes trompé : M. Déroulède a éprouvé le besoin de faire comparaître spécialement, devant la Cour d'assises, un témoin qui a la mission étrange, pour un rédacteur du journal royaliste *le Gaulois*, de rapporter des paroles qu'un monarchiste ne saurait entendre sans protester avec la plus vive indignation.

Les voici, telles que M. Jarzuel les a entendues à la salle Charras :

« JE VOUS DEMANDE AUJOURD'HUI DE DÉCLARER QUE, SI UN PRÉTENDANT MET LE PIED SUR LA TERRE DE FRANCE, NOUS NOUS DRESSERONS CONTRE LUI POUR DÉFENDRE LA FORME RÉPUBLICAINE, QUELLES QUE SOIENT LES INFAMIES ET LES HONTES DONT NOUS COMBLE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE. »

M. Jarzuel, témoin cité par M. Déroulède, a répété ces paroles odieuses devant la Cour d'assises, sans que M. Déroulède les eût niées.

Donc elles sont acquises. Et il demeure entendu que M. Déroulède préfère « toutes les INFAMIES et toutes les HONTES », dont nous comble *le gouvernement de la république*, aux choses honnêtes ou glorieuses que pourrait nous restituer une monarchie, avec l'Empereur ou le Roi ?

Pour M. Déroulède, l'ignoble république parlementaire, qu'il flétrit lui-même, vaut mieux qu'une monarchie honorable, comme serait celle de Napoléon ou d'Orléans.

Plutôt que d'aller à ce refuge moral, qui est l'Empire ou la Royauté, M. Déroulède aime mieux rester enlisé dans la boue républicaine.

C'est une singulière façon, pour le président de la

Ligue des Patriotes, d'entendre le patriotisme. Car il fait passer le salut de la France, son relèvement, son honneur, sa gloire, après son fétichisme à l'égard du régime républicain, et alors que la république actuelle est à ce point méprisée, haïe par lui, qu'il la veut totalement modifier.

Telle qu'elle est, c'est-à-dire chargée « D'INFAMIES ET DE HONTES », elle lui paraît plus désirable que l'Empire ou la Royauté.

Je le répète, le patriotisme ainsi compris, ainsi pratiqué, nous laisse ahuri, et nous avons heureusement la ressource de faire remonter au poète la responsabilité de pareilles déclarations, qui suffiraient pour tuer moralement l'homme politique.

Ces paroles inouïes de M. Déroulède me rappellent les lettres flatteuses, mais imprudemment inutiles, que les Prétendants ont éprouvé le besoin de lui écrire à l'occasion du succès contesté de *Duguesclin*.

Ils ont cru voir en lui un allié pour le jour où ils essayeraient de tirer la France de ce cloaque « D'INFAMIES ET DE HONTES » qui est la république, et ils ne se sont pas aperçus que c'était tout simplement un rival et un concurrent.

M. Déroulède, en effet, n'hésite pas à reconnaître que nous sommes jusqu'au cou dans la fange. Mais il ne tolérera pas qu'un autre que lui tente de nous en sortir.

C'est un soin qui le regarde exclusivement : il se charge de la besogne, prêt à combattre, « EN SE PRESSANT CONTRE LUI », l'indiscret qui lui disputerait cet honneur et ce profit. La France sera sauvée par lui ou ne le sera par personne. Sa formule est : « Déroulède ou la mort ! »

Certes, nous admettons, non sans un étonnement et un sourire, que M. Déroulède se pose en compétiteur pour le rang suprême et se croie des titres supérieurs à ceux des fils de la Maison de France, Maison impériale ou royale; nous acceptons qu'il soit candidat à la présidence de la république, et nous avouons volontiers qu'il y ferait figure de brave homme, et qu'il y a autant de titres que Carnot, Faure, Loubet ou un autre.

Mais enfin, M. Déroulède peut bien, maintenant surtout, se rendre compte exactement de son rayonnement, de son envergure ; il doit constater que cela ne dépasse pas le boulevard et que, par-dessus le marché, ceux qui l'acclament sont en grande partie des jobards royalistes et impérialistes contre lesquels « IL SE DRESSERA », fût-ce au bénéfice de cette république « INFAME ET HONTEUSE ».

Et alors, parce que M. Déroulède ne peut pas, ne peut plus nous sauver de cette république, il nous faudrait y rester à perpétuité ?

Ici, le sourire se change en rire et nous demandons à M. Déroulède, du moment qu'il nous a donné sa mesure pour un relèvement éventuel de la patrie, la permission de nous adresser ailleurs.

Et ce jour-là, « SI UN PRÉTENDANT MET LE PIED SUR LA TERRE DE FRANCE », comme dit M. Déroulède, nous savons, nous, de quel côté nous serons, et nous laisserons M. Déroulède « SE DRESSER CONTRE NOUS » pour défendre chevaleresquement, en paladin, la forme républicaine « QUELLES QUE SOIENT LES INFAMIES ET LES HONTES DONT NOUS COMBLE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE. »

M. Déroulède est surtout un littérateur : on le voit,

puisqu'il place « la *forme* » au-dessus du *fond*, le fond fût-il de « HONTES ET D'INFAMIES ».

Au-dessus de ce patriotisme bizarrement égoïste, personnel et intéressé, nous avons la faiblesse de mettre le nôtre, parce qu'il nous fait accepter d'avance, et quelles que soient nos préférences inaltérables pour le régime impérial, toutes les solutions qui peuvent être honorablement invoquées en faveur de la libération morale du pays, fût-ce la solution Déroulède, elle-même, si fantastique et si paradoxale qu'elle apparaisse désormais à tout autre qu'à M. Marcel Habert.

Je ne voudrais juger le patriotisme de personne, celui de M. Déroulède moins que de tout autre ; mais le patriotisme, tel que je le comprends, est ce sentiment élevé qui vous fait accueillir respectueusement n'importe quelle forme de gouvernement, même la plus détestée, si c'est pour le salut de la patrie.

Nous, nous disons : La France *d'abord*, la république *après*. Tandis que M. Déroulède met la république *d'abord* et la France *après*... s'il en reste !

FAIS CE QUE DOIS !

Au moment du ministère Waldeck-Rousseau.

27 juin 1899.

Le nouveau ministère, ce n'est pas douteux pour aucun patriote, aucun monarchiste, aucun catholique, est exécrable.

Il s'est formé sur l'injonction violente et haineuse des sans patrie, des juifs et des communards, coalisés

contre ce qu'ils appellent « LE SABRE ET LE GOUPILLON », c'est-à-dire contre la religion et l'armée.

M. Waldeck-Rousseau n'est pas le premier venu dans l'ordre des persécuteurs et des sectaires.

C'est, ne l'oublions pas, l'élève favori de Gambetta, du Gambetta qui proclamait que *le cléricalisme, c'est l'ennemi.*

Aussi, au cours de son premier ministère, M. Waldeck-Rousseau se distingua particulièrement comme fermeur de chapelles.

Vous pouvez donc être assurés qu'il ne négligera aucune occasion de se créer une popularité en faisant réapposer sur les maisons de Dieu les scellés une première fois brisés.

De même contre l'armée.

Le nouveau ministère a reçu la mission d'écraser *la faction militaire* et d'en refréner « L'INSOLENCE ».

La faction militaire, c'est l'armée française.

L'insolence, c'est la résistance aux provocations et aux outrages dont, chaque matin, l'armée est la victime.

Désormais, il faudra qu'elle supporte tout sans se plaindre. Sera considéré comme un factieux, un révolté, un fauteur de coup d'Etat, un féroce prétorien, tout soldat qui bondira sous l'injure.

On s'apprête déjà, — c'est la nouvelle consigne, — à envoyer en disgrâce le colonel qui a relevé si vertement les infâmes calomnies de ce pleutre de Pressensé, et les braves généraux qui ont flétri les publications odieuses qu'on avait l'audace de distribuer jusque dans les casernes.

C'est ce que le nouveau ministère appelle se mêler à *la vie publique.*

Défense est faite à l'armée de se mêler à la *vie publique*, c'est-à-dire de se soustraire à l'ignoble et délétère propagande, voire de protester, même quand on couvrirait de crachats le drapeau sacré de la patrie.

C'est à cette infecte besogne que se sont attelés quatre ou cinq opportunistes défroqués, aidés de deux socialistes.

Dans ces conditions, il semblerait que la Droite n'ait qu'un devoir : celui de foncer tête baissée, tel un taureau, sur la bande de brigands qui détient le pouvoir, sans se préoccuper du reste.

Eh bien! non. Voilà que, suivant une habitude aussi vieille que sotte, on commence déjà, dans certains journaux, à insinuer que le meilleur moyen de renverser le ministère, c'est..... de le laisser debout!

On escompte pour cette première séance la possibilité d'une majorité qui lui serait hostile, comme si tout ministère nouveau n'était pas absolument certain de sa majorité, au moins pendant trois mois, alors surtout que dans les circonstances actuelles la chute du cabinet serait la dissolution d'abord et ensuite l'effondrement de la république.

Donc, il est puéril de croire, d'espérer que le ministère puisse être battu tout de suite, grâce à l'appoint de la Droite : de quelques radicaux réfractaires et de trois ou quatre douzaines d'opportunistes opposants.

Ce sont des jobards, ceux qui vous crient, comme on l'a fait si souvent : « Prenez garde! N'intervenez pas! Ne prenez pas l'initiative d'une interpellation, n'attaquez pas le ministère, car vous le consoliderez ; tandis que, si vous ne vous en mêlez pas, il va tomber tout seul! »

C'est idiot.

C'est par une pareille attitude, par l'affirmation d'hypothèses qui ne se réalisaient jamais, que pendant vingt-cinq ans on a arrêté et découragé les quelques hommes résolus de la Droite.

La Droite se taisait et en était pour sa courte honte, aux yeux du pays.

Nous estimons que, à l'heure présente, il y a une autre ligne de conduite à adopter : agir avec la résolution, la virilité que le pays attend de nous.

Nous n'avons pas à nous occuper de consolider ou d'ébranler tel ou tel cabinet, quand il est néfaste aux intérêts du pays.

A quoi bon nous demander si notre intervention dérange telle ou telle combinaison parlementaire?

Du moment qu'un ministère est notoirement mauvais, fatal, comme celui-ci, il n'y a qu'une chose à faire : empoigner une trique et taper dessus.

Que nous importent les ministères de la république !

Pouvons-nous en espérer un seul, je ne dirai pas de bon, mais de potable ?

Le meilleur ne vaut rien.

Nous avons vu M. Méline, dont certains résignés rêvent encore le retour au pouvoir, s'empresser, à la première bataille parlementaire, de renier misérablement cette Droite qui avait été sa fidèle alliée !

Donc, qu'il soit bien entendu que nous nous refusons à nous laisser influencer par des intrigues parlementaires et des tactiques de couloirs, que nous estimons vaines et puériles.

Le pays attend de la Droite une résistance vigoureuse, désespérée, à toutes les canailleries qui se préparent et dont le nouveau cabinet sera le cynique instrument.

Comme aucun ministère souhaitable, acceptable, n'est en vue ; comme tout ministère qui succéderait à celui-ci, à cette heure, serait aussi détestable et même pire ; comme peu nous chaut que ce soit Poincaré, Brisson ou Bourgeois, le moins funeste de ces gens-là ne valant pas la corde pour le pendre, en avant donc, camarades de la Droite, défenseurs de la religion opprimée et protecteurs d'une armée qu'on voudrait avilir, en avant, pour Dieu et pour la France !

Car jamais le rôle et la mission de la Droite ne furent plus graves, plus solennels, devant le pays.

C'est le moment, non de se dérober, mais de se montrer.

Sachons renoncer à toutes les roueries, à toutes les habiletés dont nous avons été les dupes, et n'oublions pas que nous aurons plus utilement servi la France en nous contentant d'être braves.

La devise de la Droite durant ces jours de crise est, ce nous semble : *Fais ce que dois !*

LA VICTOIRE DU CABINET.

28 juin 1899.

Le ministère a modestement, quoique victorieusement, subi la première épreuve.

Il l'emporte à une faible majorité.

Toutefois, avant d'apprécier la séance et ses résultats, vidons une petite affaire personnelle.

Elle sera courte, mais vive.

Eh bien, vrai, je rage tout à mon aise de m'être laissé influencer par mes camarades de la Droite, qui

m'ont dit, comme je le prévoyais : « N'intervenez pas ! car rien que votre présence envenimera les choses. Votre impétuosité exaspérera les adversaires, et le ministère, qui tombera certainement si vous ne bougez pas, recevra de votre interpellation intempestive, et son maintien, et sa consolidation. Alors on soutiendra que c'est par notre faute que le Cabinet vit, et nous porterons la responsabilité de son triomphe. »

A cela, d'avance, j'avais répondu que c'était une amère illusion; que voici vingt-cinq ans bientôt que j'entends le même raisonnement, qu'il aboutit au même résultat piteux d'une Droite qui s'abstient dans toutes les circonstances graves, a l'air de se désintéresser des affaires du pays et n'est qu'une opposition de parade.

J'aurais dû pousser la résistance plus loin et marcher de l'avant puisque notre abstention n'a servi de rien, si ce n'est de mettre en évidence notre inutilité et notre imprévoyance.

Mais, je l'avoue, je n'ai pas osé résister aux amis : car, bien sûr, ils m'auraient fait porter le poids de la défaite, si j'avais passé outre.

Et, à cette heure, j'entendrais l'antienne, aussi injuste que désagréable, qui pourrait se formuler ainsi : « Ce Cassagnac, quel gêneur! Avec sa manie d'agression, il est cause que le ministère est sauvé ! Haro sur Cassagnac! »

Or, la Droite s'est croisé les bras, et le ministère ne s'en porte pas plus mal.

Voyons, camarades de la Droite, j'espère bien que c'est la dernière fois que vous me demanderez un pareil sacrifice.

Nous sommes là pour lutter, pour nous battre, sans

nous inquiéter des conséquences, et uniquement pour faire notre devoir d'opposants.

Qu'est-ce que cela nous chaut, les intrigues et les combinaisons parlementaires?

Sommes-nous des parlementaires, nous autres?

Et le meilleur des cabinets républicains, n'est-il pas exécrable à notre point de vue?

Donc, à l'avenir, liberté pour chacun de marcher, n'est-ce pas? Et advienne ce qui pourra!

Du moins, on ne dira pas de nous que nous reculons devant la bataille et que nous constituons une opposition parfaitement inutile.

Mieux vaudrait résigner son mandat, que de ne pas l'exercer!

Les Cinq, les fameux Cinq, sous l'Empire, comprenaient l'opposition autrement.

Ils étaient tout le temps sur la brèche, et ils avaient raison.

Une opposition qui ne se bat pas n'a rien à faire au Parlement et n'a pas le droit de solliciter un mandat de résistance qu'elle ne se sent pas le courage d'exercer.

Cette question vidée — quelque peu personnelle — je reviens à mes moutons, c'est-à-dire à la séance.

Donc le gouvernement l'a emporté.

Au fond, je n'en suis pas fâché.

D'abord, parce que le ministère qui l'eut remplacé n'aurait guère mieux valu.

Nous aurions eu Bourgeois ou Brisson, avec une concentration à gauche.

Dans aucun cas, il n'y avait à espérer un gouvernement modéré, relativement conservateur.

Méline est fini, enterré.

La preuve, c'est qu'il n'a pas osé — moins encore que moi et pour de plus graves raisons — monter à la tribune.

Il eût été hué.

Je l'eusse été aussi, peut-être, mais du moins avec le respect qui s'attache toujours à l'opposition franche, nette et implacable.

Moi, on m'écoute. Méline ne peut plus ouvrir la bouche sans que sa voix soit couverte par les clameurs.

C'est un avantage que j'ai, et dont je ne suis pas médiocrement fier, sur ces malheureux républicains modérés, qui jadis servaient de répondants à la république devant le pays et qui, à cette heure, sont exclus même de la discussion parlementaire.

La seconde raison pour laquelle le salut du Cabinet ne me contrarie pas, c'est que ce Cabinet, indécemment composé, scandaleusement fabriqué, est tout ce qu'il y a de plus fatal au régime républicain.

On l'a salué par des cris répétés de : « Vive la Commune ! »

Lanessan, ministre de la marine, a été traité de complice d'escroc, sans qu'il eût éprouvé la moindre velléité de protester.

Waldeck-Rousseau a été appelé — et par des républicains, aux applaudissements de républicains — avocat des tripoteurs et des voleurs.

Pierre Baudin et Millerand, deux socialistes repus et assouvis, domestiqués, offrent le spectacle inouï de collectivistes, de partageux, chargés de mener les Travaux publics et le Commerce à la grève et à la faillite.

Galliffet leur a tendu la main, la main teinte de sang des communards de 1871, sang *impur* que je ne lui re-

proche pas, mais qui prouve à quelles immorales coalitions on peut se résoudre en ce temps de veulerie et d'abaissement des caractères.

Il y a là un ministère sans force, sans autorité, sans prestige, qui coupe le parti républicain en deux et qui inquiète les honnêtes gens, alarme et dégoûte les républicains honnêtes.

Que voulez-vous de plus ? Que voulez-vous de mieux ?

Nous sommes arrivés à ce point d'anarchie, de confusion, de révolte du public honnête, patriote, que la solution espérée, souhaitée ardemment, ne peut sortir que de l'excès du mal.

Allons-y donc ! et en route pour la liquidation finale et le grand hoquet de la fin !

Ce ministère, si vainqueur qu'il soit en apparence, est mortellement atteint.

Il ne saurait vivre deux ou trois mois, que grâce à l'absence du Parlement et à l'aide des vacances.

Quand nous reviendrons et après l'impuissance à laquelle il est condamné, il succombera, sans qu'on soit obligé de s'en mêler, sous sa propre décomposition.

Il ne peut ni marcher en avant, ni marcher en arrière.

Les uns tirent à hue et les autres à dia.

Les socialistes qui s'y trouvent sont déjà avilis.

Les opportunistes qu'il renferme sont déshonorés.

Tous se pourrissent à leur contact respectif.

Ils ont rêvé le Panthéon, au nom du salut de la république.

C'est l'égout qui les attend.

UN COMPLOT PAR JOUR

La Haute-Cour et les Assomptionnistes.

15 février 1899.

L'affaire des Pères Assomptionnistes mérite de retenir notre attention, et d'une façon toute particulière, car elle constitue un nouvel attentat du gouvernement républicain contre la justice, contre la liberté et surtout contre la religion.

Sur ce triple terrain, nous défendrons énergiquement les Pères de l'Assomption, ne nous souvenant que pour en sourire, avec une malice permise, qu'il fut un temps, relativement peu lointain, où les fondateurs et rédacteurs de la *Croix* de Paris nous reprochaient, non sans une certaine âpreté, d'avoir nettement refusé de nous rallier à la république et d'avoir non moins fermement refusé de nous incliner devant la Constitution.

C'était l'époque pleine d'illusions où Rome, étrangement mal renseignée sur le jacobinisme français, croyait très sincèrement que le catholicisme serait amplement récompensé des avances et des politesses qu'il ferait à la *Gueuse*.

J'ignore si l'on y voit plus clair à cette heure ; mais ce que je sais bien, c'est que, si le Saint-Siège ne rectifie pas sa première manière de comprendre les choses, telles qu'elles se passent en France, la république se chargera, à elle seule, et sans que nous ayons à nous y employer, de le ramener à la réalité brutale.

Le ralliement, en effet, n'aura servi qu'à tendre davan-

tage les rapports de l'Église et de l'État, et plus les catholiques ont courbé la tête, plus on leur a tapé dessus.

Leur soumission n'aura eu d'autre résultat que d'encourager les persécuteurs ; tandis qu'une résistance énergique et résolue, dès la première heure, les eût obligés à tenir compte de ce qui est, en somme, la croyance dominante de la nation.

En vue d'un désarmement qui, certes, eût été une chose heureuse, et d'une unité nationale qui est un rêve, le catholicisme a composé avec la franc-maçonnerie : car la république — je pense qu'on est fixé sur ce point — n'est, au fond, que la Franc-maçonnerie.

Et, pendant que le catholicisme capitulait, l'ennemi redoublait ses attaques.

Aussi réclamons-nous le droit — nous qui n'avons jamais baissé pavillon devant les scélérats qui détiennent le pouvoir, de faire remarquer, avec une douce ironie, aux Pères Assomptionnistes, que leurs bons procédés envers la république n'ont vraiment pas été payés de gratitude.

Il eût peut-être mieux valu, pour eux, demeurer debout et dédaigneux en face de la *Gueuse*, que d'être réduits à se redresser un peu tardivement.

D'autant que leur ralliement n'a même pas eu la fortune de paraître sincère aux républicains les plus modérés.

Lisez le *Temps*, qui en est l'organe, et vous serez édifiés.

Nous y voyons ces appréciations aussi cruelles qu'injustes pour les *Croix* fondées ou développées, à Paris, et dans les départements, par les Pères de l'Assomption :

Ajoutons, du reste, que ce rôle politique des *Croix* est détestable. Il a été relevé, plus d'une fois, ici-même, alors qu'il n'était pas question de poursuites, et l'opinion qu'on avait de cette feuille ne peut avoir changé depuis hier. Les *Croix* feignent d'accepter en paroles les directions pontificales et d'adhérer à nos institutions. En réalité, la république n'a pas d'ennemis plus acharnés. Toutes les factions boulangistes, nationalistes, antisémites, sont appuyés par les *Croix*, cléricales avant tout, et qui nourrissent une haine sans merci contre le libéralisme et l'esprit moderne. Les catholiques les plus sincères et les plus éminents, comme M. Etienne Lamy, pour peu qu'ils fussent loyalement républicains, ont été traités de Turc à Maure par les *Croix*, qui ont travaillé avec un acharnement incroyable à faire échouer l'idée du ralliement. Les jacobins, partisans de la lutte violente entre l'Eglise et la République, n'ont pas eu de plus utiles collaborateurs.

Il ne vaut vraiment pas la peine de s'être ralliés à la république et d'avoir salué respectueusement l'infecte Constitution qui nous régit, pour être traités de la sorte !

C'est de la reconnaissance à rebours.

Et nous avons la satisfaction, nous qui nous vantons d'être restés les implacables adversaires de la république, d'imposer à celle-ci plus d'estime et d'égards.

Mais la pénible mésaventure des Pères de l'Assomption se complique d'une diatribe venimeuse et hypocrite du renégat Cornély, dans le *Figaro*, qui ne saurait pardonner à la *Croix* de Paris, le courage et le patriotisme avec lesquels elle s'est conduite durant l'affaire Dreyfus.

Ainsi, le renégat Cornély, tout rallié qu'il est, dénonce et attaque lâchement les Assomptionnistes, ses complices dans le ralliement à la république ; tandis que c'est nous, naguère traités de *réfractaires* par les

Assomptionnistes, qui nous levons pour les défendre.

C'est bizarre, mais c'est naturel.

Car Cornély est aujourd'hui l'organe de la juiverie, et qui a trahi son Prince est appelé fatalement à trahir son Dieu.

Tandis que nous, nous sommes capables d'oublier ce qui nous a divisés dans la forme, et de ne nous souvenir que des services rendus à la France, par les vénérés Pères de l'Assomption.

Et ces services sont nombreux.

Je ne parlerai pas des pèlerinages de Lourdes dont ils sont les admirables organisateurs, et j'aurai le courage de reconnaître que les *Croix*, si peu bienveillantes qu'elles se soient souvent montrées pour nous, les *réfractaires*, aux admonitions de Rome, ont fait un bien immense en augmentant la diffusion de la presse saine et modique.

Loin de nous affliger de cette concurrence, nous nous en réjouissons.

Et nous trouvons monstrueux que le gouvernement ait la prétention d'empêcher des religieux de tenir une plume, sous prétexte qu'ils ne sont pas autorisés comme congrégation.

Tout le monde a le droit, en France, d'être journaliste, et la soutane et la robe de bure ne sont pas un motif d'exclusion, ce nous semble !

Ridicule est la tentative de poursuites lancée contre les Pères de l'Assomption parce qu'ils sont plus de vingt et un et constituent, de fait, une *société secrète*.

Par ce temps de suffrage universel et de publicité à outrance, la *société secrète* ne saurait provoquer qu'une sévère hilarité. Nous n'en sommes plus au temps des conspirations au fond des caves.

Les diverses ligues ont été condamnées à 16 francs d'amende, et les Pères de l'Assomption s'en tireront avec cette modeste sanction d'une loi devenue absurde.

Mais, ce qu'on veut, c'est les impliquer dans le *grand complot*.

Déjà les mensonges et les inventions idiotes se donnent libre cours.

Les journaux de la franc-maçonnerie racontent couramment que les commissaires de police ont trouvé DEUX MILLIONS dans les coffres des Pères.

C'est faux, ça a été démenti. Néanmoins les jacobins en tirent la conclusion que c'était le *trésor de guerre* pour le complot, et qu'il était destiné à la solde des ennemis de la république et à l'effet de la renverser.

Or, on ne découvrira pas plus de preuves contre les Pères de l'Assomption, que contre les prétendus conspirateurs royalistes ou antisémites.

Seulement, ce nouvel incident va ravitailler le gouvernement, qui manquait de vivres, le procès de la Haute-Cour s'annonçant comme une vraie famine !

Pour vivre et durer, il faut, au Cabinet, un complot par jour, il faut qu'il ait l'air de sauver la république tous les matins.

Voilà la raison de l'irruption chez les Pères de l'Assomption, et on espérait faire d'une pierre deux coups : obtenir un renforcement du complot, qui se meurt d'anémie, et y trouver un argument pour balayer ce qui subsiste encore de congrégations religieuses.

Demain ce sera le complot des Jésuites.

Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la république stupide et démente soit réduite au suicide, lorsqu'elle aura, par des folies furieuses, groupé contre elle tout ce qu'il y

a de fort, de puissant, de formidable en un peuple : l'armée et la religion.

L'armée, c'est déjà fait.

La république l'a contre elle, et exaspérée.

Quant à la religion, on y arrive à grands pas.

Lorsque cette coalition des saintes croyances, du patriotisme et de la Foi sera réalisée, la république aura cessé d'être.

LETTRE OUVERTE A M. DRUMONT

Sur le rôle de la droite.

30 novembre 1899.

Mon cher ami,

D'une conversation que nous avons eue dans les couloirs de la Chambre, vous avez tiré la très remarquable « LETTRE OUVERTE » que vous m'adressez par la voie de la *Libre Parole*, trop tard, hélas ! pour que nous ayons pu saisir utilement l'opinion publique et nos collègues, du rôle que doit désormais jouer l'opposition conservatrice et nationaliste, au Parlement.

Jusqu'à présent, ce rôle, malgré nos efforts, assez mal secondés, d'ailleurs, a été à peu près nul.

Pourquoi ?

Parce que si, les uns ou les autres, nous avons quelquefois bien parlé, nous n'avons jamais su agir en groupe, en masse, faire balle.

A de rares exceptions près, dont vous et moi, l'opposition chrétienne et nationaliste est demeurée enlisée en de vieux et absurdes préjugés, avec lesquels il faut en finir résolument.

Sinon, elle ne sert à rien et n'a qu'à s'en aller.

Quand je dis qu'elle ne sert à rien, je me trompe ; car elle fait du mal, beaucoup de mal, inconsciemment, sans s'en douter : témoin la journée de lundi, où elle a sauvé le ministère, dans l'affaire de l'ambassade française auprès du Vatican.

Il en est ainsi chaque fois que se présente une de ces questions d'ordre général, une de ces questions de gouvernement qui s'imposent à tous les cabinets, même les plus infects, comme celui-ci.

La Droite, en son adorable candeur, lui sert de rempart et le couvre de son corps contre ses amis de la Gauche.

Exemple : dans le scrutin sur l'ambassade auprès du Vatican, les radicaux ont voté CONTRE avec un parfait ensemble, poussés par leur haine sectaire et encouragés, du reste, par cette pensée qu'ils le peuvent faire sans inconvénient, puisque, nous, nous voterons POUR, ce qui leur permet de se montrer fidèles à leur programme, tout en ne mettant pas en péril le cabinet qui leur est cher.

De telle sorte, que c'est nous les conservateurs, nous les catholiques, nous les patriotes, qui régulièrement tirons d'affaire les ministres menacés par leurs propres amis.

Avouez que nous jouons, là, un rôle parfaitement idiot?

Nous servons de terre-neuve aux cabinets radicaux, pour tout ce qui est de nécessité gouvernementale et commun à tous les ministères.

Et si c'est grâce aux voix de droite que le gouvernement résiste victorieusement aux attentats révolutionnaires de la majorité, c'est à l'aide des voix de gauche

qu'il consomme les multiples tyrannies dont nous sommes victimes.

Dans ces conditions, il peut durer éternellement, consolidé par la Gauche contre la Droite et par la Droite contre la Gauche.

Or, il faut — et vous êtes de cet avis, avec votre esprit pratique et hardi, — il faut que cette mauvaise plaisanterie cesse.

L'opposition catholique doit prendre désormais la ferme et inébranlable résolution de ne plus se laisser stupidement utiliser comme un contre-poids parlementaire.

D'autant qu'il n'y a pas un seul cabinet, sauvé par nous, qui ne nous ait fait l'injure de proclamer que, si nos voix étaient bonnes pour le consolider, elles ne comptaient pas pour le renverser.

C'est un rôle de dupes et de jobards qui ne saurait durer.

Il importe, à tout prix, je le répète, que sur les questions de gouvernement, nous laissions l'infect cabinet Waldeck se débrouiller avec ses amis.

S'ils le font sauter, tant pis pour lui et tant pis pour eux !

L'occasion était belle, unique, lors du vote sur l'ambassade auprès du Vatican.

Vous et moi étions décidés à remplir notre devoir, c'est-à-dire à nous croiser les bras, afin d'acculer le cabinet Waldeck à la culbute, ou bien, ce qui eût été colossalement drôle, à exiger de ses amis les communards et les juifs, qu'ils votassent l'ambassade qu'ils ont en horreur.

Le spectacle eût été réjouissant, comme vous le faites observer.

Mais, pour cela, il faut s'entendre, agir ensemble et tous prendre la même attitude.

C'était facile, je le pensais du moins, à voir avec quel enthousiasme le plan avait été d'abord accepté.

Puis on a eu peur d'une si rare audace, et on s'est défilé !

Que risquait-on pourtant ?

Il n'est pas un catholique, en France, qui pût se méprendre sur nos véritables sentiments et croire que nous voulions briser tout lien avec Rome.

Chacun aurait compris la manœuvre, si hardie qu'elle fût.

Et c'était la chute fatale, immanquable, du cabinet, de ce hideux cabinet.

La partie n'a pas été jouée, l'occasion est perdue ; mais, si l'idée fait son chemin, on peut se retrouver.

Cette idée est si simple : ne jamais donner sa voix au ministère en vue de le préserver de ses amis ! Le livrer à eux comme aux bêtes !

Ne pouvant le renverser nous-mêmes, nous le faisons renverser par ses propres partisans, ce qui est doublement agréable.

C'est aux électeurs à signifier aux députés de l'opposition chrétienne ou nationaliste qu'elle doit se débarrasser, coûte que coûte, de cet infâme gouvernement et qu'elle a le devoir, pour sauvegarder ce qui subsiste encore de la patrie française, de faire à ces misérables une guerre impitoyable, au couteau.

Votre plan, ou plutôt *notre* plan, puisque nous l'avions élaboré ensemble, est le seul pratique, le seul certain du succès.

Il faudra bien qu'on y revienne et que les députés

honnêtes de l'opposition renoncent à se constituer les sauveteurs, malgré eux, du ministère.

DOULOUREUSE ILLUSION

Lettre circulaire du cardinal Lecot.

26 décembre 1899.

Dans une lettre circulaire, portant communication des dispositions du Saint-Siège relatives à l'année sainte, et dont nous avons publié hier les principaux passages, le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, rend compte de son voyage à Rome et s'exprime en ces termes :

Ces sentiments et ces émotions, mes très chers frères, nous les avons éprouvés de la façon la plus pénétrante dans nos derniers entretiens avec le grand Pape. Des menaces *encore inconnues durant les trente années de notre troisième république* se faisaient entendre tout à coup. Les libertés proclamées par la république en 1850 étaient *et sont attaquées par quelques-uns.*

Un projet de loi *se dressait et se dresse comme un marteau démolisseur* qui doit détruire nos collèges et nos universités, et, de plus, dans un esprit de représailles qui se généralisait sans raison, *on s'apprêtait à troubler dans leur pacifique et légale vie tant de familles religieuses*, où se concentrent, comme à leur foyer naturel, les plus hautes et les plus chrétiennes vertus.

Et il ajoute :

Nous espérons que tant de honte *touchera, et nos gouvernants, et nos Assemblées délibérantes.* On n'a pas l'habitude, en France, de marcher à pieds joints *sur des bienfaits*, et, si on ne les estime pas toujours à leur valeur, au moins on est toujours sensible à l'intention qui les a produits.

Nos députés *qui ne sont pas des sectaires* ne voudront pas oublier les intérêts matériels et moraux des pays qu'ils représentent. Ils interrogeront l'opinion dans nos contrées paisibles et toujours foncièrement chrétiennes. Ils compteront avec les droits acquis et les besoins des populations et, par dessus tout, *ils resteront les fiers et fidèles tenants de la liberté*. S'ils rencontrent des coupables sur leur route, qu'ils les frappent dans la justice ; mais qu'ils ne confondent jamais avec ceux-là les innocents qui servent, avec les mêmes efforts et les mêmes dévouements, les intérêts de l'Église et ceux de la patrie.

L'âme du Pontife *était navrée de ces menaces*, et, pour *reconquérir* à force de générosités le repos et la paix de l'Église de France, on a pu la voir pousser *jusqu'aux dernières limites* l'esprit d'apaisement et d'indulgente conciliation dans les affaires les plus délicates.

Ces réflexions de Mgr l'archevêque de Bordeaux ont trop d'importance pour que nous les laissions sans commentaires.

D'abord, au risque de lui déplaire, nous féliciterons Mgr Lecot d'arriver enfin à un commencement de résistance contre les projets diaboliques de la république franc-maçonne et athée.

Il y a d'autant plus de mérite qu'il y a mis plus de temps.

C'est, d'ailleurs, un phénomène commun que celui d'un prélat avançant en indépendance au fur et à mesure qu'il avance en dignités.

Qui fut un évêque un peu trop transigeant, devient un archevêque assez résolu et finit, s'il est promu cardinal, par n'avoir plus peur de personne.

Quand on est parvenu au but de l'ambition et qu'on n'a plus rien à attendre des hommes, on s'inquiète davantage de ce qu'on doit à soi-même et à Dieu.

Nous sommes convaincu que Mgr Servonnet, arche-

vêque de Bourges, étonnera le monde un jour, s'il reçoit le chapeau, tout autant que NN. SS. Fuzet et Lecot.

Cela dit d'une façon peut-être humoristique, mais humainement vraie, nous craignons fort que Mgr l'archevêque de Bordeaux ne se fasse une douloureuse illusion en espérant que nos députés « *resteront les fiers et fidèles tenants de la liberté* ».

L'espérance étant le dernier bien qui nous reste, il faut s'y accrocher, mais en prévoyant la déception.

Or, il y a au palais Bourbon une majorité foncièrement hostile à tout ce qui est et se dit chrétien.

Et si, d'aventure, l'enseignement libre échappe aux lois scélérates qui s'élaborent avec la complicité criminelle du gouvernement, lui-même, il est pour moi certain que les congrégations religieuses demeureront prises dans les mailles du filet.

De cette lutte nouvelle, de cette nouvelle guerre religieuse, dont le gouvernement se fait le promoteur et qui sert de ralliement, de croisade à tous les ennemis de la Foi, il sortira fatalement un attentat contre la liberté et la conscience.

Dans quelles limites, je l'ignore.

Toutefois l'enseignement libre et aussi les congrégations religieuses peuvent y périr, et il faudra se contenter de ce qu'on pourra sauver.

Telle est la situation, et je ne suis pas surpris que le Saint Père, enfin quoique bien tardivement renseigné par ceux qui ayant un intérêt quelconque à lui dissimuler le véritable état des choses, en éprouve une sincère douleur.

Il est incontestable qu'il a fait, pour la République et la France, plus qu'aucun Pape n'a fait pour notre pays et les gouvernements antérieurs.

Mais il est également indubitable que jamais bienfaits ne furent accueillis avec plus d'ingratitude et d'insolence.

Mgr l'archevêque de Bordeaux qui sait, paraît-il, comment on marche « A PIEDS JOINTS », ce que nous ignorons encore, nous, aurait pu depuis longtemps dissiper les ténèbres voulues qui cachaient au Saint-Siège les attentats quotidiens de ce régime qui, selon l'admirable expression du vaillant évêque d'Aix, n'est pas « *une république* », mais simplement « *la franc-maçonnerie* ».

Il ne l'a pas fait, car il ne s'est aperçu du péril que tout récemment, n'ayant, assure-t-il, entendu parler qu'à cette heure dernière de ces « *menaces inconnues durant les trente années de notre troisième république* ».

Ainsi, Mgr Lecot ignore les mesures prises contre les fabriques, les laïcisations à outrance, la dispersion des communautés religieuses, le droit d'accroissement, les crochetages de chapelles et les spoliations quotidiennes.

Tout cela lui est inconnu.

Et il a fallu que la république redoublât de violence et d'infamie pour qu'il s'en émût.

Il en est temps vraiment.

Ah ! ils porteront une lourde responsabilité devant l'histoire et devant Dieu, ces catholiques, politiciens ou prélats, qui ont trompé Rome et lui ont fait croire qu'il y avait un accommodement possible entre la religion et la république.

Le rêve a pu sembler doux, les bénéfices ont pu en être nombreux, mais le réveil est cruel, puisque l'on nous confesse, après quelques années de ralliement à la république, que l'âme du Pontife « EST NAVRÉE » et

qu'il a poussé « *jusqu'aux dernières limites, l'esprit d'apaisement et d'indulgente conciliation* », pour reconquérir le repos de l'Eglise de France.

Le « *repos de l'Église de France* » et l'esprit sectaire du régime républicain sont, hélas ! incompatibles.

Cela commence à apparaître avec une brutalité qui dessille les yeux des plus aveuglés.

A cela du moins, l'erreur qui a désorganisé les forces conservatrices de France et consolidé, grâce aux catholiques, le régime hideux que nous subissons, et le mal qui en a découlé comme unique résultat, mal qui menace aujourd'hui le fonctionnement et la vie même du catholicisme dans notre pays, n'auront pas été inutiles.

Mais c'est payer bien cher une expérience qu'on pouvait s'épargner et dont n'ont pas eu besoin — ils ont le droit d'en être fiers — ceux qui furent traités alors injurieusement de RÉACTEURS et qui n'étaient que des prévoyants.

CONTRE L'ENNEMI COMMUN

Nécessité d'un grand Comité électoral.

30 décembre 1899.

Un de mes honorables collègues de la Droite, homme de bon sens, fort judicieux, voulant bien me consulter, ces jours derniers, sur un projet conçu par plusieurs membres du Parlement appartenant aux nuances modérées, républicains et conservateurs.

Il était question de former un comité chargé de veiller d'abord aux élections sénatoriales, de préparer en-

suite les élections municipales, autrement importantes et qui approchent à grands pas.

Ce comité aurait soin de mettre à l'écart, avant tout, ce qui peut et doit diviser, c'est-à-dire la forme du gouvernement.

On ne s'occuperait ni de propager la république, ni de la combattre.

Le but serait uniquement de s'entendre sur un programme minimum, qui comprendrait, et la défense sociale contre l'ennemi commun, les révolutionnaires, et la liberté de conscience.

On prendrait toutes les mesures pratiques — création d'une caisse, fondation ou diffusion de journaux, conférences, réunions, affichages, capables d'éclairer les électeurs et de les arrêter dans la voie qui nous mène sûrement à l'expropriation des fortunes et à la proscription religieuse.

Et mon ami me demandait mon avis.

Je lui répondis aussitôt que c'était une excellente pensée, que je l'approuvais de tout mon cœur et qu'il était nécessaire, en effet, de la faire mettre à exécution, le plus tôt possible, par des hommes appartenant non seulement au Parlement, mais aussi à l'élite intellectuelle du pays, et qu'on ne pût soupçonner d'une arrière-pensée d'opposition gouvernementale.

C'eût été comme le groupement de tous les amis de l'ordre, de la propriété, de la liberté, quelle que fût leur opinion politique.

On y pouvait réunir, sans inconvénient, des conservateurs et des libéraux-progressistes.

J'ajoutais, en promettant mon discret mais dévoué concours : « Dépêchez-vous, tâchez d'arriver à temps, car les élections sénatoriales approchent ! »

Or, on s'est tellement hâté, qu'on ne s'est même pas mis en route.

Rien n'a été fait pour préparer les élections sénatoriales, et il est à craindre que rien ne se fasse non plus pour préparer les élections municipales.

C'est, d'ailleurs, le vice incurable des modérés de tous les partis, de ne jamais s'organiser et de se laisser toujours surprendre par les événements.

Vainement, nous avons l'exemple des socialistes, qui se décident à combattre partout, afin d'enlever les mandats politiques.

Nous, nous sommes comme les moutons niais et hébétés qui ne se gardent pas et ont besoin d'un chien ou d'un berger.

Nous n'avons ni chien, ni berger. Nous sommes en proie aux loups, et nous nous obstinons dans une inertie stupide.

Quand je parle d'inertie, il est bien entendu que je ne considère pas comme un acte, comme une action, la pauvre résolution dont vous entretenait, l'autre jour, Dugué de la Fauconnerie et qui consiste à provoquer, sous le patronage d'un comité dirigé par M. de Marcère et M. A. de Mun, un vaste pétitionnement contre la loi qui menace la liberté de l'enseignement.

Cette résolution, si louable qu'elle fût, ne pouvait avoir été prise que par des hommes vivant en dehors de la foule et loin d'elle.

Dugué de la Fauconnerie, qui a pratiqué très longtemps le suffrage universel, le faisait remarquer avec son ironique bon sens : les pétitionnements sont impraticables, impossibles, dans les milieux populaires.

Très peu d'électeurs consentiront à donner leur nom pour une pétition quelconque.

Car, pétitionner, c'est se montrer à visage découvert, c'est faire acte d'agression politique.

Et celui-là même, qui bravera courageusement les haines et les rancunes locales, qui repoussera avec mépris les offres de la corruption, votera rarement à bulletin ouvert.

Le billet plié, fermé, lui assure toujours une chance d'anonymat protecteur.

Il tient à cet anonymat.

J'ai eu l'honneur, souvent, de réunir la presque unanimité de certaines communes, et notamment de la mienne. Or, je ne répondrais pas d'obtenir, dans ces mêmes communes, une vingtaine de noms pour une pétition d'ordre politique.

D'autant que la question de la liberté de l'enseignement paraît relativement complexe aux paysans, qui ne connaissent ni les grandes écoles congréganistes, ni les établissements de l'État.

Elle ne les touche pas directement, sensiblement, du moins en ce qui regarde l'enseignement secondaire ou les écoles préparatoires qui mènent aux fonctions publiques.

Ils ne signeront donc pas, et le comité qui patronne cette combinaison borgne aura pour tout résultat, de faire tourner en dérision, par nos adversaires, une tentative d'avance avortée.

Tandis qu'un comité électoral, puissamment organisé, c'est une arme sérieuse, redoutable.

La pétition est une supplication à peine déguisée, dont les sénateurs, les députés et les conseillers municipaux se moquent.

Mais l'intervention, dans chaque élection, d'un grand comité, comprenant tous les braves gens du parti

républicain et du parti conservateur — c'est-à-dire la majorité des Français — aurait une autorité prodigieuse.

Il donnerait des ordres, imposerait un programme, et bien peu de candidats oseraient s'insurger contre lui.

C'est à cela qu'on doit tendre, rien qu'à cela.

Tout autre système est une puérilité.

Malheureusement, l'initiative d'une telle organisation ne peut être prise que par des modérés, par des hommes politiques peu suspects d'une arrière-pensée de parti.

Et, les modérés, ça parle quelquefois, mais ça n'agit jamais.

LES LIGUES ET LEUR ACTION

Élection de M. de Gailhard-Bancel à Tournon.

10 janvier 1906.

Notre article sur l'élection de Tournon nous a valu plusieurs lettres, contenant presque toutes une pleine approbation.

Il en est une, pourtant, qui nous reprend et nous blâme, et c'est notre devoir d'y répondre, parce que nous estimons que les deux honorables lecteurs qui l'ont signée, nous ont certainement mal compris, au moins sur quelques points.

Quand on parle au public, il ne faut jamais manquer l'occasion de dissiper les malentendus alors surtout qu'ils peuvent produire un mauvais résultat pour la cause que l'on soutient.

Tout d'abord, les auteurs de cette lettre commettent une étrange injustice, en disant que j'ai traité avec pitié la *Ligue de la Patrie française*.

Cela n'a jamais été dans ma pensée et cela, par conséquent, ne pouvait se rencontrer sous ma plume.

J'approuve, au contraire, et je loue, sans réserves aucunes, la *Ligue de la Patrie française*, comme je loue et approuve la *Ligue des Patriotes*, bien que je me sépare de cette dernière sur certains détails.

Car ces Ligues sont la coalition des sentiments les plus nobles et les plus élevés.

Elles ont un fier mobile, le patriotisme.

Enfin, comme le disent très justement mes honorables correspondants, ce sont les injures quotidiennes des sans-patrie, au drapeau, qui les ont fait surgir.

Ces Ligues sont simplement la révolte indignée de la conscience nationale, contre tout ce qui bat en brèche, et nos institutions militaires, et les idées d'une glorieuse revanche.

Cela dit une fois pour toutes, j'admets très volontiers, avec grand plaisir, que le patriotisme puisse être le meilleur, le plus solide, le plus large des terrains, à l'effet de réaliser une entente électorale.

Le mot de Déroulède est heureux et constitue une excellente formule, quoiqu'il l'ait singulièrement gâté en affirmant sa volonté de mettre la main au collet de nos Princes, si ceux-ci avaient l'imprudence de lui faire concurrence, en s'efforçant de jeter bas le gouvernement parlementaire.

Les formules de salut ne sont le monopole de personne et, si elles sont bonnes pour Déroulède, elles doivent être également bonnes pour Victor ou Philippe.

Déroulède, si profondément sympathique à tous qu'il soit, n'avait pas et n'a pas le droit de confisquer à son profit personnel, à l'exclusion de nos Princes, les prérogatives du coup d'État.

La crainte d'une rivalité, crainte qu'il trahit trop souvent et qui est son principal défaut, l'a fait, en cette grave circonstance, manquer le premier à sa formule, qui ne saurait être vraie que si tous les bons citoyens, fussent-ils Princes, peuvent s'en servir.

Oui, le patriotisme, c'est-à-dire la défense de l'armée, de la patrie, contre les internationalistes, l'horreur du juif, doivent être un terrain d'union électorale, sans laisser de côté néanmoins la liberté de conscience, qui vaut tout autant, et même davantage, car Dieu passe avant les hommes, l'Église avant l'armée, la Croix avant le drapeau.

Mes honorables correspondants voient donc bien que je ne leur ménage guère l'approbation et que, sur les questions essentielles, je suis en accord complet avec eux.

Ils me reprochent pourtant de les décourager en affirmant que l'action électorale de la *Ligue pour la Patrie française* est minime.

Mais c'est l'effet contraire que je voudrais produire !

J'ai haussé les épaules, moi qui connais la province à fond, qui depuis plus de trente années pratique la matière électorale, qui ai fait plus de mille réunions et parcouru des milliers de communes ; j'ai souri quand j'ai vu Coppée et Lemaître, qui ont le grave défaut d'être des Parisiens, des boulevardiers, si remplis de talent qu'ils soient, s'attribuer la victoire de Tourcoing, alors qu'ils sont incapables de déplacer vingt-cinq voix.

L'élection de Tournon est due, je le répète, à ce qu'un excellent candidat a réveillé un arrondissement, non moins excellent, que les républicains avaient volé par l'invalidation, et surtout — nous y reviendrons — à la violente répulsion des électeurs catholiques pour le candidat protestant Seignobos.

Et j'ai protesté contre les prétentions inexactes et candides des chefs de la Ligue, parce que ces prétentions pouvaient, à l'occasion, nous conduire à des désastres irréparables.

Je maintiens que certains scrutins sont absolument indépendants de l'action parisienne.

Il en est ainsi des élections municipales, départementales et d'arrondissement.

Les questions locales, de clocher et de personnes, malheureusement, y dominent les questions de programme.

Et ce serait une grave imprudence, de la part de la *Ligue pour la Patrie française*, que d'assumer la direction d'élections qui lui échappent totalement.

Voilà ce que j'ai voulu éviter, me souvenant de la folle tentative du comité boulangiste, de faire plébisciter le général par les élections cantonales.

La *Ligue pour la Patrie française*, bien organisée, peut rendre de très grands services; mais elle est incapable de créer un mouvement électoral, national, au scrutin d'arrondissement : j'y insiste, pour lui épargner, à elle, des déboires et à nous des catastrophes.

Ne voit-on pas M. Coppée parler de prendre la place de Déroulède, avec la facilité que l'on mettrait à s'asseoir sur une chaise qu'un autre vient de quitter ?

Or, Déroulède ne fut élu que par huit cents voix de majorité, qu'on ne l'oublie donc pas.

Et, si l'on commet la faute de lui donner pour successeur un candidat étranger à la circonscription, les huit cents voix pourraient bien fondre comme neige, quoique je fasse des vœux sincères pour le succès de M. Coppée.

J'ai adressé un vigoureux appel au bon sens, à l'expérience, à la prudence, voilà tout.

Quant à la veulerie du pays, hélas! il m'est difficile de n'y pas croire en voyant tout ce qu'il supporte et tolère.

Mais je reconnais que la création de ces Ligues, où se concertent et se concentrent tant de généreux sentiments, est faite pour nous rendre quelque espoir en un relèvement de la patrie.

LA FIN D'UN ESSAI

Le Ralliement et les Assomptionnistes.

27 janvier 1900

Assurément, aucun esprit libéral ne saurait se réjouir de l'aventure désagréable qui arrive aux Pères de l'Assomption.

Un procès de ce genre, si minime que soit la condamnation, est toujours chose dommageable, car il aura pour conséquence inévitable de restreindre le champ d'action où ces religieux faisaient tant de bien.

Il ne faut jamais cesser de protester, quand la liberté du voisin est atteinte, lésée.

Ce qui lui advient aujourd'hui, vous adviendra demain.

En matière de liberté, tous les honnêtes gens sont solidaires, quelles que soient les nuances qui peuvent, en politique, vous séparer les uns des autres.

D'autant que les Pères de l'Assomption n'ont rien fait que ce qu'ils avaient le droit de faire, que ce que tout citoyen fait chaque matin, quel que soit son habit, qu'il porte la blouse, la soutane ou le veston.

Ils ne sont pas plus et pas moins autorisés que les francs-maçons.

Or, les francs-maçons, qui font de la politique pure, de la politique haineuse et de guerre civile, s'y livrent impunément et sous la forme d'un groupement audacieusement illégal. Tandis que la congrégation de l'Assomption se borne à une association pour le bien, pour la charité et pour l'exercice du droit civique appartenant à tous les Français.

Leur condamnation est donc une iniquité et une infamie.

Mais, cette protestation faite sincèrement, peut-être aurons-nous le droit d'insinuer que la susdite aventure, qui vient troubler l'heureuse et fortunée Maison des Pères, n'aura pas été sans quelques avantages pratiques.

C'est ainsi très souvent, dans la vie, que le mal du petit nombre se change en un bien général.

Le procès des Pères de l'Assomption marque, en effet, la fin de ce qu'on a appelé le ralliement à la république.

Qu'on en parle encore, pour la forme, c'est possible ; il est difficile, je l'avoue, de manœuvrer en arrière, sans y mettre de précautions.

Et se dédire brusquement, reconnaître tout haut qu'on s'est trompé, n'est pas chose bien agréable.

Il en coûte de faire ces aveux-là, surtout en face de ceux qui, n'ayant jamais eu l'illusion du ralliement et s'y étant montrés réfractaires, n'en ont pas recueilli les déboires.

Mais il demeure avéré, désormais, que les catholiques sincères qui s'étaient embarqués en cette galère, sont, à l'heure présente, réduits à regretter leur tentative et à regagner le rivage, quelque peu confus et jurant, comme dans la fable, qu'on ne les y prendra plus.

Or, parmi ces catholiques, il n'en est pas qui aient pratiqué le ralliement avec plus de loyauté que les Pères de l'Assomption.

Ils étaient allés à la république, sans arrière-pensée de retour, convaincus qu'ils n'auraient jamais à s'en repentir et qu'ils feraient avec elle un mariage de raison.

Et je crois avoir gardé le souvenir des blâmes virulents qui me furent adressés pour n'avoir pas suivi leur exemple.

Les bons Pères, non seulement ne patronnèrent pas nos candidatures monarchiques, mais favorisèrent les candidatures républicaines qui leur donnaient des gages hypocrites de respect aux croyances religieuses.

L'évolution était même si complète, que dans une lettre versée depuis à la publicité, le Père Bailly poussait la correction et la conciliation envers la république, jusqu'à s'expliquer de la sorte, à l'occasion du choix des candidats :

« On peut aller, disait le Père, JUSQU'AUX royalistes, POURVU QU'ILS NE SOIENT PAS ANTICONSTITUTIONNELS, jusqu'aux républicains libéraux, pourvu qu'ils ne soient pas sectaires. Il faut l'union de tous dans le patriotisme. »

Le programme était cruel pour les conservateurs, royalistes ou impérialistes, qui pouvaient se croire catholiques autant que les Pères de l'Assomption eux-

mêmes, tout en ne se croyant pas obligés à s'incliner devant une Constitution que le suffrage universel n'a jamais reconnue ni sanctionnée directement.

Et on nous préférait tranquillement, à nous catholiques pratiquants, des républicains, à la seule condition qu'ils ne fussent pas SECTAIRES.

En revanche, ils avaient le droit d'être francs-maçons, sans décourager ou dégoûter les Pères de l'Assomption.

Tandis que nous, par cela seul que nous étions inconstitutionnels, nous devenions des objets d'horreur et de répulsion, aux yeux des bons religieux.

C'était bizarre, je dirais même monstrueux.

Il était réservé à notre fin de siècle de voir des moines nous refuser, à nous qui allons à leur messe et qui adorons la croix qui sert d'enseigne à leurs publications, la faveur qu'ils prodiguaient à des candidats qui ne mettaient jamais les pieds dans une église, à la condition bien douce et restreinte de n'être pas des *sectaires*.

Pourvu qu'ils n'empêchassent pas les autres de croire en Dieu, ils avaient le droit de n'y pas croire, eux-mêmes, et de recevoir une investiture électorale, qui nous était refusée.

Tout cela semble aujourd'hui un rêve, un vrai cauchemar. C'est pourtant de l'histoire pure, de l'histoire triste et écœurante.

Or, voici que tous ces anciens ralliés, moines, abbés, laïques, subissent la même mauvaise fortune et sont repoussés, rejetés de la république, avec un dédain haineux.

A la Chambre, le gouvernement ne veut pas de leurs voix.

Elles ne comptent plus et deviennent même compromettantes pour les ministres républicains.

Et pendant que la persécution s'attaque sans relâche à tout ce qui constitue le catholicisme et ses œuvres, voici les Pères de l'Assomption sur les bancs des accusés : les voici inculpés, accusés de révolte contre la république, presque de conspiration ouverte, plus maltraités que nous, les irréconciliables, et outragés par un réquisitoire odieux, stupide et menteur !

Cela, au moment précis où le gouvernement de la république se dispose à disperser ce qui subsiste des congrégations, décimées une première fois, et à détruire le catholicisme dans la vieille France, en coupant, arrachant les racines par lesquelles il pénètre jusqu'aux entrailles du pays, c'est-à-dire en détruisant l'enseignement chrétien.

Vrai, il faudrait aux ralliés une foi en la république, bien vive et bien ardente, pour qu'ils s'entêtassent au ralliement.

Car, il n'est pas de situation plus absurde, plus intolérable, que celle de quelqu'un qui persiste à se rapprocher de qui veut le fuir.

Aimer les gens malgré eux, sans en récolter autre chose que rebuffades et de mauvais procédés, n'est pas un rôle qui se puisse longtemps soutenir.

C'est à cela qu'est réduit aujourd'hui le ralliement à la république.

Voilà pourquoi nous avons le droit de dire que le ralliement est fini ; c'est une phase d'un passé qui n'est plus.

Ce fut, chez beaucoup, un essai loyal.

L'essai n'a pas réussi.

Je doute qu'on le recommence jamais.

LA SUSPENSION DES TRAITEMENTS.

Personne n'interpelle.

4 février 1900.

En sortant de la Chambre, hier, je me croise avec un de mes amis qui venait d'assister à la séance et qui me dit : « Eh bien ! je suis volé ! J'étais venu afin d'entendre l'interpellation au sujet de la suppression du traitement des évêques et des prêtres, coupables d'avoir donné un témoignage public de leur sympathie aux Pères de l'Assomption, et il n'y a rien eu ! Pas d'interpellation à gauche : preuve que la Gauche se tient pour satisfaite. Pas d'interpellation à droite : preuve que la Droite n'estime pas qu'il y ait lieu de se plaindre. Je sors désappointé et très surpris. Qu'est-ce que cela veut donc dire ? »

Moi. — Cela veut dire que personne n'a eu envie d'engager le débat.

Lui. — Pourquoi ?

Moi. — Parce qu'on a craint, sur cette question, de donner au cabinet Waldeck-Rousseau, qui, depuis quelques temps, branle au manche, une majorité de 400 voix, ce qui lui eût assuré une vitalité nouvelle et un regain de jeunesse.

Lui. — Cette crainte était-elle réelle ?

Moi. — Oui et non. Oui, si l'on envisage que bientôt viendra la discussion sur la liberté de l'enseignement, et si l'on suppose, à tort, qu'il peut y avoir péril à grouper une majorité antireligieuse, avant ce débat capital, quoique pourtant le terrain ne soit pas le même. Non, si l'on se dit que les finasseries parlemen-

taires servent rarement à quelque chose de bon et que, somme toute, on doit au pays de protester bien haut, chaque fois qu'il y a matière à protester, et sans s'occuper du reste.

Lui. — De telle sorte que, si je saisis votre arrière-pensée, vous eussiez été d'avis qu'il fallait interpeller?

Moi. — Assurément! N'est-il pas incompréhensible, pour les catholiques français, qu'un gouvernement de scélérats puisse détrousser, dans leurs cathédrales et leurs paroisses, une demi-douzaine d'évêques et autant de curés doyens, leur rasse le traitement, comme aux voyageurs égarés on rase la montre ou la bourse, sans qu'un seul des deux cents députés catholiques de la Chambre proteste au nom de l'indignation générale?

Et notez que cette suppression de traitement est doublement un vol; car le traitement des évêques et des curés n'est pas, à proprement parler, un « *traitement* » de fonctionnaire, au sens littéral du mot. C'est une « *indemnité* » que l'État doit au clergé, pour le dédommager, très faiblement, des biens dont il le dépossédà jadis.

J'ajouterai que la mainmise sur les traitements ecclésiastiques est d'autant plus criminelle, que cet argent, en grande partie, va directement aux pauvres.

Quand on dépouille un prêtre ou une congrégation, on exproprie les pauvres, on leur ôte le pain de la bouche.

Si encore le gouvernement avait comme excuse, un acte de rébellion de la part des évêques et des prêtres frappés par lui! Mais non. Ils se sont bornés à envoyer leurs fraternelles condoléances à des condamnés, à des condamnés injustement, iniquement, à des moines qui

ne font, en s'assemblant dans leurs monastères, que ce font les francs-maçons en s'assemblant dans leurs convents.

Depuis quand la sympathie, la commisération, la condoléance, sont-elles devenues un acte coupable ?

Il y a eu six évêques, rien que six, c'est vrai.

Mais ce qui est surprenant, c'est qu'il n'y en ait pas eu davantage.

C'était leur devoir de se solidariser avec les victimes d'une législation odieuse.

Et, s'ils étaient tous accourus, comme ils le devaient, il eût été impossible au gouvernement de sévir.

Contre tous, il ne pouvait rien.

Contre six, il s'est montré crâne.

Sa lâcheté n'a d'égale que la pusillanimité de l'épiscopat français.

Ce n'est pas tout et certaines vérités étaient à dire du haut de la tribune.

Il fallait rappeler au gouvernement combien sa conduite est maladroite et bête.

Comment ! plus ou moins renseigné sur la situation morale de la France, plutôt mal que bien, le Vatican a prescrit le ralliement à la Constitution républicaine.

Cette prescription était d'autant plus réalisable en France, que notre clergé, sorti des entrailles du peuple, a forcément une tendance naturelle, presque irrésistible, vers la démocratie.

Le prêtre, chez nous, serait plus volontiers républicain que monarchiste.

Poussé par son instinct originel, par Rome, il serait allé facilement à la république.

Et, au lieu d'accueillir avec joie, avec reconnaissance, non seulement l'adhésion importante du clergé fran-

çais, mais encore l'adhésion de tous les catholiques soumis aux directions politiques du Saint-Siège, — adhésion qui consommait à jamais peut-être la ruine des revendications monarchistes, qui marquait la fin inespérée de l'opposition systématique, — la République repousse du pied ces innombrables bonnes volontés et, loin de les encourager, les écœure, les dégoûte, les irrite par tous les sévices, par tous les mauvais traitements, par toutes les persécutions possibles, tellement qu'à l'heure présente le ralliement s'effondre, disparaît, faute de ralliés, et que l'opposition à un régime désespérément intolérable se reforme en arrière, plus forte qu'en aucun temps.

Une république bienveillante et libérale, s'emparait de tous les catholiques et les retenait pour toujours.

Une république sectaire les transforme, malgré eux, en adversaires implacables, obligés de choisir entre leur foi, leurs croyances, leur Dieu, et le régime actuel.

Par la force des choses, ils iront à n'importe quel régime qui leur assurera cette liberté, cette tolérance, cette justice que la République leur refuse.

Je le répète, il n'est pas permis d'être aussi maladroit et aussi bête.

Car, l'expérience ayant si mal tourné, il est probable qu'aucun Pape, dans l'avenir, n'aura le courage de faire pour une république ce que Léon XIII a tenté, pour n'aboutir, comme on le voit, qu'à la plus cruelle, à la plus atroce des déceptions.

Lui. — Je suis absolument de votre avis.

Mais pourquoi n'êtes-vous pas allé dire cela à la tribune ?

Moi. — J'en ai bien eu la pensée; mais je suis las et fatigué de ce reproche, toujours le même, si stupide

qu'il soit, si idiot qu'il apparaisse, qui consiste à vous accuser d'avoir préparé un succès au ministère et de lui avoir donné une majorité. On fait de vous un véritable trouble-fête, et on vous rend le bouc émissaire de toutes les couardises parlementaires.

Et, quoique je sois partisan de la protestation quand même, de la protestation toujours — car à quoi bon une opposition qui n'ose pas protester? — j'avoue que je ne me sens pas à tout propos le courage d'affronter à la fois les hurlements des adversaires et les critiques des amis.

D'ailleurs, dans la circonstance présente, il y en a d'autres qui doivent marcher avant moi.

Il y a d'abord l'abbé Gayraud, qui fut moine et qui est prêtre, ce qui lui confère un double titre pour intervenir.

Il y a l'abbé Lemire.

Il y a Albert de Mun; il y a Mackau.

Et j'aurais bien mauvais goût à me montrer mécontent de l'indigne traitement infligé à nos évêques indépendants et à nos braves curés, si les deux prêtres qui sont à la Chambre et les députés présidents d'œuvres catholiques, prouvent, par leur silence, qu'ils y consentent.

Lui. — Alors il n'y aura pas d'interpellation, à l'occasion de cette infamie?

Moi. — Non.

Lui. — Tant pis pour la Droite. Tant pis pour les catholiques!

Moi. — Je suis de votre avis.

LETTRE OUVERTE A M. JULES LEMAITRE

Président de la Ligue pour la Patrie Française (1).

15 février 1900.

Monsieur,

Je ne puis accepter le reproche que vous me faites de vous témoigner de l'« AIGREUR ».

Cela n'est pas mérité.

Je crois et je l'ai dit, et je le répète volontiers, que la *Ligue pour la Patrie Française* pourrait rendre d'incalculables services au pays.

Mais j'arrive à craindre qu'elle ne finisse par être plus nuisible qu'utile.

Pourquoi ?

Je vais vous l'expliquer bien franchement.

Quel est votre but ?

Vous nous l'avez montré souvent, avec clarté, avec talent, je dirai même avec un poétique enthousiasme. Vous rêvez une république épurée, libérale, honnête, habitable, à laquelle tout bon citoyen, à quelque parti qu'il appartienne, pourrait honorablement et patriotiquement se résigner.

Je ne connais pas de programme plus large et plus louable.

Donnez-moi une pareille république, monsieur, et,

(1) Dans un article du 12 février, M. de Cassagnac avait relevé certaines déclarations faites au nom de la Ligue par lesquelles [illegible] républicains parlementaires et résolus à préférer les candidats républicains nationalistes aux candidats conservateurs nationalistes, au lieu d'examiner d'abord lesquels [illegible] le plus de chances de passer.

moi qui ai l'horreur du régime républicain, je m'estimerai encore fort heureux, par le temps qui court, de m'abriter sous un gouvernement relativement aussi tutélaire.

Combien de fois, si monarchiste irréductible que je sois, n'ai-je pas souhaité tout haut la première solution qui serait acceptable, et l'avènement de *n'importe qui* nous débarrasserait des hontes du temps présent !

Vous le voyez donc, je suis un convaincu, mais non pas un intransigeant.

Et pour le bonheur de mon pays, pour son relèvement moral, je suis prêt à tous les sacrifices qui paraissaient faciles au bon roi Henri, par amour de la France.

Comment se fait-il donc que, même avec ces dispositions, je ne puisse adhérer à votre Ligue ?

Parce qu'au lieu d'en ouvrir les portes toutes grandes, plus vous allez, plus vous rendez l'entrée étroite, basse et difficile.

Qui voudrait y pénétrer, devrait laisser au seuil ses opinions, ses croyances, presque sa foi religieuse, renier son passé et désespérer de l'avenir.

C'est moi que je continue de prendre pour exemple, moi qui suis antisémite, nationaliste, patriote, autant que vous, et *solutionniste*, plus que vous, puisque, sans m'y rallier, bien entendu, j'accepterais la république plébiscitaire et la royauté, comme un bienfait, et même votre république, quoiqu'elle soit « *parlementaire* » : tandis que vous, au contraire, vous vous cantonnez obstinément dans cette république parlementaire que vous avez l'illusion de nettoyer, alors qu'elle est indécrottable.

Et je vous dis que, « PLÉBISCITAIRE », je ne puis faire

partie d'une Ligue dont le comité directeur se proclame « REPUBLICAIN PARLEMENTAIRE » :

Catholique avant tout, j'hésite à me faire inscrire à une Ligue qui, par votre organe, demande la liberté d'association « *même pour les francs-maçons* », c'est-à-dire indifféremment pour le bien et pour le mal :

Et j'hésite d'autant plus que, cette liberté d'association, vous l'avez refusée aux Jésuites, comme si la liberté pouvait se fractionner, garantir les uns et proscrire les autres !

Enfin, en tant que monarchiste, que je sois partisan de l'Empereur ou du Roi, il m'est interdit d'entrer à la *Patrie Française*, puisque, l'autre soir, à Grenelle, dans une réunion privée, paraît-il, et sans que vous l'ayez démenti, vous avez pu déclarer : « Nous sommes républicains, et LES PRÉTENDANTS SONT BIEN où ILS SONT. »

Ce qui veut dire que, de même que votre libéralisme trouve moyen d'excepter les Jésuites d'un privilège dont jouiraient les francs-maçons, vous condamnez au bannissement et à la proscription, les FILS DE FRANCE, deux Princes qui n'ont commis d'autre crime que leur naissance.

C'est une singulière façon, monsieur, de comprendre la liberté.

Moi je la veux pour tout le monde ou pour personne.

Mais, si vous repoussez par la force des choses, par la faiblesse de votre programme, les plébiscitaires, les catholiques, les impérialistes et les royalistes, qu'adviendra-t-il de votre Ligue?

Il adviendra qu'au lieu de réaliser le grand chose groupement, qui eût laissé la France maîtresse, à un moment donné, de régler, elle-même, ses destinées et d'en confier la direction au plus digne — quel que fut

son drapeau —, au lieu de constituer vraiment l'irrésistible parti national, qui reste votre rêve, mais dont la réalité, hélas! s'évanouit, vous vous bornez à élever une nouvelle petite chapelle, à créer une nouvelle coterie, à demeurer une secte, plus sympathique assurément que les autres, mais une simple secte.

Et vous aurez ainsi laissé se perdre, s'évaporer, toutes les bonnes volontés, toutes les ardeurs, toutes les forces qui seraient allées naturellement, spontanément, à cette Ligue dont le nom était si beau, si fier, et qui risque de n'être plus qu'une Ligue pour le « PARLEMENTARISME » au lieu de rester la Ligue pour « LA PATRIE ».

Tandis que vous pouviez avoir tout le monde, c'est-à-dire tous les bons Français, vous devrez vous contenter de quelques parlementaires aussi désabusés qu'impuissants et d'un trop grand nombre d'agités, irréfléchis et inexpérimentés, cherchant à s'occuper, à s'imposer et surtout à arriver.

Vous valez mieux que cela, monsieur, et il vous était facile de faire autre chose.

Ce n'est pas de l' « AIGREUR » que je mets à le constater, mais du regret, un regret sincère, et pour l'homme de haute valeur que vous êtes à mes yeux et que j'estime profondément, et pour mon pays.

L'UNION CONSERVATRICE

17 février 1900.

Notre vaillant confrère l'*Express du Midi*, publiait ces jours derniers, sous la signature de M. Amouretti,

un remarquable article, que nous avons mis de côté, afin de le commenter comme il convient.

Et je dirai tout de suite que l'allusion faite par M. Amouretti à ce que j'appellerai, sans l'ombre de modestie, une des bonnes œuvres de ma vie publique, la meilleure peut-être, m'est particulièrement agréable.

Il s'agit de « l'Union conservatrice », en faveur de laquelle je n'ai jamais cessé de lutter, pour laquelle je combattrai toujours, sans me laisser le moins du monde décourager par le discrédit momentané et immérité où elle est tombée.

Comme toutes les idées justes, vraies, « l'Union conservatrice » vivra et survivra victorieusement à ses détracteurs.

D'ailleurs, il s'en est fallu de bien peu qu'elle ne nous donnât le succès, et, si elle ne l'a pas donné, elle nous a permis du moins, pendant longtemps et à l'heure qu'il est encore, de résister à la coalition de nos adversaires.

J'ajouterai que les diverses Ligues créées et installées depuis — quel que soit leur nom — ne sont que des copies, que des imitations de « l'Union conservatrice », et des imitations incomplètes et maladroites, condamnées à être stériles.

De quoi se composait, en effet, « l'Union conservatrice ?

Quel était sa pensée, son programme, son but ?

Elle consistait à faire, momentanément et pour le plus long délai possible, abstraction de ses préférences politiques, mais sans les abandonner définitivement, sans renoncer à l'éventualité de les affirmer.

L'impérialiste conservait pieusement dans son cœur le culte de ses Empereurs ; le royaliste restait fidèle au

Roi. Le républicain modéré, lui-même, n'était pas exclu de cette « Union » des bons citoyens et pouvait garder son attachement au régime préféré.

Mais tous s'entendaient, s'accordaient pour mettre avant les revendications de parti, les intérêts de la patrie et surtout la liberté religieuse.

Le « *ralliement* » n'était pas encore dans l'œuf, dans l'œuf où l'on aurait dû l'écraser pour le bien du pays, du pays qu'il a désorganisé, — que, nous autres, nous inclinions déjà pieusement notre drapeau politique devant la croix de Jésus, faisant de cette croix de Jésus, l'étendard sous lequel tout le monde pouvait et devait honorablement s'assembler.

Quoi de plus simple, de plus noble, de plus désintéressé que cette abdication volontaire de revendications aussi respectables que légitimes, devant l'intérêt supérieur du pays et la suprématie naturelle des croyances religieuses en péril?

On n'a pas fait mieux depuis, tout en essayant de faire autre chose.

Mais il me serait difficile de louer plus justement les intentions loyales et honnêtes de « L'Union conservatrice » que ne le fait M. Amouretti, lorsqu'il s'exprime en ces termes excellents :

Cette alliance entre tous les honnêtes gens, tous les esprits modérés, tous les bons patriotes que chacun désire, qu'est-ce donc autre chose que l'ancienne Union conservatrice ?

Jamais groupe ne fut composé de meilleurs éléments. Il portait un titre excellent : ce mot de conservateur, qui ne paraît pas signifier grand'chose, empruntait aux circonstances spéciales où l'on se trouvait un sens particulier et fort énergique.

Au moment où une bande d'énergumènes s'emparait du pouvoir et émettait la prétention de tout changer, c'était

avoir du courage et du bon sens — qualités rares en politique — que de se dire conservateur.

M. Paul de Cassagnac, avec juste raison, a toujours défendu cette épithète contre ses amis qui la dédaignaient.

Il s'agissait, en effet, de conserver la famille, la propriété, l'ordre, la religion, la justice, l'armée et la patrie, elle-même. Et, pour se rendre compte de l'importance, de l'urgence, qu'il y avait à protéger, à conserver ces éléments de toute société, il suffit de voir ce que les républicains en ont fait en vingt-cinq ans de domination.

Ils ricanaient. « Ces nigauds de conservateurs, disaient-ils, que prétendent-ils conserver? L'ordre moral. — Mais la France entre à pleines voiles dans le grand courant du progrès moderne; elle n'a pas besoin de conserver les vieilles défroques des régimes déchus. »

On sait vers quels rivages la république a conduit la France : vers le panamisme, vers le Dreyfusianisme.

Maintenant un certain nombre de républicains honnêtes et désabusés s'aperçoivent qu'on les menait à la ruine. Effrayés, ils se tournent vers les conservateurs. Les troupes conservatrices, un peu dispersées, existent toujours. Ces républicains, enfin éclairés sur les dangers que courait la patrie, demandent aux conservateurs leur appui.

Que sont ces lignes nouvelles, dont la plus connue est la « Patrie Française », sinon des tentatives de reconstituer l'Union conservatrice?

Ces essais sont excellents et il convient de leur donner tout l'appui qu'il méritent. Toutefois, ils sont destinés à un échec lamentable si ceux qui sont à la tête des nouveaux groupements ne se prémunissent pas contre ses redoutables dangers.

L'Union conservatrice n'excluait personne : elle comprenait des légitimistes, des bonapartistes, des orléanistes, des républicains, des catholiques aussi.

Elle ne s'intitulait pas Union conservatrice royaliste, ni Union conservatrice impérialiste, c'était l'Union conservatrice tout court.

Il en doit être de même pour le groupe qui veut réunir les patriotes.

Il n'est pas possible de mieux dire et de trouver, pour le bon sens, une formule plus claire.

Les « Ligues » qui se constituent, marchent à un échec certain, lamentable, si elles s'obstinent à demeurer fermées aux vrais conservateurs, c'est-à-dire aux catholiques et aux monarchistes, en approuvant la proscription de certaines congrégations religieuses, ou bien surtout, en se déclarant favorables à la loi criminelle qui maintient en exil des citoyens dont l'unique faute est d'être les fils de leur père et alors qu'aucune condamnation ne les a frappés.

Si les « Ligues », d'ailleurs, ne s'ouvrent pas à tous les protestataires, sans exception, à tous les mécontents, ce ne sont plus des « Ligues », à proprement parler.

Ce sont des petites chapelles et de pures coteries.

Elles n'ont plus d'envergure, et autant seraient absurdes des taupinières qui se prendraient pour des cimes.

Elles n'auraient pas davantage de rayonnement.

Qui donc attireraient-elles dans leur sein ?

Des républicains désabusés, peut-être, et je reconnais qu'il commence à s'en rencontrer beaucoup.

Mais ces républicains repentis ne sont pas assez nombreux, ne sont pas assez forts pour balayer l'étable républicaine et l'approprier aux besoins nouveaux.

D'autant que les vrais républicains leur feront une guerre au couteau.

Alors quoi ?

Ces « Ligues », de crainte d'être compromises par nous aux yeux de leurs pires adversaires, de leurs adversaires irréconciliables, vont-elles continuer de nous désavouer publiquement, nous les monarchistes,

nous les catholiques, sans qui, — leurs directeurs sont des insensés, s'ils ne le voient pas, — sans qui, dis-je, elles sont impuissantes à repousser le mal et à faire le bien ?

Aussi j'approuve des deux mains la conclusion ferme et claire de l'*Express du Midi* lorsqu'il dit : « Les nationalistes républicains n'ont le choix qu'entre deux solutions : ou le retour vers le gros des républicains orthodoxes, ou une alliance solide, mais loyale, avec nous. »

C'est parfaitement exprimé.

Nous ne leur demandons pas de nous aider à restaurer l'Empereur ou le Roi. Qu'ils ne nous demandent pas de consolider la république !

C'est, d'ailleurs, le programme qui nous sert de devise : *Pour Dieu, pour la France !*

L'union n'est possible que là.

Sur tout autre terrain, c'est la confusion, c'est l'anarchie, c'est l'aveuglement.

LA RÉVOCATION DES ÉVÊQUES

d'Aix et de Valence.

20 février 1909.

Les journaux vous ont appris que le nonce apostolique à Paris, Mgr Lorenzelli, a fait, à l'Institut catholique, une conférence sur « le Naturel et le Surnaturel dans l'ordre de la connaissance et dans l'ordre de la réalité ».

Cette conférence, agréablement mêlée d'un français suffisamment correct pour un étranger et d'un latin

excellent, et les autres conférences qui pourraient suivre, n'offrent aucun inconvénient, si elles laissent au nonce, le loisir de se renseigner un peu plus exactement que ses prédécesseurs et de mieux renseigner Rome, quant à la situation précaire du catholicisme en France et à l'envahissement progressif de l'athéisme officiel.

Ce serait même vainement, que Mgr Lorenzelli, par une de ces flatteries faciles aux Italiens, essayerait de nous persuader qu'il y a des races et des peuples « élus », à l'unique fin de nous désigner parmi ces privilégiés, s'il ne prêtait une attention spéciale à l'intrigue qui commence à se dévoiler et qui a pour but de décapiter l'épiscopat français.

Faire des conférences, c'est bien.

Mais surveiller les manœuvres de la secte, c'est mieux.

Et, si l'intrigue à laquelle nous faisons allusion, venait à réussir, nous serions incontestablement parmi les races et les peuples « élus », pour être particulièrement éprouvés et dupés.

Dans ces conditions, il n'y aurait pas lieu de s'en applaudir.

Or, voici ce dont il s'agit :

Les organes ordinaires du gouvernement, avaient annoncé, — mais vaguement, en sourdine, à la cantonade, et sans que nous y attachions la moindre importance, tant c'était prodigieux, — que l'on méditait, comme suite aux courageuses lettres de l'archevêque d'Aix et de l'évêque de Valence, la déposition de ces deux prélats et leur remplacement brutal par des vicaires apostoliques.

La nouvelle était stupéfiante, et, quoique l'on sût

bien que le gouvernement est capable de tout, on ne pouvait ajouter créance à une chose aussi extraordinaire.

Et voici que nous apprenons, à n'en plus douter, que la nouvelle est vraie, authentique.

Oui, le gouvernement, estimant que les évêques sont de simples fonctionnaires, tout comme les cantonniers, demande la révocation de l'archevêque d'Aix et de l'évêque de Valence, à qui seul peut la lui accorder, au Saint-Père.

Ils ont parlé, ils ont déplu : on doit les mettre à pied.

Jusqu'à présent, l'assimilation des évêques aux fonctionnaires, était incomplète, malgré les prétentions du gouvernement à l'établir.

On ne les nommait pas et on ne les révoquait pas.

Si, à la vérité, on les désignait, immédiatement après et une fois nommés, ils échappaient à l'action gouvernementale.

Ce n'étaient donc pas de vrais « fonctionnaires » ou du moins des fonctionnaires comme les autres.

Tandis que, si le droit de révocation, grâce à une abdication de Rome, venait à s'affirmer, le gouvernement tiendrait les évêques, avant, pendant et après.

Je ne sais — n'ayant pas assisté à la conférence de Mgr Lorenzelli — ce qu'il entend par « Naturel et Surnaturel dans la connaissance et dans l'ordre de la réalité » ; mais je doute qu'il trouve jamais quelque chose de moins « NATUREL » et de plus « SURNATUREL », surtout chez un peuple « GAI » et aimé de Dieu, que l'outrecuidante demande de révocation d'un évêque faite au Saint-Siège, par un gouvernement de francs-maçons.

Du temps d'un autre peuple « ÉLU », la fameuse Athalie se fût gardée de solliciter la mise à pied du grand-prêtre Joad.

Et il faut vivre à notre époque d'aberration morale et mentale, pour que le Grand-Orient se figure avoir des chances sérieuses d'être écouté, d'être accueilli, lorsqu'il se tourne vers Rome et lui enjoint de le débarrasser de quelques évêques gênants.

D'autant que ces évêques ne se sont jamais mêlés de politique.

Est-ce que, d'aventure, l'archevêque d'Aix et l'évêque de Valence ont fait un effort quelconque pour restaurer l'Empire ou la Royauté, ou hâter la venue réparatrice de la République plébiscitaire ?

Pas le moins du monde.

C'est comme évêques, comme pasteurs inquiets du sort de leurs troupeaux, en résistance aux loups menaçants, sur le terrain des croyances et de la Foi, qu'ils ont courageusement brandi la crosse.

Le gouvernement de la république, leur reproche donc d'avoir été trop avec le Christ contre lui.

Singulier reproche, qui aurait pour résultat, s'il était homologué à Rome, de présenter comme les meilleurs, parmi les prélats, les résignés et les lâches qui s'inclinent devant la persécution !

Oui, Waldeck-Rousseau, renforcé de Millerand et de Baudin, les socialistes, ont le toupet de demander insolemment à Rome, par la voie diplomatique, d'exiger les démissions de l'archevêque d'Aix et de l'évêque de Valence.

Ces démissions auraient pour conséquence, ainsi que nous l'avons indiqué, la nomination, à ces deux diocèses, d'un vicaire apostolique.

A l'appui de sa requête impertinente, le gouvernement de la république évoque des exemples, qu'il a l'audace de trouver concluants et qui remontent à la Restauration et à la monarchie de Juillet.

Des évêques auraient été dénoncés alors et frappés, comme « *ennemis de l'Etat* ».

Peut-être pourrait-on faire remarquer en passant que, sous la royauté, l'Etat n'était pas précisément athée et franc-maçon, et qu'il était autorisé à se défendre contre une opposition épiscopale purement POLITIQUE.

Aujourd'hui, il n'en est pas de même.

L'opposition des évêques est simplement RELIGIEUSE.

Non seulement, ils ne sortent pas de leur droit, mais ils ne font qu'obéir à leur devoir.

Le conflit est entièrement, absolument, limité entre des persécuteurs et des persécutés, entre ceux qui réclament la liberté de conscience et ceux qui la dénient.

Si d'aventure, et avec la façon dont Rome est renseignée — tout est possible, hélas! — si d'aventure le gouvernement de la république venait à obtenir satisfaction sous la forme inique qu'il donne à sa requête, ce serait la capitulation définitive du catholicisme devant l'athéisme triomphant. Et nous espérons que Dieu nous épargnera cette épreuve suprême à un moment où nous avons déjà tant de peine à préserver nos temples, nos prêtres, nos religieux, nos enfants, nos croyances, contre un incessant attentat.

ROME ET LA DIPLOMATIE RÉPUBLICAINE

Même sujet.

24 février 1900.

Il paraît que c'est avec le plus grand sérieux que le gouvernement poursuit par la voie diplomatique auprès du Saint-Siège, la demande de démission — ou plutôt de révocation — concernant l'archevêque d'Aix et l'évêque de Valence.

La prison ne suffit pas.

On veut y joindre la mise à pied brutale.

Et le gouvernement de la république a le cynisme d'espérer que Rome lui accordera le droit ignominieux de donner à un évêque ses huit jours, comme on les donne à une cuisinière dont les casseroles ne plaisent plus.

La prétention est inouïe, et je pense bien que le gouvernement en sera quitte pour sa courte honte et pour sa tentative odieusement ridicule, si favorablement disposé que soit, à l'égard des francs-maçons de notre pays, celui qui monte la garde aux barrières du Vatican, afin d'empêcher la vérité d'y pénétrer, fût-ce par la fenêtre.

Nous voulons désigner S. Em. le cardinal Rampolla, l'homme qui a fait le plus de mal à la France, à la vraie France conservatrice et chrétienne, depuis vingt ans, ce que nous avons le mérite assez rare par le temps qui court, de souligner ici.

Oui, lui-même, si prêt qu'il soit aux excessives compromissions, si haineux qu'il soit contre la France traditionnelle, il éprouvera quelques difficultés à livrer

les évêques qui ont cessé d'agréer au bras séculier.

Car, si cette porte venait à être entr'ouverte, l'épiscopat tout entier finirait par y passer.

Et le clergé de France, commeindépendance, dignité et considération, tomberait immédiatement au-dessous de l'administration, médiocrement prestigieuse, des contributions indirectes.

En effet, chaque ministère s'arrogerait le droit d'ajouter une fournée d'évêques révoqués, à la fournée du précédent ministère. Et il n'y aurait plus un seul comité local, en province, qui se refuserait le plaisir de de placer le prélat diocésain dans l'alternative fâcheuse de se soumettre ou de se démettre.

Un curé doyen ne pèserait pas plus qu'un facteur en période électorale.

Et le vasselage du clergé de France, de ce clergé qui, en dépit de tant de lâchetés de la part de ses chefs a le caractère si haut, si droit, le sentiment si exact de ses devoirs, perdrait toute autorité sur les âmes, en même temps que le sacerdoce perdrait tout prestige devant le pays.

Ce jour-là, ce serait fini du catholicisme en France.

Car la république, plus habile que Luther, Calvin ou Henri VIII, l'aurait avili sous le mépris, dans la personne de ses ministres.

Le Concordat, qui fut une heureuse pacification quand, des deux côtés, il était interprété et pratiqué loyalement, avec bienveillance, et qui devient chaque jour plus intolérable, par la façon dont la république en abuse, y trouverait un renforcement de tortures (qui, Dieu merci, ne paraît pas nécessaire).

Ce serait comme l'établissement de ce que l'on vient

de supprimer dans les pénitenciers, et qu'on appelait « LA DOUBLE BOUCLE ».

Encore une fois, S. Em. le cardinal Rampolla fera comprendre à son ami Dumay que son exigence dépasse la mesure.

C'est déjà beaucoup et trop que d'accueillir, pour les sièges épiscopaux vacants, les candidatures douteuses et louches qui sont les candidatures préférées du directeur des cultes, sans aller jusqu'à exécuter les bons évêques, après avoir subi les mauvais.

Nous avons d'ailleurs pleine confiance dans l'échec du gouvernement et dans la résistance de Rome à d'inqualifiables prétentions.

C'est ce que nous affirme un de nos confrères bien informés, la *Liberté*.

Il est vrai qu'elle nous révèle aussi que le nonce Lorenzelli aurait, tout d'abord, accueilli les ouvertures du gouvernement d'une façon favorable.

Cela ne nous surprend pas, et c'est dans la tradition de tous ceux qu'on nous envoie comme nonces, ou de ne pas savoir ce qui se passe chez nous, ou de ne pas savoir ce qu'ils veulent.

Le nonce actuel, s'il est exact qu'il avait encouragé les espérances haineuses du gouvernement franc-maçon, aura été aussi dédommageable que tous ses prédécesseurs, aux intérêts des malheureux catholiques de France.

Rome le rappellera à la réalité de ses devoirs et à la vérité de la situation, qui comporte moins de conférences sur « *le naturel et le surnaturel* » et un peu plus de fermeté en face des contempteurs du Christ.

D'autant que l'argument que fait valoir la diplomatie républicaine, pour obtenir le renvoi des vaillants prélats

d'Aix et de Valence, n'est pas d'une adresse précisément heureuse.

N'osant pas reconnaître que ces évêques ne déplaisent tant aux francs-maçons de la république et aux juifs, que parce qu'ils défendent intrépidement leurs ouailles, que parce qu'ils bataillent pour la liberté et pour Dieu, la diplomatie républicaine a la maladresse de faire hetement observer qu'ils sont vieux, trop vieux, et que leurs diocèses, à cause de cela, sont en danger de péricliter.

La raison paraîtra peut-être insuffisante au Saint-Père.

Si âgés que soient les évêques taxés de sénilité — et bien à tort, car, s'ils ont un défaut aux yeux de la franc-maçonnerie, c'est d'avoir conservé l'ardeur juvénile — si âgés qu'ils soient, ils le sont encore moins que le Saint-Père, que le gouvernement de la République, je pense, n'a pas l'insolence de considérer comme débilité dans l'exercice de ses lumineuses facultés ?

« *Trop vieux* », n'est donc pas un argument ; « *trop ardents* », n'en saurait être un autre en un temps de persécution.

Alors quoi ?

La diplomatie républicaine oserait-elle, en fait de terrain d'entente, offrir celui que prônèrent les loups de la fable, lorsqu'ils conclurent la paix avec les brebis ?

On sait ce qui se passa.

On échangea des otages. Les loups donnèrent leurs louvards, les brebis leurs chiens.

Puis, un beau jour, les loups étranglèrent les chiens pendant que les louvards étranglaient les brebis.

Et le fabuliste conclut par ces vers que nous recommandons respectueusement à S. Em. le cardinal Rampolla :

Nous pouvons conclure de la
Qu'il faut faire aux méchants guerre continuelle.
La paix est fort bonne de soi,
J'en conviens ; mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi ?

Toute négociation avec les francs-maçons qui sont au pouvoir ne peut être qu'un dommage et une duperie pour le catholicisme.

LA MESURE EST COMBLE

24 mars 1900.

Mgr Meunier, évêque d'Evreux, de retour d'un voyage à Rome, vient de prononcer, devant le chapitre et le clergé de son église paroissiale, une allocution que la *Semaine religieuse* du diocèse résume ainsi :

Pendant trois quarts d'heure, dans une première audience, Monseigneur put traiter les affaires du diocèse, et le Pape, dont la mémoire est prodigieuse, se rappelait avec exactitude tous les détails qui s'y rapportaient, communautés religieuses, séminaires, écoles libres.

Le Pape parla beaucoup de la France, de sa douleur de voir que ses instructions n'avaient pas été suivies, *ce qui mettait la France à la veille des pires catastrophes.*

Les instructions du Saint-Père ont été généralement suivies par les catholiques.

Tous les évêques, et à peu près tous les prêtres de France, s'étaient, à un moment donné, ralliés à la république, en compagnie d'un grand nombre de monarchistes militants que je n'aurai pas la cruauté de nommer.

Seuls, s'étaient tenus à l'écart et s'étaient résolument

déclarés réfractaires, les quelques hommes qui refusaient de déshonorer leur passé, par ce qu'ils considéraient comme une apostasie parfaitement stérile, d'ailleurs.

Ils furent censurés vivement et presque excommuniés pendant un certain temps.

On les traita plus durement que s'ils eussent été des hérétiques.

Pourtant, en résistant ouvertement aux instructions de Rome, ils ne sortaient pas de leur droit strict, Rome n'ayant jamais eu, que nous sachions, aucune autorité souveraine sur les opinions et sur la politique des citoyens, chez eux, dans leur pays.

Donc, le courant y était, le mouvement se produisait et les instructions de Rome étaient universellement obéies par les catholiques.

Les exceptions auxquelles nous faisons allusion, n'étaient que la confirmation de la règle générale.

Mais le désarmement, en face de la république, comportait, de la part de ce gouvernement, une réciproque de traitement.

Il n'eut pas valu la peine, en effet, de renier ses Princes, d'accepter la Constitution après l'avoir si longtemps conspirée, de se résigner au régime actuel, sans obtenir une compensation quelconque.

On s'excusait, au surplus, de n'entrer dans une aussi mauvaise maison, que pour y apporter des améliorations hygiéniques.

Or, il s'est trouvé que tout cela constituait une pure et décevante illusion.

La république acceptait, sans enthousiasme et avec défiance, un ralliement dont elle persiste à suspecter la sincérité.

De reconnaissance, de remerciements, elle se gardait bien d'en témoigner la moindre expression.

Et elle n'eut pas de cesse qu'elle ne parvint à chasser brutalement de la maison ceux qui s'y étaient introduits subrepticement, sous prétexte de la mieux aménager.

En définitive, elle répondit, à toutes les avances qui lui étaient faites avec une résignation obstinée, par des rebuffades et de mauvais traitements.

Qu'avaient gagné les catholiques au ralliement ?

Rien, moins que rien, puisque pour ne pas être compromis par leur adjonction, par leur contact impur, les francs-maçons qui dirigent et détiennent la république, s'ingénièrent à redoubler de tyrannie, d'intolérance et de persécutions.

Aujourd'hui, la mesure est comble.

Et, comme dit le Saint-Père, la France est « A LA VEILLE DES PIRES CATASTROPHES ».

La liberté de conscience de tout un peuple, est mise en péril par une poignée de sectaires.

Dieu est pourchassé de partout : de l'hôpital, de l'école, de l'armée, du prétoire.

La spoliation s'étend, avide et rapace, impitoyablement, sur tous ceux qui s'associaient et s'assemblaient en son nom.

Les catholiques sont projetés brutalement en dehors du droit commun.

Ils deviennent, en face des juifs et des protestants triomphants, des citoyens d'une classe sociale différente, inférieure, pour qui la liberté n'existe plus.

Et, avec un programme qui ne varie pas, avec une méthode qui poursuit son œuvre infâme d'une façon inflexible, suivant une très heureuse et très pittoresque expression de l'évêque d'Annecy, la franc-maçonnerie,

c'est-à-dire la république, s'efforce de « NATIONALISER L'ATHÉISME EN FRANCE ».

La proposition de loi sur les associations, que la commission de la Chambre vient d'adopter et que de nouveaux amendements plus haineux encore du hideux Brisson vont renforcer, est le couronnement de tous les attentats déjà accumulés.

Ce n'est même plus l'expropriation, c'est le pur brigandage.

Et ce n'est pas fini !

Voilà donc l'unique résultat du ralliement à la république.

On ne s'en est rapproché que pour mieux recevoir du bâton et que pour mieux se faire détrousser.

Trente millions de catholiques sont sous le talon de quelques milliers de malfaiteurs.

Aussi, quelle illusion était la leur, quand, avec une générosité que je ne méconnais pas, mais empreinte d'une candeur inouïe, ils espéraient fléchir et attendrir l'adversaire implacable, en jetant leurs armes à ses pieds !

Où donc a-t-on vu les capitulations servir la cause des vaincus ?

Et on avait capitulé, capitulé sans conditions, sans même obtenir, comme ceux qui ont intrépidement combattu, l'honneur de garder ou son épée ou son crucifix.

Aujourd'hui, l'effarement est complet.

On comprend, un peu tard, que ce n'est que par la résistance, que par la lutte, que par l'intransigeance dans les croyances, qu'on se fait, et respecter, et craindre.

Et, non sans sourire, même en ces circonstances lamentables, nous écoutons l'*Univers*, — naguère si apre

aux réfractaires, dont les prévisions se sont si vite réalisées, — jeter cet appel plein de gémissements et de découragement :

Va-t-on nous laisser longtemps SOUS CE REGIME ? Certes, jamais l'inégalité de traitement NE FUT PLUS SCANDALEUSE. ON OPPRIME LES HONNÊTES GENS ET LES PERSONNES INOFFENSIVES. POUR EUX, PAS D'UNION. Mais, quand d'autres veulent s'assembler, il suffit qu'ils soient des perturbateurs et qu'ils proclament leurs desseins révolutionnaires : LES LOIS S'EFFACENT.

Telle est la situation que le ministère laisse créer. ATTENDRA-T-ON, POUR S'EMOUVOIR, QUE LE MAL SOIT DEVENU IRREMÉDIABLE ? N'Y A-T-IL PAS LÀ UN SUJET PRESSANT d'interpellation ?

Il faut espérer que les deux prêtres qui sont à la Chambre comprendront que cela les regarde et qu'ils n'ont pas de temps à perdre pour justifier leur présence au Parlement.

Car, s'ils se taisent, ce n'est pas à nous de parler, et il serait vraiment excessif que ce fût un réfractaire qui demandât compte à la République de son ingratitude envers ceux qui s'étaient si délibérément donnés à elle ?

Du reste, je voudrais bien savoir à quoi servirait cette interpellation, si ce n'est à grouper plus étroitement autour du gouvernement une majorité de sectaires ?

On n'a qu'à essayer, et on verra !

En tout cas, il nous apparaît que, même chez les plus enragés dans le ralliement, on commence à en avoir assez.

Il y a de quoi, et ils y auront mis de la patience.

Aussi pourquoi s'entêter si violemment et si longtemps, à reconnaître qu'on s'est trompé grossièrement et qu'il n'y a pas d'accord possible, pas d'entente honorable, entre les catholiques et la république, tant que

celle-ci sera représentée par des athées, et il y a de grandes chances, malheureusement, pour qu'elle soit toujours identifiée en eux !

IRRÉPROCHABLE ÉPISCOPAT

Paroles de l'archevêque de Toulouse.

7 avril 1900

Dans la *Semaine religieuse* de Toulouse, qui m'est envoyée, je trouve une allocution adressée par Mgr Germain, archevêque de Toulouse, à Mgr l'évêque d'Amiens, en forme de toast, après la cérémonie du sacre du nouvel évêque de Rodez.

J'y relève les phrases suivantes, qu'on ne saurait laisser passer sans une protestation d'étonnement indigné, car cela va au-delà des limites de la candeur et des bornes d'un servile optimisme :

Votre élévation à l'épiscopat, monseigneur, n'est-elle pas aussi une espérance pour l'Eglise de France ? Comme vient de le dire Mgr d'Amiens, nous avons à l'heure présente bien des sujets de crainte, mais que de sujets de confiance nous sont donnés aussi ! Un des plus puissants, C'EST L'ELECTION DE BONS EVÊQUES.

Quand on écrira l'histoire du siècle qui finit, on retrouvera, mêlés à bien des maux, DES ELEMENTS PUISSANTS DE RECONSTITUTION ET DE VIE.

Ce ne sera pas UNE DE SES MOINDRES GLOIRES d'avoir donné pendant cent ans à l'Eglise de France UN EPISCOPAT IRREPROCHABLE, malgré le reproche que lui ont fait des esprits chagrins, un épiscopat plus attaché qu'il ne fut jamais au Souverain-Pontife, un épiscopat qui LAISSE A CE DECLIN DE SIECLE L'EGLISE DE FRANCE AUTREMENT PROSPERE qu'ELLE NE LE LA SON AURORE ET A SON MIDI, un épiscopat qui, avec votre confiance,

messieurs, AU LIEU DE VOUS CONDUIRE AUX AVENTURES ET AU CASSE-COU, comme quelques-uns le voudraient, vous mènera sûrement au bien, A L'HONNEUR, AU SALUT.

Que ces trois prélats choisis, élus par le libre-penseur athée et franc-maçon Dumay, éprouvent le besoin de se congratuler réciproquement sur l'excellent *choix* dont ils sont les bénéficiaires, il n'y a là rien que de bien naturel.

Cela manque de modestie, il est vrai ; mais on ne peut que sourire sur cette prétention vaniteuse de médiocre importance.

Il serait cruel de demander à ces prélats l'aveu de leur infériorité sur les autres candidats, et de les blâmer de se croire tout ce qu'il y a de mieux parmi les évêques de France.

Il est cependant d'autres affirmations, aussi téméraires, mais plus graves, et qu'on ne saurait supporter sans abdiquer tout amour de l'indépendance et tout respect de la vérité.

Ainsi, Mgr de Toulouse se félicite de cette consolation que doivent éprouver les catholiques par l'élection de « BONS ÉVÊQUES ».

On avait pu penser, jusqu'à présent, que c'était précisément le contraire qui se produisait, et il suffisait pour en avoir la preuve indéniable et lamentable, de remarquer avec quelle résignation, la plupart d'entre nos évêques assistent aux attentats quotidiens dirigés contre le catholicisme, en France, depuis déjà longtemps.

Comme l'a dit un grand Pape, les chiens du troupeau chrétien, qui le doivent garder contre les loups, ne savent même plus aboyer.

A de rares exceptions près, qu'on connaît et qu'on admire, tous se taisent et s'inclinent devant les spoliation brutales et tyrannies insolentes.

Si ceux-là qui ne nous défendent pas et n'osent même pas protester, sont les BONS évêques, nous nous demandons, avec un légitime effarement, ce que sont les MAUVAIS ?

En tout cas, cette canaille de Dumay respirera avidement une louange à laquelle il ne s'attendait pas, et qui le récompense d'une sélection d'évêques aussi complètement parfaite.

Il ne croyait pas si bien faire et son intention n'était pas, soyez-en sûrs, de nous contenter par la qualité de ses élus.

Cela va l'inquiéter et l'inciter à descendre d'un degré encore dans la qualité, ce qui ne sera pas très aisé.

Mais il fallait vivre à notre époque de surprises, pour entendre un archevêque de Toulouse déclarer que ce qui distinguait précisément « *ce déclin de siècle* » était l'épiscopat inquiétant, désigné par un régime franc-maçon, et que cet épiscopat avait l'heureuse fortune de rendre l'Église de France « *autrement prospère* » qu'à son « *aurore* » et à son « *midi* ».

L'affirmation est audacieuse et blesse le sens moral, autant que l'histoire.

Il est, en effet, étrange de nous raconter que, sous la troisième république, l'Église est plus « PROSPÈRE » que sous les diverses monarchies.

Les congrégations dissoutes, les congrégations menacées dans leurs biens et leur liberté, la mise en vente des immeubles appartenant aux communautés de femmes ; le Christ banni de l'école, du prétoire, de l'hôpital, de partout enfin, où il était chez lui ; les

Assomptionnistes dispersés, alors que les francs-maçons s'assemblent librement; les Trinitaires de Fauçon, pauvres Alsaciens reconduits par les gendarmes à la frontière, sans raison et sous prétexte qu'ils nuisent à la « *sûreté de l'État* », jurent avec le quiétisme de Mgr de Toulouse et avec son optimisme, qu'eût jalousé Pangloss.

Et cet hosannah bizarre en l'honneur d'un gouvernement de persécuteurs haineux et violents coïncide, par une douce ironie, avec la circulaire de Waldeck-Rousseau interdisant aux évêques de prendre leurs prédicateurs et leurs missionnaires parmi les congrégations non autorisées, et leur faisant la loi jusque dans les cérémonies du culte.

Voilà ce que Mgr de Toulouse considère comme un état « AUTREMENT PROSPÈRE » que l'État de l'Église sous les rois et empereurs catholiques.

Vrai, Mgr de Toulouse n'est pas difficile et il se contente de peu.

Aussi redoute-t-il d'être conduit « *aux aventures* » qui pourraient le soustraire au gouvernement libéral et bienfaisant de Dumay, de Waldeck et de la franc-maçonnerie.

Il s'en trouve bien et entend y rester.

Et, plein de confiance en l'épiscopat « IRRÉPROCHABLE » dont il s'enorgueillit d'être, il annonce à son clergé qu'il le mènera « *au bien, à l'honneur et au salut* ».

« *Le bien* », je ne le vois pas, à moins qu'il ne soit dans le *mal*.

« *L'honneur* », je le juge inconciliable avec la platitude et la servilité qui sont aujourd'hui de commande.

Quant au « *salut* », j'en conçois quelque défiance, lorsque j'entends le vénéré curé de Sainte-Clotilde

taire cette douloureuse constatation : « Il y a des paroisses de Paris qui comptaient 700 premiers communiants et qui n'en comptent plus que 200 à peine. »

Et c'est partout la même chose.

L'école sans Dieu détruit fatalement la religion chez nous, déchristianise la France.

Il est prodigieux que ce soient des évêques, et des plus notables, qui, loin de s'affliger d'un pareil état de choses, y découvrent matière et occasion à de bruyantes réjouissances.

Décidément un vent de folie souffle sur la France et y met les cerveaux à l'envers, fût-ce sous la mitre!

LA PAROLE ET L'ACTION

Lettre ouverte à M. le comte de Mun.

20 avril 1900.

Mon cher collègue et ami,

J'ai lu, j'ai admiré la belle lettre de protestation éloquente et indignée, par laquelle, vous faisant l'interprète de tous les catholiques, vous avez flétri l'infame prohibition des marques de deuil, dans nos ports et sur les bâtiments de la flotte, à l'occasion du vendredi saint.

Ce pieux et touchant usage traditionnel de nos marins, a été brusquement et lâchement interrompu par la canaille qui, depuis trop longtemps et pour la honte de la marine, en est le ministre.

Cette mesure, devant laquelle, jusqu'ici, les plus cynique avaient reculé, il l'a prise pendant l'absence

du Parlement, et par une dépêche de nuit, à la dernière heure, afin de prévenir la moindre réclamation.

Ainsi font les voleurs sous le couvert des ténèbres et à l'abri de la surveillance.

L'ignominie de ce vrai sacrilège est d'autant plus monstrueuse que, s'il y a, en toute notre France, un endroit où la foi catholique brûle d'un pur et ardent éclat, c'est le port de mer, ce port où les matelots ont toujours crainte de ne pouvoir pas aborder et qui leur inspire, au milieu des tempêtes, ces vœux si naïfs, si touchants, dont nous avons admiré les humbles trophées, aux parois vénérées de Sainte-Anne d'Auray et de Notre-Dame de la Garde, et que les exaucés sont allés porter, la tête courbée sous la reconnaissance et pieds nus.

Oui, c'est un abominable sacrilège, que d'oser troubler les croyances, heurter les coutumes séculaires de ces vaillants qui ne sont si grands dans le péril, que parce qu'ils sont si simples devant Dieu.

Nous l'avons tous pensé; mais nul ne pouvait le dire mieux et avec plus d'éclat que vous.

De même, tout récemment encore, vous adressiez d'autres lettres, aussi belles, aussi vibrantes, à M. Waldeck-Rousseau, pour la défense de la liberté de l'enseignement, si dangereusement menacée.

Cependant, après vous avoir justement loué de ces diverses interventions épistolaires, permettrez-vous à mon indépendante amitié, de vous soumettre quelques timides observations ?

Ecrire, c'est bien, et nul n'écrit plus bellement que vous.

Seulement, agir est mieux.

Et vous ne voudriez pas être dans la situation de

M. Molé, de qui M. Guizot disait : « Quand il a parlé, il croit avoir agi. »

Or, est-il suffisant pour un catholique à l'esprit combatif, tel que vous, de se borner à des correspondances sonores et élégiaques, dont je n'ai pas encore vu la sanction ?

Allez-vous continuer, tout en ne cessant de protester, à considérer comme légitime ce gouvernement de la république, auquel, afin d'obéir à Rome, inexactement et faussement renseignée, vous vous êtes rallié, par un sentiment d'obéissance que j'admire, mais que je n'ai point été capable d'imiter ?

En un mot, n'estimez-vous pas, avec bien d'autres et, parmi eux, d'anciens et loyaux républicains, qui étaient déjà républicains quand vous étiez encore le plus véhément des royalistes, le porte-parole de M. le comte de Chambord ; n'estimez-vous pas, dis-je, qu'il y en a assez et trop, et que, persister dans le ralliement à un régime d'odieuse persécution, c'est encourager cette même persécution qui s'abat brutale, spoliatrice, sur les religieux, les religieuses et jusque sur les curés de paroisse ?

J'ai aimé, servi les Napoléon, autant que vous avez aimé, servi les Bourbons, et plus assurément, que vous n'aimez et ne servez la république actuelle, à laquelle vous vous êtes plutôt résigné que donné.

Eh bien ! lorsque l'héritier éventuel de la couronne impériale, le prince Jérôme-Napoléon, éprouva le besoin scandaleux d'inviter quelques amis, dans l'intimité qu'il croyait discrète, à faire gras un vendredi saint, je lui jurai, comme catholique, une animadversion dont jamais, jamais, on le sait et on l'a vu quand il était devenu l'Empereur pour tous les fidèles, je ne me suis départi.

J'étais le seul, oui, le seul, dans tout le parti, à lui crier haut : « Je ne vous connais plus ! »

Ce que j'ai fait là, contre un Napoléon, moi, l'impérialiste immuable, n'oseriez-vous pas le faire contre la république des francs-maçons, et après une longue série d'attentats et de sacrilèges ?

Ne vous séparerez-vous pas enfin, et d'une façon éclatante, d'un régime qui écœure et dégoûte les républicains honnêtes, et auquel votre adhésion constitutionnelle apporte, en l'augmentant, la puissance du mal, la force de la persécution ?

Que valent vos superbes protestations, vos indignations de catholique, aux yeux de l'opinion, si vous demeurez dans cette maison où trônent des scélérats, et dont vous hésitez à vous évader en faisant claquer les portes ?

Ne m'en veuillez pas de ce langage franc et droit, mon cher collègue et ami ; ne m'en veuillez pas de me souvenir de ce jour de triomphe oratoire, où je vous battais des mains quand, magnifiquement dédaigneux, vous répondiez aux avances de Jules Ferry, un bien petit coupable à côté des bandits Waldeck et Lanessan : « Non ! non ! jamais ! Il y a entre nous, trop de croix renversées ! »

Les croix renversées ont augmenté, on ne les compte plus, tant il y en a d'entassées.

Il y a, de plus, les couvents expropriés, les religieux bannis des paroisses, les prélats réduits à la mendicité, les congrégations dissoutes et sur le point d'être dispersées, les écoles libres à la veille d'être fermées, et la marine française laïcisée par l'irréligion.

Pas un catholique ne voudrait aujourd'hui pénétrer

dans une pareille caverne avec un autre dessein que d'en chasser les coquins.

Le moment est peut-être venu, pour les honnêtes gens et les catholiques, d'en sortir ?

Et, si je vous en sollicite, au nom de tous vos anciens admirateurs, c'est uniquement parce que vous ne vous retrouverez vous-même prêt à la défense de notre foi, que lorsque vous aurez recouvré votre première indépendance vis-à-vis d'un régime à qui vous avez tout sacrifié, votre croyance politique, votre glorieux passé, et à qui — vous y êtes réduit — vous disputez inutilement nos dernières libertés religieuses.

L'ÉTERNEL ENNEMI

Le catholicisme.

22 avril 1900.

Je serais bien curieux de savoir ce qu'on pense, à Rome, des commentaires qui accompagnent la publication, en France, de la fameuse note du *Temps* où il est affirmé que ce n'est pas, ainsi qu'on l'avait cru, en vertu d'une décision particulière du Souverain Pontife, que les Pères Assomptionnistes ont été invités à remettre aux mains laïques le journal *la Croix* et leurs œuvres politiques, mais que c'est en vertu d'une décision *générale*, prise en *réunion plénière par la congrégation des évêques et réguliers*.

Ces commentaires sont différents, suivant qu'ils émanent des uns ou des autres.

Les catholiques, — et sous ce nom je ne veux désigner que les catholiques indépendants, c'est-à-dire

ceux qui rendent à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César ce qui appartient à César, qui ont la volonté de s'incliner respectueusement et filialement devant l'autorité religieuse de Rome, mais qui n'en subissent pas la direction politique, cette direction n'étant pas du domaine de Rome et appartenant exclusivement, absolument, aux nécessités patriotiques et aux besoins nationaux de chaque pays ; — ces catholiques, dis-je, que certains appellent encore des « réfractaires », et qui ne sont, je le répète, que des indépendants, n'ajoutent qu'une confiance fort médiocre à la note en question.

Ils la considèrent même comme injurieuse pour le Saint-Père, dont l'autorité serait annulée par une espèce de conseil des ministres, qui lui enlèverait ses plus précieuses prérogatives.

Mais, si injurieuse qu'elle soit, cette note pourrait être exacte, authentique ; car personne n'ignore que le cardinal Rampolla, cet ennemi mortel de la France, qui la déteste et la dessert, autant que le Pape l'aime et la protège, ne se fait aucun scrupule de soustraire à l'examen du Saint-Père tout ce qu'il peut soustraire comme affaires, et qu'il ne se gêne pas davantage, abusant de la confiance et de l'âge du Saint-Père, pour parler en son nom et souvent de façon contraire à la pensée même du Pape.

Il y a, de cela, maint exemple, qu'on se raconte tout bas. C'est le secret connu de chacun, et ceux qui voudront écrire l'histoire religieuse de notre temps, devront faire la part de l'œuvre malfaisante de l'Italien Rampolla et de l'œuvre lumineuse, féconde, de Léon XIII.

Dans l'*exécution* brutale et injustifiée des Assomptionnistes, il faut voir la main de Rampolla.

C'est lui, lui seul, qui, aidé du nonce Lorenzelli,

s'empressa d'accorder, au cabinet franc-maçon de Waldeck-Rousseau, la tête des Assomptionnistes.

Peut-être même n'a-t-il pas attendu qu'on la lui demandât, et est-il allé au-devant d'un désir à peine exprimé ?

On reconnaît, en effet, dans cette acte dictatorial, le sophisme qui dicte tous les actes du cardinal Rampolla, à l'égard de la république et de la France.

Ce sophisme consiste à dire et à ordonner que l'on sépare la religion de la politique.

En théorie, le principe est indiscutable, et personne de raisonnable n'oserait soutenir que l'Eglise doive s'inféoder à un parti, quel qu'il soit.

L'Eglise est en dehors et au-dessus de tous les partis.

Et ce serait la compromettre, l'avilir, que de l'assujettir aux destinées changeantes d'une faction quelconque.

C'est tellement vrai que l'Eglise peut et doit s'accommoder de tous les régimes et gouvernements. Oui, mais à la condition formelle, que ces gouvernements lui accorderont la libre et légitime pratique des croyances et du culte.

Que si, au contraire, la politique d'un de ces gouvernements tend à la combattre, à la persécuter, à la détruire, la religion n'est plus distincte de la politique; elle fait corps et se confond avec elle, et on ne saurait être catholique sincère, que si l'on combat avec acharnement le pouvoir qui affiche la prétention de renverser les autels.

Or, nous en sommes là.

Les catholiques ne combattent pas le régime actuel parce qu'il est une république — la forme du gouvernement étant indifférente et certaines monarchies ayant

été plus cruelles à l'Eglise que certaines républiques — mais simplement parce que ce régime affiche l'odieuse prétention de décrhistianiser le pays.

C'est à un pareil gouvernement que l'Italien Rampolla prodigue ses faveurs, ses encouragements et donne sa complicité, se gardant bien d'informer et de renseigner le Saint-Père sur l'état réel de la situation.

Personne, personne n'aura été plus funeste à la France que ce cardinal, d'autant plus coupable que tout ce qu'il a fait de mal à la France est présenté par lui, au Saint-Père, comme un bienfait.

C'est une double trahison, et vis-à-vis du saint-Père, et vis-à-vis de la France.

Il faut avoir le courage de le dire bien haut, et, ce courage, je l'ai.

Mais l'étonnement douloureux que cause aux bons et vrais catholiques la note publiée par le *Temps*, a pour corollaire les commentaires instructifs et édifiants de la presse athée.

L'exécution des Pères Assomptionnistes ne peut la satisfaire.

Cette proie jetée aux trois gueules du Cerbère rouge est insuffisante.

Ce n'est pas une congrégation qui calmera la voracité franc-maçonne.

Il les faut toutes, toutes, les unes après les autres, ou même ensemble, en bloc.

Voici ce que dit l'organe du ministre Millerand, de la mesure prise par le cardinal Rampolla :

Nous ne pouvons que nous en féliciter ; mais que les moines s'abstiennent ou ne s'abstiennent pas de prendre ouvertement une part active à nos campagnes politiques, leurs associations n'en sont pas moins dangereuses par leur

INFLUENCE OCCULTE ET PAR LEURS SOURDES MENÉES. Elles pratiquent toutes, d'une façon plus ou moins dissimulée, les MÊMES MANŒUVRES. Toutes sont des ennemies de nos libertés ; TOUTES, PAR CONSÉQUENT, DOIVENT DISPARAÎTRE.

Le *Radical* s'exprime ainsi :

Personne ne se laissera donc prendre aux fameuses instructions de la congrégation des évêques. La lutte cléricale, avec ou sans instructions, sera toujours aussi ardente que par le passé. Cléricaux farouches et timides ralliés, tout ce qui touche à l'Église DOIT ÊTRE POUR NOUS L'ÉTERNEL ENNEMI.

Le découragement attristé des catholiques, l'excitation aiguë des haines antireligieuses, voilà ce que l'on aura obtenu par l'exécution des Pères Assomptionnistes.

Que si Rome n'y voit pas clair maintenant, l'incendie de l'église d'Aubervilliers l'éclairera peut-être et le refrain de la *Ravachole* la renseignera, qui dit :

> Si vous voulez être heureux,
> Coupez un curé en deux !

Pour la république, telle qu'elle est pratiquée en France, le catholicisme demeurera, quand même, L'ÉTERNEL ENNEMI.

Il serait temps qu'on s'en rendît compte à Rome et partout.

L'UNION NATIONALE.

Lettre lancée de l'Union Conservatrice

14 mai 1900.

Quelques jours avant les élections municipales, un de nos bons amis du Gers me priait de détruire, avec la

netteté qu'on veut bien me reconnaître, le programme électoral, tel que je le comprenais.

Quel était le vrai terrain? me demandait-il.

Je répondis par une lettre qui parut dans la *Voix du peuple*, notre vaillante feuille locale, et qui me valut le précieux assentiment de mes amis.

D'abord, j'éliminais naturellement, de ce terrain électoral, toutes les communes où l'élément personnel, où les questions de clocher pouvaient exercer une influence dominante.

Il est inutile et grotesque, en effet, de parler politique à des gens que la politique ne stimule pas, et dont le bulletin de vote n'est actionné que par l'individualisme ou l'intérêt.

C'est ce que j'appellerais volontiers les élections DE CRU.

A ces électeurs-là, la république ou la monarchie sont absolument indifférentes, et l'horizon, pour eux, ne dépasse pas les limites de la commune.

Je m'occupais donc exclusivement des communes où la politique domine.

Chez nous, elles sont, d'ailleurs, à l'état d'exception, et j'avoue que je n'eusse pas it écrire petit *Manifeste*, si je n'avais eu en vue les élections plus larges des conseils généraux et la députation.

A mon avis, il était sage et habile de prendre position dès à présent, et de n'avoir pas l'air d'être remorqué par les autres, alors surtout qu'on sait très clairement ce que l'on veut très fermement.

Or, je faisais remarquer à mes amis, qu'il ne s'agissait pas de se dire royaliste ou impérialiste, puisqu'il n'était pas question, pour le moment, de restaurer soit l'Empire, soit la Royauté.

Un programme électoral, s'il est pratique, évite de se reporter à des éventualités plus ou moins lointaines.

Il doit être précis et viser quelque chose d'immédiat, de réalisable rapidement.

Sans cela, il n'intéresse pas, ne passionne pas.

Déclarer aux électeurs qu'on veut ramener la monarchie, est une redite de la part des hommes qui n'ont pas changé d'opinions et n'en changeront jamais, et nous sommes de ceux-là.

Les électeurs pourraient répondre que voilà trente ans qu'on le leur répète.

Cela les laisse froids ; ils savent fort bien que nous ne sommes pas à même de remettre ou Philippe ou Napoléon sur le trône, tout de suite.

La question de la Monarchie ou de la République, n'est posée que moralement, à longue échéance peut-être.

Pour le moment, elle n'entraîne pas les électeurs, d'autant moins que les Prétendants n'ont encore nullement démontré qu'ils soient, eux-mêmes, en proie à une impatience fiévreuse.

Tandis que les électeurs comprennent parfaitement, que nous avons un gouvernement néfaste et malfaisant.

Ils sentent, leurs épaules le leur disent, que jamais l'impôt ne fut plus lourd et jamais le gaspillage plus fou.

Ils savent que le déficit se creuse sous nos pas et que le gouffre de la banqueroute est déjà là, béant.

Ils n'ignorent pas que l'exercice de la religion de leurs pères, du culte catholique, est hautement entravé, que les taxes socialistes et révolutionnaires menacent leur fortune, et qu'enfin le juif hideux domine tellement les pouvoirs publics dans notre pays asservi, que le

patriotisme en est alarmé, que le drapeau national est exposé à toutes les insultes, et que le Français n'est plus maître chez lui, la vieille Gaule étant passée au rang d'une sous-Palestine.

Alors, si le groupement n'a pu se faire jusqu'ici — ce sera pour l'avenir — sur l'unité monarchique, c'est-à-dire sur ce que l'on désire et espère, il se fait facilement sur ce que l'on NE VEUT PLUS.

Ce que L'ON VEUT est encore vague, imprécis. Là-dessus, il y a doute, division momentanée.

Mais sur ce que l'on ne VEUT PLUS, la coalition devient toujours plus étroite, la concentration se fait formidable, d'autant plus formidable qu'elle a pour base ce qu'il y a d'essentiel en tout pays : la sécurité, l'honneur, le patriotisme, la fortune, également menacés.

Aussi, je disais à mes amis : Allons au plus pressé ; tâchons d'abord de sortir de ceci, et vite ; ne nous mettons pas, en ce moment, à la recherche de l'absolu et de l'idéal. Cela viendra en son temps, en un temps peut-être plus prochain qu'on n'imagine ; commençons par bousculer, par balayer la porcherie gouvernementale.

Pour cela, il convient de ne pas alarmer, de ne pas même gêner les braves gens, fussent-ils fort illusionnés, qui, sous le nom de « *plébiscitaires* » ou de « *nationalistes* », rêvent de nous donner une république « HONNÊTE ».

Je n'y crois pas beaucoup, à cette république « HONNÊTE ».

L'expérience m'a démontré, hélas ! par trois fois, que toutes les républiques furent d'abord HONNÊTES, et qu'elles ont, toutes, mal fini.

Les braves gens les proclamèrent. Les coquins s'en emparèrent immédiatement après.

Et je crains fort que ce ne soit, là, une des lois fatales de l'histoire, et qu'elles ne régissent obligatoirement toutes les républiques en France.

Mais enfin, qui sait? peut-être sommes-nous destinés, par la Providence, à contempler cet Eden, cette charmante Bétique, à voir cette république aimable, que le doux Fénelon plaçait à Salente et qui pourrait s'asseoir sur les rives chères à Mme Deshoulières, sur les bords fleuris de la Seine?

Déroulède le croit, Coppée le croit, Jules Lemaître le croit, et Méline le croit aussi. Et, quoique leurs républiques diffèrent encore plus entre elles que la Royauté ne diffère de l'Empire, et que l'Empire ou la Royauté ne diffèrent de la République, il est constant que ce sont de braves gens, bien intentionnés, sincères patriotes, avec qui nous avons beaucoup, beaucoup de points communs, similaires, solidaires.

Donc, ne les décourageons pas dans leur essai, qui sera le dernier, nous l'espérons fermement.

Donnons-leur notre concours dévoué, loyal, sans arrière-pensée.

Que si d'aventure — et j'ai bien peur que nous ne risquions rien — leur république — HONNÊTE —, est possible, réalisable, vraie, alors nous aurons le patriotisme de l'accepter avec reconnaissance, de ne pas la combattre, parce que, à part l'étiquette, elle nous donnerait ce qui nous manque : la paix et la liberté.

Et l'étiquette est une chose devenue secondaire.

Qui, de nos jours, ne pousserait un soupir de soulagement et de gratitude, si, par hasard, on lui offrait, fût-il encore plus monarchiste que moi, la république de Louis-Napoléon, de Thiers ou de Mac-Mahon?

Après trente années de servage honteux et cruel, on est moins difficiles.

Poussons donc à la roue ! aiguillons, avec les autres, vers la République « honnête », ne fût-ce que pour montrer qu'elle n'est qu'un mirage, un fantôme.

Et que si la désillusion fait place à l'espoir, nous y aurons toujours gagné de nous débarrasser d'un présent infâme et de pouvoir alors, sans conteste, offrir au pays, mieux éclairé, la seule solution à laquelle, dès la première heure, il aurait dû s'attacher : la Monarchie.

Voilà ce que j'ai dit à mes amis du Gers.

C'est, à mon sens, le vrai terrain électoral, désormais.

Et, afin de lui donner le seul nom qui lui convienne, je dirai que c'est « l'Union nationale », faisant suite à « l'Union conservatrice », et sur un terrain autrement plus large, où il y a place pour tous les honnêtes gens, fussent-ils monarchistes ou républicains.

LE NATIONALISME

17 mai 1900.

Un monsieur qui fait la bête, et qui la fait avec un tel naturel qu'on peut s'y tromper, écrit la lettre suivante au directeur d'un de nos journaux les plus juifs, les plus anglais et les plus dreyfusards :

Mon cher directeur,

Nationaliste, nationalistes ? toutes les fois qu'un étranger me demande ce qu'est ce nouveau parti, j'ai toutes les peines du monde à donner une explication qui ait un peu de sens.

On comprendrait le terme « nationaliste » opposé à « impérialiste » ou « royaliste », comme servant à distinguer ceux qui veulent placer la souveraineté du pays dans la nation, chez un empereur ou un roi. Mais on n'y comprend plus rien lorsque ce terme de « nationaliste » désigne à la fois des impérialistes, des royalistes et de soi-disant républicains.

. . . . . .

Le monsieur est difficile et il a la compréhension laborieuse.

Je ne crois pas, en effet, que jamais un mot n'ait mieux et plus exactement défini une situation, que le mot qui embarrasse le correspondant du journal juif.

Il est d'une précision absolue pour tous ceux qui ont suivi notre histoire depuis quelques années.

A ce point de vue, il l'emporte, de toute l'étendue de sa clarté lumineuse, sur un tas de mots dont on se sert couramment à l'étranger.

Ainsi, par exemple, il est impossible de comprendre, sans une explication fort minutieuse, ce que veulent dire, aux États-Unis, les mots de parti « *démocrate* » et de parti « *républicain* ».

Il est non moins difficile de saisir le sens des qualificatifs de « *whighs* » et de « *tories* », en Angleterre; de « *libéraux* », en Belgique; de « *jeunes et vieux Tchèques* », en Autriche, sans parler des « *nationaux libéraux* ou *agrariens* », en Prusse.

Ces vocables, qui ont pu avoir, au début, un sens net et précis, ont complètement dévié de la définition originelle et ne sont plus que des termes de convention.

De même, chez nous, les « *radicaux* » et les « *progressistes* ».

Cela ne signifie plus rien, depuis que les radicaux sont dépassés, en matière de *radicalisme*; par les socia-

listes et depuis que les « *progressistes* », qui sont les opportunistes déguisés, se montrent les adversaires acharnés de toute espèce de progrès.

De même encore les « *démocrates chrétiens* », qui n'ont rien de la démocratie et qui ont fort peu de chose du christianisme.

Mais il n'en est pas ainsi du NATIONALISME.

Ce terme-là, n'en déplaise à l'abonné du journal juif, dit très bien et fort justement ce qu'il veut dire.

Pas d'erreur possible, et il faut être de mauvaise foi pour y trouver l'ombre d'une confusion ou d'une obscurité.

Le NATIONALISME, qu'est-ce donc ?

C'est simplement, bêtement, le culte exclusif de la patrie, culte passant avant tout, dominant tout.

En un mot, c'est absolument le contraire de l'*internationalisme*, de cette neutralité criminelle qui livre les intérêts français aux Anglais, aux Italiens, et qui pousse l'inconscience jusqu'à la fraternité universelle, après avoir aboli les frontières.

Le nationaliste, assurément, est d'origine diverse et il s'en vante, en tire vanité.

Est-ce que, par hasard, la qualité de royaliste, d'impérialiste ou de républicain, empêche d'aimer sa patrie, plus que la royauté, plus que l'empire, plus que la république ?

L'empire, la royauté, la république, ce sont les points de départ.

La patrie, c'est l'arrivée, c'est le but.

Tous les chemins y mènent les braves gens.

Et une fois qu'on est là, qu'on s'y retrouve assemblés, il devient facile de s'entendre, car on parle la même langue et les intérêts sont communs.

Il suffit, en effet, que la patrie soit menacée, pour que l'on n'ait plus d'autre préoccupation que celle de la sauver.

Le reste est secondaire : le patriotisme, d'abord; la politique ensuite!

Chacun sait, car l'histoire en est récente, à quel moment cette division s'est produite dans le pays.

Un officier français avait été condamné pour trahison.

Du côté du traître, et uniquement parce qu'il était juif, se mirent immédiatement tous ceux que le patriotisme offusque, inquiète, horripile en sa représentation la plus pure, c'est-à-dire l'armée, le drapeau tricolore, la dignité nationale.

Et sous prétexte de l'innocence fort problématique du condamné, à l'occasion de quelques erreurs ou de quelques fautes commises au cours de la procédure, on put contempler ce spectacle inouï, dont aucun autre pays ne fut jamais affligé, d'une campagne de haine, d'injures, de calomnies, contre l'armée entière.

Cela dure encore. Et un des chefs de cette croisade infâme, un hideux juif, gendre célèbre d'un forban de la finance, nous annonçait tranquillement, ces jours-ci, que l'on allait recommencer de plus belle lorsque l'Exposition serait fermée.

Alors, tout naturellement, deux partis se sont formés en France :

L'un qui voulait la destruction de l'armée, et l'autre son maintien; l'un qui honnissait le drapeau et l'autre qui l'acclamait.

Le malheur pour les *internationalistes*, c'est-à-dire pour les sans-patrie, a voulu que le gouvernement actuel s'infeodât en eux, et leur apportât la solidarité

des panamistes et la responsabilité des humiliations nationales.

Du coup, ce fut complet, irrémédiable.

La coalition patriotique s'est formée, immense, implacable, s'efforçant de donner à la France un régime plus approprié à ses intérêts, à sa sécurité, à son honneur.

Quel sera ce régime? nous l'ignorons encore.

Mais, QUEL QU'IL SOIT, il vaudra toujours mieux que ceci.

Et voilà comment et pourquoi le NATIONALISME est né.

Jamais parti ne fut plus exactement dénommé et n'eut un plus noble, un plus fier programme.

Il respecte l'opinion de chacun et proclame la foi commune, la plus sacrée qui soit au monde, après la croyance en Dieu : la foi en la patrie.

DEVOIR DE GRATITUDE.

Lettre à Waldeck-Rousseau.

18 mai 1900.

Monsieur le ministre,

Au nom de tous mes amis, de tous ceux qui n'aiment pas la république et en souhaitent la fin prochaine, je viens vous exprimer notre reconnaissance, pour les services inappréciables que vous nous avez rendus.

C'est à vous, à vous seul, que nous devons le flanquement à la porte, de l'Hôtel de Ville parisien, des truands, mauvais garçons, coupeurs de bourses, tirelaines, qui s'y assemblaient comme dans un bouge, comme dans une caverne.

C'est à vous seul, que nous devons cette éruption soudaine et triomphante d'un patriotisme qui nettoie la place, rassure enfin les bons et fait trembler les autres.

Et à cette heure bénie, où nous nous réjouissons, avec tous les honnêtes gens, en contemplant l'écrasement, à Paris, du hideux régime parlementaire dont vous êtes l'incarnation, nous serions mal venus de vous oublier, vous, l'unique et principale cause de notre allégresse.

Grâce à vous, nous avons l'espoir d'un avenir meilleur, avec ou sans la république.

Car vous ne nous supposez pas assez naïfs pour croire, sans réserve ni arrière-pensée, à cette république honnête, dont on agite le spectre aimable et falot, et derrière laquelle il nous plaît d'entrevoir autre chose.

Cette république, poursuivie très sincèrement d'ailleurs, par un grand nombre, est un mirage, à travers lequel il n'est pas difficile de deviner la réalité.

Or, la réalité, ce sera une monarchie.

Quand une nation est lasse de l'autorité d'un millier d'individus, elle se réfugie dans les bras d'un seul homme.

La monarchie sort de l'anarchie comme le papillon de la chenille.

Mais la recherche de la république honnête et modérée est une première étape nécessaire.

Un pays déshabitué depuis longtemps de l'Empereur et du Roi, n'y retourne pas sans transition.

Pour le moment, la France s'ingénie à rendre la république habitable; c'est une tentative vaine, mais que nous avons le devoir de respecter, de favoriser même, car nous savons où elle mènera.

Elle mènera fatalement à l'homme qu'on attend, et dont le lit est déjà tout préparé.

Il n'a qu'à se montrer pour s'y coucher.

C'est pourquoi nous aurions bien tort de contrarier, par notre intransigeance ou notre impatience, une évolution dont nous voyons clairement la fin et qui ne fait que commencer.

Sans vous, monsieur le président du Conseil, nous serions encore enlisés dans cette boue qui nous monte jusqu'aux lèvres et qui menaçait de nous étouffer.

Sans vous, nous étions condamnés à la république éternelle, et quelle république, mon Dieu! Celle des voleurs, des bandits, des sans-patrie et des lâches; celle qui s'agenouillait devant l'étranger insolent et se jouait de toutes nos libertés, en même temps qu'elle pillait et dilapidait la fortune publique et menaçait la fortune privée!

Avant votre venue aux affaires, avant cette apostasie bruyante de votre passé modéré, avant de vous être, corps et âme, vendu aux juifs et aux révolutionnaires, on se traînait dans un vague dégoût, dans l'imprécision du malaise.

On sentait bien que le régime parlementaire ne valait rien; mais on n'allait pas encore jusqu'à en réclamer tout haut le changement.

Avec une obstination curieuse, on voulait croire aux améliorations possibles.

Le ralliement à la république, commandé par Rome, fut l'apogée de cette illusion désormais évanouie.

C'est alors que vous apparûtes, monsieur, introduisant le socialisme au pouvoir et traînant derrière vous l'arbitraire, la persécution et le mépris des lois protectrices de la liberté et des biens, sous les plis abhorrés

du drapeau rouge se déployant librement dans nos rues.

Le domicile privé fut envahi par vos sbires ; de faux complots furent inventés pour bannir les meilleurs citoyens ; les tribunaux politiques furent érigés sans pudeur, par ceux-là mêmes qui flétrissaient naguère les cours prévôtales et les commissions mixtes. La justice devint une ignoble parodie. L'armée et le drapeau furent livrés aux outrages publics ; nos croyances religieuses durent subir la dictature de la franc-maçonnerie et connaître de nouveau la spoliation et la proscription, pendant qu'un juif, condamné deux fois comme traître au pays, était rendu scandaleusement à la liberté !

On eût dit que vous aviez fait une gageure, celle d'aviver, d'exciter, d'exaspérer le mécontentement par tous les moyens et prétextes, afin de déchaîner une réaction irrésistible.

Car vous n'avez rien épargné pour cela, alarmant tous les intérêts du pays, blessant ses sentiments les plus délicats, molestant ses plus saintes croyances.

C'était la sécurité menacée à l'intérieur et, au dehors, l'honneur compromis.

Alors s'est produite l'explosion que vous avez vue, et qui vous met en si fâcheuse posture.

Vous qui prétendiez, il y a quelques mois, avoir sauvé la république d'un péril imaginaire — et vous mentiez à ce moment-là — vous la jetez dans une aventure dont peut-être elle ne sortira que pour tomber sur la pointe d'une épée encore invisible.

C'est à vous que l'on doit l'unanimité avec laquelle on s'efforce de modifier et d'améliorer la république, en attendant qu'on la supprime complètement.

Car vous avez détruit pour longtemps, peut-être pour

toujours, et en les désorganisant, la confiance qu'on pouvait avoir dans les modérés du régime, dans l'ancien parti de votre patron Gambetta, renié par vous, et vous avez remis la solution entre les mains toujours dangereuses des partis extrêmes, de ces partis qui ne s'accommodent guère des combinaisons moyennes.

L'union contre vous, contre le régime avili désormais par vous, s'est faite entre les éléments les plus épars, les plus contraires.

Vous avez créé et développé la coalition nouvelle, le NATIONALISME, d'où sortiront la perte de votre république et le salut de la patrie.

Personne, depuis trente années d'une attente mortelle, pendant lesquelles nous avons erré comme le peuple hébreu dans le désert de la république — la manne en moins — personne n'avait autant fait pour nous conduire à la terre promise.

Et quoique vous ne l'ayez pas fait intentionnellement, vous n'en avez pas moins droit, monsieur, à la plus ardente expression de notre gratitude.

Encore une fois, merci, monsieur! merci de tout notre cœur. Et que Dieu vous conserve au pouvoir et ne brise pas en vous, trop tôt, l'instrument de notre délivrance!

VIVE RAMPOLLA! VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Le Gouvernement interdit de prêcher des missions.

4 juin 1900.

On aurait pu croire que la complaisance rare et empressée avec laquelle Rome avait, sur la demande formelle du gouvernement franc-maçon et juif, exécuté

les malheureux Assomptionnistes, aurait désarmé l'esprit sectaire qui hante M. Waldeck-Rousseau, depuis qu'il a renié et apostasié son passé libéral et modéré.

Il n'en est rien, hélas! et cela n'a fait que mettre nos persécuteurs en appétit.

Les menaces de Waldeck et l'annonce de nouvelles mesures de persécution en sont la preuve.

Chaque concession, d'ailleurs, chaque faiblesse, chaque abandon des droits a pour effet naturel l'augmentation des exigences tyranniques.

Qui ne résiste jamais ne saurait s'attendre à une détente dans l'empiètement.

Mais rien encore, parmi les actes violents du gouvernement, n'a égalé — et c'est à cause de cela que nous y revenons — le très grave incident de Ligny-en-Thiérache, où M. Waldeck-Rousseau a eu l'audace d'appliquer, pour la première fois, la circulaire adressée aux évêques et interdisant « les missions ».

Cette circulaire, on l'avait considérée un peu comme une simple manœuvre d'intimidation, comme une menace impossible à réaliser.

Et on ne s'en était préoccupé que pour s'étonner de son cynisme et de son illégalité.

Chacun savait, en effet, que le fameux décret de 1809, visé par la circulaire du président du conseil aux évêques, n'a jamais été promulgué, n'a pas force de loi, n'existe pas et ne saurait autoriser aucun fonctionnaire d'attenter au droit qu'a tout curé dans sa paroisse, d'accorder la prédication à tel ou tel missionnaire, à tel ou tel religieux, pourvu que l'autorité diocésaine l'ait agréé.

Le curé, comme le charbonnier, est maître chez lui.

Et il semblait prodigieux qu'un préfet ou un ministre eussent la prétention de contester, aux curés et aux évêques, le libre exercice de la chaire chrétienne.

Cela ne regarde ni le gouvernement, ni l'administration.

Si le ministre ou ses représentants avaient la faculté d'interdire les prédicateurs qui leur déplaisent, il n'y a pas de raison pour qu'ils n'autorisent pas ceux qui leur conviennent et qu'ils ne s'arrogent également le privilège de distribuer des permis de confesser ou de célébrer la messe.

Cette immixtion du pouvoir civil, dans l'exercice du culte, est tout simplement une monstruosité, un abus inouï, je le répète, car il n'est même pas coloré d'un prétexte de légalité.

N'empêche que l'attentat a eu lieu.

Un délateur quelconque ayant informé l'administration qu'un Père Lazariste devait prêcher à Ligny-en-Thiérache, le bon petit curé a reçu l'ordre de congédier son missionnaire.

Cet ordre, transmis par le préfet de l'Aisne, arrivait de Paris, en ligne droite.

Le fait est d'autant plus grave, d'autant plus significatif, que les Lazaristes forment une congrégation *autorisée*, ce qui donne une idée de ce qui se passera, lorsqu'on aura affaire à des prédicateurs appartenant aux congrégations non reconnues.

Ceux-là, probablement, seront reçus par les gendarmes et ramenés de brigade en brigade.

Certains, en apprenant ce fait exorbitant et de provocation brutale, gratuite, se sont demandé pourquoi le bon petit curé n'a pas résisté.

Comment l'aurait-il pu?

On lui aurait refusé des juges d'abord, et ensuite suspendu son traitement.

Toutefois, s'il n'avait, lui, qu'à courber la tête, d'autres pouvaient la relever, notamment son évêque.

Celui-ci l'a fait, comme on l'a vu, mais vaguement et avec une certaine mollesse qui laisse la question entière et non résolue.

Or, il n'est pas admissible que les évêques français, si pusillanimes qu'ils soient, subissent avec placidité et résignation cette agression insolente contre leurs plus précieuses prérogatives.

Eux aussi, sans doute, craignent la suspension de leur traitement.

Et il faudra, pour que le droit violé puisse être redressé, que l'un des rares prélats qui ont conservé les traditions d'indépendance et les habitudes de courage, relève le gant et engage résolument le débat.

Mais Waldeck-Rousseau, aussi prudent et aussi lâche que sectaire, se gardera bien d'interdire la prédication aux missionnaires qui se trouveraient, par exemple, sur le territoire religieux relevant de l'évêque de Montpellier ou de l'archevêque d'Aix.

Dans le diocèse de Paris, il n'a pas osé davantage intervenir.

Il se bornera à exercer cette *Terreur* administrative parmi les diocèses des évêques tremblleurs ou serviles, qui seront trop heureux d'abdiquer leurs pouvoirs entre ses mains sacrilèges.

Et ce sont les plus nombreux, malheureusement.

L'épiscopat de France, Waldeck et ses francs-maçons le savent, est, à de trop rares exceptions près, composé de capulards.

Ils lâcheront tout, abandonneront tout.

Ils ont mis la crosse en l'air, à l'occasion des fabriques, à l'occasion de la liberté de l'enseignement, à l'occasion des laïcisations, à l'occasion des spoliations, et il n'y a pas à supposer qu'ils retrouveront quelque fierté pour maintenir la liberté des prédications.

Si même Waldeck le voulait, il ne m'est pas démontré qu'ils refusassent l'accès des chaires aux prêtres défroqués, à Loyson ou à Charbonnel.

Cela viendra, car il faut tout attendre de l'impudence du pouvoir et de la veulerie d'un épiscopat choisi par cette canaille de Dumay.

En attendant, le cardinal Rampolla et son digne associé, le nonce apostolique, peuvent se vanter d'avoir fait de bonne besogne en France. Elle est vraiment belle et brillante, la politique suivie imperturbablement dans notre pays, et qui consiste à mettre le christianisme sous le talon de la franc-maçonnerie et de la juiverie !

On peut juger l'arbre par ses fruits.

Et j'admire cet Italien Rampolla lorsqu'il affirme à nos pèlerins candides qu'il aime la France.

Que ferait-il donc de plus pour lui nuire, pour la perdre, s'il ne l'aimait pas !

Personne, depuis cent ans, n'aura causé autant de mal à la vieille France conservatrice et chrétienne.

Mais j'admire encore davantage ces pèlerins français qui, lors du banquet qui vient d'avoir lieu à Rome, sous la présidence du cardinal Mathieu, ont toasté aux cris de : « *Vive Rampolla ! Vive la République !* »

C'est au lendemain même de ces apages enthousiastes en l'honneur de la Gueuse, que Waldeck annonçait de nouveaux sévices, et que le groupe progressiste de la Chambre des députés prenait la résolution de

faire voter une fois de plus, et d'une façon définitive, ce fameux article 7, qui interdit l'enseignement aux congrégations non autorisées.

Avec des catholiques de la trempe de Rampolla et de ses admirateurs, la franc-maçonnerie aurait bien tort de se gêner.

Plus elle les bâtonne, plus ils lui lèchent les mains !

VERS LA RÉPUBLIQUE

20 juin 1900.

Nour recevons la lettre suivante :

Monsieur de Cassagnac,

Je me permets de vous adresser une note de la *Croix* de Tarn-et-Garonne, qui annonce à ses lecteurs une nouvelle qui m'étonne et nous étonne tous, et qui, je crois, vous étonnera plus encore. Je serais bien heureux d'apprendre, par quelques lignes comme vous avez l'habitude de les écrire, que vous avez tiré de cette étrange illusion, et les messieurs du journal la *Croix*, et ses lecteurs.

Recevez, monsieur de Cassagnac, l'assurance de ma considération et de mon dévouement.

D. DE B.

Voici la note à laquelle cette lettre fait allusion :

UNE DEMI-CONVERSION

M. Paul de Cassagnac est en marche vers la république.

Hâtons-nous de dire que c'est vers la république « honnête », car celle que nous avons est loin d'être propre.

Notre honorable correspondant a raison : suprême de réserve que soit la note publiée par la *Croix* de Tarn

et-Garonne, elle surprendra bien du monde et nous surprend, nous, tout d'abord.

Assurément, il n'y a aucune nécessité de rectifier cette erreur. Ceux qui nous connaissent trouveront le démenti superflu.

Mais nous avons toujours pensé qu'il ne faut jamais négliger de couper les ailes aux volatiles qui s'échappent des journaux, et qui peuvent porter au loin de fausses nouvelles sur votre compte.

Aussi nous avertissons très courtoisement la *Croix* de Tarn-et-Garonne qu'elle se trompe étrangement et nous calomnie sans le vouloir.

Je dis : « sans le vouloir », parce que mon confrère, fidèle aux admonestations de Rome, ne considère pas comme un gros péché « *d'aller vers la république* », alors surtout qu'elle peut être « *honnête* ».

Nous non plus, nous n'en ferions un grief à personne ; car il est licite d'aller à tout gouvernement honnête, quel qu'il soit, et quelles que soient les préférences de chacun.

Quand on ne peut pas avoir ce que l'on veut, il faut savoir se contenter de ce qu'on peut.

Et une république « HONNÊTE », libérale, habitable, apparaîtrait à tous les bons citoyens comme un événement heureux, méritant la reconnaissance universelle.

Cela est hors de doute, et nous répéterons cent fois, mille fois, que, sans être partisan de la république plébiscitaire de Déroulède ou de la république parlementaire de Jules Lemaître, nous ne leur ferions pas d'opposition systématique, nous en favoriserions même, au besoin, l'installation.

Mais, de là à « *aller à cette république* », il y a loin.

Il y a une distance que nous ne saurions franchir, nous personnellement.

Qu'une république honnête vienne à nous, soit ! nous l'accueillerons bienveillamment et sans parti pris.

Seulement nous n'irons à aucun autre gouvernement que celui que nous avons loyalement servi, et auquel nous sommes resté imperturbablement fidèle, depuis trente années qu'il est tombé.

C'est, pour nous, une coquetterie, un honneur, de n'avoir jamais changé d'opinion, de n'avoir jamais varié quant aux principes d'être demeuré ce que Barbey d'Aurevilly, l'ami de ma première jeunesse, appelait noblement « UN IMMOBILE ».

Par ce temps de girouettes, de toupies, de derviches tourneurs, c'est un mérite assez rare pour que nous y tenions.

Nous n'avons donc pas subi une conversion ou une demi-conversion.

Et nous n'allons VERS AUCUNE REPUBLIQUE.

D'autant que, sans vouloir en rien décourager les braves gens, les sincères nationalistes, qui tentent un nouvel *essai loyal* de la république honnête, nous ne pouvons partager ce que nous persistons à considérer comme un vain mirage, une décevante illusion.

Ils courent au devant d'un rêve, tout en étant éveillés.

L'histoire est là, malheureusement, qui nous montre, avec une implacable cruauté, qu'à aucune époque, la république n'a su se maintenir modérée et tolérable.

Il est de son essence d'être immanquablement absorbée par les violents et les sectaires.

C'est l'aventure des Girondins avec les Montagnards.

C'est Juin sanglant succédant à Février enthousiaste.

C'est Thiers, Rémusat, Say et tant d'autres, servant

de garants, de cautions devant la nation, à une république dirigée aujourd'hui par les socialistes.

Et la loi qui mena la république dans le passé, l'assujettira dans l'avenir, car il est d'essence humaine que les honnêtes soient asservis par les coquins et les doux par les violents.

Ce qui s'est déjà vu, se verra perpétuellement.

Pour nous, la république ne saurait ni se corriger, ni s'améliorer.

Il y a des greffes impossibles, des cultures irréalisables. Aux ronces du chemin, vous ne ferez jamais porter autre chose que des épines.

C'est folie, d'attendre, d'un tel arbre, fleurs et fruits.

Ce qu'on en a récolté jusqu'à cette heure n'a mérité que la hache, la hache impitoyable, et le feu.

Mais il est bon, je le répète, de ne pas contrarier ce dernier essai, parce que, au fond, il ne peut que bien tourner.

Si par hasard, au mépris de ce que nous pensons, cette république « *honnête* » venait à se constituer, eh bien ! nous saurions, patriotiquement, avec désintéressement, en prendre notre parti !

Nous ferions au pays le sacrifice de notre idéal, et nous respecterions sa satisfaction relative.

Au contraire, si l'essai échoue, comme nous le croyons, n'est-ce pas nous qui en profiterons ?

Et ce que le nationalisme n'aura pu faire, n'est-ce pas la monarchie qui l'accomplira ?

Voilà pourquoi, sans aller vers cette république « HONNÊTE », nous ne barrerons pas le chemin à ceux qui, pareils aux princes des contes de fées, vont courir cette aventure, plus difficile que la découverte de l'eau de beauté, ou l'eau de jeunesse, ou le philtre d'amour.

AUTOUR D'UN MARIAGE

Dans la famille de Waldeck-Rousseau.

11 juillet 1909.

On a vu que le mariage de M. Waldeck-Rousseau, neveu du président du conseil, a été célébré civilement à Paris et avec une certaine pompe — et que le mariage religieux s'est caché discrètement dans la petite chapelle du château de Pontchartrain, afin de ne pas offusquer la franc-maçonnerie des parents et amis.

Notre excellent confrère le *Figaro* nous donne, à ce sujet, des renseignements que nous estimons délicieux.

Il excuse, par exemple, le président du conseil d'avoir, pour cette cérémonie pieuse, choisi précisément un dimanche.

Et il ne faudrait pas y voir, oh ! non, la pensée cléricale de profiter des grâces spéciales que peut valoir un mariage doublement sanctifié, et par la bénédiction nuptiale, et par le jour consacré à Dieu.

Une telle pensée n'est certes pas venue à M. Waldeck-Rousseau, et il n'a pris le dimanche pour marier son neveu devant l'Eglise, que parce que c'est le seul jour qu'il a de libre.

Le voici donc tout excusé.

Notre confrère fait remarquer que la cérémonie a été des plus « ÉMOUVANTES par la SIMPLICITÉ de la forme et la GRANDEUR du cadre ».

Dans « le cadre immense de prairies, de fleurs et de grands bois pleins de parfums », un mariage doit naturellement affecter un caractère particulièrement grandiose.

L'odeur du foin remplaçait, d'ailleurs, et avantageusement, paraît-il, l'odeur de l'encens, car il n'y a eu « ni décoration, ni sacristie, ni pompe, ni discours », nous apprend le *Figaro*, et l' « excellent » curé de Pontchartrain, comme le dénomme bienveillamment notre confrère, n'a pas abusé des prérogatives de l'Église.

Il a uni les mariés « avant la messe basse, dit le *Figaro*, et *c'était tout !* »

« *C'était tout !* » est une merveille.

On comprend, on voit, que M. le président du conseil s'est contenté du menu religieux le plus modeste.

Il ne fallait pas trop de bon Dieu dans l'affaire.

Et l' « excellent » curé de Pontchartrain le lui a strictement économisé.

Impossible d'en donner moins.

En revanche, l'élément profane prenait un développement particulier.

Un violoniste, ami de la maison, était là et, pendant les prières, « avec les notes *plaintives*, vibrantes, humaines, sorties de ces cordes *qui ont*, *elles aussi*, *vécu*, il a remué l'assistance et fait couler des larmes de bien des yeux ».

Je me demande ce que « *le plaintif* » du violoniste venait faire dans une cérémonie qui, d'ordinaire, est joyeuse.

Était-ce pour signaler les éventualités d'un divorce ?

En ce cas, l'avertissement était d'une suprême délicatesse.

Mais ce qui me passe et excite mon admiration, c'est l'allusion à la vie antérieure des cordes du violon, cordes qui furent boyaux, et qui ruminèrent dans le

ventre d'un bœuf, avant de faire couler de douces larmes sous l'archet.

Cette allusion à l'existence bovine des cordes du violon, complète le caractère naturiste de ce mariage champêtre.

Nous ne savons, le *Figaro* ne nous le dit point, si M. le président du conseil fut de ceux qui pleurèrent.

Il nous est révélé cependant par notre confrère, qu'il apprécia « tout particulièrement ce calme et ce recueillement ».

En effet, les deux ou trois amis qui, par un affectueux privilège, se trouvaient là, nous chuchote le *Figaro*, ont surpris, dans sa physionomie toujours impassible, « un sourire de contentement qui l'illuminait, sourire d'ailleurs aussi rapide, aussi vite disparu que le repos lui-même de cette journée familiale et champêtre ».

Allons, tant mieux !

Il ne nous est pas interdit de supposer que ce sourire de satisfaction provient de cette nouvelle abracadabrante, par laquelle le *Figaro* termine son compte rendu ému :

« Le Pape a envoyé sa bénédiction spéciale aux mariés ».

C'est là, évidemment, une politesse du nonce.

Mais nous nous demandons avec une légitime inquiétude comment les feuilles franc-maçonnes et libre-penseuses prendront la chose.

Waldeck se faisant envoyer « une bénédiction spéciale » par le Saint-Père, nous paraît s'offrir un luxe quelque peu dangereux.

C'est le pendant de l'eau du Jourdain, avec laquelle Jaurès fit baptiser sa fille.

On ne se lave pas de cette eau, et la bénédiction du Saint-Père colle à la peau d'un sectaire.

Mais cette bénédiction « SPÉCIALE », envoyée par Rome, n'indique-t-elle pas, une fois de plus, combien le Saint-Père est exactement renseigné, par le nonce, sur ce qui se passe en France ?

On a dû lui insinuer que le gouvernement de la république ne saurait vivre sans bénédictions.

Et la preuve, c'est qu'il ordonne aux prêtres, sous peine de suspension de traitement, de chanter tous les dimanches le « *Domine, salvam fac rempublicam* ».

C'est dans ces conditions de renseignements peut-être un peu inexacts, que le Saint-Père envoyait naguère un chapelet à Mme Loubet.

Certes, il eût mis moins d'empressement en ces distributions pieuses, s'il savait que le gouvernement de la république est en train de déchristianiser la France, fait exproprier les couvents, que M. Waldeck-Rousseau, personnellement, interdit les missions dans les paroisses et prohibe, par une circulaire récente et confidentielle, la prière dans les écoles primaires publiques.

Mais, pour apprendre que la république est l'adversaire jurée, l'ennemie mortelle du Christ, il faudrait entretenir à Paris d'autres gens que les sceptiques et complaisants envoyés, qui n'ont qu'un but : ne pas retarder le chapeau rouge qui couronne leur néfaste nonciature.

DIVINE FLEXIBILITÉ

Discours du P. Feuillette.

23 juillet 1900.

A la distribution des prix de l'école Albert-le-Grand, le Père Feuillette, prieur d'Arcueil et successeur du Père Didon, a prononcé, en réponse au discours de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, au Minnesota, udu iscours dont les dernières phrases ne sont pas à négliger.

En voici une :

Je salue, a-t-il dit, les représentants de l'épiscopat américain, si remarquable par sa science, sa foi, la largeur de ses vues, sa haute intelligence des besoins de notre temps, de cet episcopat americain qui, dans un pays d'outre-mer où l'on n'aime pas seulement sa liberté à soi, mais aussi la liberté des autres, a donné au monde la preuve que l'Eglise ne s'enferme pas dans les formules politiques, qu'elle n'a pas peur de la liberté, que ses dogmes ne sont pas en contradiction avec les constitutions des pays jouissant des libertés publiques, qu'elle a *une divine flexibilité* lui permettant de *s'accorder* avec toutes les civilisations, qu'elle a passé à travers toutes les sociétés, jeunes, vieilles, barbares ou civilisées, *sans s'attaquer à leur forme* et ne leur demandant *que le passage libre*.

Il y a, dans cette phrase, de nombreuses et heureuses vérités.

Mais il s'y trouve quelques pensées qui ont besoin, ou d'être complétées, ou d'être refutées.

Assurément, et il est devenu banal de le dire, l'Eglise n'a rien de commun avec les formes de gouvernement. Elle est supérieure à tous les gouverne-

ments, comme Dieu, lui-même, est supérieur aux hommes.

L'Eglise ne saurait s'inféoder à aucun régime, n'étant ni royaliste, ni impérialiste, ni républicaine ; elle peut s'accommoder de toutes les constitutions, de tous les systèmes politiques.

Mais le Père Feuillette appelle cette qualité de l'Eglise une « FLEXIBILITÉ ».

Le terme nous paraît médiocre, d'autant que, par le temps qui court, cette « *flexibilité* » mène certains membres de l'Eglise jusqu'à ramper devant les représentants de l'athéisme officiel.

Faire la cour à Dumay, cette canaille, pour se faire nommer évêque, aduler les ministres francs-maçons et persécuteurs, ce n'est pas de la « *flexibilité* », c'est de la bassesse, c'est de la lâcheté.

Malheureusement, nous avons sous les yeux beaucoup trop d'exemples de cette « *flexibilité* », qui courbe les échines, fussent-elles revêtues de violet, et qui les déshabitue des viriles attitudes.

Cette « *flexibilité* », hélas ! n'a rien de « *divin* ».

Elle peut même compter parmi les plus tristes produits de l'imperfection humaine.

Le mot n'est donc pas heureux, surtout à cette heure de lamentable abdication d'un épiscopat autrefois célèbre par son indépendance et ses traditionnelles fiertés.

D'ailleurs, nous n'avions pas besoin du clergé américain, pour nous donner la preuve que l'Eglise n'a pas peur de la liberté et ne s'enferme point en des formules politiques.

L'épiscopat français, en dépit de la faiblesse de son recrutement actuel, contient, Dieu merci, des talents

et des caractères qui peuvent fort bien se passer des évêques américains, surtout de ce prélat Ireland, dont les paroles ne furent pas toujours marquées au coin de la sympathie pour la France.

Et il serait vraiment triste que l'épiscopat de Bossuet et de Dupanloup, sans oublier les autres glorieux évêques, fût réduit à s'inspirer des leçons du Minnesota.

Le Père Feuillette aurait pu glorifier l'épiscopat américain — si douteux qu'il fût à bien des points de vue — sans le faire au détriment de l'épiscopat français.

On dirait vraiment, à l'entendre, que nos prêtres français ont besoin d'aller à l'école américaine pour prouver qu'ils n'ont pas peur de la liberté !

De cette liberté, d'ailleurs, les Pères Dominicains, dont le Père Feuillette est l'interprète, se montrent très particulièrement jaloux.

Il n'est pas de discours prononcé par eux qui n'ait fait de revendiquer, pour l'ordre de Saint-Dominique, le monopole du libéralisme et de le refuser au reste du clergé.

Et cela est tout naturel.

Les Dominicains, au temps de l'Inquisition, ont conduit assez de monde au bûcher, pour éprouver le besoin de se refaire une virginité libérale, en entonnant la *Marseillaise* à leurs distributions de prix et en se réclamant de la liberté.

C'est une façon de se faire une moyenne, et de racheter un passé quelque peu autoritaire par un présent plus en harmonie avec les idées du jour.

Et j'admire la souplesse de ces bons Pères passant de l'*autodafé* à la république, sans l'ombre d'une tran-

sition, et célébrant aujourd'hui les mêmes gouvernants athées et juifs qu'ils eussent fait rôtir autrefois.

Ça, c'est de la « *flexibilité* », mes révérends ! de la vraie, quoique peu « *divine* ».

Cela dit, je me permets encore, irrespectueusement, d'admirer la naïveté avec laquelle le Père Feuillette déclare ne demander aux gouvernements, et sans jamais s'attaquer à leur forme, qu'une chose : « LE PASSAGE LIBRE ».

Je le répète, la forme du gouvernement est et doit être indifférente à l'Eglise.

L'affirmation vaut un axiome.

On peut concevoir des républiques favorables et bienveillantes à l'Eglise, de même qu'on a connu des monarchies qui lui furent malfaisantes.

Le tout, comme dit le Père Feuillette, c'est d'obtenir « *le passage libre !* »

L'avez-vous donc si LIBRE que cela, devant vous, ô Père Feuillette, et de façon à justifier votre sympathie non dissimulée pour la république, et la substitution de la *Marseillaise* aux hymnes catholiques, durant vos distributions de prix ?

Il nous semble que c'est précisément ce que le régime actuel vous refuse.

Et il n'est pas d'obstacle, de barricades, de pavés, de portes de prison, de verrous et de chaînes, que la république actuelle ait épargnés en vue de barrer la route à l'Eglise.

A telle enseigne, que l'enfant ne peut plus aller à l'école où l'on prie, et que le malade est empêché de rejoindre l'hôpital, où l'attendait jadis la Sœur de charité.

Est-ce cela le *passage libre ?*

Mais pour avancer dans cette voie étroite et douloureuse, ô Père Feuillette, il faut la *flexibilité*, la *flexibilité* qui permit aux légionnaires honteux, rougissants et vaincus, de passer sous les fourches saunites!

De cette *flexibilité*, nous ne voulons pas, car Dieu n'est pas un étranger en France, il est chez lui depuis les premiers siècles, et nous entendons marcher derrière lui, la tête haute et l'échine droite.

LE VRAI NATIONALISME.

28 juillet 1900.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que les républicains dreyfusards, radicaux et communards, qui forment la majorité du gouvernement actuel, se réjouissent et triomphent bruyamment de ce qu'ils appellent *les dissensions nationalistes*.

A leur place, nous en ferions autant.

M. Déroulède n'a qu'à voir leur air vainqueur et qu'à entendre leurs rires joyeux, pour mesurer l'étendue de sa faute, l'immensité de sa maladresse.

Grâce à lui, une coupure est faite dans l'opposition nationaliste, un arrêt se produit dans le mouvement irrésistible qui nous portait en avant, et le courant qui eût tout balayé, depuis Loubet jusqu'à Waldeck, et le courant qui avait nettoyé les écuries de l'Augias municipal de Paris, sera remplacé peut-être par la stagnation fétide et stérile, où nous avons si longtemps croupi.

Ah! il y a là de quoi mettre les juifs et les révolutionnaires en liesse!

Et ils auraient bien tort de se priver d'allégresse!

M. Déroulède a fait leurs affaires mieux qu'ils ne les eussent jamais faites, eux-mêmes ; il a pansé leurs blessures et ravivé leurs espérances, en brisant le faisceau formidable des honnêtes gens, jusque-là coalisés.

De telle sorte que, pour sauver ce qui reste et survit du nationalisme ainsi trahi, il n'y a plus qu'une ressource : jeter M. Déroulède par-dessus bord, et convaincre ses amis et partisans, qu'il les mène au rebours du sens commun et à l'envers du patriotisme.

Quand ils l'auront vu clairement, ils le laisseront à ses pièces de théâtre, à ses versiculets, et ils rejoindront la masse de ceux qui veulent sauver la France coûte que coûte, n'importe comment, avec n'importe qui, et qui loin d'imposer orgueilleusement leur personne ou égoïstement leurs préférences, mettent la réfection et le relèvement du pays au-dessus de tout, au-dessus de l'Empereur, du Roi, et, par conséquent, de la république.

Les vrais patriotes, les voilà !

Les vrais nationalistes, les voilà !

Tout ce qui parle et agit différemment, n'est que l'agitation criminelle des ambitions particulières.

Or, nous n'en sommes plus là.

Si l'on tolérait que M. Déroulède imposât sa république, il n'y aurait pas de raison pour que les royalistes, les impérialistes et les républicains parlementaires n'imposassent leur Roi, leur Empereur ou leur Président.

Alors, ce serait le désordre, la cacophonie, le chaos, et il faudrait désespérer du salut de la France.

Car le nationalisme, tel que je le comprends, tel que je veux le pratiquer, doit être fait de tout dévouement au pays, de tout sacrifice, de tout désintéressement.

Ne peut et ne doit se dire nationaliste que celui qui place la France avant tout et avant tous.

Ainsi, par exemple, je suis impérialiste de naissance et n'ai jamais varié, chacun le sait, sur cette préférence, nettement accusée chez moi, d'un pouvoir à la fois démocratique et autoritaire : démocratique en bas et autoritaire en haut.

Si je le pouvais, sans hésiter, nul n'en doute, je restaurerais le trône impérial et j'y ferais remonter un Napoléon, — s'il y en a encore un qui veuille sérieusement y remonter.

Mais cela ne m'empêche pas — à défaut de cette solution bien éventuelle, hélas ! bien risquée — de souhaiter ardemment une solution équivalente.

Sans être royaliste, ainsi que je l'ai proclamé cent fois, j'estimerais la France très heureuse de reprendre, en la continuant, la série des rois qui furent sa gloire et son illustration.

Et, ce Roi, je le servirais loyalement, fidèlement, s'il était appelé par le pays, au seul cri de : « Vive la France ! » — ne me faisant pas royaliste pour cela et me contentant de demeurer patriote.

Je vais jusqu'aux dernières limites de la logique, car il le faut, si l'on entend être conséquent avec soi-même, — je vais jusqu'à dire que je subirais, non pas sans regret, mais au moins sans arrière-pensée ni impatience, une république avant à sa tête des hommes honnêtes, modérés, libéraux, desquels je n'exclus ni Doumergue, qui est un brave homme, ni M. Jules Lemaître, ni Coppée, ni même M. Méline, à la condition qu'il fût débarrassé de la queue radicale qui l'a tant gêné et qui lui suggéra bien des bêtises, qu'il n'eût pas faites de son propre mouvement.

Une république plébiscitaire, même parlementaire — et Dieu sait si je hais et méprise le parlementarisme! — ne nous apporterait-elle qu'un changement de personnel, serait bénie par moi, accueillie avec soulagement.

Pourtant je n'éprouverais pas le besoin de devenir républicain, pour en reconnaître les bienfaits et l'excellence relative, par rapport à la république actuelle.

Et en agissant ainsi, en parlant ainsi, j'ai la prétention d'être l'interprète de la plupart des honnêtes gens de France, j'ai la prétention de définir le véritable nationalisme et de donner l'exemple du plus pur patriotisme.

Je me résume.

Le véritable nationaliste, tout en gardant au fond du cœur, pieusement, fidèlement, son idéal politique, s'incline devant la solution qui n'est pas la sienne, — si la sienne semble irréalisable, — à la condition qu'elle apporte au pays si malheureux, si humilié, si avili, un peu de cette liberté, de cette fierté, de cette sécurité de cette prospérité qui lui manquent si totalement, et qu'on n'aperçoit plus qu'à travers les brouillards du passé.

Donc, il est faux, il est criminel de venir effrayer, angoisser le pays en lui disant que, si l'on réussissait à renverser le régime actuel, « on S'ENTRE-COMBATTRAIT » le lendemain.

Ce n'est pas vrai, c'est calomnier le pays, c'est ne pas le connaître.

On irait au plus digne, au plus prêt, au plus populaire.

Et il n'était pas interdit à l'ambitieux Déroulède d'être celui-là.

Maintenant, il est trop tard pour lui.

Car il a eu le malheur de se préférer à la France, ce qui est le contraire du nationaliste et la négation du patriotisme.

UN CONGRÈS DE PRÊTRES

Le Congrès de Bourges.

14 septembre 1900.

Ce Congrès, bizarre et extraordinaire entre tous, se tient à cette heure dans la bonne ville de Bourges.

On commence à en parler.

Mais il serait impossible de savoir exactement ce qu'il représente et ce qu'il signifie, si M. l'abbé Lemire, mon collègue du Nord, qui en est l'inspirateur et l'organisateur, n'avait pris soin de nous en informer.

C'est, sans doute, me direz-vous, dans quelque journal chrétien, au cours de quelque *Semaine religieuse*, que M. l'abbé Lemire a développé le plan du Congrès de Bourges ?

Erreur ! grosse erreur !

Les *Semaines religieuses*, les *Croix* et autres feuilles catholiques ont fermé leurs fenêtres à M. l'abbé Lemire et sont muettes sur le Congrès de Bourges, quand d'aventure elles ne sont pas hostiles.

Et nous avons la honte, pour M. l'abbé Lemire, de trouver son interview explicative, où ?

Dans le *Siècle*, l'organe de ceux qui veulent dechristianiser la France ! de ceux qui, tous les matins, demandent l'expulsion et la dispersion des congrégations religieuses !

Vrai! il faut posséder la sereine et radieuse inconscience de M. l'abbé Lemire, pour porter là ses confidences et y étaler ses espérances!

Il y a des seuils, ce me semble, qu'un prêtre ne doit jamais franchir, si ce n'est la soutane relevée, afin de ne pas balayer la boue qui s'y rencontre.

Cette considération n'a pas arrêté M. l'abbé Lemire, et, complaisamment, longuement, il s'est ouvert au journal *le Siècle*.

Aussi possédons-nous maintenant des renseignements complets sur le Congrès des prêtres.

Pourquoi ce Congrès a-t-il lieu à Bourges?

Tout bonnement parce que l'archevêque de Paris, l'archevêque de Tours, l'archevêque de Rouen s'y sont formellement opposés.

Et il a fallu recourir à Mgr Servonnet pour obtenir l'hospitalité vainement cherchée partout.

Pourtant, l'archevêque de Rouen, Mgr Fuzet, n'a pas la réputation d'être un adversaire des idées nouvelles et un ennemi du Pouvoir.

Si donc, il a mis son *veto*, c'est que le susdit Congrès lui a paru, à lui comme à bien d'autres, extrêmement fâcheux pour la discipline et la hiérarchie ecclésiastique.

Car, il ne faut pas se le dissimuler, le Congrès de Bourges est un appel audacieux, à peine déguisé, à l'insubordination des prêtres vis-à-vis des évêques, en attendant mieux, c'est-à-dire la révolte.

M. l'abbé Lemire l'avoue formellement, en exprimant « *toute sa pensée* », lorsqu'il proclame, « *qu'il appartient aux prêtres, eux-mêmes, de se diriger d'après leur inspiration, d'après les nécessités du temps et des lieux, d'après les besoins de la société moderne* ».

Tel est, en effet, l'objet du Congrès de Bourges.

C'est le prêtre libre, dans l'Église affranchie des évêques.

Pour abriter un pareil Congrès, il fallait un prélat sans scrupule, désireux d'asservir le clergé au Pouvoir et dénué de toute intelligence, de tout sens moral..

Mgr l'archevêque de Bourges était naturellement indiqué.

L'abbé Lemire lui a exprimé son affaire, paraît-il, à l'hôtel du *Bon Lafontaine* ; l'archevêque n'y a rien compris et a accepté de se faire le patron de cette insurrection.

N'était-ce pas, d'ailleurs, une façon de provoquer les journaux réfractaires qui l'avaient critiqué, parce que, « *étant évêque de Digne, il entretenait les meilleures relations avec tous les partis et recevait très ouvertement les chefs républicains de la région, M. Joseph Reinach en particulier* » ?

Le fait avait été nié.

Voici l'abbé Lemire qui l'affirme, et qui l'affirme en louant Mgr Servonnet d'avoir eu des relations étroites avec le plus ignoble des juifs.

Un Congrès de prêtres, sous la présidence, sous la sollicitude d'un archevêque, l'ami intime de Joseph Reinach et la créature reconnaissante de cette canaille de Dumay, voilà assurément ce qui ressort comme la chose la plus surprenante de notre temps, et il est fâcheux que l'Exposition, par suite d'une regrettable intolérance du cardinal Richard, ait été privée de cette attraction merveilleuse et de ce « *clou* » épatant !

D'autant que le susdit Congrès de prêtres, réfugié à Bourges, de même qu'autrefois le Dauphin, n'a pas

débuté avec la crânerie religieuse que pouvait commander la persécution qui désole notre époque.

Oh! non. L'abbé Lemire n'a rien d'héroïque; il est l'homme des combinaisons peu fières, mais pratiques.

D'abord, ce n'est pas en qualité de « *prêtres* » que se sont réunis à Bourges les quelques douzaines d'ecclésiastiques, c'eût été trop beau.

C'est en qualité de « FONCTIONNAIRES », pour faire suite, dit l'abbé Lemire, au Congrès des facteurs des postes, des employés des chemins de fer, des instituteurs et des professeurs.

On s'est placé sous ce vocable, en vue d'obtenir la bienveillante neutralité de Waldeck-Rousseau.

Si le ministre eût tant soit peu insisté, on eût assurément déposé la soutane au vestiaire.

De plus, ce Congrès, nous dit encore M. l'abbé Lemire, a pour but de séparer nettement la cause des religieux de la cause des prêtres séculiers.

On abandonne les religieux à leur malheureux sort : c'est du lest que l'on jette, afin de monter plus haut dans la faveur gouvernementale.

J'ignore si le gouvernement saura gré aux Congressistes de cette misérable concession; mais, pour les catholiques simplistes, qui ne font aucune différence entre le curé et le religieux, et les enveloppent en la même solidarité d'affection et de respect, c'est une trahison doublée de lâcheté.

Cela dit, nous confesserons, au grand étonnement de nos lecteurs peut-être, que le Congrès de Bourges ne nous déplaît pas du tout, en ce sens que, profondément regrettable sous un régime où il n'y aurait que de bons évêques, il développera l'esprit d'indépendance

chez les prêtres en un temps où il y a beaucoup trop d'évêques mauvais.

Avec les évêques de Dumay, suivant la parole célèbre, « *l'insurrection est le plus saint des devoirs* ».

Le Congrès de Bourges aura ceci de bon, qu'il encouragera les prêtres à résister aux évêques politiciens alliés des juifs et des francs-maçons — ce qui sera le résultat exactement contraire de celui que cherchaient les congressistes.

DIEU ET LA RÉPUBLIQUE

17 septembre 1900.

A l'occasion de la très belle et très édifiante harangue du colonel du 2e zouaves, saluant le départ pour la Chine d'un bataillon de son régiment, la *Lanterne* s'en prend à Dieu lui-même, dans un langage où le blasphème atteint les suprêmes limites.

Le colonel avait, entre autres choses, émis celle-ci : « Rappelez-vous que, quoi qu'on dise, Dieu a promis ses félicités éternelles au soldat qui tombe au service de son pays sur le champ de bataille. »

La *Lanterne* en profite pour insulter Dieu, — en admettant qu'il existe, insinue-t-elle.

Et elle termine en s'écriant : « Ce Dieu est bien mort ; mais il faut piétiner son cadavre, car il récalcitre. »

L'idée, si monstrueuse qu'elle soit, n'est pas précisément nouvelle.

C'est une lointaine et assez banale édition de l'apostrophe de Voltaire : « *Ecrasons l'infâme !* » — de Voltai-

re, bavant d'une façon intermittente sur le Dieu qu'il adorait en secret et dont, à plusieurs reprises, il avait reçu la communion.

Mais nous trouvons tout naturel ce blasphème, sous la plume de ceux qui veulent détruire nos institutions militaires et supprimer les armées permanentes.

Il est certain, en effet, que ceux-là seuls sont résolus à se battre et se décident à mourir pour la patrie, sur les champs de bataille, qui croient à une vie éternelle.

Et ce serait trop demander franchement aux hommes qui considèrent que tout est scellé ici-bas par la pierre tombale, que de les solliciter d'abandonner brusquement les profits et les jouissances d'une existence limitée et éphémère.

Si tout se borne à la vie humaine, il est naturel de prolonger cette vie par tous les moyens et surtout par l'atroce égoïsme et la lâcheté ! « Mieux vaut un esclave vivant qu'un héros mort, » dit Achille dans les *Dialogues des Morts*, de Lucien.

Et je reconnais que, si Dieu n'existe pas et si les récompenses surnaturelles sont une ridicule invention, il est plus profitable d'écrire pendant de longues années à la *Lanterne*, que de s'appeler Léonidas ou d'Assas.

Les Thermopyles deviennent une duperie, et il faut prendre en pitié dédaigneuse ces pauvres Boers, qui, pour la conservation de la patrie, jouent obstinément leur fortune, leur liberté et leur peau.

Supprimer Dieu, anéantir les espérances, les certitudes de l'*au-delà*, c'est le meilleur moyen de pousser les soldats à la fuite, décidée d'avance, et à la résolution de tourner le dos.

Et, Dieu étant effacé du livre des nations, son cadavre étant *piétiné*, il ne reste plus, la conclusion en

découle facilement, qu'à déchirer le drapeau et à fermer les casernes.

A partir de cet heureux jour, la patrie appartiendra à qui voudra la prendre, parmi ceux qui persistent à considérer le patriotisme comme un devoir et la mort comme une délivrance pleine de promesses divines.

C'est une conception de la vie, particulière, tout entière consacrée aux appétits bas, aux plaisirs effrénés, et qui, par une extinction fatale de la conscience, n'a dorénavant pour crainte que la crainte du gendarme.

N'être pas *pincé*, devient la morale pratique.

Le reste n'est plus rien.

C'est, en un mot et sous le même ignoble nivellement, la destruction de toutes les vertus qu'on s'était habitué à révérer, et qui disparaissent de la terre, avec Dieu.

Sans être obligé de recourir aux moindres déclamations, il suffirait d'opposer, à cette odieuse et ignominieuse doctrine, les exemples, toujours vivants, des peuples qui ne se sont illustrés que par la croyance en Dieu, croyance qui leur inspirait le mépris de la mort et l'amour des grandes actions.

Les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Français des temps glorieux, les Suisses ne marchèrent à la victoire qu'après avoir fait leur prière et s'être agenouillés devant la divinité qu'ils adoraient.

Et il serait inutile et ruineux de nous munir d'un matériel de guerre admirable, si l'on devait éteindre, dans l'âme du soldat, l'étincelle de la Foi.

Je le répète, en ce cas l'abolition de l'armée deviendrait la plus urgente des économies.

Certes, nous sommes de ceux qui ont le plus largement usé et abusé de la liberté d'écrire et de parler, et

nous admettons que toute opinion puisse s'exprimer sans contrainte.

Mais nous nous prenons à regretter, que notre société soit désarmée à ce point, contre ceux qui la sapent et la minent ouvertement, par une semblable propagande.

Une nation qui ne croirait plus en Dieu, où Dieu ne serait en réalité qu'un cadavre piétiné, tomberait immédiatement au dernier degré de la bestialité.

Ce serait l'homme ravalé au rôle d'animal.

Et j'admire vraiment, non sans mépris, les catholiques, prêtres, évêques, ou laïques, assemblés à Bourges ou ailleurs, qui cherchent un terrain d'entente, sur le terrain républicain qui s'encombre d'un pareil fumier.

Un régime qui est obligé de tolérer cela, qui non seulement le tolère, mais le pratique officiellement, est un régime que tout chrétien, que tout patriote doit repousser avec horreur.

D'autant qu'entre les blasphèmes épouvantables de la *Lanterne*, par exemple, et l'opinion intime de nos gouvernants, il n'y a d'autre différence que la franchise brutale de l'expression, franchise qui est l'honneur relatif des blasphémateurs.

Ces derniers osent dire tout haut ce que pensent, dans une ombre hypocrite, ceux qui détiennent les fonctions publiques.

La république actuelle est la négation de Dieu.

C'est une des raisons — et celle-ci est suffisante — pour lesquelles il ne nous semble pas possible, honnêtement, de s'y rallier.

On n'y saurait entrer, qu'en reniant sa patrie et son Dieu.

LA « RÉPUBLIQUE NOUVELLE »

Journal fondé sous le patronage de M. Aynard.

22 octobre 1900.

Le parti républicain progressiste, autrement dit « parti opportuniste », fait en ce moment une imposante manifestation.

Rassurez-vous, elle n'a lieu que sur le papier, et la seule chose qui soit versée est de l'encre.

C'est à Bordeaux que cela se voit, sous la forme d'un grand journal à six pages, intitulé « LA RÉPUBLIQUE NOUVELLE ».

Le porte-drapeau est M. Aynard, député de Lyon et vice-président de la Chambre des députés.

Il s'y est étendu en plusieurs colonnes qui constituent le programme de cette levée, non pas de boucliers, mais de plumes.

Je professe pour M. Aynard, il ne l'ignore pas, une très sincère estime. Et je dois reconnaître que, dans la question si aiguë de la liberté religieuse, il a fait preuve, toujours, d'un libéralisme courageux.

Soit à la tribune, soit dans les bureaux, chaque fois que la liberté de conscience était menacée, il l'a nettement défendue.

Par le temps qui court, ce n'est point un mince mérite, et cela suffirait pour concilier à M. Aynard le respect des braves gens.

Il est regrettable que, sur le terrain politique, la situation de notre collègue ait été bien moins nette.

Certaines abstentions remarquées, durant les luttes énergiques contre le cabinet Waldeck-Rousseau, ont

malheureusement coïncidé avec la nomination de M. Jonnart comme gouverneur de l'Algérie.

Or, M. Jonnart est le gendre de M. Aynard.

Je sais bien que, dans le parti républicain, de même que dans tous les partis, c'est parfois un malheur d'avoir un gendre ; mais il ne faudrait pas s'exposer au reproche de favoriser, par une attitude effacée, les appétits du susdit gendre.

Tel est le reproche qu'on a pu faire, à tort ou à raison, au distingué député du Rhône.

On ne lui adressera plus, nous en sommes convaincu, s'il applique rigoureusement et désormais sans lacune, sans défaillance, le programme de la *République nouvelle.*

Ce programme est la condamnation très nette et très catégorique du gouvernement actuel.

Il flétrit l'esprit sectaire, met en garde contre les déceptions du socialisme et s'inspire résolument du plus pur libéralisme.

Elle est vraiment loyale et honnête, cette déclaration sans ambiguïté :

« Nous entendons que ceux qui ont des croyances, sans distinction de culte, soient aussi libres que ceux qui les combattent ; libres de propager leur foi ou leur opinion par la parole, par l'écrit, par l'enseignement et par les œuvres. Tous ont un droit égal à servir leur pays. »

M. Aynard a eu tort de s'épandre en deux mille lignes.

Ces dix lignes-là suffisaient amplement.

Elles constituent, à elles seules, le programme tout entier des républicains honnêtes.

Voilà ce que serait, d'après notre collègue, la « RÉPUBLIQUE NOUVELLE ».

Le titre de cette république nous montre, qu'une telle république n'a jamais existé et surtout n'existe pas à cette heure, en France — puisqu'elle est « NOUVELLE », celle-là, et encore perdue dans les limbes d'un avenir ténébreux.

Je crains fort, hélas! que ce ne soit, chez M. Aynard et ses amis, une illusion de plus, une illusion incurable.

Car, à mesure que nous avançons, cette république habitable s'éloigne et apparait comme un mirage décevant.

M. Thiers nous l'avait annoncée; M. Dufaure, également.

Ils s'en sont portés garants, lorsque la troisième république s'est offerte à la France, justement prévenue contre elle et légitimement inquiète.

Et la république « NOUVELLE » n'est pas venue!

Il y a des chances pour qu'elle ne vienne jamais, et M. Aynard, si convaincu qu'il soit de son avènement prochain, nous fait l'effet d'un prophète qui prend ses desirs pour la réalité.

J'ajouterai que c'est par leur entêtement, par leur aveuglement à espérer, à attendre cette république idéale, que les républicains modérés et honnêtes maintiennent éternellement, en notre malheureux pays, « L'ANCIENNE » république, celle-ci, la république odieuse, infecte, intolérable.

Tant qu'ils continueront de se dire républicains, fût-ce d'une république future, irréalisable, les autres républicains, les scélérats, exploiteront cette complicité, cette association dans le mot.

Et on n'en finira avec le régime maudit que nous subissons, que lorsque les gens propres, comme

M. Aynard et M. Méline, sortiront purement et simplement de la république.

Tant qu'ils y resteront — même en établissant les nuances les plus formelles, les distinctions les plus claires — leur présence dans la république servira, non pas à la création d'une république « *nouvelle* », qui est impossible, mais au maintien de l'« *ancienne* », de celle dont nous mourons.

Notre bonne foi, en parlant ainsi, est d'autant plus grande que, si la république « NOUVELLE », que définit excellemment M. Aynard, était praticable, possible, nous l'accepterions avec reconnaissance.

Car on peut honorablement accepter un régime libéral, honnête, sans changer d'opinion, sans renier son parti, et en sacrifiant sa manière de voir au bien immédiat du pays.

Mais une pareille république est un rêve.

Et les républicains comme M. Aynard sont en proie, hélas ! à une dangereuse maladie, dangereuse surtout pour le pays.

Ils dorment, tout éveillés !

CATHOLIQUES ET CLÉRICAUX.

Un discours de M. L. Bourgeois.

26 octobre 1900.

Il ne faudrait pas laisser passer sans les quelques commentaires qu'il mérite, le discours prononcé par M. Léon Bourgeois et qui se termine de la façon suivante :

« Dès la rentrée du Parlement, il faut appliquer les

réformes du programme républicain démocratique. Parmi celles-ci, le premier acte à accomplir DOIT ÊTRE LA LUTTE CONTRE LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES. Les républicains doivent repousser les gens portant partout le trouble ; il ne faut plus de nationalisme, mais du patriotisme ; ON DOIT REPOUSSER LES GENS OBÉISSANT A DES CHEFS QUI NE SONT PAS FRANÇAIS ; LE CATHOLICISME EST UNE RELIGION, MAIS LE CLÉRICALISME EST UNE POLITIQUE. »

Tel est le programme sectaire qu'étale le chef des radicaux, à la veille de la rentrée du Parlement, et qu'il impose au gouvernement, comme prix de son concours.

C'est le déchaînement de la guerre religieuse, dans tout ce qu'elle a de forcené.

Quelque légitime indignation que doive inspirer une politique aussi révoltante, on ne peut s'empêcher de rire, en voyant qu'après ce discours de haine, M. Léon Bourgeois a le cynisme de boire à la république « FONDÉE SUR LA LIBRE VOLONTÉ DE TOUS LES LIBRES CITOYENS. »

Il faut vraiment plus que du toupet, il faut de l'inconscience et de l'aberration mentale, pour parler d'une république « *fondée sur la libre volonté des citoyens libres* », lorsqu'on met hors la loi une classe tout entière de citoyens et quand on se prépare à persécuter la grande majorité du pays, qui est catholique.

La plaisanterie est d'autant plus macabre qu'elle émane de qui ? de M. Léon Bourgeois, qui s'en alla présider les conférences de la paix, à la Haye !

Ainsi, ce monsieur est pour la paix entre nations étrangères, et pour la guerre civile en France ?

Il n'est pas possible de se mettre en plus brutale contradiction et d'apparaître plus complètement comme un lugubre farceur.

Le but de ce discours, qui précède celui que doit prononcer le président du conseil à Toulouse, est évidemment de forcer M. Waldeck-Rousseau et son gouvernement, à prendre attitude dans le même sens de tyrannie et d'intransigeance.

L'avertissement est d'autant plus comminatoire que M. Léon Bourgeois est, tout le monde le sait et surtout lui, l'héritier présomptif du cabinet actuel.

Il va donc falloir engager la lutte de nouveau et, cette fois-ci, pour de bon !

Nous sommes loin d'en être fâché.

Il est temps que la situation s'éclaircisse enfin et que le rôle des catholiques, vis-à-vis de la république, devienne net.

Jusqu'à présent, nous avons vécu dans une lamentable confusion.

Des évêques, des prêtres, des laïques, en grand nombre — quoique ce nombre ait déjà bien diminué — ne cessaient de prêcher le ralliement à la république, malgré toutes ses infamies, malgré tous ses attentats.

Le récent Congrès de Bourges nous a donné l'écho scandaleux de ces adhésions des persécutés aux persécuteurs.

Rome, même, continue de ne pas se rendre compte de l'état des choses.

Inexactement renseignée, trompée impudemment par ses propres agents, Rome croit encore qu'il existe un accord possible et honorable entre la république actuelle et le christianisme.

Grâce à M. Léon Bourgeois et aux radicaux, l'erreur volontaire ou involontaire dans laquelle Rome s'entête, pour ne pas avoir le courage d'avouer qu'elle s'est trompée, va se dissiper, et de telle façon que même les

aveugles y verront et que même les sourds entendront !

Ce n'est pas trop tôt !

Les ralliés vont être ramenés dans l'opposition à coups de trique.

Car nous ne supposons pas qu'ils admettent la distinction, aussi subtile qu'absurde, que M. Léon Bourgeois essaie de faire entre les *catholiques* et les *cléricaux*.

Catholiques et cléricaux, c'est exactement la même chose, surtout si l'on se place au point de vue, qui est celui de M. Léon Bourgeois, « DE GENS OBÉISSANTS A DES CHEFS QUI NE SONT PAS FRANÇAIS ».

Si le général des Jésuites ou le supérieur des Barnabites habitent Rome et sont étrangers, il ne me semble pas que le Pape et le cardinal Rampolla soient davantage Français.

Or, que l'on soit catholique ou clérical, on n'obéit pas moins à Rome, pour tout ce qui concerne les croyances religieuses.

Tous les catholiques, dans ce sens-là, dans cette acception, sont donc des cléricaux, et tous les cléricaux sont donc des catholiques.

M. Léon Bourgeois est même parfaitement ingrat, autant qu'il paraît ignorant, alors qu'il n'observe pas que la seule « *politique* » pratiquée par « *les catholiques* » fut précisément celle du ralliement à la république, politique qu'ordonnait « *un chef étranger* » et de laquelle, à plusieurs reprises, le gouvernement voulut bien se montrer reconnaissant.

Et ce sont précisément ceux qu'il traite de « *cléricaux* » qui furent rétractaires à cette politique, n'admettant pas que, sur le terrain des opinions, Rome eut

le droit d'imposer sa volonté, qui n'est souveraine que sur le terrain des croyances.

M. Léon Bourgeois ne sait donc pas ce qu'il dit en confondant ce qu'il appelle « les catholiques » avec ce qu'il dénomme « les cléricaux », et en s'imaginant que les uns ou les autres peuvent se désintéresser du sort des congrégations et au besoin les livrer à l'ennemi.

Je reconnais que cela s'est vu chez quelques-uns, à l'occasion des Pères de l'Assomption, qui ont été trahis par qui devait les défendre. Mais l'exemple fut trop honteux pour être suivi, et, dans cette nouvelle croisade annoncée contre les congrégations, M. Léon Bourgeois aura le désagrément de voir « catholiques » et « cléricaux » s'unir étroitement et tenir tête aux persécuteurs.

La république éprouve le besoin de faire l'union contre elle, en exerçant sa rage sur l'armée et la religion.

Soit! nous sommes joyeux de voir que l'on va enfin combattre visage découvert, et en plaine, étendards déployés, hors des broussailles du ralliement et de ses masques ou déguisements hypocrites.

Il n'est pas trop tôt, je le répète, de dissiper les dernières illusions qui permettaient à un catholique de se dire républicain, sans trahir sa foi et se croire déshonoré.

FIN DU TOME II

TABLE DES MATIÈRES

Pas de chance! — *Le ralliement et les élections* (20 mai 1892) 1
La douche. — *La constitution et la législation inséparables* (10 juin 1892) 4
La République obligatoire (11 juin 1892) 7
Explication personnelle (7 août 1892) 10
Le consentement national (9 août 1892) 15
La réponse du berger. — *Convent et ralliement* (21 septembre 1892) 18
Où l'on va (22 septembre 1892) 22
!!!. — *Instructions de Monseigneur Servonnet* (3 octobre 1892) 26
Bonne chance. — *Lettre à M. de Mackau* (16 octobre 1892) .. 30
Une lettre. — *L'alliance entre la cause cléricale et le parti conservateur à dénoncer* (22 octobre 1892) 35
« Non » et « jamais ». — *A M. Piou* (5 novembre 1892) 39
A quinze pas! — *Entre républicains et ralliés* (7 janvier 1893) 43
A M. le Baron de Mackau (9 mai 1893) 45
La réponse de M. de Mackau (11 mai 1893) 49
Le pacte — *avec le ministère Rouvier* (14 mai 1893) 53
Pour être constitutionnel. — *Le terrain constitutionnel* (30 mai 1893) 58
La vraie raison — *des ralliés* (3 juin 1893) 61
Par file à gauche. — *Désistement de M. Laudet en faveur du concurrent radical de P. de Cassagnac* (9 juin 1893) 64
Une calomnie (12 août 1893) 67

Le programme. — *Pour les élections de* 1893 (20 août 1893). 71
La leçon. — *Les élections générales* (24 août 1893)..... 73
Le vol. — *dans les élections* (30 août 1893)..... 76
A mes amis, — *Après l'échec au scrutin de ballottage* (6 septembre 1893)..... 79
Ce que fera la Droite (18 septembre 1893)..... 83
A nos lecteurs. — *Bonne année* (2 janvier 1894)..... 86
La République et la liberté de conscience. — *L'esprit nouveau* (6 mars 1894)..... 90
Où sont les gages ? — *de « l'esprit nouveau »* (7 mars 1894). 95
La paix au rebours (10 mars 1894)..... 99
Le désaveu. — *M. de Baudry-d'Asson désavoué par la Droite* (12 mars 1894)..... 102
Le respect et l'obéissance *envers les lois actuelles* (19 mars 1894)..... 105
Un prophète. — *Le P. Lacordaire* (26 mars 1894)..... 108
« Attitude et conduite ». — *Les fiches du clergé* (3 avril 1894)..... 111
Entre la coupe et les lèvres. — *République fermée aux ralliés* (4 avril 1894)..... 118
Le masque est tombé. — *L'esprit nouveau* (21 avril 1894)... 122
Le retour à gauche (24 avril 1894)..... 125
La mort de Monseigneur le Comte de Paris (10 septembre 1894)..... 129
La loi et la politique (22 septembre 1894)..... 132
Les catholiques allemands (24 février 1895)..... 135
Le vrai ralliement. — *A propos d'une lettre de Monseigneur Trégaro* (22 mars 1895)..... 140
Après l'attentat. — *Vote de la loi d'accroissement* (23 mars 1895)..... 145
Un peu tard. — *Protestations du cardinal Lecot* (12 avril 1895)..... 149
L'expiation. — *Monseigneur Fuzet et le droit d'accroissement* (30 avril 1895)..... 156
La résistance (9 mai 1895)..... 162
Dieu le veut ! — *Discours du P. Monsabré, à Clermont* (23 mai 1895)..... 167
La reculade (15 juillet 1895)..... 172

Renégats ou farceurs. — *M. Ch. Dupuy et les ralliés* (26 juillet 1895) 177

A qui la faute ? — *Lettre de Monseigneur d'Hulst à la presse catholique* (18 août 1895) 182

L'avachissement. — *Exécution de la loi d'abonnement* (25 novembre 1895) 187

La République et Rome. — *Rappel de M. Lefebvre de Béhaine* (22 janvier 1896) 191

A chacun sa part. — *Brochure de Monseigneur Isoard* (3 février 1896) 196

Rome et la République (16 mars 1896) 201

La vraie République (3 avril 1896) 206

Les devoirs de la Droite (3 mai 1896) 209

Les gages. — *La droite ralliée n'en demande pas* (5 mai 1896) 215

Chrétiens et chrétiens. — *A propos d'un article de Jaurès sur les ralliés* (15 mai 1896) 220

La monarchie ou la mort (16 avril 1896) 225

Moyen héroïque. — *Avis de Monseigneur Korum* (27 mai 1896) 230

Je ne comprends pas. — *Appui donné par la Droite à M. Méline* (11 juin 1896) 234

Deux têtes et deux queues. — *Majorité de rechange* (12 juin 1896) 239

Catholiques et français (2 septembre 1896) 242

La vraie solution. — *A propos du même sujet* (27 octobre 1896) 246

Un évêque. — *Monseigneur de Cabrières et la candidature législative* (14 décembre 1896 251

Le péril clérical (*où serait-il ?*). — *M. Gaugrand candidat contre M. de Blois* (18 janvier 1897) 254

Ne touchez pas à la Guense. — *Même sujet* (31 janvier 1897) 258

L'ingérence cléricale. — *Même sujet* (3 février 1897) 262

La définition du Ralliement *par Drumont* (4 février 1897) 268

Les abbés démocrates (6 février 1897) 273

Les biens volés. — *Protestation de Monseigneur Bonnet* (4 avril 1897) 278

Une leçon. — *Les élections municipales dans le VIII*e (14 avril 1897) 282

Union conservatrice et alliance révisionniste (19 avril 1897). 287
A quoi sert la droite ? — *M. Méline qu'elle soutient l'outrage* (2 juin 1897) 291
Un programme d'union (18 août 1897) 295
La consultation nationale (25 août 1897) 301
Fatale manœuvre (7 mars 1898) 305
A mes amis de l'arrondissement de Mirande (6 avril 1898) ... 309
Le vrai programme. — *Pour les élections* (19 avril 1898) 311
Si j'étais républicain...? (15 mai 1898) 316
Réélu ! (26 mai 1898) 320
La Droite et les ralliés. — *Le ministère Brisson* (3 juillet 1898) 325
La ligue de la chèvre et du chou. — *Ligue pour la Patrie française* (5 janvier 1899) 329
Avec Dieu. — *Projet de loi sur les associations* (16 mai 1899). 333
Le patriotisme. — *M. Déroulède, la République avant tout* (1er juin 1899) 338
Fais ce que dois ! — *Avènement du cabinet Waldeck-Rousseau* (27 juin 1899) 342
La victoire du cabinet (28 juin 1899) 346
Un complot par jour. — *La Haute cour et les Assomptionnistes* (15 novembre 1899) 351
Lettre ouverte à M. Drumont. — *Sur le sifflet de la Droite* (29 novembre 1899) 356
Douloureuse illusion. — *Lettre-circulaire du cardinal Lecot* (26 décembre 1899) 360
Contre l'ennemi commun. — *Nécessité d'un grand comité électoral* (30 décembre 1899) 364
Les ligues et leur action. — *Élection de M. Guillaud-Bancel, à Tournon* (10 janvier 1900) 368
Le fin d'un essai. — *Le ralliement et les Assomptionnistes* (27 janvier 1900) 372
La suspension des traitements. — *Personne n'interpelle* (4 février 1900) 377
Lettre ouverte à M. Jules Lemaître, président de la L. P. F. (14 février 1900) 382
L'union conservatrice (17 février 1900) 385
La révocation des évêques. — *Ly et Valence* (20 février 1900) 390

Rome et la diplomatie républicaine. — *Même sujet* (24 février 1900) 395

La mesure est comble (24 mars 1900) 399

Irréprochable épiscopat. — *Paroles de Monseigneur de Toulouse* (avril 1900) 404

La parole et l'action. — *Lettre ouverte à M. le comte de Mun.* 408

L'éternel ennemi. — *Le catholicisme* (22 avril 1900) 412

L'union nationale. — *Autre forme de l'union conservatrice* (14 mai 1900) 416

Le Nationalisme (17 mai 1900) 421

Devoir de gratitude. — *Lettre à Waldeck-Rousseau* (18 mai 1900) 425

Vive Rampolla ! Vive la République ! — *Le gouvernement interdit de prêcher des missions* (4 juin 1900) 429

Vers la République (20 juin 1900) 434

Autour d'un mariage. — *Dans la famille de Waldeck-Rousseau* (15 juillet 1900) 438

Divine flexibilité. — *Discours du P. Feuillette* (23 juillet 1900) 442

Le vrai nationalisme (28 juillet 1900) 446

Un Congrès de prêtres. — *Le Congrès de Bourges* (14 septembre 1900) 450

Dieu et la République (14 septembre 1900) 454

La République nouvelle. — *Journal fondé sous le patronage de M. Aynard* (22 octobre 1900) 458

Catholiques et cléricaux. — *Discours de M. L. Bourgeois* (26 octobre 1900) 461

[illegible]

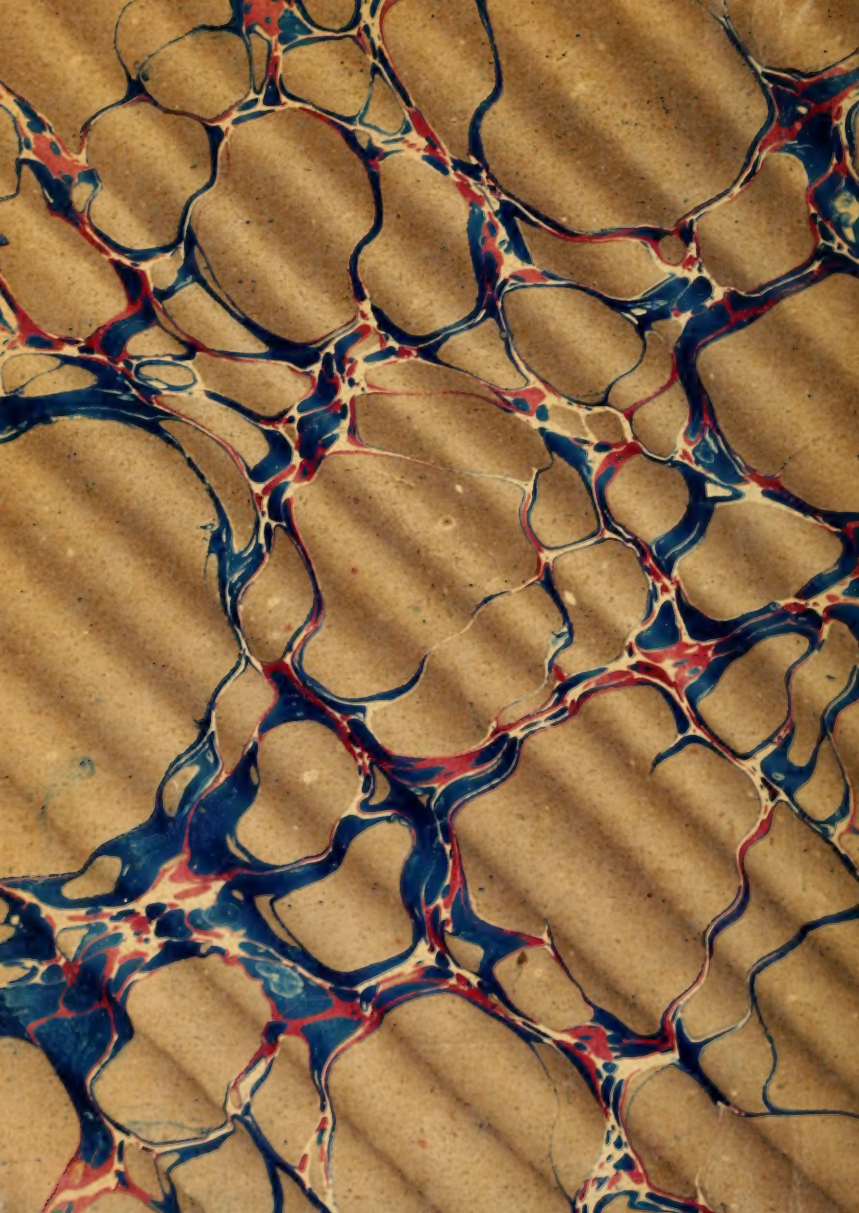

DC
340
G7
t.2

Granier de Cassagnac, Paul
Adolphe Marie Prosper
Pour Dieu, pour la France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY